

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un peuple un but une foi

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES ÉTABLISSEMENTS CLASSES

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES, DES
TRANSPORTS TERRESTRES ET DU
DÉSENCLAVEMENT

AGENCE DES TRAVAUX ET DE GESTION
DES ROUTES



TOME 2

ANNEXES

ACTUALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL
(EIES) DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE –
MALI – KEDOUGOU (240,71 KM), SECTIONS SILY - SEGOU – DINDEFELO,
SEGOU – FRONTIERE GUINEE; TENKOTO – BANDAFASSI ET KEDOUGOU-
FONGOLEMI (106 Km)

Réalisé par



Août 2023

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : TDR VALIDES.....	2
ANNEXE 2 : PV DES CONSULTATIONS	15
ANNEXE 3 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES	249
ANNEXE 4 : TRANSECTS DES SECTIONS DE ROUTES A AMENAGER	317
ANNEXE 5 : PROJETS DE COMPENSATION DES PERTES FORESTIERES LIGNEUSES, DECOULANT DE L'EXECUTION DU PROJET D'AMENAGEMENT DES ROUTES (TENKOTO – BANDAFASSI ; KEDOUGOU – FONGOLIMBI ; SILY - SEGOU – DINDEFELO; SEGOU – BADIARI -FRONTIERE GUINEE)	411
ANNEXE 6 : METHODOLOGIE D'INVENTAIRE DES RESSOURCES LIGNEUSES 421	
ANNEXE 7: classification et Statut de protection de la faune	422

ANNEXE 1 : TDR VALIDES



N° 1150 AGEROUTE/DG/CES/SB

Dakar, le 12 2 MARS 2023

Le Directeur Général,

Objet : Transmission des Termes de Référence de de l'actualisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour le projet d'aménagement de la route inter-Etat Labé-Mali-Kédougou : sections Bandafassi-Ségou-Dindifelo, Ségou-Frontière Guinée, Tinkoto-Bandafassi et Kédougou-Fongolimbi.

Monsieur le Directeur,

L'État du Sénégal a initié avec la République sœur de la Guinée Conakry le projet d'aménagement de la route inter-Etat Labé-Mali-Kédougou pour renforcer l'intégration entre les deux pays. Les deux pays sont accompagnés dans cette initiative par la Banque Africaine de Développement (BAD). Les sections de route citées en objet ont été ainsi retenues du côté du Sénégal pour l'aménagement de ce corridor.

Conformément aux exigences de la BAD, il a été retenu d'actualiser l'EIES de ces sections de route qui avaient déjà fait l'objet d'une étude environnementale sanctionnée par la délivrance d'un certificat de conformité environnementale portant la référence N°18.05.2020-009858. Les présents termes de référence que je sou mets à votre appréciation sont élaborés à cet effet et vos observations sont attendues pour encadrer cette actualisation.

Sachant pouvoir compter sur votre diligence habituelle, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Directeur**, l'assurance de ma considération distinguée.

PI : TDR de l'actualisation de l'EIES

A

Monsieur Baba DRAME
Directeur de l'Environnement
et des Etablissements Classés
DAKAR



Ampliation : Monsieur le Ministre des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement (ATCR)

AGEROUTE SENEGAL, (Agence des Travaux et de Gestion des Routes) - Rue F angle David Diop, Fann résidence
Tél. : (221) 33 869 07 51 - Fax : (221) 33 864 63 50 - BP : 25242 Dakar-Fann - Sénégal
Email : ageroute@ageroute.sn - Site Web : www.ageroute.sn



Un peuple – Un but – Une foi

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE



Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement

AGEROUTE SENEGAL



PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

ACTUALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) ET ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION ET DE REINSTALLATION (PAR) DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU, SECTIONS SILY - SEGOU – DINDEFELO, SEGOU – FRONTIERE GUINEE ; TINKOTO – BANDAFASSI ET KEDOUGOU-FONGOLEMI

TERMES DE REFERENCE

Mars 2023

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Sénégal a adopté depuis 2014 le Plan Sénégal Émergent (PSE) comme modèle de développement pour accélérer sa marche vers l'émergence économique à l'horizon 2035. Ce référentiel a entamé en 2019 sa deuxième phase à travers le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) 2019-2023 qui vise à relever les défis relatifs (i) au développement d'une économie compétitive, inclusive et résiliente ; (ii) au développement du capital humain et à la capture du dividende démographique ; (iii) à la réduction de la pauvreté et des inégalités et à l'adaptation aux changements climatiques ; (iv) au renforcement de la gouvernance et la promotion d'une administration publique moderne et efficace ; (v) à la mobilisation des ressources nécessaires au financement du développement et (vi) à l'amélioration du suivi et de l'évaluation de la stratégie.

La pandémie de la COVID a fortement affecté la mise en œuvre de cette seconde phase du PSE d'où l'élaboration du PAP 2A qui a pour objectif de rétablir la trajectoire initiale de croissance du PSE en s'appuyant sur l'objectif de la phase II et les nouveaux défis nés de la crise pour un véritable développement endogène porté par un secteur privé fort, avec l'implication de tous les acteurs.

Pour réaliser la vision et les objectifs du PSE dans le secteur des transports, le gouvernement a défini sa stratégie à travers une lettre de politique sectorielle couvrant la période 2020-2024. Cette lettre de politique sectorielle met l'accent sur la gestion et la mise en œuvre d'infrastructures de transport durables pour soutenir l'économie rurale et urbaine et faciliter les échanges au niveau régional et interrégional.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet d'aménagement de la route inter-Etats Labé – Mali – Kédougou qui vise à renforcer le réseau routier principal en améliorant l'interconnexion entre les différents corridors et particulièrement les sections des routes nationales à fort trafic comme celles reliant le Sud Est du Sénégal à la Guinée.

Ainsi, la réhabilitation de cet important axe sous régional contribuera de manière certaine à l'amélioration de la desserte entre le Sénégal et la Guinée, mais également permettra de réduire considérablement le coût du transport sur cet important axe international. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, les républiques du Sénégal et de la Guinée ont soumis à la Banque Africaine de Développement (BAD) des requêtes pour le financement desdits travaux.

Le projet est classé dans la catégorie 1 selon la législation Sénégalaise en raison de l'ampleur des impacts environnementaux et sociaux attendus et de la nature des activités et de la même catégorie conformément au SSI de la BAD. Pour respecter les dispositions législatives et réglementaires du pays et il a été élaboré à la phase de préparation du projet une Etude d'impact environnemental et social (EIES).

Les présents termes de référence sont élaborés pour l'actualisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social conformément aux exigences du SSI de la BAD des travaux concernant la partie sénégalaise et qui portent sur les axes routiers Sily - Ségou – Dindéfelo (24 km) ; Ségou – Frontière Guinée (11 km), Tinkoto – Bandafassi (43 km) et Kédougou-Fongolemi (27 km).

I. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET

II.1. Objectifs du projet

Le projet a pour objectifs de/d' :

- assurer la continuité du trafic en toutes saisons ;
- assurer un meilleur niveau de service du réseau routier existant pour faciliter l'accès aux capitales régionales et aux pays limitrophes (Mali, Guinée Conakry) ;
- améliorer les conditions de trafic et de sécurité des zones traversées ;
- améliorer l'accès des populations concernées aux services et équipements sociaux ;
- accroître les échanges commerciaux avec le reste du pays et/ou avec la sous-région ;
- développer les activités économiques notamment les exploitations agricoles, minières, forestières et touristiques des zones concernées ;
- favoriser les échanges et la coopération économiques avec les pays limitrophes ;
- aménager des routes d'interconnexion entre le corridor Conakry – Dakar (CU11) et le corridor Bamako – Dakar par le Sud (CU2B);
- désenclaver les villages de la zone du projet par la réalisation des pistes connexes ;
- Contourner la commune de Kédougou.

II.2. Caractéristiques des axes routiers étudiés

II.2.1. Etat des lieux

➤ Tenkoto - Bandafassi (43 km) et Bandafassi (CF N13) – Ségo – Dindéfelo (24 km):

Ces tronçons d'un linéaire de 67 km sur une largeur de 6 m sont une piste latéritique dans un état de dégradation très avancé. Le système d'assainissement existant est inadapté et constitue une menace permanente à la sécurité routière.

➤ Ségo – Frontière Guinée (N13b1bis)

La bretelle reliant Ségo – Frontière Guinée (N13B1bis selon la classification), relie le village de Ségo à la frontière Guinéenne en passant par le village de Badiari et Saradji (dernier village sénégalais) avec un linéaire de 11 km. Elle traverse une zone montagneuse avec une dénivellée allant jusqu'à 242 mètres (entre le début et la fin de l'axe). Beaucoup de passages d'eau et de bas-fond sont notés sur cet axe.

➤ Kédougou – Fongolimbi (28 Km)

Ce tronçon d'un linéaire de 28 km sur une largeur variable entre 7 à 9 m est une piste latéritique nouvellement réhabilitée. Le système d'assainissement existant est provisoire et constitue une menace permanente à la sécurité routière.

II.2.2. Aménagements prévus

Les caractéristiques d'aménagement des différentes voies à aménager se présentent comme suit :

- largeur de la chaussée : 7,20 m ;
- largeur des accotements : (2 x 1,50 m) en rase campagne
- largeur des accotements : (2 x 2,00 m) revêtue en agglomération;
- longueur du corps des ouvrages : variable ;
- critère de passage : mise hors d'eau obligatoire ;
- pente transversale : 2,5 % (profil en toit) en alignement droit et dans les courbes non déversées ;
- pente minimale des talus : remblai : 2V/3H et déblai 3V/1H.

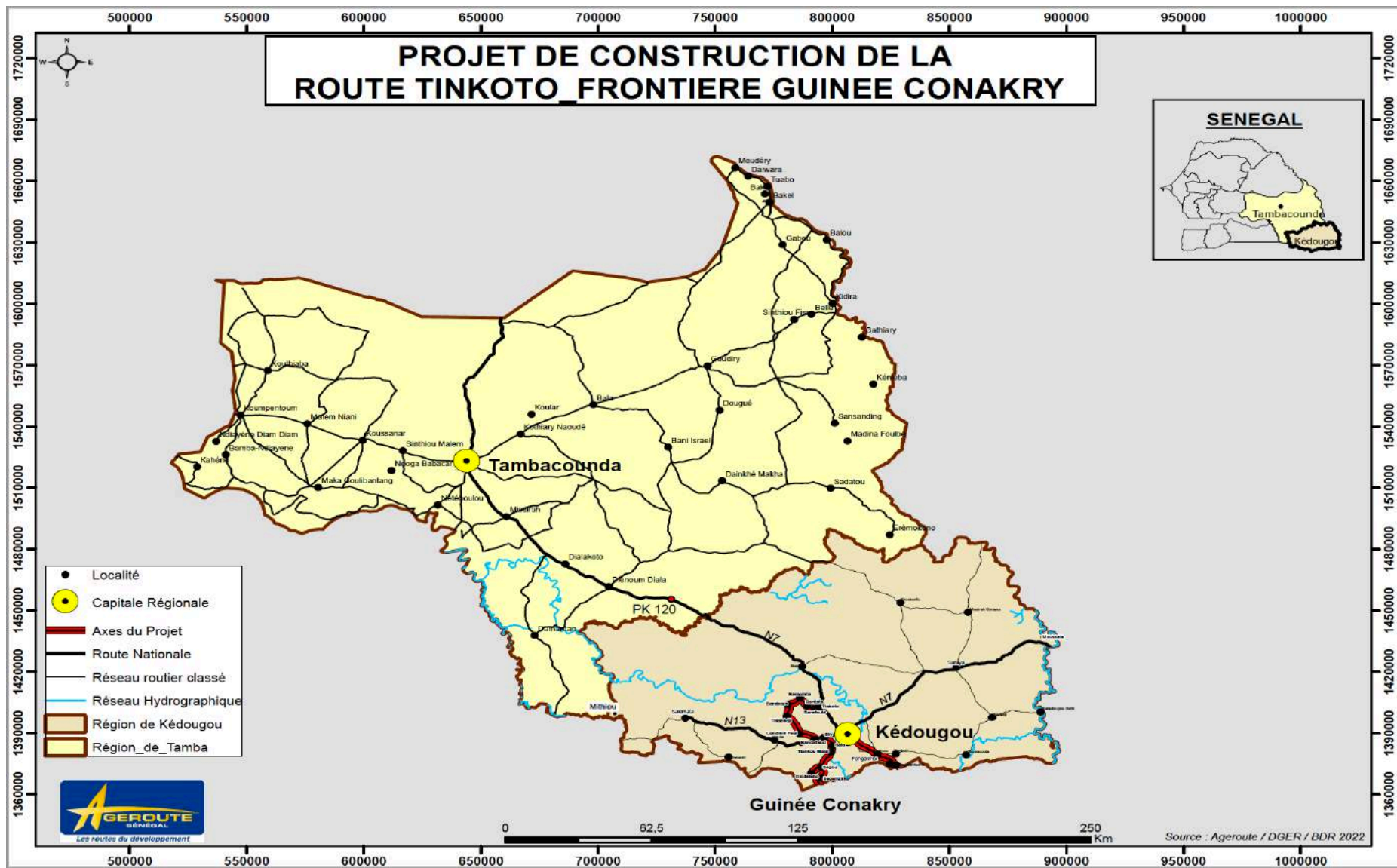


Figure 1 : Carte du tracé des axes routiers

OBJECTIFS de l'EIES

III.1. Objectifs de l'EIES

L'objectif global de la mission de l'actualisation de l'étude d'impact environnemental et social consiste à mettre à la disposition du client et de l'entreprise de travaux un outil de gestion environnementale et sociale qui répond à la politique de sauvegarde de la BAD et à la politique nationale. Pour ce faire, il s'agit de façon générale d'amender le rapport en tenant compte des exigences techniques et financières de la Banque Africaine de Développement en matière de sauvegarde environnementale et sociale.

Les objectifs secondaires sont les suivants :

- Identifier et évaluer les impacts environnementaux et sociaux prévisibles (positifs et négatifs) du projet proposé ;
- Identifier et évaluer les risques climatiques et proposer des mesures adéquates
- Identifier et analyser des alternatives possibles au projet proposé ;
- Proposer des mesures d'atténuation des impacts négatifs (incluant la réinstallation des ménages affectés) efficaces et à des coûts acceptables et des mesures de bonification des impacts positifs à mettre en œuvre pendant et après la mise en œuvre du projet proposé ;
- Proposer des mesures permettant de prendre en compte la dimension « Genre » dans le projet
- Vérifier la conformité avec la législation nationale et les politiques de sauvegarde de la Banque Africaine de Développement
- Préparer des données de référence pour le suivi et l'évaluation.

TACHES A REALISER

IV.1. Tâches du Consultant pour l'actualisation de l'EIES

Le Consultant aura pour tâches principales d'appréhender les différents aspects relatifs aux impacts potentiels sur l'environnement biophysique, humain et socioéconomique associés aux différentes interventions du projet, de collecter les informations s'y rapportant, de se rapprocher de toutes les structures locales et nationales aptes à fournir des données pertinentes pour la réalisation de l'EIES, y compris le PGES. Pour cela, il devra réaliser les tâches suivantes :

- La description détaillée de l'approche méthodologique pour la collecte et l'analyse des données, l'analyse et l'évaluation des impacts et la consultation des parties prenantes ;
- L'analyse et l'évaluation des cadres politiques, législatif, réglementaire et institutionnel en matière d'environnement et de transport au niveau national ainsi le SSI de la Banque ;
- L'analyse de l'état initial de l'environnement (zone d'influence et zone d'impact) sur les plans naturel, socio-économique et humain susceptibles d'être affectés par le projet, y inclus la caractérisation des différences qui existent dans le profil d'occupation des hommes et des femmes (emploi et activités génératrices de revenu) ;
- L'analyse des incidences (impacts) directes ou indirectes ainsi que des incidences cumulatives des travaux sur l'environnement en particulier sur les milieux naturels, sur la commodité du voisinage, l'hygiène, la santé, etc. ;
- L'examen et l'analyse des effets négatifs et positifs que pourraient entraîner les travaux sur les composantes du milieu ;
- L'identification des sources d'impact (éléments du projet qui ont un impact sur l'environnement ou la population, que ce soit au cours des travaux ou pendant la mise en œuvre) ;

- L'identification des récepteurs d'impact (éléments de la faune terrestre et aérienne, de la flore, de la faune, des eaux (de surface et souterraines) et des populations riveraines, de leur cadre de vie et de leurs activités, etc.) ;
- L'identification, l'évaluation et l'analyse de tous les impacts potentiels (positifs, négatifs, court terme, long terme ; impacts directs et indirects ; réversibles et irréversibles) que suscitent les travaux de construction et d'installation des ouvrages ainsi que l'exploitation de l'ouvrage ;
- Les éventuelles mesures à prendre pour réduire, compenser ou éliminer les impacts négatifs du projet sur l'environnement ; il devra quantifier le coût de ces mesures et les avantages quantitatifs et qualitatifs pour le projet ;
- L'analyse des enjeux de changements climatiques et proposition de mesures d'atténuation des effets et d'adaptation aux impacts ;
- La consultation des parties prenantes du projet et l'élaboration d'un plan d'engagement des parties prenantes (PEPP) ;
- La proposition d'un mécanisme de gestion des plaintes ;
- L'identification des sites des aménagements connexes et des autres mesures d'accompagnement.

Les descriptifs environnementaux particulièrement ciblés sont :

- a) Environnement physique : géologie, topographie, sols, climat, qualité de l'air ambiant, hydrologie des eaux souterraines (hydrogéologie), hydrographie, rejets de polluants, etc. en mettant en évidence les contraintes majeures qui nécessitent une attention particulière. Produire l'évidence de la qualité des sols et des eaux (de surface et souterraine).
- b) Environnement biologique : flore (espèces sauvage et cultivées), faune (sauvage et domestique), espèces rares ou menacées d'extinction, habitats sensibles y compris les sites naturels importants, etc.
- c) Environnement socioculturel : population, activités de développement, santé publique, éducation, infrastructures socioéconomiques, niveau d'emploi, patrimoine culturel, us et coutumes, effets et besoins spécifiques des différents groupes sociaux présents dans la zone d'influence de l'abattoir, etc.
- d) Une analyse de l'état social qui inclut : les données démographiques et socio-économiques de base, l'analyse de la structure des communautés qui bénéficieront des infrastructures dans la zone y compris leur organisation sociale et les institutions locales, les rôles des différents groupes sociaux, les systèmes économiques, les liens avec l'économie régionale et locale.
- e) Impacts environnementaux du Projet : débroussaillage et décapage de la couche végétale, déclenchement de l'érosion des sols et modification de la structure du sol, influence sur le régime des cours d'eaux, envasement des cours d'eau, émissions des gaz à effet de serre dues aux transports routiers,
- f) pollution des milieux récepteurs, nuisance sonore, envolé de poussières, contamination du sol.....

Concernant les changements climatiques, le consultant, dans la mesure du possible, doit :

- Estimer l'empreinte carbone du projet sur toute sa durée de vie en considérant les deux sources majeures d'émissions de carbone par projet à savoir l'augmentation du trafic motorisée le long du corridor, et l'atteinte aux puits de carbone par le déboisement dans les zones à couverture forestière.

- Identifier et évaluer les mesures de bonification de carbone en vue de réduction de l’empreinte carbone du projet et tenant compte des conditions contexte socio-économiques. Les mesures pourraient comprendre toute activité pouvant permettre de réduire/compenser les émissions de carbone du fait de la mise en œuvre du projet comme les systèmes d’éclairage solaire (route, infrastructures sociocommunitaires, etc.), les actions de reboisement, réalisation des minicentrales solaires en substitution aux générateurs thermiques, hybridations des minicentrales thermiques, la distribution des foyers améliorées, la mise en place des pépinières et l’appui aux pépiniéristes, la promotion des biodigesteurs, etc.
- Quantifier l’équivalent-carbone de l’ensemble des mesures de bonification carbone promues par le projet, afin de déterminer le bilan carbone du projet.
- Faire des propositions sur le prix du carbone dans le contexte du projet en vue de sa comptabilisation dans les analyses de rentabilité économique et financière du projet.

Le PGES présentera l’ensemble des mesures d’atténuation des effets sur l’environnement durant les différentes phases du projet (construction, exploitation) pour éliminer les impacts négatifs ou les ramener à un niveau acceptable. Le cas échéant, l’étude décrira les mesures envisagées pour optimiser/bonifier les impacts positifs ; pour les impacts résiduels, elle présentera les mesures de compensation.

Le Consultant procédera à une évaluation de l’efficacité des mesures d’atténuation, de compensation des impacts négatifs du projet, mais aussi d’optimisation/bonification des impacts positifs ainsi que les coûts et modalités de mise en œuvre de ces mesures.

Le PGES sera présenté sous la forme de tableaux récapitulatifs avec les principaux résultats et recommandations en présentant les recommandations par phase (installation, travaux, exploitation), les impacts et mesures d’atténuation, les indicateurs de suivi, les échéanciers de mise en œuvre, les coûts afférents à chaque mesure d’atténuation de même que les responsabilités de mise en œuvre.

V.2. Le rapport de l’EIES

V.2.1. Contenu du résumé non technique du rapport de l’EIES

Le sommaire exécutif du rapport d’EIES doit contenir les informations suivantes :

1. Description sommaire du projet (But, Objectifs spécifiques, composantes et principales activités), incluant les alternatives au projet ;
2. Brève description du site de projet et des impacts environnementaux et sociaux majeurs de la zone du projet et de sa zone d’influence, incluant composantes environnementales et sociale valorisées – dans le contexte sans la réalisation du projet (conditions initiale et tendances), incluant le plan d’occupation des sols et la carte de localisation des sites de construction ;
3. Cadre légal et institutionnel de mise en œuvre du projet (rôles et responsabilités de la Cellule d’exécution du projet (CEP), Agence d’exécution et autres parties prenantes Institutionnel, les exigences législatives et réglementaires pour la mise en œuvre du PGES) ;
4. Énumération (sous forme de puces) des impacts majeurs et modérés (description les plus quantitatives et précises possibles), par exemple: niveaux de pollution / nuisance

(dépassement des seuils ou normes) et risques (niveaux) de maladie, superficie de forêt / végétation naturelle perdue (nombre et / ou pourcentage), espèces spécifiques (endémiques, rares, en voie de disparition) menacées d'extinction, protégées, etc. de la flore ou de la faune dont l'habitat est touché nombre de ménages / magasins / commerçants pour déplacer les terres cultivées expropriées, la nombre d'espèces d'arbres utiles (PFNL) perdues etc.;

5. Consultations (lieux, dates, parties prenantes qui ont participé, risques / impacts présentés, principales préoccupations soulevées par les participants, réponses et engagements du développeur);

6. Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES):

- Énumération (sous forme de puces) des mesures de gestion des risques / impacts, y compris: (a) les mesures spécifiques concernant chaque impact significatif / modéré (activités physiques, y compris des programmes comme le reboisement, la compensation biologique; système et unité de gestion proposés, critères de gestion, etc.); (b) des clauses Environnement-Santé-Sécurité (ESS) spécifiques à insérer dans les contrats de travaux, notamment: (i) les règles générales d'hygiène et de sécurité (HS) sur les chantiers de construction; (ii) la sensibilisation au MST-VIH; (iii) la gestion de la relation entre les employés et les communautés de la zone du projet, en mettant l'accent sur la protection des mineurs et autres personnes vulnérables; (iv) la prise en compte de l'égalité des sexes et de la violence basée sur le genre (VBG) ainsi que de l'exploitation et des abus sexuels, le cas échéant; (v) gestion des «découvertes fortuites»; (c) renforcement des capacités. Mentionnez également les principales dispositions du plan d'action pour la réinstallation (PAR) ;
- INSÉRER, le cas échéant, la matrice de suivi environnemental : Code, Paramètre à surveiller (polluant, biologie, couverture terrestre), Méthodes / approche d'échantillonnage, Coût, Responsabilité, Reportage, etc.) ;
- INSÉRER, le cas échéant, la matrice de gestion des risques en utilisant les variables suivantes comme titres : Code, Événement, Nature / Description du risque, Niveau de risque, Mesure de prévention, Préparation / Action de gestion, Agent de notification d'alerte, Supervision ;
- INSÉRER la matrice PGES en utilisant le modèle recommandé par la réglementation du pays ou la structure nationale chargée des EES, le cas échéant. Sinon, utilisez au moins 8 colonnes comme suit : Code, Impacts, Mesures, Délai pour l'achèvement de la mesure (basé sur la source de la logique de début et de fin de l'impact), Coût, Indicateur de performance clé, Responsabilité de la mise en œuvre, Suivi / surveillance ;
- Énumération de certains indicateurs clés de mise en œuvre du PGES (pas plus de 5) à suivre ;
- Mécanisme de gestion des plaintes (MGP) du projet ;
- Rôles et responsabilités au sein du PIE/UGP et dispositif institutionnel pour une mise en œuvre efficace du PGES (comité de pilotage/orientation ou institutions permanentes avec leurs missions spécifiques) ;
- Budget global estimé (matrice détaillée) pour la mise en œuvre de toutes les mesures environnementales et sociales (en monnaie locale et en dollars américains, par source de financement), y compris les provisions pour compensation (PAR).

V.2.2. Contenu du rapport de l'EIES

Le rapport d'étude d'impact environnemental et social (EIES) doit contenir, au minimum, les points suivants :

- Un résumé analytique (RE) complet et cohérent, rédigé dans la langue officielle du pays et en anglais ou français, est inclus.
- Le cadre institutionnel et législatif de l'E&S est analysé de manière approfondie, non limitée aux législations environnementales et foncières, mais incluant les politiques/stratégies de protection sociale et les normes pertinentes du secteur du projet en matière d'environnement-santé-sécurité (ESS).
- Une analyse complète de la zone d'influence du projet (site, zone d'influence directe, zone affectée indirecte / plus large), y compris les installations associées.
- Une analyse des alternatives qui pourraient potentiellement influencer la portée du plan d'action de réinstallation (hiérarchie d'atténuation).
- Une analyse approfondie (quantitative non générique) des risques et impacts, puis l'identification des mesures réalisables pour traiter chaque risque et impact notamment les significatifs et modérés.
- Une analyse des enjeux de changements climatiques dans la zone du projet et proposition de mesures d'atténuation et d'adaptation ;
- Une évaluation approfondie des capacités des entités publiques chargées de l'application et du suivi de l'évaluation environnementale et sociale, y compris la manière dont elles sont décentralisées dans les régions/juridictions de mise en œuvre du projet.
- Une Mécanisme de gestion des plaintes (MGP) culturellement approprié et accessible (cf. SO1 paragraphe 55 et SO2 paragraphe 24), y compris les estimations de coûts.
- Une preuve de la consultation des parties prenantes (listes complètes des participants avec contact, photos, etc.), y compris un plan d'engagement des parties prenantes (PEPP).
- Un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) bien chiffré, comprenant tout sous-plan spécifique pertinent, et résumé dans une matrice.

Le consultant devra rédiger les rapports en deux temps (version provisoire et finale).

Le rapport provisoire devra être fourni en trente-cinq (35) exemplaires pour son examen par le Comité technique, en plus d'une version numérique sur clé USB au format PDF.

Les observations du Comité Technique seront prises en compte dans la finalisation des rapports finaux qui seront déposés en dix (10) exemplaires en plus d'une version numérique.

En collaboration avec l'AGEROUTE et la DEEC, le Consultant organisera le Comité Technique puis l'audience publique ou les audiences publiques dans la localité qui lui sera précisée au moment opportun. Les frais (prise en charge des populations des zones directes et indirectes d'influence du projet, locations de chaises, de matériels de sonorisation, etc.) liés à la tenue de cette audience publique sont à la charge du Consultant et censés compris dans son offre financière.

DUREE DE LA MISSION

Le consultant travaillera sous la supervision de la Cellule Environnement et Social (CES) de l'AGEROUTE. La durée des prestations est de 30 jours hors délais de validation des rapports (EIES).

Cette durée sera répartie entre la prise de contact avec la CES, les enquêtes et visites de terrain, les consultations publiques, analyses et synthèses des résultats, la rédaction des rapports provisoires ; la validation du rapport après restitution et la finalisation des rapports définitifs de l'EIES.

Les livrables clés (rapports provisoires et définitifs) devront être envoyés à la fois à l'AGEROUTE puis à la Banque.

Le rapport de l'EIES devra être rédigé en deux temps (version provisoire et finale).

Le rapport provisoire devra être fourni en trente (30) exemplaires pour son examen par le Comité technique, en plus d'une version numérique sur clé USB aux formats Word et PDF.

En collaboration avec l'AGEROUTE et la DEEC, le Consultant organisera le Comité Technique puis l'audience publique dans une localité qui lui seront précisée au moment opportun.

Les observations du Comité Technique seront prises en compte dans la finalisation des rapports finaux qui seront déposés en dix (10) exemplaires en plus d'une version numérique.

QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

Le Consultant retenu pour la réalisation de ces études devra être un Bureau ou Cabinet d'Etudes, disposant d'un agrément du ministère de l'Environnement, du Développement Durable et Transition Ecologique pour la réalisation des études d'impact sur l'environnement. Il devra avoir une expérience d'au moins 10 ans dans la conduite d'Évaluation d'Impact Environnemental et Social, avec une grande connaissance des projets routiers et de la zone d'étude.

Le consultant devra justifier d'au moins dix (10) ans d'expériences avérées dans la conduite d'études environnementales et sociales. Il/elle devra avoir réalisé et participé à au moins 3 études sur les EIES et à 2 PAR pour les projets financés par les partenaires techniques et financiers, avoir des connaissances suffisantes des procédures nationales et des politiques de sauvegardes de la Banque Africaine de Développement ou de la Banque mondiale. Avoir une bonne capacité de synthèse et une bonne connaissance des textes juridiques nationaux.

La réalisation d'évaluations environnementales satisfaisantes pour des projets assujettis aux directives de la Banque Africaine de Développement est un atout.

En plus d'un Directeur de Projet qui assurera la coordination des études EIES, le Consultant devra mobiliser un personnel clé composé, au moins, de :

- **Un/une expert (e) environnementaliste** : spécialiste en évaluation environnementale et Sociale titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 en Sciences Environnementales/sociales ou équivalent. En tant que Chef de mission, il doit disposer 15 ans d'expérience générale dont d'au moins 10 ans d'expérience en étude d'impact environnemental. De même, il doit avoir participé au moins à cinq (5) études d'impact environnemental dont au moins deux (02) liées aux projets routiers. Il doit être familier des procédures de la Banque Africaine de Développement ;
- **Un/une Expert (e) géographe environnementaliste ou naturaliste spécialiste en gestion des ressources naturelles** : titulaire d'un diplôme de niveau Bac+4 au moins, il doit disposer de 10 ans d'expérience générale dont au moins cinq (5) dans des projets de protection de l'environnement / des ressources naturelles. De même, il doit avoir participé au moins à cinq (5) études d'impact environnemental dont au moins deux (02) liées aux projets routiers ;

- **Un/une Socio-économiste spécialiste en communication ou mobilisation sociale** : titulaire d'un diplôme de niveau Bac+4 au moins, il doit disposer de 10 ans d'expérience générale dont au moins cinq (5) dans des projets de développement avec des financements internationaux. De même, il doit avoir participé au moins à cinq (5) études d'impact environnemental dont au moins deux (02) liées aux projets routiers ; une expérience dans la sous - région serait un avantage et la connaissance d'une langue locale un atout ;
- **Un (e) Expert (e) en sciences sociales, spécialiste des questions de réinstallation des populations, Chef de mission** : (de niveau BAC + 4 au moins). Il /Elle doit avoir une bonne connaissance de la procédure nationale et de la SO. Il devra justifier d'au moins quinze (15) ans d'expérience générale dont cinq (10) dans le domaine des projets routiers ou en tant que Chef de mission dans la préparation et la mise en œuvre d'au moins trois (03) PAR dont 02 financés par la BAD ou la BM. Il doit capitaliser au minimum 5 ans d'expérience dans au moins deux pays de la sous - région.

Un (e) Expert (e) en sciences sociales, spécialiste des questions de Genre (de niveau BAC + 4 au moins). Il/Elle devra justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience générale dont cinq (10) et avoir participé la préparation et la mise en œuvre d'au moins trois (03) projets financés par la BAD ou la BM. Il doit capitaliser au minimum 5 ans d'expérience dans au moins deux pays de la sous – région

- **Un spécialiste en SIG** : titulaire d'un diplôme de niveau Bac+4 au moins, il doit disposer de cinq (5) ans) d'expérience générale dont au moins trois (3) dans des projets de développement avec des financements internationaux. De même, il doit avoir participé au moins à trois (3) études d'impact environnemental dont au moins un (1) liées aux projets routiers.

Le Consultant est libre de proposer, en plus, d'autres experts qu'il juge nécessaires pour la réalisation de ses prestations.

ANNEXE 2 : PV DES CONSULTATIONS

SERVICES TECHNIQUES CENTRAUX

PROCES VERBAL DE RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE L'ACTUALISATION DE L'EIES ET DE L'ELABORATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETATS LABE-MALI-KEDOUGOU

Structure/Acteur rencontré : Direction des Mines et de la Géologie

Lieu de la rencontre : Direction des Mines et de la Géologie

L'an deux mille vingt-trois, le 29 Mars s'est tenue à la Direction des Mines et de la Géologie une rencontre institutionnelle dans le cadre de la préparation de l'actualisation de l'EIES et de l'élaboration du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats Labé-Mali-Kédougou. La séance a commencé à 11 H 43 Min pour prendre fin à 11 H 57 Min. La séance a été présidée par Mr Mouhamadou Ndour, Directeur des Mines.

Etaient présents à cette rencontre : 01homme.

Les échanges ont été faits en français (langue officielle)

Contacts : Mr Mouhamadou Ndour, 77 608 53 70

Points abordés

Les points abordés avec les parties prenantes sont les suivants :

- Perception/avis par rapport au projet ;
- Préoccupations et craintes qui relèvent du projet ;
- Recommandations et attentes vis-à-vis du projet ;
- Mécanisme de Gestion des Plaintes ;
- Besoins en Renforcement de Capacités ;
- Accompagnement Social.

Les interventions de l'acteur sont synthétisées comme suit :

Perception/Avantages et enjeux majeurs

C'est en excellent projet. Il permet de relier la Guinée et le Sénégal et va faciliter l'interconnexion entre ces différentes nations. Il va aussi permettre le développement d'autres secteurs d'activités comme le commerce.

Préoccupations et craintes

Les craintes et préoccupations soulevées par la partie prenante sont les suivantes :

- Impact sur les emprises des projets miniers en cours dans la zone ;
- Impact sur l'environnement.

Recommandations et attentes

Pour permettre d'atteindre les objectifs fixés, l'acteur recommande de :

- Disposer de la cartographie des projets miniers de la zone pour éviter d'impacter sur les projets miniers en cours de développement ;
- Prendre l'attache de l'ingénieur géologue qui s'occupe du cadastre minier et l'informer sur le tracé ;
- Eviter l'erreur commise à Mbodiène où une concession minière de 200 Km² a été divisée en deux par la route nationale ;
- Contourner les projets trouvés sur place ;
- Faire des études géotechniques puisqu'il s'agit de projets routiers ;
- Fournir les documents nécessaires pour l'exploitation des carrières et consulter les réglementations en vigueur ;
- S'approcher de la direction de Kédougou pour la cartographie des zones minières ;
- S'approcher de la direction de Kédougou pour l'identification des besoins en renforcement de capacités ;
- Prendre en compte la sécurité des travailleurs en les dotant d'EPI et en général prendre toutes les mesures nécessaires pour la sécurité des travailleurs et des riverains.

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS) /gestion foncière

- Mettre en place un comité de gestion des plaintes au niveau des communes et des départements traversés par le projet ;
- Impliquer les autorités administratives, la société civile, les OCB, les Badienou Goox, les femmes et les jeunes, bref, l'ensemble des parties prenantes au projet dans le comité de gestion des plaintes car si tous les organes sont représentés, cela permet une bonne prise en charge des plaintes ;
- Permettre et faciliter les négociations entre promoteurs et plaignants ;
- Inclure l'Inspection Régionale du Travail dans le comité de gestion des plaintes.
- Etant donné que ce comité inclue les OCB il peut aussi gérer les VBG ;
- Le comité peut aussi jouer le rôle d'arbitre dans la restauration des moyens de subsistance.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Les renforcements des capacités souhaités par la partie prenante ont été exprimés comme suit :

- Faire bénéficier le régional de Kédougou de formation dans le domaine de la cartographie.



Image de la rencontre avec la Direction des Mines, Mars 2023.

PROCES VERBAL DE RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE L'ACTUALISATION DE L'EIES ET DE L'ELABORATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETATS LABE-MALI-KEDOUGOU

Structure/Acteur rencontré : AGEROUTE

Lieu de la rencontre : AGEROUTE

L'an deux mille vingt-trois, le 31 Mars s'est tenue au siège social de l'AGEROUTE une rencontre institutionnelle dans le cadre de la préparation de l'actualisation de l'EIES et de l'élaboration du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats Labé-Mali-Kédougou. La séance a commencé à 09 H 38 Min pour prendre fin à 09 H 52 Min. La séance a été présidée par Mme Siré Badji, Environnementaliste.

Etaient présents à cette rencontre : 01 femme.

Les échanges ont été faits en français (langue officielle)

Contacts : Mme Siré Badji, 77 184 21 43

Points abordés

Les points abordés avec les parties prenantes sont les suivants :

- Perception/avis par rapport au projet ;
- Préoccupations et craintes qui relèvent du projet ;
- Recommandations et attentes vis-à-vis du projet ;
- Mécanisme de Gestion des Plaintes ;
- Besoins en Renforcement de Capacités ;
- Accompagnement Social.

Les interventions de l'acteur sont synthétisées comme suit :

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Les études géotechniques et environnementales de ce projet ont été faites depuis 2019 mais faute de financement, sa réalisation a été mise en attente. Finalement la requête de financement a été soumise à la BAD en juin et une mission d'évaluation a eu lieu du 27 février au 10 mars et il est ressorti de cette mission que les données sont caduques et à réactualiser et faire une étude complémentaire pour les tronçons qui n'étaient pas pris en compte en 2019.

Le projet permettra de désenclaver cette zone et va faciliter la libre circulation des biens et des personnes. En gros, il va permettre le développement des activités économiques.

Préoccupations et craintes

Les craintes et préoccupations soulevées par la partie prenante sont les suivantes :

- Difficulté d'accès à certaines zones, surtout au niveau de Sédhiou ;
- Perturbation de la mobilité des personnes et des biens pendant les travaux ;

- Risques de violences liées aux mécontents de la population locale.

Recommandations et attentes

Pour permettre au projet d'atteindre les objectifs fixés, l'acteur recommande de :

- Impliquer les populations locales pour une bonne appropriation des projets ;
- Faire des aménagements qui répondent aux besoins des populations ;
- Prioriser les demandes de la population et les réaliser en fonction de la disponibilité du budget ;
- Mettre l'accent sur la qualité des travaux pour une infrastructure résiliente et résistante ;
- En amont du projet, sensibiliser les populations sur les potentiels impacts environnementaux et sociaux qui découleront de ce projet ;
- Sensibiliser les populations et les entreprises chargées de la maîtrise d'ouvrage sur les risques de VBG liés aux migrations de travailleurs ;
- Prendre en compte les réalités de la zone car il s'agit d'une population sensible ;
- Sensibiliser les autorités locales, les chefs de villages, les chefs traditionnels et religieux les enjeux des plaintes ;
- Faire des sensibilisations en amont et en aval du projet ;
- Partager avec l'AGEROUTE les informations permettant de cerner les perceptions des populations et leurs recommandations pour une bonne gestion du projet au niveau local ;
- Rendre compte à l'AGEROUTE sur les points sensibles pour lui permettre de ne pas rencontrer d'obstacles (tels que les mouvements d'humeur) au moment de l'exécution du projet ;
- Eviter d'impacter sur les forêts classées ;
- Prendre des mesures visant à éviter la dégradation de la qualité de l'air car c'est une zone déjà polluée du fait de l'exploitation de l'or.

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS) /gestion foncière

- Sensibiliser et impliquer les élus locaux ainsi que les chefs de villages, les autorités religieuses, et les Badienou Goox pour une bonne gestion des plaintes car ces élus et chefs coutumiers sont beaucoup plus influents que l'autorité administrative ;
- Mettre à disposition de chaque village impacté un registre pour le recueil des plaintes ;
- Gérer toutes les plaintes qui peuvent l'être au niveau local et passer en seconde instance en cas de non règlement.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Les renforcements des capacités souhaités par la partie prenante ont été exprimés comme suit :

- Former l'AGEROUTE (les environnementalistes, les chargés de projet et la mission de contrôle) sur les principes du bailleur en matière de réinstallation.

Accompagnement Social

- Appuyer les communautés dans le domaine de la santé.



Image de la rencontre avec l'AGEROUTE, Mars 2023.

PROCES VERBAL DE RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE L'ACTUALISATION DE L'EIES ET DE L'ELALABORATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETATS LABE-MALI-KEDOUGOU

Structure/Acteur rencontré : Division du Contrôle des Pollutions et Nuisances

Lieu de la rencontre : DEEC

L'an deux mille vingt-trois, le 03 avril 2023 s'est tenue à la DCPN une rencontre institutionnelle dans le cadre de la préparation de l'actualisation de l'EIES et de l'élaboration du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats Labé-Mali-Kédougou. La séance a commencé à 11 H 50 Min pour prendre fin à 12 H 18 Min. La séance a été présidée par Mr Mamadou Lamine Dramé, agent à la DCPN.

Etaient présents à cette rencontre : 01 homme.

Les échanges ont été faits en français (langue officielle)

Contacts : Mr Mamadou Lamine Dramé, maladrame@gmail.com

Points abordés

Les points abordés avec les parties prenantes sont les suivants :

- Perception/avis par rapport au projet ;
- Préoccupations et craintes qui relèvent du projet ;
- Recommandations et attentes vis-à-vis du projet ;
- Mécanisme de Gestion des Plaintes ;
- Besoins en Renforcement de Capacités ;
- Accompagnement Social.

Les interventions de l'acteur sont synthétisées comme suit :

Questions posées

- Quel sera le dispositif qui sera mis en place pour éviter que le ruissellement naturel impacte sur l'infrastructure?
- Quel est le barème d'indemnisation ?

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Nous ne pouvons que saluer la mise en oeuvre de ce projet qui contribue au développement du Sénégal.

Le projet va permettre un grand bond aux échanges économiques qui ont cours dans la zone en permettant la mobilité des personnes et des biens.

Notre point de vue est positif.

Préoccupations et craintes

Les craintes et préoccupations soulevées par la partie prenante sont les suivantes :

- Dégradation de la qualité de l'air avec l'émanation de particules de poussière et de gaz ;
- Dégradation du couvert végétal avec le déboisement massif occasionné par la mise en œuvre de projets routiers ;
- Prolifération de déchets issus des bases-chantiers ;
- Risques liés à l'utilisation de la mélasse (qui est un produit à base de sucre utilisé dans la construction de routes pour empêcher le dégagement de poussière) qui attire les animaux qui sucent le produit ; ce qui cause beaucoup d'accidents ;
- Risques liés aux impacts (nuisances sonores) sur la faune.

Recommandations et attentes

Pour permettre au projet d'atteindre les objectifs fixés, l'acteur recommande de :

- Elaborer un plan de collecte et de gestion des déchets de chantier ;
- Eviter de vidanger les toilettes mobiles de chantiers dans la nature ;
- Respecter les normes en vigueur dans le traitement des déchets pour éviter tout risque de contamination de la nappe phréatique et des sols ;
- Prendre en charge les préoccupations émises par les acteurs ;
- Renseigner sur les systèmes de prise en charge des toilettes mobiles au niveau des chantiers ;
- Se rapprocher du centre de suivi de la qualité de l'air pour statuer sur la situation de référence ;
- S'attacher les services d'un prestataire agréé pour la gestion des déchets de chantier ;
- Faire les déclarations et chercher les autorisations nécessaires auprès de la DIC.

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS) /gestion foncière

- Mettre en place des comités locaux de gestion des plaintes ;
- Le de recueil des plaintes et leur suivi sera géré par ce comité local sous l'autorité des sous-préfets.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Les renforcements des capacités souhaités par la partie prenante ont été exprimés comme suit :

- Appui en moyens logistiques (deux imprimantes et deux ordinateurs fixes).

Accompagnement Social

- Se rapprocher des populations locales pour l'identification de leurs besoins et leurs attentes par rapport au projet ;
- Mais de manière générale, mettre l'accent sur l'appui aux jeunes, la construction de mosquées, de salles de classes, de centres socio-économique.



Image de la rencontre avec la Division du Contrôle des Pollutions et Nuisances, Avril 2023.

PROCES VERBAL DE RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE L'ACTUALISATION DE L'EIES ET DE L'ELABORATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETATS LABE-MALI-KEDOUGOU

Structure/Acteur rencontré : Direction de la Protection Sociale

Lieu de la rencontre : DPS

L'an deux mille vingt-trois, le 05 Avril s'est tenue à la DPS une rencontre institutionnelle dans le cadre de la préparation de l'actualisation de l'EIES et de l'élaboration du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats Labé-Mali-Kédougou. La séance a commencé à 15 H 20 Min pour prendre fin à 16 H 00 Min. La séance a été présidée par Mr Ibrahima Diop, Agent à la DPS.

Etaient présents à cette rencontre : 01 homme.

Les échanges ont été faits en français (langue officielle)

Contacts : Mr Ibrahima Diop, 77 248 95 71

Points abordés

Les points abordés avec les parties prenantes sont les suivants :

- Perception/avis par rapport au projet ;
- Préoccupations et craintes qui relèvent du projet ;
- Recommandations et attentes vis-à-vis du projet ;
- Mécanisme de Gestion des Plaintes ;
- Besoins en Renforcement de Capacités ;
- Accompagnement Social.

Les interventions de l'acteur sont synthétisées comme suit :

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Le projet vient à son heure car c'est une demande sociale et une préoccupation partagée par la population de la zone Sud.

Ces pistes datent de la période des indépendances et n'ont jamais bénéficié d'aménagement dont ce sera pour le grand bonheur des populations et ça entre en droite ligne avec les objectifs du PSE dont le désenclavement est un axe important.

L'intérêt et la pertinence du projet sont certains et c'est à saluer.

La réalisation de ce projet va permettre de rendre la zone plus accessible.

Puisqu'il y aura des chantiers, notre division est concernée par rapport à la dimension Santé et Sécurité des Travailleurs.

Les chantiers de ce projet seront du ressort de l'Inspection du Travail de Kedougou. Elle effectuera des descentes sur le terrain pour vérifier si tout ce qui a été énoncé comme moyens a été effectivement déployé sur le terrain. Nous formulons toutes nos recommandations mais nos services extérieures prendront le relais sur le terrain.

Préoccupations et craintes

Les craintes et préoccupations soulevées par la partie prenante sont les suivantes :

- Hostilité de ce milieu qui implique des manœuvres très risquées pour les travailleurs des chantiers ;
- Absence de déclaration des chantiers ;
- Difficultés de faire régner la discipline au niveau des chantiers en cas de non élaboration de règlement intérieur ;
- Manque de coopération et de collaboration des travailleurs (non-respect du règlement, absences de port d'EPI, etc.) et leur responsabilité dans la survenance de certains accidents ;
- La non généralisation des contrats de travail et ses impacts sur le climat social ;
- Conditions de travail au niveau des chantiers
- Absences de cotisations sociales pour les travailleurs ;
- Accidents de travail ;
- Tenue du bilan social qui est une obligation parfois omise par les employeurs ;

Recommandations et attentes

Pour permettre au projet d'atteindre les objectifs fixés, l'acteur recommande de :

- Prendre en compte la particularité du milieu et avoir un regard attentif sur la sécurité des chantiers ;
- Faire les déclarations de chantiers avec les effectifs concernés à installer pour permettre à l'Inspecteur du Travail d'être au courant et de prendre les dispositions nécessaires pour prévenir les accidents de travail et tout ce qui est risque professionnel ;
- Prendre en charge toutes les questions liées à la SST et cela passe par l'installation d'un comité d'hygiène et de sécurité ;
- Elaborer un programme de prévention ;
- Veiller à ce que les chantiers, conformément à la Législation, soit aménagée sur des périmètres dégagés, non proches des habitations ;
- Au cas où les chantiers auraient une durée minimale d'un an, prévoir l'élection de délégués du personnel ;
- Elaborer un règlement intérieur quelle que soit la durée car il peut arriver que l'Inspecteur examine le projet de règlement intérieur sans qu'il y ait élection de délégués car ils ne peuvent pas avoir la condition d'éligibilité d'un an dès l'ouverture du chantier ;
- Elaborer un règlement intérieur pour encadrer l'action des travailleurs et les sensibiliser par rapport au respect des prescriptions de l'employeur ;
- S'occuper à temps des contrats et de tout ce qui est déclarations à la Caisse de Sécurité Sociale, à l'IPRES et l'affiliation à une IPM ;
- Baliser et élaborer un plan de circulation en interne pour que les engins puissent circuler sans grand risque et dégager des espaces destinés à la mobilité des piétons ;
- Dans le cas où il y a du travail de nuit, prendre les dispositions particulières pour éviter les risques d'accidents qui y sont liés ;
- Faire une surveillance assez pointue par rapport aux horaires des travailleurs de nuit pour éviter de perturber leur rythme de sommeil car cela peut avoir des répercussions sur leur santé et leur vigilance ;
- Veiller à ce que l'adaptation des installations soient adaptées au travail nocturne ;
- Bien aménager les horaires et jours de repos ;

- Prendre en compte le contenu des différents décrets de 2006 pour tout ce qui touche à la signalisation, à la mobilité, aux obligations générales de l'employeur et tout ce qui est évaluation de risques et élaboration de programmes, suivi, etc. ;
- S'attacher les services d'un médecin de travail qui se chargera de faire les visites médicales et de déterminer qui est apte et à quel poste;
- Négligences qui pourraient justifier le facteur humain à l'origine des plus graves accidents ;
- Vérifier si tous les travailleurs sont dotés de conditions conformes aux exigences légales et réglementaires ;
- Se rapprocher nécessairement de l'Inspection du Travail car le promoteur ne peut à lui seul, maîtriser toutes les obligations ;
- Prévoir un local dédié à la restauration dès l'instant qu'il y a un effectif minimal de 11 travailleurs ;
- Prendre en compte le genre au niveau des lieux d'aisance et vestiaires ;
- Prévenir les effets de la pollution par la promotion du port de masque, de l'arrosage, etc ;
- Avoir un tableau de bord pour la gestion des RH.

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

- Faire élire et impliquer des délégués du personnel dans la gestion des plaintes ;
- Charger ce comité du recueil et du report des plaintes individuelles de travailleurs ;
- Initier des rencontres et permettre aux travailleurs de pouvoir s'exprimer par rapport à leurs préoccupations pour la prévention des conflits ;
- Impliquer l'Inspecteur du Travail dans la prévention et la résolution des plaintes ;
- Sensibiliser pour éviter les VBG (harcèlement moral et sexuel).

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Les renforcements des capacités souhaités par la partie prenante ont été exprimés comme suit :

- Formations spécifiques en rapport avec la prise en charge de la SST dans les métiers du BTP.

Accompagnement Social

- Beaucoup de choses peuvent être faites dans le domaine de la RSE et on peut viser les secteurs de l'éducation et de la santé car les populations sont très dénuées en terme d'accès aux infrastructures.



Image de la rencontre avec la Direction de la Protection Sociale, Mars 2023.

PROCES VERBAL DE RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE L'ACTUALISATION DE L'EIES ET DE L'ELABORATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETATS LABE-MALI-KEDOUGOU

Structure/Acteur rencontré : Direction Générale des Infrastructures Routières et du Désenclavement

Lieu de la rencontre : Direction Générale de la Police Nationale

L'an deux mille vingt-trois, le 11 Avril s'est tenue à la Direction Générale de la Police Nationale une rencontre institutionnelle dans le cadre de la préparation de l'actualisation de l'EIES et de l'élaboration du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats Labé-Mali-Kédougou. La séance a commencé à 12 H 20 Min pour prendre fin à 12 H 43 Min. La séance a été présidée par Mr Ibrahima Senghor, Commissaire de Police.

Etaient présents à cette rencontre : 01 Homme.

Les échanges ont été faits en français (langue officielle)

Contacts : Mr Ibrahima Senghor, 77 656 07 98.

Points abordés

Les points abordés avec les parties prenantes sont les suivants :

- Perception/avis par rapport au projet ;
- Préoccupations et craintes qui relèvent du projet ;
- Recommandations et attentes vis-à-vis du projet ;
- Mécanisme de Gestion des Plaintes ;
- Besoins en Renforcement de Capacités ;
- Accompagnement Social.

Les interventions de l'acteur sont synthétisées comme suit :

Perception/Avantages et enjeux majeurs

D'emblée, je peux dire que nous sommes favorables au projet car cela va faciliter le contrôle et améliorer la libre circulation des personnes et des biens.

Ce projet constitue un appui à la réalisation des principes de libre circulation énoncés par l'UEMOA. Cela va impacter positivement sur le contrôle car va inciter les voyageurs à emprunter les axes où le personnel dédié au contrôle sera en poste.

Au cas où ils n'existeraient pas nous allons, après l'aménagement, installer des postes de contrôle au niveau de ces axes.

Ce projet aura un impact positif sur la sécurité car mettra fin à l'emprunt des points de passages non officiels.

Préoccupations et craintes

L'acteur n'a pas émis de préoccupations liées à la réalisation du projet.

Recommandations et attentes

Pour permettre au projet d'atteindre les objectifs fixés, l'acteur recommande de :



- Prévoir des postes de contrôle pour la Police ;
- Collaborer avec les forces de défenses et de sécurité présentes au niveau local ;
- Recruter la main d'œuvre locale dans le cadre des travaux ;
- Indemniser les populations impactées par le projet ;
- Aménager des ralentisseurs conformes aux normes pour réduire le risque d'accidents

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS) /gestion foncière

- Le projet traverse des zones rurales et à ce niveau, cela relève des compétences de la Gendarmerie ;
- Donc il faut impliquer la gendarmerie dans le MGP ;
- Au cas où le projet passe à l'intérieur de Kédougou, se rapprocher du Commissariat Central de Sécurité Publique de Kédougou pour une diligence des plaintes ;
- Etant donné que c'est une zone en proie à la traite des personnes et à la criminalité transnationale, bien sensibiliser sur les VBG et sur toutes les formes de violence en général.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Les renforcements des capacités souhaités par la partie prenante ont été exprimés comme suit :

- Il y a beaucoup de directions au niveau de la Police. En ce qui nous concerne, nous gérons les frontières, les entrées et les sorties et nous serons intéressés par des formations sur :
 -  Le principe de libre circulation des biens et des personnes
 -  La gestion intégrée des frontières et sur la sécurisation des frontières ;
- Il y a d'autres directions qui gèrent la sécurité publique et ce sont ces dites directions qui auront besoin de renforcement de capacités en matière de circulation routière

Accompagnement Social

- Constructions de structures sanitaires et scolaires ;
- Accompagner les populations (les jeunes et les femmes) dans l'entrepreneuriat.



Image de la rencontre avec la Direction de la Police Nationale, Avril 2023.

PROCES VERBAL DE RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE L'ACTUALISATION DE L'EIES ET DE L'ELABORATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETATS LABE-MALI-KEDOUGOU

Structure/Acteur rencontré : Direction de l'Assainissement

Lieu de la rencontre : Direction de l'Assainissement

L'an deux mille vingt-trois, le 07 Avril s'est tenue à la Direction de l'Assainissement une rencontre institutionnelle dans le cadre de la préparation de l'actualisation de l'EIES et de l'élaboration du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats Labé-Mali-Kédougou. La séance a commencé à 10 H 46 Min pour prendre fin à 11 H 18 Min. La séance a été présidée par Mr Siny Sène, Chef de projet à la Direction de l'Assainissement.

Etaient présents à cette rencontre : 01 Homme.

Les échanges ont été faits en français (langue officielle)

Contacts : Mr Siny Sène, 77 420 84 18.

Points abordés

Les points abordés avec les parties prenantes sont les suivants :

- Perception/avis par rapport au projet ;
- Préoccupations et craintes qui relèvent du projet ;
- Recommandations et attentes vis-à-vis du projet ;
- Mécanisme de Gestion des Plaintes ;
- Besoins en Renforcement de Capacités ;
- Accompagnement Social.

Les interventions de l'acteur sont synthétisées comme suit :

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La pertinence de projets de ce genre ne fait aucun doute. Nous saluons le projet.

Il va permettre d'améliorer les échanges entre les deux pays et entre les localités internes.

Le projet va contribuer au développement des localités traversées et au global à celui des pays concernés.

Si on présente l'exemple du marché de Diaobé, il est alimenté par au moins trois pays (Conakry, Bissau, Sénégal) d'où l'importance du projet vu son apport dans ce sens.

Préoccupations et craintes

Les craintes et préoccupations soulevées par la partie prenante sont les suivantes :

- Impact sur le drainage des eaux pluviales avec la perturbation des voies de passage naturelles ;
- Risques d'inondation et de ses impacts sur l'infrastructure et sur les habitations ;

- Non fonctionnalité du plan directeur d'assainissement, qui don, n'existerait que de nom ;
- Perturbation des activités socio-économiques des populations pendant les travaux ;

Recommandations et attentes

Pour permettre au projet d'atteindre les objectifs fixés, l'acteur recommande de :

- Faire des ouvrages résilients par rapport au climat et par rapport à l'environnement en général ;
- Cartographier les réseaux de tous les concessionnaires qui interviennent au niveau de la zone du projet pour éviter de les impacter ;
- Faire une situation de référence par rapport à l'existant en termes de réseaux ;
- Tenir compte du fait que Kédougou est une zone de socle par rapport au dimensionnement des ouvrages et tranchées ;
- Prendre en compte toutes les spécificités géomorphologiques de la zone ;
- En termes d'assainissement, privilégier les solutions basées sur la nature ;
- Prendre en charge les types d'assainissement autres que le drainage des eaux pluviales (eaux usées) car il n'y a pas encore de système approprié d'assainissement au niveau de ces zones ;
- Mettre sur pied un système d'assainissement mais en se conformant au plan directeur existant ;
- Indemniser les populations économiquement et socialement impactées par le projet ;
- Préserver les exutoires d'eau pour éviter les inondations ;
- Préserver les bassins versants ;
- Elaborer un plan de gestion des déchets de chantier ;
- En ce qui concerne les eaux usées, les déchets de chantier, les produits dangereux, etc. il faut aller vers la caractérisation des déchets, identifier chaque type de déchet et pour chaque type de déchet, proposer un mode de gestion, ensuite, identifier et impliquer sur le plan institutionnel, la structure en charge de la gestion de ce type de déchet ;
- Prendre en compte les réalités locales pour éviter les frustrations susceptibles de saper la bonne marche du projet ;
- Tenir compte des considérations d'ordre culturel et d'ordre cultuel pour écarter les potentiels conflits.

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS) /gestion foncière

- Minimiser le risque de survenance de plaintes via une sensibilisation, une implication des populations (à toutes les étapes du projet), un recensement exhaustif des biens impactés et une indemnisation correcte des pertes ;
- Impliquer les populations locales dans le comité de gestion des plaintes ;
- Privilégier le dialogue et la concertation dans le règlement des plaintes.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Les renforcements des capacités souhaités par la partie prenante ont été exprimés comme suit :

- Formation en gestion des infrastructures routières.

Accompagnement Social

- L'accompagnement social doit aller dans le même sens que le projet, en d'autres termes, mettre l'accent sur l'émanagement des petites pistes qui desservent les villages et qui permettent de relier les infrastructures routières principales ;
- Se rapprocher des populations pour une bonne identification de leurs besoins en accompagnement social.



Image de la rencontre avec la Direction de l'Assainissement, Avril 2023.

PROCES VERBAL DE RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE L'ACTUALISATION DE L'EIES ET DE L'ELABORATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETATS LABE-MALI-KEDOUGOU

Structure/Acteur rencontré : Direction Générale des Infrastructures Routières et du Désenclavement

Lieu de la rencontre : DGIRD

L'an deux mille vingt-trois, le 11 Avril s'est tenue à la DGIRD une rencontre institutionnelle dans le cadre de la préparation de l'actualisation de l'EIES et de l'élaboration du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats Labé-Mali-Kédougou. La séance a commencé à 14 H 40 Min pour prendre fin à 15 H 09 Min. La séance a été présidée par Mr Alla Diouck, Environnementaliste.

Etaient présents à cette rencontre : 01 Homme

Les échanges ont été faits en français (langue officielle)

Contacts: Mr Alla Diouck

Points abordés

Les points abordés avec les parties prenantes sont les suivants :

- Perception/avis par rapport au projet ;
- Préoccupations et craintes qui relèvent du projet ;
- Recommandations et attentes vis-à-vis du projet ;
- Mécanisme de Gestion des Plaintes ;
- Besoins en Renforcement de Capacités ;
- Accompagnement Social.

Les interventions de l'acteur sont synthétisées comme suit :

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Ce projet est d'une importance capitale car il permet la connection entre plusieurs localités transfrontalières.

C'est un projet qui booste l'économie des zones concernées.

Ces infrastructures de communication permettent non seulement un désenclavement mais aussi une bonne circulation des personnes et des biens.

C'est aussi un projet qui tend à rapprocher les deux populations car lorsque l'infrastructure est commune les frontières sont sautées et lorsque ces dernières sont sautées cela permet des interactions entre les populations.

Il permet de booster l'économie locale mais aussi celle entre les deux pays car dans le cadre des relations commerciales les populations de la Guinée auront la possibilité de faire venir leurs marchandises et de se ravitailler en produits venant du Sénégal.

C'est aussi un projet qui tend à désenclaver ces localités car l'infrastructure est un facteur d'accessibilité qui permet aux populations de gérer la dimension économique mais aussi de booster d'autres secteurs à savoir l'urbanisation, le secteur de la santé, mais aussi ça crée des emplois surtout pour les populations riveraines.

Au delà cela permet aussi le développement de l'activité du transport avec les bus qui font la navette entre plusieurs pays. Cela va donc permettre une bonne liaison du matériel roulant pour permettre aux populations de vaquer librement à leurs préoccupations.

Le projet participera grandement au développement de la zone car les populations locales auront des opportunités d'emploi dans le cadre des travaux.

L'exploitation des carrières est une opportunité de recette pour la fiscalité locale et pour le projet car la proximité (avec le silex disponible au niveau de Bakal) aura une incidence sur les coûts.

Enfin, c'est un projet qui vient à son heure car il permettra un gain de temps pour les déplacements. Les déplacements seront moins coûteux et dureront moins longtemps.

Préoccupations et craintes

Les craintes et préoccupations soulevées par la partie prenante sont les suivantes :

- Risques de noyades si les travaux ont lieu en période hivernale ;
- Frustrations et ruptures de lien social ;
- Gestion des ordures.

Recommandations et attentes

Pour permettre au projet d'atteindre les objectifs fixés, l'acteur recommande de :

- Œuvrer à la disponibilité de moyens de connexion, par exemple des bretelles qui permettent à certaines localités d'avoir une connexion avec l'infrastructure principale ;
- Gérer un certain nombre de facteurs à savoir l'amélioration du cadre de vie ;
- Bien prendre en compte les préoccupations des populations bénéficiaires du projet ;
- Bien gérer la restauration des moyens de subsistance ;
- Privilégier la négociation et la concertation pour éviter les frustrations ;
- Cartographier les risques et gérer les sensibilités du milieu ;
- Bien prendre en compte la dimension climatique afin de réaliser des infrastructures résilientes ;
- Procéder à un reboisement progressif pour parer à la déforestation issue de la libération des emprises ;
- Synchroniser avec les projets existants pour éviter les doublons et chevauchements ;
- Respecter les prescriptions en vigueur pour la mise en place des bases-chantiers, bases-vie et autres ;
- Créer des voies de déviation pour éviter l'impact sur la mobilité ;
- Préserver les infrastructures existantes en prenant les mesures nécessaires dans le cadre des transports de produits dangereux ;
- Prendre en charge la gestion des déchets ;
- Se confirmer au règlement 14 (Règlement mis en place par l'espace UEMOA pour permettre de normaliser le pesage afin d'éviter l'agressivité sur le réseau) pour les gabarits des engins de chantier ;
- Se rapprocher de la Direction des mines pour les autorisations préalables et les règlements relatifs à l'exploitation des zones d'emprunt ;
- S'attacher les services d'environnementalistes pour être en parfaite adéquation avec les exigences environnementales ;

- Protéger les travailleurs ;
- Respecter les procédures nécessaires à la mise en place de zones de projets ;
- Respecter la réglementation relative à la construction routière ;
- Prioriser le recrutement local avec un accent mis sur l'équité et la transparence.

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS) /gestion foncière

- Mener des campagnes de sensibilisation sur les MST et sur toute autre forme d'abus pour éviter les VBG ;
- Pour le règlement des VBG impliquer les OCB car elles peuvent être d'un appui certain pour la sensibilisation et la communication du projet.
- Prendre l'exemple de la CETUD en centralisant (au niveau de l'AGEROUTE ou au niveau de la Préfecture) la gestion des plaintes avec un suivi régulier ;
- Impliquer les populations dans le MGP. Elles peuvent être chargés du recueil des plaintes ;
- Faire preuve de réactivité dans la gestion des plaintes ;
- Faire des suivis réguliers avec une traçabilité sur le niveau de règlement et sur le retour vers les plaignants.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Les renforcements des capacités souhaités par la partie prenante ont été exprimés comme suit :

- Formation en gestion environnementale ;
- Formation sur le Changement climatique ;
- Dotation des services chargés du suivi environnemental en véhicules, outils modernes de suivi de l'environnement chantier, EPI.

Accompagnement Social

- Appuyer les populations dans la construction d'infrastructures sociales de base ;
- Mais d'abord se rapprocher des populations pour une identification et une priorisation de leurs besoins ;
- Respecter les engagements pris dans le cadre de l'accompagnement social et figurant sur le PGES.



Image de la rencontre avec la Direction Générale des Infrastructures Routières et du Désenclavement, Avril 2023.

PROCES VERBAL DE RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE L'ACTUALISATION DE L'EIES ET DE L'ELABORATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETATS LABE-MALI-KEDOUGOU

Structure/Acteur rencontré : Direction de la Protection Civile

Lieu de la rencontre : Direction de la Protection Civile

L'an deux mille vingt-trois, le 03 Avril s'est tenue à la Direction de la Protection Civile une rencontre institutionnelle dans le cadre de la préparation de l'actualisation de l'EIES et de l'élaboration du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats Labé-Mali-Kédougou. La séance a commencé à 09 H 41 Min pour prendre fin à 09 H 55 Min. La séance a été présidée par Mr Mbaye Seck, Chef de Bureau DPC.

Etaient présents à cette rencontre : 01 Homme.

Les échanges ont été faits en français (langue officielle)

Contacts: Mr Mbaye Seck, 77 430 10 99

Points abordés

Les points abordés avec les parties prenantes sont les suivants :

- Perception/avis par rapport au projet ;
- Préoccupations et craintes qui relèvent du projet ;
- Recommandations et attentes vis-à-vis du projet ;
- Mécanisme de Gestion des Plaintes ;
- Besoins en Renforcement de Capacités ;
- Accompagnement Social.

Les interventions de l'acteur sont synthétisées comme suit :

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Nous manifestons la volonté d'accompagner ce genre de projets; que ce soit sur le plan infrastructurel ou sécuritaire.

Nos missions régaliennes font qu nous sommes toujours en phase avec ces projets.

C'est un projet de développement d'une grande importance car va permettre la communication entre différents localités.

Ce projet va favoriser les échanges et enrichir le paysage culturel et économique de la zone.

Ses impacts économiques seront positifs car le cadre de vie et l'économie de la zone s'en trouveront améliorés.

Préoccupations et craintes

Les craintes et préoccupations soulevées par la partie prenante sont les suivantes :

- Impacts sur l'environnement (pollution atmosphérique pendant la phase chantier)
- Impacts sur la sécurité des personnes ;

- Perturbation de la mobilité des riverains ;
- Perturbation des activités socio-économiques.

Recommandations et attentes

Pour permettre au projet d'atteindre les objectifs fixés, l'acteur recommande de :

- Assurer la sécurité et la santé des travailleurs en les dotant d'EPI et d'EPC ;
- Préserver les biens privés ;
- Sauvegarder l'environnement ;
- Sensibiliser les populations afin d'éviter frustrations ;
- Eviter au maximum les pertes d'habitat conformément au principe du bailleur ;

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS) /gestion foncière

- Créer un cadre de concertation en impliquant les autorités administratives, les autorités locales et les populations.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Les renforcements des capacités souhaités par la partie prenante ont été exprimés comme suit :

- Notre institution étant transversale on a besoin de renforcement dans tous les domaines : Environnement, Sécurité, etc.
- Dotation en EPI car nous avons beaucoup de missions de terrain.

Accompagnement Social

- Se rapprocher des acteurs qui interviennent dans la zone pour l'identification des besoins identifiés dans la zone ;
- Respecter tous les engagements pris dans le cadre de la RSE.



Image de la rencontre avec la Direction de la Protection Civile, Avril 2023.

PROCES VERBAL DE RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE L'ACTUALISATION DE L'EIES ET DE L'ELABORATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETATS LABE-MALI-KEDOUGOU

Structure/Acteur rencontré : Division des Etudes d'Impact

Lieu de la rencontre : DEEC

L'an deux mille vingt-trois, le 17 Avril s'est tenue à la DEI une rencontre institutionnelle dans le cadre de la préparation de l'actualisation de l'EIES et de l'élaboration du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats Labé-Mali-Kédougou. La séance a commencé à 11 H 04 Min pour prendre fin à 11 H 23 Min. La séance a été présidée par Mr Mamadou Baldé, Agent à la DEI.

Etaient présents à cette rencontre : 03 Hommes et 01 Femme.

Les échanges ont été faits en français (langue officielle)

Contacts : Mr Mamadou Balde, 77 650 00 60

Points abordés

Les points abordés avec les parties prenantes sont les suivants :

- Perception/avis par rapport au projet ;
- Préoccupations et craintes qui relèvent du projet ;
- Recommandations et attentes vis-à-vis du projet ;
- Mécanisme de Gestion des Plaintes ;
- Besoins en Renforcement de Capacités ;
- Accompagnement Social.

Les interventions de l'acteur sont synthétisées comme suit :

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Notre avis ne se base que sur l'incidence environnementale du projet et en ce sens on peut dire que c'est un bon projet qui va jouer un grand rôle dans le changement climatique car le fait d'aménager ces pistes va permettre une meilleure protection de l'environnement.

Préoccupations et craintes

Les craintes et préoccupations soulevées par la partie prenante sont les suivantes :

- Impact du relief de la zone sur la durabilité de l'ouvrage ;
- Non réhabilitation des zones d'emprunt ;

Recommandations et attentes

Pour permettre au projet d'atteindre les objectifs fixés, l'acteur recommande de :

- Réaliser des ouvrages dont le dimensionnement est adapté au relief de la zone ;
- Remettre à niveau les carrières exploitées pour les besoins de matériaux ;
- Associer la DREEC et recueillir sa validation dans le choix des sites d'emprunt ;

- Déclarer les bases chantiers ;
- Se rapprocher de la DIC et de la DCPN pour recueillir leurs recommandations ;
- Faire preuve d'une gestion spécifique des bases chantiers surtout en termes d'assainissement et de gestion des risques ;
- Prendre les dispositions nécessaires pour la gestion de l'Hygiène, de la santé et de la Sécurité des travailleurs ;
- Prévoir des voies de déviations et contourner les villages pour éviter les accidents ;
- Prévoir dans les indemnisations les champs impactés par les voies de déviation ;
- Consulter les populations locales pour recueillir leurs avis et recommandations ;
- Faire une bonne identification des parties prenantes à consulter et éviter d'omettre des acteurs stratégiques car le Conseil Départemental se plaint généralement de ne pas être consulté dans le cadre des évaluations environnementales ;

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS) /gestion foncière

- Définir le MGP en amont du projet car si des griefs surviennent en pleine réalisation il y aura des blocages avec leurs répercussions sur le calendrier d'exécution ;
- Dialoguer, communiquer, informer à toutes les étapes du projet pour éviter la survenance de conflits.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Les renforcements des capacités souhaités par la partie prenante ont été exprimés comme suit :

- Dotation en outils et instruments de suivi (Sonomètres, instruments de mesures de la qualité de l'air) car c'est un point important lorsqu'il s'agit de suivi de projets routiers ; surtout au cas où le projet traverse des parcs ou autres zones protégés.

Accompagnement Social

- Construction et équipement d'écoles, réhabilitation de murs de clotures ;
- Mettre les engagements pris en termes d'accompagnement social dans le PGES pour en faire un contrat inviolable que le promoteur sera tenu de respecter ;



Image de la rencontre avec la Division des Etudes d'Impact, Avril 2023.

PROCES VERBAL DE RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE L'ACTUALISATION DE L'EIES ET DE L'ELABORATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETATS LABE-MALI-KEDOUGOU

Structure/Acteur rencontré : Service d'hygiène

Lieu de la rencontre : Locaux du service

L'an deux mille vingt-trois, le 29 mars s'est tenue au service d'hygiène une rencontre institutionnelle dans le cadre de la préparation de l'actualisation de l'EIES et de l'élaboration du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats Labé-Mali-Kédougou. La séance a commencé à 13h 02mn et a pris fin à 13h 25mn. La séance a été présidée par Capitaine Diallo, chef de la Division qualité.

Etaient présents à cette rencontre : 01 Homme.

Les échanges ont été faits en français (langue officielle)

Contacts : Capitaine Diallo, 77 556 56 98

Points abordés

Les points abordés avec les parties prenantes sont les suivants :

- Perception/avis par rapport au projet ;
- Préoccupations et craintes qui relèvent du projet ;
- Recommandations et attentes vis-à-vis du projet ;
- Mécanisme de Gestion des Plaintes ;
- Besoins en Renforcement de Capacités ;
- Accompagnement Social.

Les interventions de l'acteur sont synthétisées comme suit :

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Interrogé sur son avis concernant le projet, la partie prenante a estimé que :

- Nous avons une brigade régionale d'hygiène et des sous-brigades (Saréya, Salémata et Kédougou) dans cette zone. Kédougou fait partie de nos zones prioritaires et on y met l'accent sur l'assainissement total piloté par la communauté (ATPC) ;
- L'aménagement de la route va décongestionner le trafic sur cet axe. Sans route il n'y a pas d'accès à la zone alors que c'est l'accès qui règle le problème de l'évacuation des malades, de l'écoulement des produits agricoles, de la scolarisation des enfants etc. C'est un projet qui facilitera la mobilité humaine et qui sera très bénéfique aux agents de l'administration, à la population et aux étrangers. Il permettra de relier les frontières ;

Préoccupations et craintes

Les craintes et préoccupations soulevées par la partie prenante sont les suivantes :

- La défécation à l'air libre (indicateur clé de pauvreté) par le personnel de chantier et son impact sur la contamination des champs ;
- Les risques liés à la transmission de MST ;
- Les envolés de poussières ;

Recommandations et attentes

Pour permettre au projet d'atteindre les objectifs fixés, l'acteur recommande de :

- Accompagner les populations déplacées dans la mise en place d'un système d'assainissement adéquat ;
- Arroser régulièrement les pistes afin de préserver la population riveraine et les végétaux (santé humaine et photosynthèse) en phase chantier ;
- Contrôler les sources d'approvisionnements en eau potable dans les bases ;
- Collaborer avec le service d'hygiène pour la sensibilisation et les conseils liés aux mesures alimentaires et l'importance de l'obtention d'un certificat médical ;
- Accompagner les vendeuses de denrées dans les chantiers sur l'hygiène alimentaire afin de préserver les usagers d'intoxication ;
- Sensibiliser les entreprises sur l'installation et la gestion des toilettes mobiles dans les chantiers afin d'éviter la défécation à l'air libre ;
- Organiser des campagnes de sensibilisation sur la Covid 19, les maladies zoonotiques et le VIH ;
- Mettre l'accent sur les mesures de sécurité parce que parfois la population ne connaît pas les risques liés à la traversée des zones de chantiers ;
- Baliser les chantiers ;
- Veiller au parcours du bétail ;
- Respecter les normes d'hygiène, de qualité et de sécurité et sanctionner au besoin ;
- Exiger le port d'EPI (casques, gants etc.).

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS) /gestion foncière

- Les plaintes sont généralement liées à la poussière ou au manque d'accompagnement des populations par l'entreprise ;
- Mettre en place un mécanisme de gestion des plaintes qui mettra à profit les acteurs communautaires notamment le chef de village qui peut proposer un point focal issu de

la communauté et un relais communautaire de santé pour les VBG. Saisir qui de droit pour les violences basées sur le genre ;

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Les renforcements des capacités souhaités par la partie prenante ont été exprimés comme suit :

- Appui des relais communautaires à la supervision des activités liées à la sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène (hygiène alimentaire, contrôle de la qualité de l'eau) ;
- Dotation de réactifs pour le contrôle de la qualité de l'eau.

Accompagnement Social

- Accompagner les populations dans l'approvisionnement en eau potable ;



Image de la rencontre avec le Service national de l'hygiène, Mars 2023.

PROCES VERBAL DE RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE L'ACTUALISATION DE L'EIES ET DE L'ELABORATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETATS LABE-MALI-KEDOUGOU

Structure/Acteur rencontré : Direction des Eaux et Forêts, Chasse et Conservation des sols (DEFCCS)

Lieu de la rencontre : Locaux du service

L'an deux mille vingt-trois, le 03 avril s'est tenue à la DEFCS, une rencontre institutionnelle dans le cadre de la préparation de l'actualisation de l'EIES et de l'élaboration du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats Labé-Mali-Kédougou. La séance a commencé à 13h 50mn et a pris fin à 14h 23mn. La séance a été présidée par Lt. DIOUF, responsable des études d'impact et évaluation environnementale.

Etaient présents à cette rencontre : 1 homme.

Les échanges ont été faits en français (langue officielle)

Contacts : Lt Diouf 77 508 34 09

Points abordés

Les points abordés avec les parties prenantes sont les suivants :

- Perception/avis par rapport au projet ;
- Préoccupations et craintes qui relèvent du projet ;
- Recommandations et attentes vis-à-vis du projet ;
- Mécanisme de Gestion des Plaintes ;
- Besoins en Renforcement de Capacités ;
- Accompagnement Social.

Les interventions de l'acteur sont synthétisées comme suit :

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Interrogé sur son avis concernant le projet, la partie prenante a estimé que :

- Le projet d'aménagement de cette route inter-état Labé-Mali-Kédougou est un intéressant et important projet qui permettra de désenclaver les localités traversées. Le bitumage des pistes préservera la flore qui faisait difficilement la photosynthèse à cause de la poussière et la faune de certaines maladies.

Préoccupations et craintes

Les craintes et préoccupations soulevées par la partie prenante sont les suivantes :

- L'impact du projet sur le parcours de bétail ;

- Les risques d'accidents en phase d'exploitation ;
- Le taux de végétation perdus en phase d'aménagement des pistes qui n'est pas encore restauré (plus de 100ha déboisés en phase d'aménagement des pistes) ;
- Le risque de pollution sonore et son impact sur la reproduction des animaux ;
- Les envolés de poussières en phase chantier ;
- Les accidents d'animaux en phase d'exploitation ;

Recommandations et attentes

Pour permettre au projet d'atteindre les objectifs fixés, l'acteur recommande de :

- Créer des couloirs de passage des animaux afin de faciliter le mouvement des animaux qui se déplacent du parc vers le Mali ou vice-versa ;
- Tenir compte de la quiétude des animaux notamment ceux qui sont en phase de reproduction ;
- Sensibiliser les usagers sur les tracés fréquentés par les animaux ;
- Communiquer sur le braconnage et les coupes d'arbres ;
- Consulter le service forestier de Kédougou notamment le responsable de la zone intersynergétique ;
- Evaluer en monnaie les pertes de stock de carbone en rapport avec le changement climatique ;
- Informer régulièrement les services forestiers sur les cas d'accidents d'animaux sur la route en phase d'exploitation

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS) /gestion foncière

- Faire en sorte que le dépôt des plaintes soient accessibles ou faciles à déposer ;
- Mettre en place des points de plaintes dans les localités traversées pour le recueil qui seront traités par le porteur du projet ou le service environnement de la région ;
- En matière de violence basée sur le genre se référer directement à la justice ;
- Mettre en place un cadre de sensibilisation sur les violences basées sur le genre ;

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Les renforcements des capacités souhaités par la partie prenante ont été exprimés comme suit :

- Un renforcement de capacité des agents forestiers sur l'impact carbone des routes ;
- Formation sur les nouvelles technologies ;
- Un renforcement de capacité sur le suivi de la faune ;



Image de la rencontre avec la Direction des Eaux et Forêts, Avril 2023.

PROCES VERBAL DE RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE L'ACTUALISATION DE L'EIES ET DE L'ELABORATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETATS LABE-MALI-KEDOUGOU

Structure/Acteur rencontré : Brigade Nationale des Sapeurs-pompiers

Lieu de la rencontre : Locaux du service

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril s'est tenue à la Brigade nationale des sapeurs-pompiers, une rencontre institutionnelle dans le cadre de la préparation de l'actualisation de l'EIES et de l'élaboration du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats Labé-Mali-Kédougou. La séance a commencé à 10h 05mn et a pris fin à 10h 35mn. La séance a été présidée par Capitaine Diallo.

Etaient présents à cette rencontre : 1homme

Les échanges ont été faits en français (langue officielle)

Contacts : Capitaine Diallo, 77 529 14 87

Points abordés:

Les points abordés avec les parties prenantes sont les suivants :

- Perception/avis par rapport au projet ;
- Préoccupations et craintes qui relèvent du projet ;
- Recommandations et attentes vis-à-vis du projet ;
- Mécanisme de Gestion des Plaintes ;
- Besoins en Renforcement de Capacités ;
- Accompagnement Social.

Les interventions de l'acteur sont synthétisées comme suit :

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Interrogé sur son avis concernant le projet, la partie prenante a estimé que :

- L'aménagement de la route Labé-Mali-Kédougou permettra de fluidifier le transport inter-état et/ou favoriser l'inter connectivité des pays. Le projet va rentabiliser les échanges et participer à une bonne mise en œuvre des directives de la CEDEAO. Il favorisera la libre circulation des biens et des personnes et les échanges commerciaux.

Préoccupations et craintes

Les craintes et préoccupations soulevées par la partie prenante sont les suivantes :

- La qualité du bitume ou de la chaussée qui affecte les pneus ;

- Les risques d'accidents en cas de dégradation de la chaussée ;
- Les risques de pollution atmosphérique ;
- Les envolés de poussières ;
- L'apparition de maladies respiratoires ;
- La dégradation de la chaussée par les gros porteurs ;

Recommandations et attentes

Pour permettre au projet d'atteindre les objectifs fixés, l'acteur recommande de :

- Installer les moyens de secours adapté au risque à défendre ;
- Former le personnel aux gestes de premiers secours et à la manipulation des extincteurs dans les bases chantiers et vie ;
- Exiger le port d'équipement de protection individuel au cours des travaux ;
- Etre en contact avec les compagnies d'incendies et de secours de la zone ;
- Bien gérer les éventuels dépôts d'hydrocarbures dans les bases chantiers ;
- Respecter les emprises de route et aménager convenablement la chaussée, les accotements, les talus et les fossés ;
- Tenir compte des cours d'eau et prévoir des radiers ou des buses pour faciliter l'écoulement des eaux ;
- Prévoir la signalisation verticale et horizontale ;
- Installer des aires de repos pour les voyageurs en phase d'exploitation ;
- Prévoir des aires de pesage pour les gros porteurs ;
- Réaliser des moyens d'évacuation dans les bases vie et chantiers ;
- Installer une infirmerie dans la base vie ;
- Prévoir un plan de circulation

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS) /gestion foncière

- Se référer au mécanisme du service de la Douane ou de la police sur site.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Les renforcements des capacités souhaités par la partie prenante ont été exprimés comme suit :

- Renforce les capacités opérationnelle de la caserne locale par une dotation d'ambulance et de véhicules d'interventions ;



Image de la rencontre avec la Brigade Nationale des Sapeurs pompier, Avril 2023.

PROCES VERBAL DE RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE L'ACTUALISATION DE L'EIES ET DE L'ELABORATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETATS LABE-MALI-KEDOUGOU

Structure/Acteur rencontré : Senelec

Lieu de la rencontre : Locaux du service

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril s'est tenue à la Senelec, une rencontre institutionnelle dans le cadre de la préparation de l'actualisation de l'EIES et de l'élaboration du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats Labé-Mali-Kédougou. La séance a commencé à 11h 50mn et a pris fin à 12h 20mn. La séance a été présidée par M. Ndiogou DIOP

Etaient présents à cette rencontre : 1homme

Les échanges ont été faits en français (langue officielle)

Contacts : M. Diop 77 819 54 21

Points abordés

Les points abordés avec les parties prenantes sont les suivants :

- Perception/avis par rapport au projet ;
- Préoccupations et craintes qui relèvent du projet ;
- Recommandations et attentes vis-à-vis du projet ;
- Mécanisme de Gestion des Plaintes ;
- Besoins en Renforcement de Capacités ;
- Accompagnement Social.

Les interventions de l'acteur sont synthétisées comme suit :

- Le projet d'aménagement de cette route est un important projet qui permettra de désenclaver ces localités, de gagner du temps pendant les trajets et de rallier rapidement les services sociaux de base à Kédougou. La route favorisera le brassage des populations et la cohésion sociale
- La section Kédougou-Fongolémi permettra de raccorder cette dernière au reste du pays et d'y développer la commercialisation des produits agricoles.
- La route sera une opportunité de développement énorme et va booster le développement du tourisme qui profitera aux populations.

Préoccupations et craintes

Les craintes et préoccupations soulevées par la partie prenante sont les suivantes :

- Les risques d'accidents sur les poteaux électriques ;
- L'augmentation du trafic dans la zone ;
- Le transport rapide du bétail volé en dehors des frontières ;
- Les coupes d'arbres en phase chantier ;
- Le risque de terrorisme ou de passage de jihadistes ;

Recommandations et attentes

Pour permettre au projet d'atteindre les objectifs fixés, l'acteur recommande de :

- Respecter la distance réglementaire entre les aménagements et les lignes de la Senelec afin d'éviter les accidents sur les poteaux ;
- Tenir compte des ouvrages de la Senelec dans le choix des tracés afin de faciliter la maintenance ;
- Identifier les besoins des populations locales en termes de santé, d'accès à l'eau potable et de raccordement en électricité ;
- Eviter de dénaturer le charme de la zone à cause de la route ;
- Préserver le mérite lié à la visite des chutes de Dindéfélo ;
- Tenir compte des couloirs de transhumance des bétails ;
- Prévoir des ponts ou des ralentisseurs dans les zones traversées par les animaux ;
- Eviter de perturber la quiétude des animaux avec l'augmentation du trafic dans la zone ;
- Respecter les normes d'installation des chantiers ;
- Exiger la limitation des vitesses par les camions qui traversent les villages ;
- Arroser régulièrement les chantiers pour éviter les envolés de poussières ;
- Penser à un reboisement compensatoire ;
- Sensibiliser les populations sur les dangers de la route ;
- Renforcer la sécurité routière et veiller à ce que Kédougou ne soit pas une zone de passage à tout trafic ;
- Penser à élargir le projet à la route Salémata-Tanaaff.

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS) /gestion foncière

- Mettre en place un mécanisme local et s'attacher les services des chefs de villages, des présidents d'OCB et ceux des autorités administratives.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Les renforcements des capacités souhaités par la partie prenante ont été exprimés comme suit :

- Renforcer les capacités des acteurs locaux (Du gouverneur aux acteurs à la base) sur la sécurité des frontières ;
- Sensibiliser sur les dangers de la route et sur l'impact de la route dans les localités surtout avec l'exploitation minière.



Image de la rencontre avec la Senelec, Avril 2023.

PROCES VERBAL DE RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE L'ACTUALISATION DE L'EIES ET DE L'ELABORATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETATS LABE-MALI-KEDOUGOU

Structure/Acteur rencontré : ONAS

Lieu de la rencontre : Locaux du service

L'an deux mille vingt-trois, le 29 mars s'est tenue à l'ONAS une rencontre institutionnelle dans le cadre de la préparation de l'actualisation de l'EIES et de l'élaboration du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats Labé-Mali-Kédougou. La séance a commencé à 13h 00mn et a pris fin à 13h 50mn. La séance a été présidée par Mme Diallo

Les échanges ont été faits en français (langue officielle)

Etaient présents à cette rencontre : 1homme et 01 femme.

Contacts : Mme Diallo 77 649 05 08

Points abordés

Les points abordés avec les parties prenantes sont les suivants :

- Perception/avis par rapport au projet ;
- Préoccupations et craintes qui relèvent du projet ;
- Recommandations et attentes vis-à-vis du projet ;
- Mécanisme de Gestion des Plaintes ;
- Besoins en Renforcement de Capacités ;
- Accompagnement Social.

Les interventions de l'acteur sont synthétisées comme suit :

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Interrogé sur son avis concernant le projet, la partie prenante a estimé que :

- Le réseau routier qui sera aménagé favorisera le développement économique de la zone en partie grâce au commerce. Il fera revivre ces localités enclavées et va booster la croissance démographique.
- ONAS ne dispose d'aucun ouvrage à Kédougou ;

Préoccupations et craintes

Les craintes et préoccupations soulevées par la partie prenante sont les suivantes :

- La perturbation des activités des personnes qui seront déplacées ;
- Les parcelles agricoles impactées par le projet ;

- Les risques d'accident de circulation en phase d'exploitation ;
- La gestion des déchets solides dans les chantiers ;
- L'impact de la route sur la faune et/ou la biodiversité en générale

Recommandations et attentes

Pour permettre au projet d'atteindre les objectifs fixés, l'acteur recommande de :

- Tenir compte du plan directeur d'assainissement de Kédougou ;
- Faire un plaidoyer à l'ONAS afin de bénéficier d'un accompagnement dans le cadre de la mise en place d'un système d'assainissement sur la route ;
- Consulter le chef de service régional ;
- Recruter la main d'œuvre locale et/ou des entreprises locales ;
- Prendre en compte la réalité culturelle ;
- Mettre en place un cadre de concertation pour faciliter l'échange entre toutes les parties prenantes ;
- Impliquer la population locale dans toutes les phases de mise en œuvre ;
- Echanger avec la population sur les déviations et les risques en phase travaux ;
- Veiller à l'environnement immédiat des chantiers et exiger le port d'EPI ;
- Signaler les zones de passage des animaux ;
- Penser à un reboisement compensatoire pour les pertes végétales ;

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS) /gestion foncière

- Installer des comités locaux de médiation dans les villages présidés par des personnes influentes comme les présidents d'OCB, les Imams etc.
- Former les membres des comités locaux à la gestion des conflits et à la médiation ;
- Mettre à profit ces comités pour la gestion des cas de violence basée sur le genre.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Les renforcements des capacités souhaités par la partie prenante ont été exprimés comme suit :

- Une formation sur l'hygiène et la sécurité environnementale des projets routiers ;



Image de la rencontre avec l'ONAS, Avril 2023.

PROCES VERBAL DE RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE L'ACTUALISATION DE L'EIES ET DE L'ELABORATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETATS LABE-MALI-KEDOUGOU

Structure/Acteur rencontré : Agence National de l'Aménagement du Territoire (ANAT)

Lieu de la rencontre : Locaux du service

L'an deux mille vingt-trois, le 18 mars s'est tenue à l'ANAT une rencontre institutionnelle dans le cadre de la préparation de l'actualisation de l'EIES et de l'élaboration du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats Labé-Mali-Kédougou. La séance a commencé à 10h 00mn et a pris fin à 10h 30mn. La séance a été présidée par Mme Seck

Etaient présents à cette rencontre : 01 femme

Les échanges ont été faits en français (langue officielle)

Contacts : Mme SECK, 77 651 69 52.

Points abordés

Les points abordés avec les parties prenantes sont les suivants :

- Perception/avis par rapport au projet ;
- Préoccupations et craintes qui relèvent du projet ;
- Recommandations et attentes vis-à-vis du projet ;
- Mécanisme de Gestion des Plaintes ;
- Besoins en Renforcement de Capacités ;
- Accompagnement Social.

Les interventions de l'acteur sont synthétisées comme suit :

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Interrogé sur son avis concernant le projet, la partie prenante a estimé que :

- Ce projet permettra de désenclaver les localités traversées. Dans la mesure où c'est une zone transfrontalière la route permettra de sécuriser les frontières et de faciliter la mobilité des forces de défense et de sécurité (policiers et douaniers).
- L'aménagement de la route va faciliter les échanges entre les communautés et la mobilité humaine. La qualité de la route va également favoriser le transport de produits miniers ;

Préoccupations et craintes

Les craintes et préoccupations soulevées par la partie prenante sont les suivantes :

- L'impact du projet sur les activités économiques impactées ;
- Le passage fréquent des gros porteurs à lourd gabarit ;
- La forte pluviométrie et la quantité d'eau qui ruisselle par les routes ;
- La durabilité des routes affectée par le ruissellement des eaux ;
- Les risques d'inondations des maisons ou des champs par les eaux dont le ruissellement sera facilité par la route ;
- La proximité des routes au réseau hydrographique qui est un affluent du fleuve Gambie ;
- Le flux des transhumants et la traversée des routes par le bétail ;
- L'impact des travaux sur les sites d'extractions minières ;

Recommandations et attentes

Pour permettre au projet d'atteindre les objectifs fixés, l'acteur recommande de :

- Faire une demande de visa de localisation ;
- Tenir compte du passage fréquent des camions gros porteur lors du dimensionnement ;
- Installer un centre de pesage ;
- Prévoir l'évacuation des eaux de pluies afin de garantir la durabilité de la route
- Proposer dans le PGES un moyens de récupération des eaux pluviales qui transiteront par les routes pour l'irrigation des champs ;
- Etudier la possibilité de collaborer avec le centre de traitement des eaux pour l'alimentation en eau potable de Kédougou pour la récupération des eaux de pluies ;
- Créer des bassins pour la récupération des eaux de ruissellement ;
- Associer la population locale dès l'entame du projet ;
- Prévoir des ouvrages de franchissement pour le bétail ;
- Sécuriser les routes afin d'éviter les risques d'accident d'animaux ;
- Echanger avec les éleveurs sur les parcours de bétail ;
- Sensibiliser les éleveurs sur les risques liés à la divagation des animaux sur les routes ;
- Respecter et sécuriser les emprises afin d'éviter l'occupation du rayon de sécurité ;
- Privilégier le recrutement de la main d'œuvre locale

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS) /gestion foncière

- Mettre en place un cadre de concertation au niveau local géré par une association ou une ONG qui intervient au niveau local pour la gestion des plaintes liées au projet et au cas de VBG ;

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Aucun besoins en renforcements de capacités n'a été souhaité par la partie prenante.

Accompagnement Social

- Accompagner les producteurs pour l'irrigation de leurs champs par les eaux récupérées et les éleveurs pour l'abreuvement du bétail ;
- Former la population locale pour des activités de pisciculture ;



Image de la rencontre avec l'ANAT, Avril 2023.

PROCES VERBAL DE RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE L'ACTUALISATION DE L'EIES ET DE L'ELALABORATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETATS LABE-MALI-KEDOUGOU

Structure/Acteur rencontré : Haut commandement de la gendarmerie nationale

Lieu de la rencontre : Locaux du service

L'an deux mille vingt-trois, le 19 avril s'est tenue à l'Etat major du Haut commandement de la gendarmerie une rencontre institutionnelle dans le cadre de la préparation de l'actualisation de l'EIES et de l'élaboration du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats Labé-Mali-Kédougou. La séance a commencé à 10h 30mn et a pris fin à 11h 10mn. La séance a été présidée par Général Martin Faye, Commandant de la gendarmerie territoriale ;

Etaient présents à cette rencontre : 2hommes

Les échanges ont été faits en français (langue officielle)

Contacts : Général Martin Faye, 77 529 77 02

Points abordés

Les points abordés avec les parties prenantes sont les suivants :

- Perception/avis par rapport au projet ;
- Préoccupations et craintes qui relèvent du projet ;
- Recommandations et attentes vis-à-vis du projet ;
- Mécanisme de Gestion des Plaintes ;
- Besoins en Renforcement de Capacités ;
- Accompagnement Social.

Les interventions de l'acteur sont synthétisées comme suit :

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Interrogé sur son avis concernant le projet, la partie prenante a estimé que :

- Les infrastructures routières ont toujours des impacts positifs sur la zone bénéficiaire. Elles facilitent la mobilité des personnes et des biens ;
- L'aménagement de cette route va d'une part nous donner plus de travail car la route sera beaucoup plus fréquentée et d'autre part va faciliter la tâche à la gendarmerie de la zone dont qui va se mouvoir plus facilement et parcourir de longues distances dans de court délais en toute saison ;

Préoccupations et craintes

Les craintes et préoccupations soulevées par la partie prenante sont les suivantes :

- Le caractère accidentogène d'une route bitumée ;
- Le manque de signalisation horizontale ou verticale sur les routes ;
- La fréquentation accrue de ces axes par les gros porteurs ;

Recommandations et attentes

Pour permettre au projet d'atteindre les objectifs fixés, l'acteur recommande de :

- Se rapprocher du Commandant de brigade pour la sécurisation du chantier et des bases à travers des patrouilles régulières dans le cadre de la surveillance générale ;
- Sécuriser au maximum la route ;
- Eviter les virages lors du choix des tracés ;
- Faire la signalisation verticale et horizontale ;
- Matérialiser les zones de passage des animaux ;
- Aménager des ralentisseurs surtout à hauteur des localités ;
- Prendre en compte les préoccupations des populations notamment celles qui sont liées aux envolées de poussières ;
- Arroser régulièrement le chantier ;
- Tenir compte des dénivelés de la zone montagneuse et aplanir au maximum la route ;

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS) /gestion foncière

- Sensibiliser les populations riveraines à la route sur les risques et l'impact des travaux sur leur quotidien ;
- Sensibiliser les femmes et les enfants sur les risques de violence basée sur le genre ;
- Mettre en place des mesures de surveillance et de contrôle des ouvriers afin d'éviter les VBG ;
- Recruter des points focaux dans les localités comme les chefs de village pour le recueil des plaintes et impliquer les autorités administratives dans leur gestion ;
- En cas de plaintes liées à un grave problème ou à un cas de violence basée sur le genre, s'adresser directement à la gendarmerie ;

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Les renforcements des capacités souhaités par la partie prenante ont été exprimés comme suit :

- Les pré-requis et les connaissances nécessaires à l'accomplissement de nos missions sont déjà acquis.

Accompagnement Social

- Se rapprocher de la population pour plus d'objectivité mais penser à l'appui des populations pour l'accès à l'eau potable, à un réseau téléphonique de qualité ;
- Accompagner la population riveraine pour la construction de structure sanitaire (case de santé), la réhabilitation de abris provisoires (école) et la dotation de fourniture scolaires ;



Image de la rencontre avec le Haut commandement de la Gendarmerie, Avril 2023.

**SERVICES TECHNIQUES ET AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS REGIONAUX ET
DEPARTEMENTAUX**

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés

Lieu de la rencontre : l'Adjoint au chef de Division

L'an deux mille vingt-trois, le 29 mars s'est tenue à Kédougou une rencontre institutionnelle avec la DREEC dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 09 H 04 Min pour prendre fin à 09 H 41 Min.

La séance a été présidée par l'Adjoint au chef de la DREEC.

Etaient présents à cette rencontre : 01 participant dont 01 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

M. Sidy Dansokho, Adjoint au chef de la DREEC 77 525 03 03

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La construction des différents axes routiers ciblés est une excellente chose qui va permettre :

- Le développement du Tourisme ;
- L'augmentation du volume des échanges entre la Guinée et le Sénégal ;
- La facilitation de l'acheminement des denrées alimentaires et de l'écoulement des produits ;

- La facilitation de l'évacuation des personnes malades ;
- La réduction du trafic routier à Kédougou grâce à la route de contournement Tinkoto-Bandafassi ;
- La facilitation de l'intervention des différents ONG et ASSOCIATION dans la zone.

Pour ce qui est de l'expérience en matière de réinstallation, nous l'avons vécue récemment avec le projet de construction du barrage de Samba Ngalou.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Risques d'obstruer l'écoulement naturel des cours d'eaux, occasionnant des inondations ;
- Risques de pollution de l'air en phase de travaux avec le soulèvement de la poussière ;
- Risques de perturbation des activités agricoles des PAP dont les champs seront impactés ;
- Risques de perturbation dans l'acheminement des produits de premières nécessité ;
- Difficulté dans l'évacuation des malades en saison des pluies ;
- Risques de politisation dans le recrutement de la main d'œuvre locale ;
- Risques d'impacter des champs ou des concessions dans la zone du projet ;
- Risques de réduction de la taxe municipale avec le contournement de Kédougou par la route Tinkoto-Bandafassi ;
- Les barèmes de compensation sont caduques ;
- Existence de nombreux cours d'eaux dans la région ;
- Manque d'information au sein de la population ;

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Renforcer le dispositif sécuritaire dans la zone en raison de l'augmentation du trafic par des patrouilles ou des postes de contrôle ;
- Communiquer, sensibiliser et informer les populations du déroulement du projet durant toute la durée des travaux ;
- Veiller au respect des engagements du promoteur vis-à-vis des populations et des collectivités territoriales ;
- Informer à l'avance les PAP de la date du démarrage des travaux pour éviter qu'elles ne mettent en culture leurs champs ;
- Accompagner les PAP dans l'acquisition d'autres terres cultivables.
- Evaluer les impenses de manière juste ;

- Payer les indemnités ;
- Recruter la main d'œuvre locale ;
- Eviter l'obstruction des cours d'eaux ;
- Arroser systématiquement pour éviter le soulèvement de la poussière ;
- Mettre des panneaux de signalisation, des ralentisseurs sur les déviations pour limiter la vitesse ;
- La pollution, la vitesse sont les plaintes les plus courantes ;
- Il faut tenir compte des projets en cours dans la zone tels que le TIERS SUD BEYDARÉ (construction de magasins de stockage, de forage, de château d'eaux et implantation de Moulins)
- Mettre dans les cahiers de charges les aspects environnementaux ;

Gestion foncière et gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

- Il existe un mécanisme de gestion des plaintes à trois (03) niveaux : Village-Commune-Département ;
- Le règlement à l'amiable est privilégié ;
- Les autres instances : commune, département ou justice des plaintes sont rarement saisies ;
- Il faut mettre en place un mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre du projet ;
- Il faut mettre en place des registres d'enregistrement des plaintes.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Renforcer les capacités des élus locaux et des services techniques sur les évaluations environnementales ;
- Renforcer les capacités sur le mécanisme de gestion des plaintes ;
- Appuyer les municipalités dans l'élaboration de leur plan annuel d'investissement ;

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Appuyer les femmes dans l'acquisition d'équipements agricoles ;
- Mettre en place des unités de transformation des produits



Image de rencontre institutionnelle avec la DREEC/mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : Division Régionale du Développement Rural (DRDR)

Lieu de la rencontre : bureau du chef de Division

L'an deux mille vingt-trois, le 20 mars s'est tenue à Kédougou une rencontre institutionnelle avec le chef de la Division Régionale du Développement Rural dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 10 H 02 Min pour prendre fin à 10 H 37 Min.

La séance a été présidée par le chef de la Division.

Etaient présents à cette rencontre : 01 participant dont 01 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

Mr. Daouda Hane DRDR 77 720 59 15

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Le projet comporte les avantages suivants :

- Désenclavement de la zone de projet qui est une zone agricole,
- Facilitation de l'écoulement des produits agricoles et de la distribution des intrants
- Réduction du coût du transport,
- Développement de la zone du projet

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Existence de parcelles agricoles en bordure de route donc sur le tracé ;
- Risques d'impacter les champs ;
- Risques de soulèvement de la poussière qui pourrait avoir des conséquences sur la santé, animale et végétale
- Manque de moyens logistiques pour accompagner les projets comme il se doit

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Eviter d'obstruer les cours d'eaux ;
- Prendre en compte les voies de ruissellement naturel des eaux ;
- Construire des ponts et des radiers à des endroits convenables pour gérer le ruissellement des eaux ;
- Prioriser la main d'œuvre locales se trouvant sur l'axe du projet ;
- Veiller au respect des droits du travailleur ;
- Veiller au respect des normes de sécurité sur les chantiers ;
- Veiller au respect de la prise en charge médicale du travailleur ;
- Veiller au respect des horaires de travaux.

Information et communication avec les parties prenantes

Gestion foncière

Les terres font l'objet d'une gestion coutumière. Elles appartiennent à des ménages agricoles qui disposent très rarement de titres de propriété. Il existe néanmoins des personnes disposant d'acte de délibération.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Former les producteurs sur les bonnes pratiques agricoles comme l'utilisation des produits chimiques (exemple des pesticides) ;
- Mettre en place des mesures d'accompagnement social.

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Doter les femmes de matériel de traitement poste récolte (Moulin décortiqueuses)
- Mettre en place des unités de transformation des produits agricoles et forestiers ;
- Mettre en place des périmètres agricoles irrigués et aménagés ;



Image de rencontre institutionnelle avec la DRDR/mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : Division Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat

Lieu de la rencontre : bureau du chef de Division

L'an deux mille vingt-trois, le 20 mars s'est tenue à Kédougou une rencontre institutionnelle avec le chef de la Division Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 12 H 09 Min pour prendre fin à 12 H 40 Min.

La séance a été présidée par le chef de la Division Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Etaient présents à cette rencontre : 01 participant dont 01 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

M. Baba Mané chef de la Division régionale de l'urbanisme et de l'Habitat 77 540 31 93

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Présentation de la partie prenante

Rôle de l'urbanisme :

- Accompagner les collectivités territoriales et les acteurs privés sur l'aménagement de l'espace et l'occupation du sol

Perception/Avantages et enjeux majeurs

C'est un excellent projet qui va permettre :

- Le désenclavement certaines zones ;

- L'augmentation de l'attractivité de la zone d'influence du projet ;

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- La non prise en compte de l'assainissement dès la conception du projet ;
- Absences d'installation des réseaux souterrains en phase ;
- Retard des communes en terme d'occupation des emprises des routes ;
- Risques sanitaires liés à la poussière ;

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Mettre à disposition de la direction une documentation sur le projet des plans les détails techniques du projet les tracés la cartographie (pour assurer le suivi et contrôle de l'exécution du projet ;
- Prévoir des couloirs pour l'installation des réseaux souterraines ;
- Prévoir des couloirs de passage des réseaux d'assainissement, d'adduction d'eaux, téléphoniques, électroniques et d'égout, dès la phase de conception du projet ;
- Éviter de mettre des caniveaux à ciel ouvert pour prévenir les accidents et limiter les dégâts environnementaux ;
- Faire des aménagements paysagers ;
- Sécuriser les emprises pour éviter les occupations anarchiques et clandestines ;
- Prévoir des déviations suffisantes pour maintenir la fluidité de la circulation. ;
- Sensibiliser les populations ;
- Procéder à l'évaluation des impenses et payer les indemnités ;
- Privilégier la main-d'œuvre locale à compétence égal, discrimination positive ;
- Accorder une bonne rémunération aux travailleurs ;
- Informer les populations à propos du projet ;

Gestion foncière et gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

Les terres de la zone de projet font souvent l'objet d'une gestion coutumière.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Renforcement du personnel ;
- Personnel limité et sous qualifié ;

- Doter la division de l'urbanisme de moyens roulant ;

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Accompagner les populations pour l'accès à l'eau potable et à l'électricité,
- Accompagner les populations dans les activités génératrices de revenus le moyen de



Image de rencontre institutionnelle avec la DRUH/mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF)

Lieu de la rencontre : bureau de l'IREF

L'an deux mille vingt-trois, le 20 mars s'est tenue à Vélingara une rencontre institutionnelle avec l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 11 H 15 Min pour prendre fin à 11 H 52 Min.

La séance a été présidée par l'Inspecteur Régional des Eaux et Forêts.

Etaient présents à cette rencontre : 14 participants dont 05 homme (s) et 09 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

M. Mamadou Badji, IREF Kédougou 77 538 47 20

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

C'est un projet très intéressant. Il permettra :

- La facilitation de la mobilité des populations ;
- Le raffermissement des relations entre les deux pays, à savoir la Guinée et le Sénégal
- La facilitation de la circulation des biens et des personnes.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Risques de destruction de la biodiversité, Faunique et Floristique ;
- Existence d'un couloir de migration pour les chimpanzés ;
- Risques d'abattage des arbres le long du tracé de la route ;
- Perturbations de l'habitat naturel des animaux avec le bruit des machines ;

Recommandations et attentes


Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :


- Payer les taxes d'abattage des arbres ;
- Mettre en œuvre des mesures de compensation des arbres coupés dans le cadre du projet ;
- Mettre en œuvre des mesures de défense et restauration des sols ;
- Faire un reboisement compensatoire le long de la route, mais aussi à l'intérieur du village, au niveau des édifices publics pour faciliter leur entretien ;
- Accompagner des réserves communautaires comme celle de Dindéfelo ;
- Accompagner Bandafassi et Fongolimbi pour la création de réserves communautaires.
- Accompagner l'associations de protection des chimpanzés dans ses activités ;
- Mettre en place des ouvrages de défense et restauration des sols si nécessaire.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Renforcement des capacités en cartographie, gestion de la Faune (inventaire dénombrement Faunique, anthologie.
- Formation en :

 Création de base de données,

 Inventaire des espèces ;

 Cartographie

- Appui en matériel informatique, mobilier de bureau logistique ;

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Mettre en place des réserves naturelles communautaire à Bandafassi et Fongolimbi.



Image de rencontre institutionnelle avec l'IREF/mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : Service Départemental de l'Action Sociale

Lieu de la rencontre : bureau du chef de service

L'an deux mille vingt-trois, le 20 mars s'est tenue à Kédougou une rencontre institutionnelle avec le chef du Service Départemental de l'Action Sociale dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 13 H 07 Min pour prendre fin à 13 H 49 Min.

La séance a été présidée par le chef de service

Etaient présents à cette rencontre : 01 participant dont 01 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

M. Madiaye Diao, chef du SDAS 77 557 44 80

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La construction des axes routiers ciblés est un projet à saluer qui va permettre le désenclavement des zones traversées.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Risque de détruire les moyens de subsistance (activités principales de la zones agriculture, élevage extensif, cueillette).

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Prendre en compte les personnes vulnérables que sont les personnes atteintes de Handicape, les femmes, les veuves, toutes personnes vivant dans la précarité ;
- Sécuriser les exploitations agricoles ;
- Former les populations à la bonne pratique agricole ;
- Former les populations sur la transformation des produits locaux ;
- Mettre en place un dispositif de transformation des produits locaux ;
- Aménagement des terres cultivables en mettant en place des intrants avec la disponibilité des tracteurs ;
- Rencontrer les communautés pour discuter des conditions de compensation afin que des solutions puissent venir d'elles-mêmes ;
- Privilégier l'indemnisation en nature à travers des activités communautaires pour maintenir ou améliorer les moyens de subsistance des communautés affectées par le projet ;

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

Existence d'un mécanisme de gestion des plaintes au niveau du département présidé par le préfet.

Privilégier les solutions communautaires aux conflits ou problèmes qui pourraient naître du projet.

Si le problème n'est pas résolu remonter ensuite vers l'administration qui va intervenir en dernier ressort. Il faut donner la parole aux populations.

Créer dans chaque zone un comité de gestion des plaintes

Niveau communautaire : Autorités municipales et leaders communautaires.

Niveau administratif : Préfet et autres autorités.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Réfection et réhabilitation du Service départemental de l'action sociale.

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Construire des clôtures au niveau des écoles,
- Construire des centres de santé performants.
- Rendre autonome les populations en investissant dans l'agriculture pour leur permettre de sortir de l'assistanat.
- Aménager des parcelles agricoles avec clôtures pour éviter les conflits entre éleveurs et agriculteurs.



Image de rencontre institutionnelle avec le SDAS/mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS)

Lieu de la rencontre : locaux de l'IRTSS

L'an deux mille vingt-trois, le 20 mars s'est tenue à Kédougou une rencontre institutionnelle avec l'IRTSS dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 15 H 17 Min pour prendre fin à 15 H 56 Min.

La séance a été présidée par M. Sow, Inspecteur du travail.

Etaient présents à cette rencontre : 01 participant dont 01 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

M. Mamadou Lamine Sow, Inspecteur du travail, 77 733 50 70

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Tout projet de connectivité du territoire national avec les autres pays ne peut mériter que des louanges. L'accès aux frontières de la Guinée et du Mali est très compliqué. Le respect des formalités administratives est parfois compliqué pour les communautés qui habitent les zones frontalières.

L'inspection du travail est disposée à accompagner le projet y compris dans le recrutement de la main-d'œuvre. Le département dispose d'une base de données comportant différents profils qui peuvent intéresser le projet.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- La protection des collectivités territoriales est une préoccupation majeure ;
- Le projet risque d'impacter des activités principales des communautés villageoises que sont l'agriculture et l'élevage ;
- La pauvreté est présente dans la zone. Le chômage est très élevé, le projet présente une opportunité de recrutement de la main-d'œuvre locale. Le problème qu'il faut éviter c'est de recruter de la main-d'œuvre non qualifiée ;
- Les risques de noyade au niveau des carrières sont des situations qui arrivent parfois.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Informer les populations à propos du projet,
- Dialoguer avec les populations et leur faire comprendre les retombées du projet pour qu'elles se sentent concernées et les faire adopter le projet ;
- Recruter la main-d'œuvre locale, offrir des contrats ;
- Offrir des contrats décents collaborer avec les acteurs locaux ;
- S'informer le maximum possible avant de prendre certaines décisions ;
- Faire les déclarations d'établissement avant le démarrage des travaux ;
- Affilier les travailleurs dans les institutions de sécurité sociale ;
- Exiger aux travailleurs des visites médicales dans la procédure de recrutement ;
- Distribuer des EPI et veiller à leur port ;
- Délimiter les chantiers pour éviter qu'ils soient envahis par les animaux ;
- Mettre en place une politique de réhabilitation des carrières après exploitation.

Gestion foncière et gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

En cas de violation ou de non-respect des droits du travailleur, celui-ci peut déposer une plainte auprès de l'IRISS qui va jouer la médiation entre les deux parties.

IRISS privilégie la résolution à l'amiable des différends entre employeurs et employés. Mais en cas de non aboutissement de la médiation, le dossier est transmis au tribunal. A noter que l'implication de l'IRTSS n'est pas obligatoire,

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Renforcer les capacités et connaissances des agents en dialogue social,
- Doter l'inspection de moyens logistiques

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

Sur le volet éducatif :

- Construire de nouveaux établissements pour assurer la proximité entre les apprenants et les structures éducatives sur le plan professionnel ;

Sur le volet santé :

- Construire de nouvelles structures de santé,
- Équiper les structures existantes ;
- Appuyer L'orphelinat Maman Marie qui a besoin de soutien.

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : Division Régionale de l'Hydraulique (DRH)

Lieu de la rencontre : bureau du Chef de service

L'an deux mille vingt-trois, le 22 mars s'est tenue à Kédougou une rencontre institutionnelle avec le chef de Division Régionale de l'Hydraulique dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 10 H 08 Min pour prendre fin à 11 H 03 Min.

La séance a été présidée par le chef de Division

Etaient présents à cette rencontre : 01 participant dont 01 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

Monsieur El Hadji D Fall, Chef de Division Régionale de l'Hydraulique 77 322 27 26

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Le projet est pertinent pour la région de Kédougou et le Sénégal. La construction des axes routiers ciblés va permettre :

- Le désenclavement de la zone ;
- Le transport des personnes et des biens dans de meilleures conditions ;
- Le développement des localités traversées par les routes ;
- Le développement du tourisme à Dindéfelo mais aussi dans toute la zone ;

- La facilitation de L'écoulement des produits forestiers non ligneux comme le pain de singe, la pomme de liane, etc.
- Le raffermissement des liens entre la Guinée et le Mali à travers le Sénégal ;
- Le développement du transport et la baisse des coûts y relatifs.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Les travaux routiers nécessitent l'utilisation de fortes quantités d'eau. Ceci peut avoir une incidence négative sur la distribution d'eau potable dans la zone si le Projet se ravitaille à partir des forages existants ;
- L'expérience a montré que la construction des ouvrages en dehors des lits des cours d'eau est une source potentielle d'inondations. Donc le risque d'inondations post-travaux est réel sauf si le Projet construit suffisamment d'ouvrages aux endroits idéals ;
- Les localités traversées par la route ont des réseaux d'adduction d'eau qui sont enterrés. Malheureusement la localisation de la plupart n'est pas connue ;

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Il faut avant l'utilisation d'un forage, vérifier si celui-ci a la capacité de répondre aux besoins en eau du projet sans rationnement au détriment des populations ;
- Il faut, avec l'aide du service technique de l'hydraulique et les populations, procéder à la cartographie de tous les réseaux pour éviter les dégâts en phase travaux ;
- Tenir compte des lits des cours d'eau dans la mise en place des ouvrages de gestion des eaux pluviales ;
- Signer des protocoles avec les services techniques pour l'utilisation des eaux et le suivi de leur qualité ;
- Réaliser des fourreaux à diamètre suffisant pour le passage des réseaux d'adduction d'eau dans l'avenir ;
- Tenir compte du changement climatique dans la conception des ouvrages de gestion des eaux et des fourreaux ;
- Réaliser des études hydrogéologiques avant de mettre en place de nouveaux forages pour les besoins en eau du projet ;

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Offrir des formations des agents de l'hydraulique en :



Génie civil ;



Environnement ;



Cartographie ;



Hydraulique et énergie solaire ;

- Former des réparateurs de pompe solaire ;
- Fournir un appui en matériel de localités (GSP), de suivi hydraulique et hydrologique (balise d'analyse et d'échantillonnage).

- Fournir un appui en véhicules et motos à la DRH ;
- Doter le Service Régional d'Hygiène d'un laboratoire d'analyse.

Mesures d'accompagnement social/RSE

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Construire une gare routière sous-régionale vers Bandafassi en prévision du développement du transport routier entre le Sénégal, la Guinée et le Mali ;

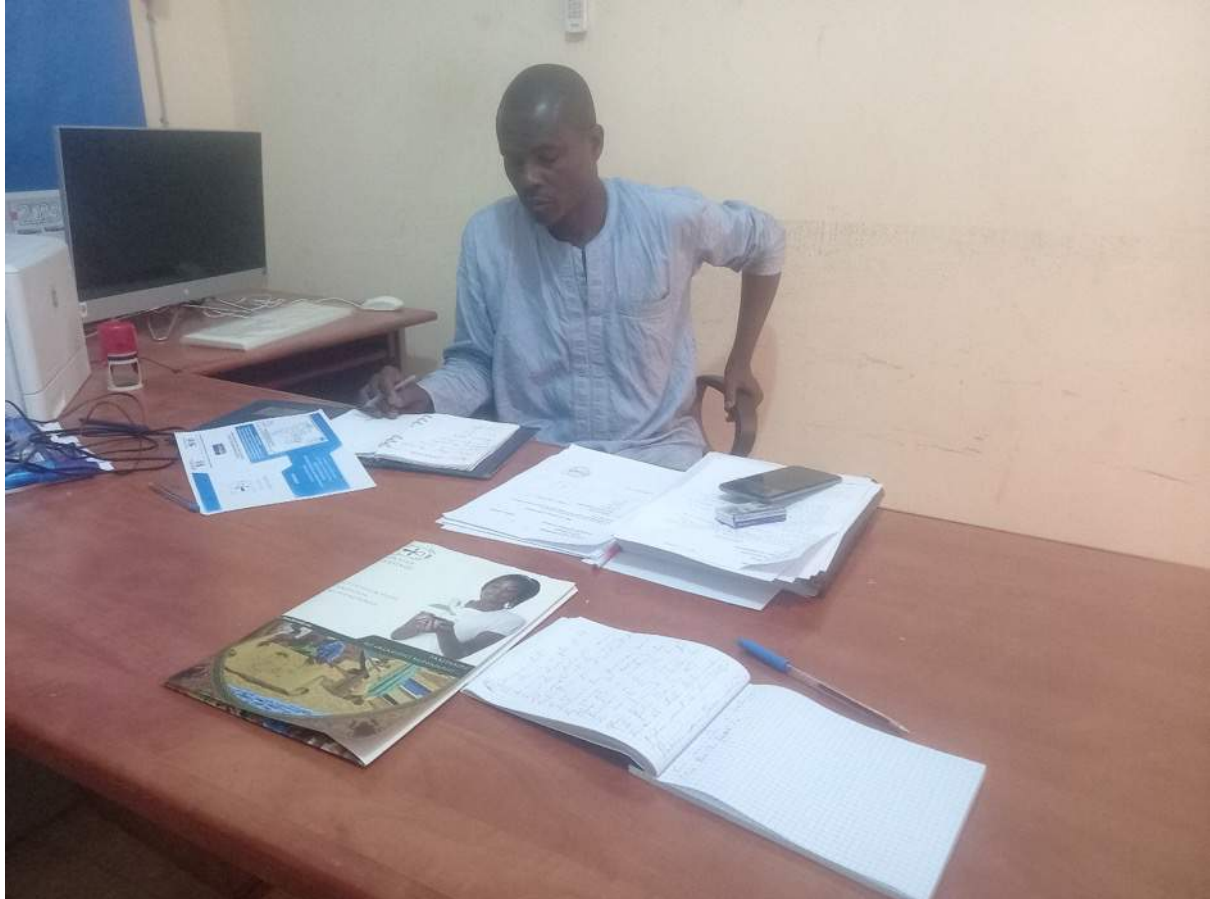


Image de rencontre institutionnelle avec la DRH/mars 2023

PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : Service régional de la promotion du développement territorial

Lieu de la rencontre : bureau du chef de service

L'an deux mille vingt-trois, le 21 mars s'est tenue à Kédougou une rencontre institutionnelle avec le SRPDT dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 18 H 09 Min pour prendre fin à 18 H 55 Min.

La séance a été présidée par le chef de service

Etaient présents à cette rencontre : 01 participants dont 01 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

Albert Bernard Sambou, chef du SRPDT 77 439 37 85

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

C'est un excellent projet qui va contribuer aux désenclavements du département. Comme avantages on peut citer :

- L'amélioration des conditions d'évacuation des personnes malades,
- La facilitation de l'écoulement des produits ;
- L'augmentation des flux commerciaux ;

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Les effets néfastes de la pollution sonore et atmosphérique sur les populations ;
- Les risques d'accidents liés aux travaux ;
- Le risque de déplacement physique, avec l'impact sur les concessions ;
- Les impacts négatifs des travaux sur la santé et le bien-être animal à cause de la pollution sonore et atmosphérique,
- Le risque d'impacter des parcelles agricoles et d'affecter les moyens de subsistance des ménages ;
- Le développement des maladies pulmonaires ;
- Les risques d'inondations poste travaux sur les axes Kédougou – Fongolimbi et Ségou-Dindefelo.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Recenser les personnes affectées et indemniser les pertes ;
- Arroser la zone de travaux et les déviations pour réduire la pollution atmosphérique ;
- Recruter en priorité la main-d'œuvre locale, ne serait-ce que pour les travaux qui ne requièrent pas une qualification ;
- Mettre en place des ouvrages de gestion des eaux pluviales ;
- Éviter d'obstruer les voies de ruissellement des eaux ;
- Favoriser les personnes ou groupes vulnérables (les femmes, les jeunes, les personnes handicapées) ;

Gestion foncière et gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

La résolution des plaintes se situent à deux niveaux :

- Au niveau village, le dispositif est composé du chef du village, de l'imam, du représentant des jeunes, de la représentante du groupement des femmes ;
- Au niveau du département et région, le dispositif est composé du préfet, du gouverneur et d'autres acteurs.

Un mécanisme de gestion des plaintes a été mis en place dans le cadre de plusieurs projets comme le PROCASEF et le projet de construction du barrage de Samba Ngalou.

Les VBG sont fréquentes. Elles sont gérées au niveau local. Mais l'inconvénient est qu'à ce niveau, elles sont étouffées en général. Au niveau régional, les structures de prise en charge des VBG, sont :

Action sociale, AEMO, CAOSP, etc.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Formation en gestion des plaintes,
- Formation en décentralisation,
- Formation en suivi évaluation des projets

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Doter les postes de santé et les autres structures sanitaires de médicaments ;
- Construire les murs de clôture des écoles situées à proximité de la route.



Image de rencontre institutionnelle avec le SRPDT/mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : Service Départemental du Développement Rural (SDDR)

Lieu de la rencontre : bureau du chef du SDDR

L'an deux mille vingt-trois, le 21 mars s'est tenue à Kédougou une rencontre institutionnelle avec le chef du SDDR dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 10 H 02 Min pour prendre fin à 10 H 49 Min.

La séance a été présidée par le chef du SDDR.

Etaient présents à cette rencontre : 01 participants dont 01 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

M. Sékou Baldé, chef du SDDR, 77 307 74 01

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

C'est un excellent projet qui permettra :

- Le désenclavement de la zone ;
- La mobilité des personnes et des biens.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Retard dans l'exécution des travaux,

- Risques d'impact sur les parcelles agricoles, les vergers ;
- Réduction des superficies cultivables et le revenu des ménages agricoles ;

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Associer les services techniques au niveau local ;
- Indemniser les pertes ;
- Informer et sensibiliser les populations ;
- Arroser les déviations pour réduire la poussière ;
- Ériger des ralentisseurs dans les agglomérations ;
- Privilégier la main-d'œuvre locale surtout pour les activités qui ne requiert pas une qualification ;
- S'assurer que les personnes désignées comme propriétaires soient authentiques ;
- Informer, les populations, de l'existence du mécanisme de gestion, des plaintes et de la façon dont il fonctionne.

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

Les plaintes peuvent être liées aux facteurs suivants :

- Les omissions ;
- Le fait d'enregistrer une personne à la place du vrai propriétaire.

Dans le cadre de gestion des plaintes, en général c'est le projet lui-même qui met en place un mécanisme de gestion des plaintes.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Formation en système de sauvegarde intégré de la BAD formation en évaluation des impenses agricole pour les agents ;
- Formation, en technique de production de produits agricoles, le maraîchage ;
- Formation en gestion d'une exploitation agricole pour les producteurs.

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Doter les agriculteurs de semences ;
- Mettre en place des périmètres agricoles aménagés.



Image de rencontre institutionnelle avec le SDDR/mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : Service Départemental de l'Élevage et des Productions Animales (SDELPA)

Lieu de la rencontre : bureau du chef de service

L'an deux mille vingt-trois, le 21 mars s'est tenue à Kédougou une rencontre institutionnelle avec le SDELPA dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 09 H 00 Min pour prendre fin à 09 H 46 Min.

La séance a été présidée par le chef du SDELPA.

Étaient présents à cette rencontre : 01 participants dont 01 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

M. Mamadou Lamine Diatta, chef du SDELPA, 77 577 83 12

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La construction de différents axes est une bonne chose. Les populations sont confrontées à de sérieux problèmes de mobilité. On enregistre très souvent des accidents avec des pertes en vie humaine. L'accès aux pays limitrophes comme le Mali et la Guinée est très difficile. La construction de cette route permettra :

- La facilitation du transport des animaux ;

- L'augmentation des échanges commerciaux d'animaux entre le Sénégal et la Guinée.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- L'élevage pratiqué dans le département est de type extensif. Les bovins et les caprins sont libérés pendant la saison sèche et divaguent, au risque de causer des accidents.
- L'ouverture de carrières risque de réduire les zones de pâturage du bétail. La zone de projet comporte des parcours de bétail qui risquent d'être perturbés par les travaux ;
- Pendant l'hivernage il arrive de noter des cas de noyade d'enfants ou d'animaux au niveau des carrières ;
- Les carrières constituent également des risques pour les animaux qui s'y rendent pour s'abreuver.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Réhabiliter les carrières après exploitation ;
- Implanter des panneaux de signalisation pour indiquer les parcours de bétails ou la présence des troupeaux dans la zone ;
- Ériger des ralentisseurs ;
- Implanter des barrières de part et d'autres de la route en zone d'agglomération
- Informer les acteurs de l'élevage et les sensibiliser à propos de processus relatif aux plaintes.

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

Les plaintes sont gérées au niveau local. S'il n'y a pas accord au niveau local, le conflits ou l'affaire est transférée au niveau de l'administration et des services compétents en fonction de la gravité du problème.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Formation en conduite de troupeaux pour les éleveurs
- Formation en aviculture ;
- Formation des agents de l'élevage en santé animal ;
- Formation en contrôle de la qualité des produits d'élevage.

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Organiser des campagnes de vaccination au bénéfice des éleveurs ;
- Construire des parcs de vaccination dans la zone de projet ;
- Implanter des barrières de part et d'autres de la route dans les zones d'agglomération pour éviter que les animaux traversent la route.



Image de rencontre institutionnelle avec le SDELPA/mars 2023

PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : Région Médicale en présence des districts médicaux

Lieu de la rencontre : TRIPANO de Kédougou

L'an deux mille vingt-trois, le 21 mars s'est tenue à Kédougou une rencontre institutionnelle avec la Région Médicale en présence des districts médicaux dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 12 H 48 Min pour prendre fin à 13 H 20 Min.

La séance a été présidée par Mme Fatou Traoré, Coordonnatrice santé.

Etaient présents à cette rencontre : 16 participants dont 06 homme (s) et 10 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

Mme Fatou Traoré, Coordonnatrice santé, 77 647 95 36

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La construction de ces axes est une excellente initiative qui va permettre de faciliter l'évacuation des personnes malades

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Risque élevé de maladies pulmonaires ;
- Risque élevé de contamination aux IST avec l'arrivée des travailleurs ;

- Risque d'entraver l'évacuation des malades avec le démarrage des travaux le long du tracé ;
- Risque d'accroissement de la prostitution clandestine ;
- Risque de résurgence du paludisme à cause des eaux stagnantes,

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Recruter la main-d'œuvre locale ;
- Sensibiliser les communautés et les travailleurs sur les IST ;
- Travailler avec la Région Médicale pour élaborer un bon plan de communication qui permettra de prévenir les populations sur les risques de maladies ;
- Renforcer les dispensateurs de soins à domicile de médicaments pour la prise en charge des maladies causées par les travaux ;
- Arroser constamment les déviations pour éviter le soulèvement de la poussière ;
- Se rapprocher des structures de santé pour voir comment les appuyer dans leurs activités ;
- Faire une campagne de distribution de préservatifs

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Construire l'axe Salimata-Kevoye-Takately;
- Construire l'axe Salamata-Oubadji;
- Renforcer les cases de santé existantes et construire de nouveaux ;
- Appuyer les structures de santé en médicaments ;
- Appuyer le poste de santé pour les stratégies avancées ;
- Appuyer les structures de santé en moyen de déplacement et en carburant.



Image de rencontre institutionnelle avec la Région Médicale/mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : Service Régional du Commerce

Lieu de la rencontre : bureau du chef de service

L'an deux mille vingt-trois, le 21 mars s'est tenue à Kédougou une rencontre institutionnelle avec l'adjoint au chef du Service Régional du Commerce dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 15 H 23 Min pour prendre fin à 15 H 52 Min.

La séance a été présidée par le chef de service adjoint.

Etaient présents à cette rencontre : 01 participants dont 01 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

M. Pathé Diouf, Adj au chef du SRC de Kédougou, 77 546 60 30

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

C'est un projet important pour la région de Kédougou, il permettra une fluidité des échanges commerciaux, un accès des populations aux denrées de première nécessité et une amélioration de la sécurité alimentaire dans la zone.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Retard dans l'acheminement des produits dans la zone en raison du mauvais état de la route ;
- Inexistence de station à essence sur ces axes en raison du mauvais état de la route ;
- L'écoulement des produits agricoles et l'acheminement des intrants agricoles font face à la contrainte imposée par le mauvais état de la route ;
- Perturbation des relations commerciales avec les pays voisins en raison des travaux ;
- La sécurité alimentaire est menacée en raison du mauvais état des routes ;
- Les produits non homologués arrivent sur le territoire national sans contrôle

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Faire en sorte que les marchés hebdomadaires soient connectés aux axes à construire.

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Construire des routes de connexion entre les marchés hebdomadaires et les axes routiers mais aussi entre les axes routiers et les zones de production.



Image de rencontre institutionnelle avec le Service Régional du Commerce/mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : Division Régionale de l'Assainissement (DRA)

Lieu de la rencontre : bureau du chef de division

L'an deux mille vingt-trois, le 22 mars s'est tenue à Vélingara une rencontre institutionnelle avec le chef de la Division Régionale de l'Assainissement dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 10 H 10 Min pour prendre fin à 11 H 05 Min.

La séance a été présidée par le chef de la Division Régionale de l'Assainissement

Etaient présents à cette rencontre : 01 participants dont 01 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

M. El Hadji D. Fall, chef de la Division Régionale de l'Assainissement (DRA)

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La construction de ces axes routiers est une chose bénéfique pour le Département de Kédougou. Elle permettra l'amélioration des conditions de vie des populations, la réduction du temps mis pour voyager et l'amélioration de la mobilité des personnes et des biens.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Risque d'affecter négativement la qualité et la quantité des eaux de surface ;
- Risque de déversements des hydrocarbures ;
- Risque de pollution des eaux et du milieu à cause des déchets ;
- Il y a beaucoup de cours d'eau qui risquent d'être affectés par le projet ;
- Risque de pollution atmosphérique et des sols ;
- Inexistence de décharge réglementée (la gestion des déchets est une problématique sérieuse) ;
- Risque d'impacts dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Construire des ouvrages capables de préserver les cours d'eau des ponts par exemple ;
- Les approvisionnements en eau à partir du fleuve doivent faire l'objet d'une autorisation du ministère de l'eau et de l'assainissement. La construction de forage doit être précédée d'une autorisation de la division régionale de l'hydraulique ;
- Respecter les engagements pris avec les communautés locales ;
- Éviter d'aménager les portails des écoles du côté de la route ;
- Assurer un suivi régulier des activités du projet ;
- Construire des toilettes au niveau des bases vie, en intégrant l'aspect genre ;
- Arroser régulièrement pour réduire la pollution atmosphérique.
- S'il y a des écoles impactées, la reconstruction doit se faire aux normes ;
- Accorder la priorité à la main-d'œuvre locale si l'expertise est disponible ;
- Prévoir des voies d'évacuation des eaux pluviales pour éviter les inondations

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Renforcer le nombre de salles de classe dans les écoles impactées ;
- Offrir au village impacté un accès à l'eau potable ;
- Construire des édicules publics et des latrines familiales ;



Image de rencontre institutionnelle avec la DRA/mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : Service Régional des Mines et de la Géologie

Lieu de la rencontre : bureau du chef de service

L'an deux mille vingt-trois, le 23 mars s'est tenue à Kédougou une rencontre institutionnelle avec le chef du Service Régional des Mines et de la Géologie dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 11 H 07 Min pour prendre fin à 11 H 42 Min.

La séance a été présidée par le chef de service

Etaient présents à cette rencontre : 01 participant dont 01 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

M. Ibrahima Ba, chef du SRMG, 77 352 49 63

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

C'est un excellent projet

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- L'ouverture de carrière doit faire l'objet d'une validation par le service des mines et de la géologie. Elle peut avoir des conséquences néfastes sur l'environnement. C'est la raison pour laquelle une visite de terrain avec le service des mines et d'autres services

techniques est nécessaire. L'ouverture des carrières est soumise à l'approbation des services techniques.

- Les projets se penchent souvent sur les coûts et la rentabilité en ignorant les impacts environnementaux et sociaux des ouvertures de carrières ;
- La vulnérabilité de la zone de carrière doit être prise en compte. Les ravins, les forêts, les galeries, les cours d'eaux sont autant de facteurs à prendre en compte dans l'identification des carrières. La plupart des carrières qui sont ouvertes ne sont pas réhabilitées.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Recruter la main-d'œuvre locale en accordant le privilège aux villages qui se situent sur la route.
- Former la main-d'œuvre non qualifiée dans la conduite des engins lourds afin de l'aider à répondre aux critères des entreprises ;
- Définir un plan de réhabilitation des carrières ;
- Faire une réhabilitation progressive des carrières ;
- Arroser les zones de travaux et de déviation de façon régulière 100 m avant et après le village est à l'intérieur du village ;
- Veiller au respect de la législation par les entreprises chargées des travaux (code forestier, minier, de l'environnement, de l'eau, etc.)

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

L'ouverture de carrière sans avis des services techniques de façon clandestine, est susceptible de réveiller des tensions au niveau des communautés

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Financer des activités génératrices de revenus pour les femmes, en aménageant des périmètres maraîchers bien équipés.

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : Agence Régionale de Développement (ARD)

Lieu de la rencontre : bureau du Directeur de l'ARD

L'an deux mille vingt-trois, le 23 mars s'est tenue à Vélingara une rencontre institutionnelle avec le Directeur de l'ARD dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 12 H 01 Min pour prendre fin à 12 H 45 Min.

La séance a été présidée par le Directeur de l'ARD.

Etaient présents à cette rencontre : 01 participant dont 01 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

M. Cissokho, Directeur de l'ARD de Kédougou 77 534 57 63

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Je salue cette décision de l'État. Le projet vient à son heure. Ça fait plus d'une décennie que des études ont été faites. Tous les axes retenus sont d'une importance capitale. Dindéfelo est une zone très prisée en matière de tourisme. Il y a aussi la réserve naturelle qui abrite les chimpanzés et qui fait l'objet de visite touristique. On se retrouve dans ce projet plusieurs avantages à savoir :

- Facilitation de la mobilité des personnes et des biens ;
- Développement des échanges commerciaux entre le Sénégal et la Guinée ;

- Développement et le renforcement de la coopération transfrontalière ;
- Facilitation de la gestion transfrontalière des chimpanzés ;
- Facilitation de l'accès à la commune de Fongolembi et le développement de son marché hebdomadaire ;
- Création d'un raccourcis à travers l'axe routier Tinketo-Bandafassi;
- Développement de l'activité de production du coton dans la zone ;
- Facilitation de l'évacuation des personnes malades ;

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- La route de Dindéfelo est dans un état de délabrement très critique. On enregistre plusieurs cas d'accidents, la mobilité est difficile ;
- Les maisons sont proches de la route dans des localités comme Itato et Thiankou Malal où il y a un risque de déplacement physique,
- Les risques d'inondations poste travaux doivent être pris en compte

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Recruter la main-d'œuvre locale ;
- Veiller à la mise en œuvre des actions retenues dans le plan de gestion environnemental ;
- Assurer une gestion inclusive du plan de gestion environnemental et social ;
- Commencer les travaux dans les zones critiques, notamment sur l'axe Kédougou - Fongolimbi avant l'hivernage ;
- Indemniser les pertes occasionnées par le projet ;
- Accompagner les routes de système d'assainissement adéquat ;
- Mettre à la disposition des acteurs, des moyens suffisants pour assurer un suivi correct du projet ;
- Mettre en place un comité local de recrutement qui intègre les acteurs locaux pour assurer la transparence dans le recrutement.

Information et communication avec les parties prenantes

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

Je ne suis pas informé de l'existence d'un mécanisme de gestion des plaintes. Concernant les travaux routiers. Mais le PACASEN a mis en place des mécanismes de gestion des plaintes au niveau des communes. Le PROCASEF aussi fait des efforts allant dans ce sens.

Mettre en place un mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre de ce projet et le vulgariser auprès de toutes les parties prenantes.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Entretien des ouvrages au niveau des villages traversés ;
- Formation en gestion des plaintes

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Accompagner les collectivités territoriales dans la mise en place d'infrastructures sociales de base.



Image de rencontre institutionnelle avec l'ARD/mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : 62ème Compagnie d'Incendie et de Secours

Lieu de la rencontre : bureau du Commandant

L'an deux mille vingt-trois, le 23 mars s'est tenue à Vélingara une rencontre institutionnelle avec la 62ème Compagnie d'Incendie et de Secours dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 10 H 05 Min pour prendre fin à 10 H 46 Min.

La séance a été présidée par Commandant de la Compagnie

Etaient présents à cette rencontre : 01 participant dont 01 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

M. Pape Birame Faye, Commandant de la 62ème Compagnie d'Incendie et de Secours

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

C'est un projet très bénéfique pour la population et la région de Kédougou. Il permettra de raffermir les relations entre les trois pays. Il va faciliter la mobilité des populations et permettre l'action de secours. Ce projet va contribuer au développement de la région de Kédougou qui regorge d'énormes potentialités. C'est une opportunité de développer les échanges commerciaux entre les Etats, mais aussi au sein de la région.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Le projet va générer de la poussière et une pollution sonore,
- Les risques de morsure par les reptiles, tels que le serpent sont à prendre en compte au niveau des bases vie, des bases de chantier, des zones de carrière et d'exécution des travaux ;
- Les risques noyade ou d'autres types d'accidents au niveau des carrières sont des situations possibles mais rares ;

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Doter les travailleurs de masque et de bouche-oreilles ;
- Doter les travailleurs d'ÉPI comme les gilets fluorescents, les chaussures de sécurité et les casques ;
- Afficher les consignes de sécurité pour rappeler aux travailleurs l'importance des ÉPI ;
- Privilégier les images pour prendre en compte les travailleurs analphabètes ;
- Arroser les déviations et les zones de travaux ;
- Communiquer et sensibiliser les populations ;
- Mettre en place une équipe de sécurité qui va se charger de surveiller le port des EPI ;
- Former le personnel sur les gestes de premier secours ;
- Implanter des panneaux de signalisation verticale horizontale, d'interdiction et d'obligation ;
- Rencontrer les chefs de villages et notables pour gagner leur adhésion ;
- Ériger des ralentisseurs en plaçant certains avant l'entrée des villages ;
- Mettre en place un éclairage routier à l'intérieur comme en dehors des agglomérations ;
- Disposer d'une trousse de secours sur le site ainsi que d'un bac à glace au niveau des carrières pour les premiers secours ;
- Définir un plan de circulation au niveau des carrières ;
- Construire des murs de clôtures des carrières pendant leur exploitation et les réhabiliter après exploitation, ou bien les aménager en point d'abreuvement du bétail.

PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : Centre Académique de l'Orientation Scolaire et Professionnelle (CAOSP)

Lieu de la rencontre : locaux du CAOSP

L'an deux mille vingt-trois, le 22 mars s'est tenue à Kédougou une rencontre institutionnelle avec le CAOSP dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 11 H 40 Min pour prendre fin à 12 H 38 Min.

La séance a été présidée par le Directeur du CAOSP.

Etaient présents à cette rencontre : 05 participants dont 04 homme (s) et 01 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

M. Modou D. Sambe, Directeur du CAOSP, 77 239 25 96

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Le projet de construction des axes routiers vient à son heure. C'est une initiative très importante pour le développement économique et socio de la région de Kédougou.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Kédougou est un carrefour frontalier avec le Mali et la Guinée. Il existe une diversité ethnique et culturelle dans la région. Du point de vue transite il y a beaucoup de

personnes qui arrivent et partent de Kédougou. Dans le cadre de la réalisation des projets, il y a une main-d'œuvre qui migrent des autres régions du pays vers Kédougou. La majeure partie de la main-d'œuvre vient de l'extérieur.

- La région est caractérisée par la pauvreté des populations ;
- La prostitution est fortement pratiquée dans la région ;
- À chaque fois qu'une route est en construction, on enregistre beaucoup de cas de VBG par exemple : des grossesses précoces, des femmes abandonnées par leur mari ou par leur les travailleurs à la fin des travaux après les avoir mises enceinte, le détournement des femmes mariées, etc.
- Il existe parfois un décalage entre le moment où le cas de VBG a eu lieu et l'instant où il est signalé au niveau des structures de prise en charge ;
- Le problème fondamental est que la plupart des gens ne dénoncent pas les VBG malgré le fait qu'ils soient informés du dispositif de dénonciation et de prise en charge des cas de VBG ;
- Les VBG sont parfois étouffées par les communautés, mais aussi les entreprises intervenant dans les travaux si les individus mis en causes font partie de leurs personnels ;
- La sexualité précoce et problématique à Kédougou. Il est très probable de se retrouver dans des cas où la victime est une mineure ;
- Le taux de consommation d'alcool est très inquiétant dans la région ;
- Les victimes sont les filles, les femmes et les garçons.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Informer les populations sur le dispositif existant de prise en charge des VBG.
- Renforcer les connaissances des communautés en matière de VBG ;
- Cartographier tous les acteurs qui interviennent dans la gestion des VBG ;
- Améliorer et rendre plus efficace le dispositif de gestion des VBG mis en place.

Information et communication avec les parties prenantes

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

- Les points d'entrées sont les « Bajenu Gox », les comités villageois de veille, les guides religieux coutumiers, les chefs de quartiers ou de villages, les ONG, les services publics comme AEMO, Action Sociale, CAOSP, etc.
- La prise en charge des VBG est très difficile. Il n'y a pas une culture de dénonciation ;
- Il existe un dispositif au niveau régional qui vise à permettre la prise en charge intégrale des victimes. Celui-ci est composé des structures comme AEMO, CAOSP, la gendarmerie, le service médical, l'action sociale etc...
- Les acteurs locaux ont mis en place un numéro (21211) pour le signalement des cas.



Image de rencontre institutionnelle avec le CAOSP/mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Fongolimbi

Structure/Acteur rencontré : sous-préfecture de Fongolimbi

Lieu de la rencontre : locaux de la sous-préfecture

L'an deux mille vingt-trois, le 16 mars s'est tenue à Fongolimbi une rencontre institutionnelle avec la sous-préfecture dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 10 H 23 Min pour prendre fin à 10 H 56 Min.

La séance a été présidée par M. Papa Dieng, Sous-Préfet de Fongolimbi

Etaient présents à cette rencontre : 02 participants dont 02 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle

Contacts : M. Papa Dieng, Sous-Préfet de Fongolimbi 77 529 07 05

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Le sous-préfet de Fongolimbi a exprimé sa satisfaction pour la réalisation du tronçon Kédougou-Fongolimbi tant attendu par les populations. Selon lui, la réalisation de cette route du fait de l'intérêt de la réalisation de cette route, les populations seront ravis d'apporter leur soutien. Il a ajouté que le projet dans cette zone va impacter les domaines agricoles pour l'essentiel. Mais au niveau des villages de Vélingara, de Lesfalo, de Thiehoun, de Wallàn Sinthiourou et Fongolimbi 1 et 2, des habitations pourraient être impactées par le projet.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- La sous-évaluation des impacts (des sommes dérisoires)
- Insatisfaction des montants versés aux populations,
- Incompréhension sur les barèmes de compensations,
- Conflits domaniales au sein de la famille, contestation ;
- Gestion de la main d'œuvre locale
- Risques de conflit entre les Dialonké du village de Fongolimbi 1 et les peuls du village de fongolimbi 2 ;
- Rivalité au sein du même village en terme de retombées financières ;
- Risque de conflit d'intérêt entre les villages de Madiou et de Thiehoun qui réclame son autonomie.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Mettre en place des infrastructures connexes, développer en parallèle les axes secondaires des chefs lieu des villages qui sont actuellement inaccessibles ;
- Résoudre les problèmes d'accès à l'eau potable désenclavement intérieur ;
- Recrutement de la main d'œuvre locale avec des sessions de renforcement de capacité de cette main d'œuvre ;
- Mettre en place avec les autorités locales une plate-forme pour le Recrutement de la main d'œuvre locale avec les profils déclinés ;
- Construction d'une salle de réunion au niveau de la préfecture ;
- Accompagner les femmes et les jeunes dans des projet génératrice de revenus ;
- Mettre en place des cellules de veilles pour permettre à la population de mieux s'informer ;
- Organiser des rencontres de sensibilisation et d'information à chaque étape du projet.



**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Bandafassi

Structure/Acteur rencontré : sous-préfecture de Bandafassi

Lieu de la rencontre : locaux de la sous-préfecture

L'an deux mille vingt-trois, le 17 mars s'est tenue à Bandafassi une rencontre institutionnelle avec la sous-préfecture dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 09 H 03 Min pour prendre fin à 09 H 42 Min.

La séance a été présidée par M. Lamine Diop, Sous-Préfet de Bandafassi

Etaient présents à cette rencontre : 01 participants dont 01 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle

Contacts : M. Lamine Diop, Sous-Préfet de Bandafassi 77 529 07 04

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Selon le sous-préfet, ce projet de route est une aubaine pour les populations de cette zone et les usagers. Les avantages de ce projet sont entre autres :

- Le désenclavement de la zone ;
- L'augmentation du flux migratoire et du trafic sur le plan de l'intégration entre les deux Etats le Sénégal et la Guinée ;
- La facilitation de l'écoulement des marchandises ;
- L'accroissement des investissements dans le secteur touristique (les chutes de Dindéfelo sont sur cet axe). Les avantages sont énormes mais la construction d'une route occasionne le plus souvent des déplacements.

La sous-préfecture a eu une expérience en réinstallation lors de la construction du barrage hydroélectrique de Samba Ngalou qui a occasionné le déplacement d'un village.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- La pollution sonore et atmosphérique ;
- Le non-respect des cahiers de charges par les entreprises ;
- La perturbation des écosystèmes traversés ;
- Le risque d'entraver les parcours de bétail ;
- Le risque de frustration du village de Badiary qui n'est pas pris en compte par le nouveau tracé.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Mettre en place une cellule de veille communicationnelle pour sensibiliser et informer les populations sur l'importance de cette route mais également sur le déroulement des travaux ;
- Revoir à la hausse les barèmes d'indemnisations pour éviter de léser les PAP
- Proposer des mesures d'atténuation que les travaux vont occasionner (non-respect par certaines entreprises des normes de sécurité, soulèvement de la poussière)
- Prévoir des mesure d'atténuation de l'impact des travaux sur l'écosystème ;
- Prévoir pour le pâturage des passages,
- Privilégier la main-d'œuvre locale ;
- Mettre en place une commission départementale pour centraliser les demandes d'emploi de la main d'œuvre locale (le travail de la Mairie est de centraliser les demandes pour les transmettre à l'entreprise);
- Informer les populations de l'existence d'un mécanisme de gestion des plaintes et du fonctionnement de celle-ci

Gestion foncière

En ce qui concerne la gestion du foncier, il reste du chemin à faire. La régularisation des papiers n'est pas effective, peu de personnes disposent de papier. On note une amélioration avec les sensibilisations sur l'importance de disposer des papiers de son domaine. La Mairie délivre des actes de délibération aux personnes voulant régulariser leur situation. Mais il faut noter que la gestion coutumière prévaut dans la zone.

Gestion des plaintes

Pour ce qui est de la gestion des plaintes, les projets mettent généralement en place un registre de gestion des plaintes, mais les populations méconnaissent souvent l'existence de ce registre.

Besoin en renforcement de capacité/Appui institutionnel

- Formation en gestion organisationnelle et financière au profit des femmes et des jeunes ;

- Formation technique des jeunes ;
- Renforcement de capacité institutionnelle ;
- Formation sur la sauvegarde opérationnelle de la BAD.

Mesures d'accompagnement sociale/RSE

- Construire les aménagements connexes, des parcs à vaccination ;
- Clôturer les édifices publics notamment les écoles, les centres de santé ;
- Appuyer les cases de santé ;
- Aménager des périmètres maraîchers pour les femmes ;
- Doter les femmes d'unités de transformation des produits locaux.



Image de rencontre institutionnelle avec la Sous-préfecture de Bandafassi/mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : l'Association Sénégalais pour la Préservation du Chimpanzé

Lieu de la rencontre : locaux de l'ARD

L'an deux mille vingt-trois, le 24 mars s'est tenue à Kédougou une rencontre institutionnelle avec M. Ndour, Président de l'Association Sénégalais pour la Préservation du Chimpanzé dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 10 H 05 Min pour prendre fin à 10 H 48 Min.

La séance a été présidée par M. Ndour, Président de l'Association Sénégalais pour la Préservation du Chimpanzé

Etaient présents à cette rencontre : 01 participants dont 01 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle

Contacts : M. Moussa Ndour, Président de l'Association Sénégalais pour la Préservation du Chimpanzé 77 545 61 70

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Présentation de la partie prenante

La mission de l'Association consiste à :

- Préserver le Chimpanzé en collaboration avec la Commune de Dindéfelo et plusieurs autres partenaires ;
- Lutter contre les feux de brousse et la déforestation ;
- Réduire la compétition entre les êtres humains et les chimpanzés dans la consommation des produits forestiers ;

- Surveiller les activités humaines réalisées dans chacune des zones fréquentées par les chimpanzés.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La construction des différentes routes concernées par ce projet est une excellente chose qui va améliorer des conditions de vie des communautés qui vivent dans la zone.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Le chimpanzé ne se retrouve aujourd'hui que dans la région de Kédougou. C'est une espèce dont l'habitat ne cesse d'être menacé et fragmenté. La construction des différents axes pourrait rendre cette espèce beaucoup plus vulnérable qu'elle ne l'est déjà ;
- Les routes Siling - Ségou - Dindéfelo et Ségou - Frontière Guinée vont traverser le territoire des chimpanzés qui divisé en trois zones, à savoir :



La zone 1 : zone d'habitat typique ;



La zone 2 : zone de déplacement ;



La zone 3 : zone des activités humaines qui sont tolérées.

- La pollution sonore risque de déranger la quiétude des chimpanzés et de les chasser vers d'autres territoires au-delà de la frontière avec la Guinée ;
- La pollution atmosphérique peut également avoir des incidences négatives sur la vie des chimpanzés ;
- La présence de la route pourrait être une source d'accidents et de pertes en populations de chimpanzés.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Collaborer avec l'association pour mener une sensibilisation auprès des travailleurs et des entreprises en charge des travaux ;
- Mettre des panneaux de signalisation des différentes zones fréquentées par les chimpanzés ;
- Mettre en œuvre des mesures compensatoires telles que le reboisement ;

Mesures d'accompagnement social/RSE

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Aider les communautés à la préservation de l'habitat des chimpanzés ;
- Financer la création d'activités génératrices de revenus pour les femmes ;

- Fournir un accompagnement à la Commune de Dindéfelo et à l'Association Sénégalaise pour la Préservation du Chimpanzé.



Image de rencontre institutionnelle avec l'Association Sénégalaise pour la Conservation des Chimpanzés/mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : l'Association des éleveurs de Kédougou

Lieu de la rencontre : locaux du SDELPA

L'an deux mille vingt-trois, le 24 mars s'est tenue à Kédougou une rencontre institutionnelle avec M. Diallo, Président de l'Association des Eleveurs de Kédougou dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 11 H 15 Min pour prendre fin à 11 H 53 Min.

La séance a été présidée par : M. Diallo, Président de l'Association des Eleveurs de Kédougou.

Etaient présents à cette rencontre : 01 participant dont 01 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en wolof, langue nationale.

Contacts : M. Diallo, Président de l'Association des Eleveurs de Kédougou 77 615 29 99

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La construction de routes dans le Département de Kédougou est un excellent projet. Les routes sont en très mauvais état qui entrave les activités économiques comme le commerce de bétail et accentue l'insécurité alimentaire dans la zone.

Leur construction permettra de :

- Faciliter la mobilité des personnes et des biens ;
- Redynamiser le commerce transfrontalier entre le Sénégal et la Guinée ;

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- La mobilité des personnes risque d'être perturbée pendant les travaux de même que les activités agricoles et pastorales des communautés qui habitent le long des axes ;
- La route risque de causer beaucoup d'accidents impliquant le bétail ;
- Les parcours de bétail notamment à Bandafassi et Dindéfelo courent le risque d'être obstrués lors de la réalisation des travaux ;
- La pollution atmosphérique risque de causer des maladies respiratoires et diarrhéiques ;

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Tenir compte de la présence des parcours de bétail à Bandafassi et à Dindéfelo ;
- Arroser les déviations et les zones de travaux de manière régulière pour réduire la pollution atmosphérique ;

Mesures d'accompagnement social/RSE

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Construire des magasins de stockage et des parcs à vaccination ;
- Aider à l'achèvement du chantier de la maison des éleveurs de Kédougou ;
- Aménager des abreuvoirs connectés aux forages ruraux ;
- Doter les structures de santé de médicaments pour la prise en charge des incidences de la pollution atmosphérique sur la santé humaine.



Image de rencontre institutionnelle avec le Président de l'association des éleveurs/mars 2023

COLLECTIVITES TERRITORIALES

PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : le Conseil Départemental

Lieu de la rencontre : bureau du 1^{er} Vice-Président

L'an deux mille vingt-trois, le 22 mars s'est tenue à Kédougou une (e) rencontre institutionnelle avec le Conseil Départemental (élus départementaux) dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 17 H 10 Min pour prendre fin à 17 H 38 Min.

La séance a été présidée le 1^{er} Vice-président.

Etaient présents à cette rencontre : 03 participants dont 03 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

M. Amadou Séga Keita, 1er Vice-président 77 630 24 17

M. Boubacar Cissokho, SG du Conseil Départemental de Kédougou 77 457 55 73

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Ce projet répond à une vieille doléance des populations de la région de Kédougou. Il va permettre :

- Une amélioration de la mobilité des personnes et des biens,
- Un développement économique de la région et le département de Kédougou en particulier ;
- Un désenclavement de la zone du projet ;

- Une facilitation de l'écoulement des produits. Une part importante des fruits en provenance de la Guinée passe par la route Kédougou-Fongolimbi

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Les routes sont dans un très mauvais état qui retarde le développement de Fongolimbi et Dindéfelo en tant que sites touristiques ;
- L'axe Tenkoto-Bandafassi est dans la zone du parc de Niokolokoba, la route risque d'entraver la mobilité des animaux et de perturber leur quiétude ;
- Il existe un risque d'inondations après travaux en raison de la présence de plusieurs cours d'eau ;
- Le parc de Niokolokoba est accolé au parc de Badiar en République de Guinée. Il y a un risque de migration des animaux vers la Guinée ;
- La zone Syling-Ségou est le territoire des chimpanzés. La perturbation des cours d'eau peut avoir une incidence négative sur cette espèce ;
- Les maladies pulmonaires respiratoires sont une préoccupation à intégrer ;
- La poussière peut souiller les aliments et causer des diarrhées et des infections pulmonaires ;
- Il se pourrait que les déviations impactent beaucoup de biens tel que les champs et les concessions. Comment est-ce que de tels impacts seront pris en compte ?
- Il existe des localités où les concessions sont très proches de la route.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Prévoir des aménagements capables de gérer les eaux pluviales ;
- Éviter d'obstruer les cours d'eaux pour ne pas provoquer des inondations ;
- Tenir compte de la présence de l'habitat des chimpanzés sur l'axe Siling-Ségou ;
- Limiter l'abattage des arbres sur le tracé des déviations ;
- Prévoir des barrières de défense dans les zones d'habitation pour assurer la sécurité des usagers de la route ;
- Arroser régulièrement des déviations et les zones de travaux ;
- Ériger des ralentisseurs pour limiter les accidents et prévoir d'aménager des aires de franchissement ;
- Construire des routes de liaison entre les localités situées en retrait ;
- Offrir une indemnisation juste équitable des pertes occasionnées par le projet.
- Mettre l'ARD et les collectivités territoriales au cœur du processus de recrutement de la main-d'œuvre locale.
- Accorder la priorité à la main-d'œuvre locale.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Protection de l'environnement,
- Rôle et mission de collectivité territoriale

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Accordée aux villages situés sur les axes un accès à l'eau potable,
- Construire des toilettes et des murs de clôture pour les écoles situées à proximité des routes,
- Renforcer le nombre de structure de santé



Image de rencontre institutionnelle avec le Conseil Départemental/mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR ET DE L'EIESDE CONSTRUCTION DE LA ROUTE INTER ETATS
LABE-MALI-KEDOUGOU**

Département : Kédougou

Commune/Village : Dindéfélo

Structure/Acteur rencontré : Mairie de Dindéfélo

Lieu de la rencontre : Mairie

L'an deux mille vingt-trois, le 25, s'est tenue à Dindéfélo une (e) consultation publique/rencontre institutionnelle avec le conseil municipal dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 12 H 10 Min pour prendre fin à 13 H 14 Min.

La séance a été présidée par : Sékou Sylla, adjoint maire Dindéfélo

Etaient présents à cette rencontre : 03 participants dont 03 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en Français

Contacts : 77 511 97 11

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Présentation de la partie prenante

La médiation, la facilitation, la disponibilité de l'autorité pour tous besoins du projet dans la mise en œuvre et le suivi sont le rôle que pourrait jouer la mairie en tant que partie prenante.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

D'abord il faut savoir que la construction du barrage de Samba Galou a failli être arrêté ou même diminuer de volume à cause de la présence du chimpanzé. En effet, il a fallu envoyer une mission pour venir voir l'impact du barrage sur leur habitat après vérification, il s'est avéré que même s'il y a impact, c'est une fois dans l'année et pendant deux heures. Si aujourd'hui il faut protéger le chimpanzé, il faut qu'il y ait la route pour faciliter l'accès et les interventions d'urgence en cas de problème. Malgré qu'il aille impacter sur la montagne l'accès pour la protection de cet environnement est très important.

La construction de la route est une nécessité, elle facilitera, dans le cadre des activités économiques que la population pratique comme la transformation, la production, l'évacuation et la commercialisation des produits. Dindéfélo est le deuxième carrefour après Kédougou avec la présence d'un grand marché hebdomadaire qui rassemble guinéen, sénégalais et maliens.

L'enclavement de la zone handicape la zone sur le plan économique, éducative, touristique, sanitaire et freine le développement de la commune. Donc cette route permettra ainsi le développer de tous les secteurs d'activité de la zone.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Des craintes d'insécurité avec l'installation de la route déjà que nous sommes frontaliers, c'est sûr et certain que l'accès sera beaucoup plus facile. Sur ce la commission de forfait et retourner trop vite sans traçabilité deviendra facile d'où le renfort des postes de sécurité ;
- Le besoin de l'eau va être supérieur (nous accueillons plus de quatre campements) après la route parce qu'il y aura une grande fréquentation de la zone et c'est ce phénomène qui nous pousse à évoquer le problème de la ressource hydraulique.
- L'absence de route cause aussi l'absence d'électricité dans la localité.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Commencer les travaux par l'axe SILLY-Dindéfélo qui est plus fréquenté suivi de Kedougou-Fongolembi ensuite Tinkoto- Bandafasi ;
- Utiliser la main d'œuvre locale lors des travaux de constructions pour éviter les conflits ;
- Faire une grande sensibilisation sur la sécurité routière sur les villages bordés par la route par rapport au bétail, par rapport aux populations ;
- IL faut ceux qui viendrons pour le travail aient un bon comportement, du point de vue vestimentaire, de leur langage, du respect vis-à-vis de la personne.

Information et communication avec les parties prenantes

Une information très pertinente se déplacer, ou par courrier (mail, WhatsApp). Maintenant, s'il est question d'archivage le mail est plus efficace.

Gestion foncière et gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

La commune dispose d'un comité de gestion des conflits composé du président ou le coordinateur, du secrétaire, des chefs de villages, des sages, des conseillers municipales, des personnes ressources. Chaque village possède un comité de gestion des conflits avec un représentant de la mairie. Il y'a aussi un comité des sages, le comité communal de la jeunesse, le syndicat du tourisme.

Les types de plaintes traités au niveau de la commune sont la divagation des animaux, la gestion foncière, les conflits de mariage (mariage précoce, conflit entre époux), les vols de bétail. Les problèmes sont réglés en grande partie au niveau du comité. Cependant il y a des problèmes que le comité ne peut pas gérer.

Par rapport aux violences basé sur le genre la commune dispose du comité villageois de veille et d'alerte composé des habitants (jeunes filles, matrones, de « Badiénou gokh », chef de village, conseiller municipal).

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Besoin de formation sur les politiques de réinstallation ;
- Renforcer les capacités de la mairie en informatique ;
- Renforcer le personnel municipal, le secrétariat à l'état civil, gardien, femme de ménage, technicien de surface.

Mesures d'accompagnement social/RSE

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Mettre en place dans le village de Dindéfélo un système d'adduction en eau d'un forage,
- Faire des forages solaires dans les villages de Thianghé, de Badala à partir des points d'eau existants,
- Construire deux salles de classe à Tanagui qui sont présentement des abris provisoires depuis presque 6 à 8 ans,
- Equiper toutes les écoles en batterie solaire ;
- Construire un logement à la sage-femme à Dindéfélo ;
- Construire un dépôt pharmaceutique au niveau du poste de santé à Dindéfélo ;
- A Dindéfélo, construire un foyer des jeunes ;
- Alléger les travaux des femmes en les dotant d'une unité de transformation et 6 moulins ;

- Construire et équiper un centre féminin ;
- Financer les groupements de femme pour la mise en place de poulailler ;
- Construire un nouveau marché puisque l'actuel marché hebdomadaire est impacté par le projet de construction de la route ;
- Clôturer les cimetières de Dindéfélo ;
- Construction de mur de clôture au niveau du collège de Ségou et d'Affia ;
- Construction de l'école de Ndandé avec la piste de désenclavement ;
- Mettre en place un programme sur la formation des jeunes ;
- Construire un parking pour les visiteurs ;
- Rénover du poste de police frontalier de Ségou ;
- Construction du mur de clôture des mosquées de Dindéfélo et de Ségou ;
- Mesure d'accompagnement en matière de sécurité après la construction de la route tel qu'une gendarmerie, un poste de police, un poste des eaux et forêts, de la Douane.



Image de la rencontre institutionnelle avec le conseil municipal de Dindéfélo, avril 2023

PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Tomboronkoto

Structure/Acteur rencontré : Mairie / le Maire de Tomboronkoto

Lieu de la rencontre : bureau du Maire

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars s'est tenue à Tomboronkoto une (e) consultation publique/rencontre institutionnelle avec le Maire de la Commune dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 13 H 17 Min pour prendre fin à 15 H 46 Min.

La séance a été présidée par le Maire de la Commune de Tomboronkoto

Etaient présents à cette rencontre : 01 participant dont 01 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

M. Nfaly Camara, Maire de Tomboronkoto 77 708 93 90

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La construction des routes est une excellente chose particulièrement dans les zones frontalières.

Elle va :

- Faciliter la mobilité des personnes et des biens ;
- Augmenter les flux commerciaux entre le Sénégal et la Guinée et faciliter la communication entre les deux pays.

La Commune de Tomboronkoto a une expérience en réinstallation liée à l'exploitation minière.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Les impacts sur les concessions sont une question à prendre au sérieux et à traiter d'une manière convenable ;
- Les champs qui se situent aux abords de la route risquent d'être impactés ;
- La pollution atmosphérique va faire beaucoup de dégâts sur l'environnement ;

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Prioriser la main-d'œuvre locale dans le recrutement ;
- Confier à la Sous-préfecture de Bandafassi la gestion le recrutement ;

Gestion foncière

La Commune dispose d'une commission conflits chargée de la gestion des plaintes. Mais celle-ci n'est pas opérationnelle. Jusqu'ici, c'est le bureau municipal qui se charge du règlement des griefs.

Il faut mettre en place un Mécanisme de Gestion des Plaintes avec un point focal dans chaque Commune.

Autres instances :

1) Le niveau villageois

Il est présidé par le chef de village. Les autres membres des comités villageois de gestion des plaintes sont les sages et les conseillers municipaux.

2) La gendarmerie

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

Les terres sont gérées par le conseil municipal. Mais le régime coutumier caractérise encore une bonne partie des terres.

Mesures d'accompagnement social/RSE

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Faciliter l'accès des villages de Batranké, Thiobo et Fonlonkoto à l'axe principal Tinkoto-Bandafassi ;
- Construire les murs de clôture des écoles ;



Image de rencontre institutionnelle avec la Mairie de Tomboronkoto/mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : Mairie de Kédougou / les élus en présence du SM

Lieu de la rencontre : Mairie de Kédougou

L'an deux mille vingt-trois, le 22 mars s'est tenue à Kédougou une rencontre institutionnelle avec les élus de la Commune de Kédougou en présence du Secrétaire Municipal dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 17 H 30 Min pour prendre fin à 18 H 12 Min.

La séance a été présidée par le Secrétaire Municipal.

Etaient présents à cette rencontre : 06 participants dont 05 homme (s) et 01 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

M. Koliba Samoura, Secrétaire Municipal, 77 721 88 76

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Présentation de la partie prenante

La Mairie de Kédougou a vécu une expérience de réinstallation lors de la construction du Château-d'Eau de Kédougou. Des parcelles agricoles et des concessions ont été impactées. Certaines personnes affectées par le projet n'ont pas apprécié le montant des indemnités, mais la situation a bien pu être résolue par la médiation.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

C'est un excellent projet qui permettra :

- Le désenclavement de la zone ;
- La mobilité des personnes et des biens ;
- L'augmentation des flux commerciaux.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Perturbations de la circulation pendant les travaux ;
- Impact sur les parcelles agricoles ;
- Perte de moyen de subsistance avec la perturbation du ravitaillement de Kédougou en produits de première nécessité ;
- Impact négatif de la pollution atmosphérique sur la santé ;
- Impact sur les réseaux de distribution d'eau potable à Tinketo ;

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Recrutement de la main-d'œuvre locale en priorité ;
- Impliquer les leaders communautaires et élus locaux dans le processus de recrutement de la main-d'œuvre ;
- Offrir une indemnisation juste et équitable des pertes occasionnées par le projet ;
- Arroser les déviations et la zone de travaux de façon régulière ;
- Offrir des perspectives d'emploi post-travaux aux travailleurs les plus performants.

Information et communication avec les parties prenantes

Transmettre les informations à la Mairie par courrier, courriel, téléphone et réseaux sociaux.

Gestion foncière

La commune de Kédougou fait face à l'indisponibilité foncière.

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

Par rapport à la gestion des plaintes, la commune a mis en place un dispositif, un numéro de téléphone sur lequel les personnes peuvent appeler et un registre des plaintes, mais le dispositif ne fonctionne pas comme il se doit.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Renforcement de capacité en gestion des plaintes

- Renforcement de capacité en système de sauvegarde intégré de la BAD

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Construire des kilomètres de voirie au sein de la commune de Kédougou ;
- Créer des activités génératrices de revenus pour les communautés de la zone du projet



Image de rencontre institutionnelle avec la Mairie de Kédougou/mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : Mairie de Dimboli / Maire de Dimboli

Lieu de la rencontre : bureau du Maire au siège de l'IEF de Kédougou

L'an deux mille vingt-trois, le 21 mars s'est tenue à Kédougou une rencontre institutionnelle avec le Maire de Dimboli dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 12 H 10 Min pour prendre fin à 12 H 40 Min.

La séance a été présidée par le Maire de Dimboli

Etaient présents à cette rencontre : 01 participants dont 01 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

M. Fodé Keita, Maire de Dimboli, 77457 55 82

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La construction de l'axe Kédougou Fongolimbi est une priorité pour les populations. Elle permettra :

- Le désenclavement de la zone ;
- Une amélioration de l'écoulement des produits agricoles et forestier ;
- Une augmentation des flux commerciaux.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Risque d'accidents avec la divagation des animaux en raison de l'existence de nombreux villages le long de la route ;
- Risque d'impacter des parcelles agricoles, des cimetières, des vergers et des périmètres maraîchers ;
- Risque d'impacter des maisons à Afia Dadhemayo à Samba Ndiaye et à Velingara.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Indemniser les pertes occasionnées par le projet de manière juste et équitable.

Information et communication avec les parties prenantes

Gestion foncière

La commune dispose de terres pour la réinstallation. La gestion foncière est d'ordres coutumière. C'est rare de trouver des parcelles agricoles dont le propriétaire dispose de titre foncier.

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

La commune dispose d'une commission domaniale et d'une commission environnement qui s'occupe de la gestion des plaintes. Le projet de construction du barrage de Samba Ngalou, l'OMVG a mise en place des registres de plainte dans les villages concernés

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Renforcer les capacités des agents de la Mairie en gestion des plaintes et en gestion administrative

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Construire des Mosquées ;
- Aménager des aires de jeux ;
- Implanter des unités de transformation des produits locaux pour l'autonomisation des femmes ;
- Clôturer les écoles qui se trouve à proximité de la route.



Image de rencontre institutionnelle avec la Mairie de Dimboli/mars 2023

PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE-MALI-KEDOUGOU (220km)

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Nenefecha

Structure/Acteur rencontré : Mairie de Nenefecha,

Lieu de la rencontre : Bandafassi

L'an deux mille vingt-trois, le 03 avril s'est tenue à Bandafassi une rencontre institutionnelle dans le cadre de la préparation d'un plan d'action et de réinstallation(PAR) du Projet d'aménagement de la route Inter Etat Labe-Mali-Kédougou, sections Siling-Ségou-Dindefelo, Segou-Frontiere Guinée ; Tinkoto-Bandafassi et Kedougou-Fongolimbi. La séance a commencé à 13H05Min pour prendre fin à 13H30Min.

La séance a été présidée par le Maire, M. Dondo Keita

Etaient présents à cette rencontre : 02 participants dont 01 homme et 01 femme.

Les échanges ont été faits en Français.

Contacts : M. Dondo Keita, Maire de Nenefecha, 77 707 18 12/ 77 920 88 05

Points abordés

Les points abordés avec la population présente à la réunion sont les suivants :

- Perception/avis par rapport au projet ;
- Préoccupations et craintes qui relèvent du projet ;
- Recommandations et attentes vis-à-vis du projet ;
- Gestion foncière et gestion des plaintes(VBG) ;
- Renforcement des capacités ;
- Réinstallation des PAP ;
- Accompagnement social.

Les interventions des différents acteurs sont synthétisées comme suit :

Perception/Avantages et enjeux majeurs

C'est un projet d'une grande utilité pour la population. Cette route permettra de réduire le temps de déplacement de la population vers d'autres localités. La route est une nécessité et un moyen de favoriser le développement des activités économiques de la zone. C'est un projet qui facilitera l'accès dans beaucoup de localités mais aussi participera à la réduction de la poussière et les maladies. La construction de route améliore le cadre de vie des populations.

Préoccupations et craintes

Les craintes et préoccupations soulevées par la population sont les suivantes :

- Les difficultés liées à la mobilité des personnes lors des travaux ;
- Le risque d'impacter les champs agricoles et créer une baisse des rendements des paysans ;

- Les craintes liées à la durée des travaux qui peut impacter à long terme sur le cadre de vie des populations ;
- Le risque de respirer plus de poussière avec les travaux ;

Recommandations et attentes

Pour permettre au projet d'atteindre les objectifs fixés, le Maire a formulé quelques recommandations et attentes :

- Partager l'information pour le recrutement de la main d'œuvre locale afin d'éviter des révoltes ;
- Impliquer les collectivités territoriales dans le projet afin d'éviter les incompréhensions ;
- Prendre en compte les carrières qui se trouvent dans certains villages.

Information et communication avec les parties prenantes

- Informer la mairie par téléphone par WhatsApp ou par mail.

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS) /gestion foncière

Le foncier est géré par la mairie en collaboration avec les chefs de villages. Il y'a une disponibilité foncière pour réinstaller les impactés. Au niveau de la mairie de Nenefecha il y'a un comité de gestion des plaintes composé du maire, les conseillers et les chefs de village.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Les renforcements des capacités souhaités par les habitants ont été exprimés comme suit :

- Former les jeunes dans la transformation des produits locaux ;
- Former les femmes et les jeunes dans les techniques de maraichage et de transformation des céréales ;
- Former les populations environnantes du fleuve la pisciculture.

Mesures d'accompagnement social/RSE

Les choix en termes d'accompagnement social exprimés par la population sont les suivants :

- Réaliser pour la commune de Nenefecha, la piste Thiabedji-Nenefecha qui fait 12km ;
- Appuyer les femmes dans les projets pour faciliter l'acceptation du projet ;
- Construire des écoles dans certains villages et clôturer les écoles qui sont aux abords de la route ;
- Construire des forages dans les villages qui ont un réel problème d'accès à l'eau potables ;
- Aménager des terrains de foot pour les jeunes de la commune ;
- Construire un grand marché au niveau de Nenefecha.



Image de la rencontre institutionnelle avec le maire de Nenefecha, Avril 2023

PROCES VERBAL DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DU PAR ET DE L'EIES DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE INTER ETATS LABE-MALI-KEDUGOU

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Bandafassi

Structure/Acteur rencontré : Mairie/Maire de Bandafassi

Lieu de la rencontre : Bureau de Maire

L'an deux mille vingt-trois, le 23 Mars s'est tenue à la mairie de Bandafassi une rencontre institutionnelle avec le Maire dans le cadre de la préparation du PAR et de L'EIES du projet de construction de la route inter Etats LABE-MALI-KEDUGOU.

La séance a commencé à 15H46 mn pour prendre fin à 16H26 mn.

Elle a été présidée par : Monsieur Mamadou Yéro Ba, Maire de Bandafassi

Etaient présents à la rencontre 1 participant (s) dont 1 homme (s) et 0 femme (s).

Les échanges se sont déroulés en français

Contact : 77-723-71-62

Les points discutés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Ci-dessous, la synthèse des résultats de la consultation axée sur ces différents thèmes :

Connaissance du projet et perception de la partie prenante

Selon l'acteur consulté « le Projet est une très bonne initiative et il vient à son heure ». Sa réalisation permettra :

- De raccourcir les longs trajets ;
- D'augmenter la fréquentation routière ;
- De faciliter la circulation des personnes et des biens.

Préoccupations et craintes liées au projet

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Les risques de grossesses précoces ou non désirées pendant la période de mise en œuvre du projet ;
- Le non recrutement de la main d'œuvre locale ;
- Le non-respect des cahiers de charge ;
- L'entrave aux activités des populations en phase travaux
- La pollution atmosphérique ;
- Les accidents de la route causés par les excès de vitesse ;
- L'absence de suivi des activités menées.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Arroser le sol avant le début des travaux ;
- Prévoir des caniveaux pour l'évacuation des eaux de pluie ;
- Construire des dos d'âne et installer des panneaux de signalisations pour amoindrir les accidents ;
- Sensibiliser la communauté par rapport à certains dangers causés par la cohabitation avec les travailleurs étrangers ;
- Accompagner les personnes vulnérables et les personnes handicapées en les intégrant dans les activités du projet ;
- Impliquer les élus locaux et créer un comité local de recrutement de la main d'œuvre locale ;
- Respecter les cahiers de charge ;
- Mettre en place un dispositif pour un bon suivi environnemental ;
- Construire dans chaque commune au moins 5 km de latérite ;
- Evaluer toutes les pertes de biens et indemniser correctement les pertes subies.

Information et communication avec les parties prenantes

Le projet peut communiquer directement avec la commune par appel téléphonique, par courrier électronique ou à travers la sous-préfecture. La mairie dispose, quant à elle, d'un moyen de communication avec les villages car il existe des comités villageois créés pour faciliter la divulgation des informations et la sensibilisation de la population.

Gestion foncière et des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

Dans la commune il existe un comité formel de gestion foncière qui est composé d'un représentant du maire, d'un géomètre, de la présidente des GPF, des imams, du président de la commission démoniale et du président de la jeunesse. La commune dispose suffisamment de terre pour les besoins du projet. Les litiges fonciers et les plaintes liées aux VBG sont réglés à l'amiable dans la plupart des cas par un comité formel de gestion des conflits membre du bureau foncier. Ce comité est composé du maire, de deux à trois conseillers municipaux, du président de l'association des chefs de village, de la présidente des GPF et du président de la jeunesse.

Besoins de renforcement des capacités/Appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Formation en gestion foncière du personnel ;
- Renforcement en logistique et en matériel roulant.

Accompagnement social

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- La réhabilitation de l'école de Bandafassi ;
- La construction de cases de santé dans les villages inaccessibles ;
- La redynamisation et l'équipement de la population pour la lutte contre les feux de brousse.

Photo de la rencontre



Rencontre avec le Maire de Bandafassi, Mars 2023

PERSONNES AFFECTEES PAR LE PROJET (PAP)

PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Fongolimbi / Fongolimbi I, Fongolimbi II et Wallan Sinthiourou

Structure/Acteur rencontré : les PAP des villages de Fongolimbi I, Fongolimbi II et Wallan Sinthiourou

Lieu de la rencontre : domicile du chef de village de Fongolimbi 1

L'an deux mille vingt-trois, le 29 mars s'est tenue à Fongolimbi I une (e) consultation publique/rencontre institutionnelle avec les PAP de Fongolimbi I, Fongolimbi I et Wallan Sinthiourou dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 11 H 15 Min pour prendre fin à 13 H 09 Min.

La séance a été présidée par le chef de village de Fongolimbi I

Etaient présents à cette rencontre : 36 participants dont 28 homme (s) et 08 femme (s).

Les échanges ont été faits en poular, langue locale.

Contacts :

M. Sakhaly Niakhasso, chef de village de Fongolimbi I 77-735-07-14

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Questions posées

- À quand le démarrage des travaux ?
- Quel délai sera donné aux PAP pour qu'elles puissent libérer les emprises ?

Réponses apportées

- Pour le moment, aucune date n'est communiquée de façon officielle à propos du démarrage des travaux.
- Le délai que les PAP auront pour libérer les emprises sera communiqué le moment venu.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La construction de la route d'un projet très important qui va améliorer les conditions de vie des populations. C'est une vieille doléance portée par les communautés vivant dans la zone frontalière depuis 1960. Beaucoup de personnes ont fait des accidents sur la route. Certains d'entre eux y ont laissé la vie. Des femmes enceintes ont accouché en cours d'évacuation. Nos produits locaux comme les mangues et les produits forestiers comme la pomme de liane, le pain de singe sont écoulés dans des conditions difficiles. Parfois, ils pourrissent avant d'être commercialisés.

Le projet va permettre :

- D'améliorer la mobilité des personnes et des biens ;
- De faciliter l'évacuation des personnes malades ;
- De faciliter l'écoulement des produits ;
- De réduire les coûts de transport ;

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Quand la route sera prête, l'insécurité risque de grimper dans la zone ;
- Déménager de sa propre maison où l'on a passé toute sa vie est une situation très difficile ;
- Nous nous demandons si le Projet va bel et bien indemniser les pertes. Nous avons vécu une mauvaise expérience avec un projet d'électrification. Beaucoup de nos arbres fruitiers ont été coupés sans le versement de la moindre indemnité par le promoteur du projet. A cause de cela, nous restons pessimistes par rapport à l'engagement pris par le présent projet d'indemniser les pertes ;
- Les risques d'accidents sont élevés surtout dans les zones montagneuses ;
- La poussière aura des effets néfastes sur l'environnement et la santé humaine ;
- Si un dispositif sécuritaire suffisant n'est pas mis en place, les engins risquent de causer des accidents impliquant des passants ou des personnes habitant dans le voisinage des zones de travaux ;
- Nos jeunes ont un savoir-faire, certains sont diplômés mais demeurent sans emploi. En ce projet, nous voyons une opportunité qu'ils soient recrutés. Mais nous craignons en même temps que le projet n'aille importer sa main-d'œuvre. Nous avons vécu cette situation avec le barrage de Sambangalou. Nous n'accepterons plus qu'elle se reproduise ;

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Diligenter la mise en œuvre du projet ;
- Dédommager les personnes qui subissent des pertes à cause du projet ;

- Verser les indemnités dues avant la libération des emprises et le démarrage des travaux ;
- Infirmier les personnes affectées de tous les impacts négatifs qu'elles vont subir du fait du projet ;
- Informer les personnes affectées et les communautés à toutes les étapes du projet ;
- Sensibiliser les populations par rapport à la sécurité routière mais aussi par rapport à leur sécurité et celles des enfants vis-à-vis des lieux des travaux et des engins qui les fréquentent ;
- Mettre en place un dispositif sécuritaire en zone montagneuse ;
- Construire la piste Vélingara-Dimboli-Loumbel-Fongolimbi pour maintenir et faciliter le trafic pendant les travaux ;
- Construire des déviations pour maintenir le trafic au cours des travaux ;
- Prioriser la main-d'œuvre locale dans le recrutement ;
- Arroser les zones de travaux et les déviations de façon régulière ;
- Ériger des ralentisseurs sur les déviations pour réduire la poussière ;

Gestion foncière

Les terres sont détenues par les familles et les individus. Elles sont soumises au régime coutumier. La procédure d'acquisition foncière est la suivante :

- 1) Le demandeur entre en contact avec le propriétaire de la terre pour négocier la cession. Le chef de village est Impliqué à dans cette étape ;
- 2) Si les deux arrivent à un accord, le demandeur se rapproche de la Mairie pour requérir une délibération.

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

Les plaintes peuvent résulter des situations suivantes :

- Une indemnisation injuste des pertes occasionnées par le Projet ;
- Une libération des emprises avant d'indemniser les pertes ;
- Un non-recrutement de la main-d'œuvre locale ;
- Un mauvais comportement de la part des travailleurs venus d'ailleurs. Les travailleurs détournent parfois des femmes mariées ;

Les plaintes sont gérées au niveau local par le comité villageois composé du chef de village (Président du comité), l'imam, les sages, le conseiller municipal, les « bajenu gox », la présidente des femmes et le représentant des jeunes.

Ce comité est reconnu par les autorités administratives. Il se charge du traitement d'une multitude de plaintes ou réclamations.

Pour ce qui est des VBG, elles sont traitées par le comité villageois élargi. Celui est composé des membres du comité villageois, de l'ICP (Infirmier Chef de Poste) et du Directeur de l'école élémentaire.

Les autres instances en charge de la gestion des plaintes sont :

- La Commune ;
- La préfecture ;
- La justice ;

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

Pour les chefs de villages

- Formation en gestion des plaintes ;

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Pour les jeunes

- Formations en agriculture, élevage, entrepreneuriat rapide, topographie

Pour les femmes

- Formation en transformation des produits locaux dont les fruits et en informatique (e-commerce à travers le téléphone portable).

Villages de Fongo 1 et 2.

- Améliorer l'accès à l'eau et à l'électricité ;
- Construire le foyer des jeunes, un centre de formation professionnelle et la mosquée ;
- Recruter une sage-femme au niveau dj poste de santé ;
- Doter le poste de santé de médicaments et d'une ambulance ;
- Construire les clôtures des écoles pour une meilleure protection des élèves ;
- Éradiquer les abris provisoires au niveau du lycée par la construction de deux salles de classes ;
- Doter le poste de santé d'un appareil d'échographie ;
- Prolonger la route jusqu'à la localité de Mérougou.

Village de Wallan Sinthiourou

- Construire une école élémentaire à Wallan Sinthiourou ;
- Offrir au village une adduction à l'eau potable.
- Installer des systèmes d'irrigation dans les périmètres maraichers des femmes.



**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Tomboronkoto / Bantata

Structure/Acteur rencontré : les PAP du village de Bantata

Lieu de la rencontre : domicile du chef de village

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars s'est tenue à Bantata une (e) consultation publique/rencontre institutionnelle avec les PAP du village dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 13 H 15 Min pour prendre fin à 14 H 56 Min.

La séance a été présidée par le chef de village

Etaient présents à cette rencontre : 09 participants dont 08 homme (s) et 01 femme (s).

Les échanges ont été faits en poular.

Contacts :

M. Tamba Camara, chef de village de Bantata 77 104 70 31 / 77 766 52 50

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La construction de la route Tinkoto-Bandafassi est un excellent projet qui va faciliter la mobilité des personnes et des biens.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- L'argent n'est pas durable. Le problème avec la compensation financière c'est qu'elle est volatile. Avant de réaliser quoi que ce soit, la PAP aura fini de dépenser la somme qu'elle aura reçue du projet ;
- La valeur de la terre est inestimable. L'indemnisation risque de ne pas être à la hauteur des pertes foncières ;
- La recherche de terres de substitution peut faire face à des contraintes surtout pour les étrangers qui vivent dans le village ;
- La superficie du périmètre maraîcher est insuffisante pour couvrir nos besoin d'espace pour la culture maraîchère. Si le Projet vient en impacter une partie, la situation va empirer. Nos moyens de subsistance en tant que femmes et ceux de nos ménages seront affectés ;
- Les arbres fruitiers sont un important moyen de subsistance pour nos familles. Nous mangeons une partie des mangues et vendons l'autre pour prendre en charge les besoins de nos ménages comme la scolarisation des enfants. Même si le Projet offre une indemnisation, nos moyens de subsistance connaîtrons une perturbation ;
- L'impact sur le logement des enseignants de l'école élémentaire est préoccupant. Si L'impact intervient en pleine année scolaire alors qu'un logement de substitution n'est pas construit, les enseignants risquent de se retrouver sans abris ;

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Ériger des ralentisseurs pour minimiser les risques d'accidents ;
- Offrir une indemnisation juste et équitable des pertes occasionnées par le Projet ;
- Indemniser les pertes d'arbres fruitiers tels que les manguiers ;
- Prioriser la main-d'œuvre locale dans le recrutement ;
- Reconstruire le logement des enseignants pendant les vacances avant de procéder au terrassement ;
- Veiller à ce que la superficie de l'école soit d'au moins 1 ha après l'impact. Pour cela il faut que le projet procède à une extension de l'assiette de l'établissement scolaire ;
- Il existe un projet en cours qui cible les établissements pour construire leurs murs de clôture. Il serait bien que l'AGEROUTE délimite dès maintenant la partie impactée de l'école pour permettre au projet de construire le mur de clôture s'il venait à cibler l'école élémentaire du village ;
- Privilégier une indemnisation en nature pour ce qui est du mur de clôture et du logement des enseignants ;
- Remplacer les deux abris provisoires de l'école élémentaire par des salles de classe ;
- Réduire le dénivellement du relief le long de la route pour faciliter le déplacement de tous les engins.

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Offrir aux agriculteurs une dotation de matériels agricoles et d'engrais ;
- Collaborer avec le chef de village et le Maire pour la délibération d'une terre de superficie beaucoup plus importante pour remplacer le périmètre maraîcher impacté ;
- Aménager cette terre en y introduisant un système d'irrigation ;

- Offrir aux femmes qui exploitent le périmètre maraîcher une dotation en matériels agricoles et en intrants ;



**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Dindéfélo / Dindéfélo

Structure/Acteur rencontré : les PAP du village de Dindéfélo

Lieu de la rencontre : place publique du village

L'an deux mille vingt-trois, le 01 avril s'est tenue à Dindéfélo une (e) consultation publique/rencontre institutionnelle avec les PAP du village dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 16 H 03 Min pour prendre fin à 17 H 12 Min.

La séance a été présidée par le représentant du chef de village

Etaient présents à cette rencontre : 31 participants dont 27 homme (s) et 04 femme (s).

Les échanges ont été faits en poular, langue locale.

Contacts :

M. Kikala Diallo, chef de village de Dindéfélo 77 604 85 29

M. Bailo Diallo, représentant du chef de village 77 730 34 79

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Nous félicitons l'Etat du Sénégal pour cette initiative. Le village de Dindéfélo est inaccessible à cause du manque de route. Cette situation est le frein majeur au développement de la Commune de Dindéfélo en général.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Les indemnités financières ne sont pas durables. L'argent versé à la PAP peut être employé à d'autres fins au risque de la plonger en même temps que son ménage dans un bien-être inférieur à celui dont il jouissait avant le projet ;
- Mon campement est impacté. Je passerai un moment sans pouvoir accueillir des clients. Mon chiffre d'affaires sera nul sur cette période. Je n'aurai donc pas les moyens de payer mes employés ni d'honorer mes charges familiales. La plupart du temps, je fais actes de solidarité envers les nécessiteux. Tous ceci risquent d'être compromis par la réalisation des travaux ;
- Ma place d'affaires bénéficie d'un bon emplacement. Je ne suis pas sûr d'avoir la liberté de me réinstaller à la même place. Le cas échéant, mes profits pourraient connaître une baisse ;

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Offrir aux PAP dont les activités économiques sont impactées des indemnités qui leur permettront de subvenir aux besoins de leurs ménages pendant la phase travaux ;
- Prioriser la compensation en nature ;
- Diligenter les travaux pour permettre une reprise rapide des activités économiques ;
- Respecter les droits des personnes affectées par le projet ;
- Collaborer avec les autorités municipales pour la délibération d'assises foncières pour la réinstallation des places d'affaires, du foyer des jeunes et de la gare routière ;

Gestion foncière

La procédure de l'acquisition foncière est la suivante :

- Se rapprocher du chef de village pour demander une terre ;
- Entrer en contact avec le propriétaire de la terre en vue d'obtenir un accord et conclure la transaction ;

Le village de Dindéfelo a une disponibilité foncière suffisante pour la réinstallation des personnes et des activités économiques impactées.

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Aider les PAP perdant des parcelles agricoles à acquérir d'autres champs pour garantir la continuité des moyens de subsistance ;
- Aider les PAP à reconstruire leurs places d'affaires même après avoir indemnisé les pertes ;
- Financer des activités génératrices de revenus comme le maraîchage et la transformation des produits locaux ;
- Prendre en charge la reconstruction des places d'affaires, du foyer des jeunes et de la gare routière ;
- Équiper le foyer des jeunes (matériel de sonorisation, restauration, boîte de nuit et bibliothèque) ;
- Intégrer à la future gare routière les places d'affaires qui sont dans l'espace de l'actuelle gare ;
- Construire un marché pour la Commune de Dindéfelo ;



Image de consultation des PAP à Dindéfelo II/avril 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village :

Structure/Acteur rencontré : les PAP du village de Ségou

Lieu de la rencontre : place publique du village

L'an deux mille vingt-trois, le 1^{er} avril s'est tenue à Ségou une (e) consultation publique/rencontre institutionnelle avec les PAP du village dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 13 H 14 Min pour prendre fin à 14 H 20 Min.

La séance a été présidée par le représentant du chef de village

Etaient présents à cette rencontre : 30 participants dont 24 homme (s) et 06 femme (s).

Les échanges ont été faits en poular, langue locale.

Contacts :

M. Mamadou Diallo, chef de village de Ségou 77 959 13 76

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Questions posées

- Est-ce que les propriétaires des places d'affaires sont libres de revenir à leur emplacement d'avant les travaux ?
- Est-ce que le promoteur prévoit de réparer les clôtures endommagées au niveau des parcelles agricoles ?

Réponses apportées

- Rien ne permet de faire une telle affirmation pour le moment. Mais d'habitude les personnes dont les places d'affaires sont établies dans la voie publique reviennent à leur position après travaux sans contrainte.
- Une compensation sera offerte pour la perte de mètres linéaires de clôture aussi bien dans les concessions qu'au niveau des champs.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Les routes sont un important facteur de développement. Nous attendons avec impatience la réalisation des infrastructures prévues.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Les clôtures des parcelles agricoles et celles des concessions sont indispensables pour la préservation de nos cultures. Si elles ne sont pas réhabilitées dans de courts délais, les cultures seront envahies par les animaux ;
- Je suis handicapé. Je n'ai pas l'aptitude de chercher des piquets et du bambou dans la forêt pour refaire la clôture de ma concession ;
- Les impacts sur nos arbres et nos cultures vont affecter nos moyens de subsistance. En effet, nous consommons une partie des récoltes et vendons le reste. Les revenus issus de la vente sont réutilisés pour satisfaire les besoins de nos ménages ;
- En tant que femmes, nous contribuons aux dépenses de nos ménages grâce aux revenus que nous tirons de nos places d'affaires. La perte de nos places d'affaires va compromettre notre capacité à contribuer aux diverses dépenses de nos ménages ;
- Il est difficile de trouver une place d'affaire à Ségou. Et si on en trouve, rien ne garantit que la nouvelle place offre les mêmes opportunités d'affaires ;
- Nous n'avons pas les moyens de prendre en charge la reconstruction de nos places d'affaires ;

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Payer les indemnités avant la libération des emprises ;
- Je voudrais que le projet prenne en charge la reconstruction de la clôture de ma concession, car je suis une personne à mobilité réduite ;
- Nous suggérons que le projet se charge lui-même de la reconstruction des logements perdus ;

- Accompagner les propriétaires des places d'affaires impactées vers l'acquisition d'autres places ;

Gestion foncière

La procédure d'acquisition foncière est la suivante :

- Faire une demande auprès du chef de village
- Transmission de la demande au Maire par le chef de village et le conseiller domanial ;
- Étude de la demande par le conseil domanial en vue d'une validation ou d'une invalidation.

Il existe une disponibilité foncière suffisante pour la réinstallation des PAP.

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Clôturer avec du grillage les parcelles agricoles impactées ;
- Financer la construction de puits dans les parcelles agricoles impactées ;
- Financer des AGR (aviculture, maraîchage) pour les PAP qui perdent un nombre important d'arbres fruitiers ;
- Aménager un marché pour abriter les places d'affaires impactées par le projet ;
- Construire un forage agricole ;
- Fournir du matériel agricole aux agriculteurs dont les activités sont impactées ;



Image de consultation des PAP à Ségou/avril 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région :

Département :

Commune/Village : Bandafassi / Thiankou Malal

Structure/Acteur rencontré : les PAP du village de Thiankou Malal

Lieu de la rencontre : domicile du chef de village

L'an deux mille vingt-trois, le 01 avril s'est tenue à Thiankou Malal une (e) consultation publique/rencontre institutionnelle avec les PAP du village dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 09 H 27 Min pour prendre fin à 10 H 49 Min.

La séance a été présidée par le chef de village

Etaient présents à cette rencontre : 17 participants dont 10 homme (s) et 07 femme (s).

Les échanges ont été faits en poular, langue locale

Contacts :

M. Ibrahima Camara, chef de village 77 773 44 14

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La route est dans un très mauvais état. Sa construction va apporter un changement dans notre bien-être.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Si nos maisons et nos champs sont impactés de façon à ce que nous soyons obligés d'en déménager, nous serons confrontés à d'énormes difficultés dans la recherche de terres de substitution ;
- L'abattage des arbres fruitiers va causer des pertes de moyens de subsistance. Nous tirons une bonne partie de notre subsistance à partir des manguiers. Chaque année nous vendons une partie de la production de mangue et consommons l'autre. Nous utilisons les revenus qui découlent de la vente pour subvenir aux besoins de nos ménages ;
- L'hivernage peut constituer une contrainte par rapport aux PAP qui perdent des concessions. La construction de nouveaux logements ne rime pas avec la forte pluviométrie de la zone ;
- La construction d'une maison est une rude épreuve dans notre zone qui est dépourvue de maçons qualifiés et suffisamment équipés. De plus, le mauvais état de la route rend compliqué l'acheminement du matériel de construction jusqu'ici ;
- L'impact des parcelles agricoles en hivernage alors qu'elles sont mises en culture va perturber les moyens de subsistance des PAP même si le Projet compensait les pertes de cultures ;
- Le démantèlement des clôtures des parcelles agricoles va occasionner l'invasion de celles-ci par les animaux et causer des pertes de moyens de subsistance ;
- Les terrains dont il ne restera qu'une faible superficie risquent de ne plus offrir un habitat convenable ;

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Indemniser les pertes occasionnées de manière juste et équitable ;
- Nous suggérons que le promoteur du projet se charge lui-même de la reconstruction des maisons et clôtures impactées ;
- Remettre aux PAP qui perdront des arbres fruitiers des variétés de plants de qualité supérieure et propices à la commercialisation ;
- Réhabiliter les clôtures des parcelles agricoles avant le début de l'hivernage pour sécuriser les cultures par rapport aux animaux ;
- Indemniser la perte de manguiers en considérant plusieurs années de production ;
- Procéder à la libération des emprises en dehors de l'hivernage ;

Gestion foncière et gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

Les terres sont détenues par les individus. Le village a une disponibilité foncière mais celle-ci est limitée.

La procédure d'acquisition foncière est la suivante :

- Négociation entre le demandeur et le propriétaire de la terre.
- Notification de la transaction et des termes de l'accord au chef de village.

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Aux PAP qui perdent des arbres fruitiers, accorder des variétés de plants de qualité supérieure et propices à la commercialisation ;
- Pour ce qui est des PAP dont les clôtures des champs sont démantelées, les aider à reconstruire leurs clôtures ;
- Aménager un périmètre maraîcher pour les femmes en installant un réseau d'irrigation à partir du fleuve Gambie ;
- Doter les PAP qui subissent des pertes agricoles d'un tracteur, de matériels et d'intrants agricoles (engrais et semences) ;
- Doter les femmes affectées par le projet de caprins et de bovins de bonne race ;
- Financer les femmes PAP pour le développement de l'aviculture comme AGR ;
- Former les PAP en agriculture et en élevage (embouche bovine).



Image de consultation des PAP à Thiankou Malal/avril 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Bandafassi / Thiabédji

Structure/Acteur rencontré : les PAP du village de Thiabédji

Lieu de la rencontre : place publique

L'an deux mille vingt-trois, le 31 mars s'est tenue à Thiabédji une (e) consultation publique/rencontre institutionnelle avec les PAP du village dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 9 H 13 Min pour prendre fin à 10 H 42 Min.

La séance a été présidée par le chef de village

Etaient présents à cette rencontre : 33 participants dont 33 homme (s) et 00 femme (s).

Les échanges ont été faits en poular, langue locale

Contacts :

Assane Ba, chef de village de Thiabédji 77 706 88 77

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Questions posées

- Quelles sont les dispositions qui seront prises par rapport aux pertes qui vont intervenir dans les zones de déviation ?
- Est-ce l'indemnité relative à la perte d'un arbre fruitier prend en compte plusieurs années de production ?
- Est-ce que les jeunes plantes seront indemnisées selon le même barème que les adultes ?

Réponses apportées

- Le PAR précisera que toutes les pertes qui naîtront des interventions du projet devront être pris en compte selon des procédés identiques à ceux qu'il a utilisés pour évaluer les pertes.
- Les barèmes sont fixés par la CDREI. Une bonne évaluation devrait effectivement intégrer la perte de production sur plusieurs années.
- Les jeunes plantes sont indemnisées à un taux inférieur à celui des plantes adultes qui sont productives.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La construction de la route Tinkoto – Bandafassi va soulager nos peines et faciliter nos déplacements.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Si les travaux durent longtemps, certaines marchandises peuvent atteindre leurs dates de péremption. Les propriétaires subiront des pertes que le projet ne va peut-être pas prendre en compte. Ceci concerne surtout les propriétaires de commerces d'alimentation générale ;
- Il existe des activités qui sont très vulnérables au déplacement. Par exemple, un fournisseur qui se réinstalle loin de sa clientèle pourrait voir celle-ci se détourner vers d'autres fournisseurs. Attirer d'autres clients et retrouver le dynamisme habituel de l'activité déplacée pourraient nécessiter un délai pendant lequel les profits vont baisser de manière drastique ;
- Les maçons de la zone sont peu qualifiés et manquent de matériels. Leur confier la reconstruction des maisons et clôtures impactées serait un engagement très risqué. Les travaux risquent de durer plus qu'il ne faut. L'argent perçu par les PAP risque aussi d'être employé à d'autres fins ;
- L'ouverture et l'exploitation des carrières peuvent entraîner des pertes intégrales de champs ;
- Les impacts sur les places d'affaires, les champs et l'abattage des arbres fruitiers auront des impacts significatifs sur nos moyens de subsistance. Par exemple, nous vendons une partie de la production de mangue pour faire face aux besoins de nos ménages ;
- Les concessions sont parfois morcelées en petites parcelles réparties entre les descendants du père de famille. L'impact sur les logements situés dans une des portions de la concession va nécessiter un déplacement physique du propriétaire (de cette portion) même s'il reste suffisamment d'espace dans la concession pour la reconstruction des logements impactés ;

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Faire en sorte que l'indemnisation des pertes d'arbres fruitiers tienne compte de plusieurs années de production ;
- Évaluer et indemniser les pertes causées sur les sites d'emprunt en utilisant les mêmes procédés que ceux du PAR ;
- Tenir compte du fait que certains produits seront périmés au cours de la réalisation des travaux ;
- Il faut nous informer de la date de libération des emprises suffisamment tôt pour que nous puissions prendre nos dispositions et pour que les propriétaires des parcelles agricoles évitent de les mettre en culture ;

Gestion foncière et gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

Les terres sont détenues par les individus. Il existe une disponibilité foncière suffisante pour la réinstallation des personnes et activités économiques.

Une PAP qui doit déménager trouvera facilement un terrain de remplacement si elle dispose des ressources financières requises ;

Il en est de même pour les PAP perdant des parcelles agricoles à la seule différence que celle-ci doit faire face à des charges de défrichage qui peuvent se révéler insupportables.

La procédure d'acquisition foncière est la suivante :

- Le demandeur se rapproche du propriétaire pour exprimer sa demande et négocier la cession de l'assiette foncière ;
- S'ils tombent d'accord, le cédant en informe le chef de village.

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Appui en matériel pour les artisans (exemple des mécaniciens) ;
- Appui en matériel agricole ;
- Dotation d'un tracteur et d'intrants agricoles ;
- Prise en charge des frais de défrichage et de préparation des nouveaux champs.



**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Bandafassi

Structure/Acteur rencontré : les PAP du village de Bandafassi

Lieu de la rencontre : domicile du chef de village

L'an deux mille vingt-trois, le 31 mars s'est tenue à Bandafassi une (e) consultation publique/rencontre institutionnelle avec les PAP du village dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 11 H 15 Min pour prendre fin à 12 H 36 Min.

La séance a été présidée par le chef de village

Etaient présents à cette rencontre : 09 participants dont 07 homme (s) et 02 femme (s).

Les échanges ont été faits en poular, langue locale.

Contacts :

Alimou Barry, PAP 77 676 71 50

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Questions posées

- Est-ce que le projet va se charger lui-même de la reconstruction des logements impactés ?
- Est-ce que nous serons avertis de la date de démarrage des travaux ?

Réponses apportées

- Une indemnisation en nature est un droit que le bailleur concède aux personnes affectées si les conditions d'une telle indemnisation sont réunies. Le promoteur du projet en l'occurrence l'AGEROUTE est exhorté à privilégier une indemnisation en nature.

- Oui, la date de démarrage des travaux sera communiquée avant.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La construction de la route Tinkoto-Bandafassi est un excellent projet qui va perturber :

- Une amélioration de la mobilité des personnes et des biens ;
- Une facilitation de l'écoulement des produits locaux.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Les PAP qui perdent des places d'affaires seront confrontés à d'énormes difficultés dans la recherche d'autres places d'affaires avant le déplacement ;
- Le déplacement économique va affecter nos moyens de subsistance alors que nous prenons soin de nos ménages avec les profits que nous tirons de nos places d'affaires ;
- L'hivernage est une contrainte par rapport au déplacement physique ;
- Je prends en charge les besoins de mon ménage avec les revenus que je tire de la vente des mangues. L'abattage d'un certain nombre parmi les pieds de manguiers que je possède me préoccupe beaucoup ;

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Accorder aux PAP qui perdent des logements un délai suffisant pour qu'elles puissent construire de nouveaux logements avant la libération des emprises ;
- Favoriser une compensation en nature pour ce qui est des pertes de logements afin d'éviter que des ménages se retrouvent dans la rue ;
- Payer les indemnités avant le déplacement ;
- Prendre en compte les répercussions des impacts du projet sur les moyens de subsistance des personnes et communautés affectées ;
- Accompagner les PAP qui perdent des places d'affaires vers l'acquisition d'autres lieux de commerce.

Gestion foncière et gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

Il existe une disponibilité foncière dans le village. Cependant les PAP qui perdent l'intégralité de leurs champs feront face à deux contraintes que sont :

- Le défrichage des terres acquises pour remplacer les champs perdus ;
- L'obtention d'une délibération pour la nouvelle terre ;

La procédure d'acquisition foncière est la suivante :

- Se rapprocher du chef de village pour exprimer la demande ;
- Avec l'aide celui-ci, désigner une assiette foncière et négocier avec son propriétaire ;
- Se rendre auprès de la Mairie en vue d'obtenir une délibération.

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Fournir un appui en engrais aux PAP dont les champs sont impactés ;
- Reconstruire les clôtures démantelées au niveau des parcelles agricoles et maisons ;
- Offrir une formation sur les techniques d'amélioration des rendements agricoles aux PAP dont les champs sont impactés ;



Image de consultation des PAP à Bandafassi/mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Tomboronkoto / Tinkoto

Structure/Acteur rencontré : les PAP du village de Tinkoto

Lieu de la rencontre : domicile d'une des PAP

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars s'est tenue à Tinkoto une (e) consultation publique/rencontre institutionnelle avec les PAP du village dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 09 H 30 Min pour prendre fin à 10 H 45 Min.

La séance a été présidée par le chef de village

Etaient présents à cette rencontre : 24 participants dont 20 homme (s) et 04 femme (s).

Les échanges ont été faits en poular, langue locale.

Contacts :

Sinna Sadiakhou, chef de village de Tinkoto 77 570 28 53

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Questions posées

- Quelle est la date de démarrage des travaux ?
- Est-ce que la compensation des pertes va précéder la libération des emprises ?

Réponses apportées

- Aucune date n'est encore communiquée de façon officielle pour le démarrage des travaux. Cependant le moment venu, celle-ci vous sera communiquée pour que vous puissiez prendre vos dispositions.
- En principe, le promoteur ne devrait pas procéder à la libération des emprises tant qu'il ne se serait pas acquitté des compensations dues.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La construction de la route Tinkoto-Bandafassi est une chose très bénéfique pour les populations de la zone. Plusieurs accidents qui se sont produits seraient liés au mauvais état de la route.

Sa construction permettra :

- De réduire les accidents ;
- De baisser les coûts de transport ;
- De faciliter la mobilité des personnes et des biens et l'évacuation des personnes malades.



Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Sans une connaissance exacte de la date de démarrage des travaux il nous sera difficile de nous préparer en conséquence ;
- Si le Projet procède à la libération des emprises sans dédommager au préalable, les PAP feront face à des difficultés ;
- Les propriétaires des maisons impactées vont perdre des logements alors qu'ils n'ont nul part où aller avec leurs enfants ;
- Si elles ne sont pas informées à temps, les PAP dont les places d'affaires sont impactées ne sauront que faire de leurs activités ;
- Les moyens de subsistance des personnes affectées pourraient connaître des perturbations ;
- Le démantèlement des places d'affaires va provoquer une insécurité alimentaire dans le village.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Baliser l'emprise de la route pour que nous puissions en connaître les limites ;
- Informer le plus tôt possible pour éviter :
 -  Que les propriétaires des parcelles agricoles ne les mettent en culture ;
 -  Que les personnes qui vont perdre des logements se retrouvent sans abris ;
- Laisser aux propriétaires d'activités économiques suffisamment de temps pour qu'ils puissent planifier leur déplacement ;
- Ériger des ralentisseurs pour limiter les risques d'accidents ;

- Tenir compte des réseaux d'adduction d'eau potable pour ne pas les impacter au risque de perturber la fourniture d'eau potable ;
- Respecter les engagements pris avec la population et les PAP ;
- Indemniser les pertes avant la libération des emprises.

Gestion foncière et gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

Les terres à usage d'habitation sont disponibles dans le village. Les personnes qui vont perdre des logements pourront trouver des terrains de substitution. Par contre, il n'existe pas de disponibilité foncière pour les PAP qui perdront d'importantes surface agricoles.

Les terres sont détenues par les individus mais les formalités administratives sont du ressort de l'autorité municipale.

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Formation en restauration ;
- Faciliter les conditions d'Approvisionnement des opérateurs économiques (le transport de marchandises) ;
- Aider les opérateurs économiques à trouver un site de recasement des activités impactées ;
- Aider à la construction de nouvelles places d'affaires sur le site de recasement ;
- Débloquer des fonds pour renforcer en matériels/outils de travail les artisans dont les activités sont impactées ;
- Doter de matériels agricoles les PAP dont les champs sont impactés. Leur fournir un appui en intrants agricoles (engrais, semences et pesticides).



Image de consultation des PAP à Tenkoto/mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Tomboronkoto / Barafouté

Structure/Acteur rencontré : les PAP du village de Barafouté

Lieu de la rencontre : domicile du chef de village

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars s'est tenue à Barafouté une (e) consultation publique/rencontre institutionnelle avec les PAP du village dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 11 H 05 Min pour prendre fin à 12 H 09 Min.

La séance a été présidée par le chef de village

Etaient présents à cette rencontre : 09 participants dont 08 homme (s) et 01 femme (s).

Les échanges ont été faits en poular.

Contacts :

M. Nombo Keita, chef de village 77 087 22 44

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La construction de la route Tinkoto-Bandafassi est un excellent projet qui va permettre :

- D'éliminer la pollution atmosphérique liée à la piste ;
- De faciliter l'écoulement des produits et l'évacuation des personnes malades ;
- La création d'emploi et la baisse du chômage.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- La perte d'arbres aura des conséquences néfastes sur nos moyens de subsistance.
- Les mangues en particulier font partie de notre alimentation. Mais nous ne consommons pas tout le produit. Nous en vendons une partie pour subvenir aux besoins de nos ménages ;
- Les PAP qui perdent des logements pourraient se retrouver dans une situation sans abris si le Projet ne leur accorde pas un délai suffisant pour la reconstruction de nouveaux logements ;
- L'hivernage s'installe très tôt dans la région. Les pluies peuvent constituer un obstacle par rapport à la reconstruction des logements impactés ;
- Le taux de chômage est élevé dans le village. Nous espérons qu'avec ce projet, nous aurons du travail ;
- Nous craignons une politisation du recrutement de la main-d'œuvre au point de léser les habitants de notre village.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Verser les compensations bien avant la libération des emprises et le début de l'hivernage afin de permettre aux PAP qui perdent des logements de pouvoir en construire d'autres ;
- Indemniser les pertes d'arbres fruitiers ;
- Ériger des ralentisseurs pour minimiser le risque de survenance des accidents ;
- Prioriser la main-d'œuvre locale dans le recrutement ;
- Éviter la politisation du recrutement de la main-d'œuvre ;

Gestion foncière

Les terres sont détenues par les individus et les familles. Nous avons une disponibilité foncière suffisante pour la réinstallation.

La procédure d'acquisition foncière est la suivante :

- Le demandeur se rapproche du chef de village pour formuler sa demande puis du propriétaire de l'assiette ciblée pour négocier ;
- S'ils arrivent à un accord, le demandeur se rend

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Doter les agriculteurs affectés d'un tracteur d'intrants comme les pesticides, les engrais et les semences ;
- Reconstruire les clôtures démantelées au niveau des parcelles agricoles ;
- Doter les propriétaires des champs impactés de kits d'irrigation.
- Aménager le terrain de football de la jeunesse.



Image de consultation des PAP à Barafouté/avril 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Dimboli / Vélingara

Structure/Acteur rencontré : les PAP du village de Vélingara

Lieu de la rencontre :

L'an deux mille vingt-trois, le 29 mars s'est tenue à Vélingara une (e) consultation publique/rencontre institutionnelle avec les PAP du village dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 15 H 10 Min pour prendre fin à 16 H 33 Min.

La séance a été présidée par le chef de village

Etaient présents à cette rencontre : 14 participants dont 05 homme (s) et 09 femme (s).

Les échanges ont été faits en poular, langue locale.

Contacts :

M. Souleymane Diallo, chef de village de Vélingara 76 803 22 18

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La construction de la route Kédougou - Fongolimbi est un excellent projet qui répond à une vieille doléance.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- La route va constituer un risque pour les enfants qui fréquentent l'école qui se trouve en bordure de route ;

- Nous risquons de faire face à un problème de logement si le projet impact nos maisons sans nous laisser le temps d'en construire d'autres ;
- La poussière aura une incidence négative sur la santé des populations (rhume maladie pulmonaire) ;
- L'école du village ne dispose pas de mur de clôture ;
- Nos places d'affaires seront impactées alors qu'elles sont une importante source de revenus pour les ménages.
- Nos places d'affaires nous permettent de prendre en charge la scolarité des enfants, les dépenses quotidiennes, les soins de santé, les actes de solidarité ;
- Les jeunes ont des métiers et des diplômes mais ils chôment. Les projets ne recrutent pas au niveau local.
- Les charges d'aménagement et d'acquisition de nouveaux champs sont très lourdes pour nous.
- Une personne qui perd l'intégralité de son champ ou une bonne partie, verra ses moyens de subsistance affectés, et il y a un risque pour le propriétaire d'abandonner l'agriculture ;
- Les personnes dont les maisons seront impactées vont être obligés d'habiter en retrait dans des zones éloignées du village, donc livrés à eux-mêmes sans sécurité ;
- Après la construction de la route, les propriétaires des maisons situées sur la route, risquent de nous refuser l'occupation de la devanture de leur maison pour notre petit commerce

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Collaborer avec le chef du village pour trouver un site de recasement des places d'affaires ;
- Construire les déviations à l'extérieur du village, pour éviter la pollution atmosphérique ;
- Privilégier les jeunes et habitants du village lors de recrutement de la main-d'œuvre ;
- Accorder un délai suffisant aux personnes affectées pour la reconstruction de leur maison ;
- Arroser la zone de travaux de façon régulière ;
- Offrir aux PAP des compensations financières et un accompagnement ;
- Respecter les engagements pris avec les PAP ;
- Ériger des ralentisseurs en particulier à la hauteur de l'école élémentaire ;

Information et communication avec les parties prenantes

- Informer les PAP et les communautés par téléphone en appelant le chef de village

Gestion foncière et gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

La disponibilité de terres agricoles à proximité, pose problème. Les terres agricoles disponibles sont très éloignées de nos habitations ;

Les Terres sont détenues par les populations en cas de besoin, la procédure est la suivante :

- Le demandeur se rapproche du Chef de village et lui soumet sa demande ;
- Le chef de village le met en rapport avec le propriétaire pour une négociation ;
- Lorsque les deux trouvent un accord, le demandeur se rend à la mairie pour les formalités administratives.

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Accompagner les femmes et autres PAP qui perdent des places d'affaires à acquérir un site de réinstallation (un marché) ;
- Doter les PAP perdant des surfaces agricoles de matériel, de semences et d'engrais ;
- Accorder un financement à chaque propriétaire de place d'affaires mais aussi des formations en gestion financière et en marketing commercial ;



COMMUNAUTES AFFECTEES PAR LE PROJET

PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Fongolimbi / Fongolimbi I, Fongolimbi II et Wallan Sinthiourou

Structure/Acteur rencontré : les populations des villages de Fongolimbi I, Fongolimbi II et Wallan Sinthiourou

Lieu de la rencontre : domicile du chef de village de Fongolimbi 1

L'an deux mille vingt-trois, le 26 mars, s'est tenue à Fongolimbi une (e) consultation publique/rencontre institutionnelle avec les populations locales des villages de Fongolimbi 1, Fongolimbi 2 et Walan Sinthiourou dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 10 H 07 Min pour prendre fin à 11H 49 Min.

La séance a été présidée par : Sakaly Niakhasso, chef de village de Fongolimi 1

Etaient présents à cette rencontre : 60 participants dont 40 homme (s) et 20 femme (s).

Les échanges ont été faits en Peulh et français

Contacts :

M. Sakhaly Niakhasso, chef de village de Fongolimbi I 77-735-07-14

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Questions posées

- Quels sont ces personnes qui subiront des impacts du présent projet ?

Réponses apportées

- La liste des personnes affectées par le projet vous sera communiquée dans les jours à venir par les équipes d'enquête.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Un projet qui nous intéresse et qui nous paraît utile pour les populations en terme d'accessibilité et de mobilité qu'il va nous offrir.

Il faut comprendre aussi que c'est un projet que nous avons tant attendu depuis plus de 60 ans .Sur ce on ne peut que l'accepter et accueillir ces activités qui interviendront dans la zone même si nous assisterons à des craintes lors de sa mise en œuvre .Bref, le projet aura de nombreux avantages positifs :

- L'évacuation rapide de nos malades en cas d'urgence ;
- La baisse du cout élevé du transport après livraison de l'infrastructure routière ;
- Le développement. de la zone

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Nous craignons que le projet soit une approche politique parce que le constat est qu'on est consulté qu'en période post électoral ;
- Une grande fréquentation de la zone après construction de la route, ce qui nous amène à des vols de bétail et du banditisme ;
- Le cout du transport élevé tout lié à l'absence d'infrastructure ;
- Nous craignons aussi qu'à tout moment ce projet peut être placé dans les tiroirs après les présidentielles avec un nouveau élu.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Informer les personnes affectées sur le nombre de mètre sur lequel le projet va impacter (concessions et parcelles agricoles) ;
- Communiquer sur les barèmes d'indemnisations en amont ;
- Nous exigeons la poursuite des travaux même après changement du régime actuel portant le projet ;
- Avant grattage de la piste, arrosé fréquemment pour minimiser les émanations de poussière ;
- Maximiser la construction de dos d'ânes pouvant freiner voire limiter les accidents ;
- Eviter à ce les déviations soient proches des habitations ;

- Privilégier le recrutement de la main d'œuvre locale pour participer à la création d'emploi des jeunes surtout ;
- Faire profiter des jeunes non instruits des postes de gardiennage et des travaux de manœuvre qui ne demandent pas de qualifications particulières .

Information et communication avec les parties prenantes

- Passer par le chef de chef de village à travers un coup de fil téléphonique est le meilleur canal de divulgation de l'information.

Gestion foncière et gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

Il existe bien un comité de gestion des plaintes dans nos différents villages .La composition de ces derniers sont : le chef de village, l'Imam, les Badiénou Gokh et les personnes ressources.

Rare sont des plaintes qui remontent dans les autres instances.

Nous femmes et filles sont souvent victimes de violences et surtout de viols et ces questions sont gérés aussi par le comité existant mais cette fois-ci avec la présence de l'infirmier chef de poste et du comité villageois de protection de l'enfance.

Avec une collaboration avec la mairie, nous pensons qu'au moment de la réinstallation d'un bien ou d'une du village, l'assiette foncière sera bien disponible.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Formation des jeunes sur l'Agriculture de manière générale, une activité phare de la zone ;
- Formation des jeunes sur l'Entreprenariat rapide ;
- Formation des chefs de village (administrateurs locaux) sur la gestion des plaintes ;
- Formation des femmes sur les activités de transformation des produits locaux (fruits et légumes) et sur la manipulation de digitales pour la commercialisation de ces produits en ligne.

Mesures d'accompagnement social/RSE

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Penser à nous ravitailler d'eau, une thématique préoccupante surtout pour les populations de Walan Sinthiourou ;
- Réfection et construction d'infrastructures scolaires (équipements, mur et salles de classe) ;
- Construction et équipements de mosquée ;

- Dotation d'une ambulance médicalisée commune aux trois villages mais avant tout ça, penser à la construction d'un poste de santé de dernière génération avec au complet le personnel médical ;
- Participer à la suppression ou élimination des abris provisoires.



**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE
CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS
LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Dindéfélo / Afia II

Structure/Acteur rencontré : la population du village de Afia II

Lieu de la rencontre : domicile du chef de village

L'an deux mille vingt-trois, le 27 mars s'est tenue à Afia II une (e) consultation publique/rencontre institutionnelle avec la population du village dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 11 H 13 Min pour prendre fin à 12 H 54 Min.

La séance a été présidée par le chef de village de Afia II.

Etaient présents à cette rencontre : 65 participants dont 24 homme (s) et 41 femme (s).

Les échanges ont été faits en poular, langue locale.

Contacts :

M. Mamoudou Diallo, chef de village de AFIA II / 77 854 91 99

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La construction de l'axe Siling-Ségou-Frontière Guinée comporte de loin plus d'avantages que d'inconvénients.

L'enclavement et le manque d'eau sont les inquiétudes majeures dans notre village, Afia II. Nous n'avons pas de bonnes routes. Nous écoupons nos produits en marchant jusqu'à Ségou ou Dindéfélo où nous les commercialisons. Les voitures arrivent rarement dans notre village. Une bonne partie de nos produits (pain de singe, fonio, carité, pomme de liane) pourrit sur place à cause de l'enclavement de notre village.

L'enclavement et l'éloignement du village fait que les femmes ne participent pas aux activités féminines de la Commune.

L'accès difficile au village nous place dans une situation d'insécurité alimentaire. Nous manquons de l'essentiel des denrées dont le poisson et la viande.

Quand l'un de nous tombe malade, nous le portons dans nos mains au moyen de sacs cousus jusqu'au poste de santé de Dindéfelo. Il est arrivé que des personnes malades et des femmes enceintes meurent en cours d'évacuation.

Nous pensons que cette route dont nous demandons la construction depuis l'année 1984 sera d'un grand intérêt pour le Sénégal mais particulièrement pour les communautés qui vivent le long de son tracé. Nous sommes très heureux de la nouvelle et de l'initiative.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Le projet risque d'impacter beaucoup de biens dont des parcelles agricoles. Nos moyens de subsistance risquent d'être affectés ;
- Dans la phase travaux comme pendant l'exploitation, des accidents impliquant des êtres humains risquent de se produire. La communauté qui vit dans le village n'est pas habituée au trafic routier ;
- Nos activités économiques risquent d'être perturbées par le projet en sa phase travaux ;
- L'espace où je parque mon troupeau se trouve juste à côté de la route. Je crains qu'une partie de sa superficie ne se retrouve dans l'emprise de la route.
- La poussière aura des incidences négatives sur les activités et la santé humaines. Elle va souiller nos aliments et salir le linge ;
- La jeunesse de AFIA II est affectée par le chômage. Nous percevons le projet comme une opportunité d'employer des jeunes. Mais nous craignons que nos espoirs ne tombent dans l'eau ;

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Sensibiliser la population par rapport aux risques d'accidents en phases travaux et exploitation ;
- Ériger des ralentisseurs pour minimiser le risque de survenance d'accidents ;
- Libérer les voies de ruissellement des eaux pluviales ;
- Construire des ouvrages adaptés de gestion des eaux pluviales pour prévenir les inondations et garantir la durabilité de l'infrastructure routière ;
- Arroser les zones de travaux et les déviations de façon régulière pour réduire la poussière et la pollution atmosphérique ;

Information et communication avec les parties prenantes

Transmettre les informations en appelant le chef de village.

Gestion foncière

La procédure d'acquisition foncière est la suivante :

- Affectation des terres auprès du chef de village, de l'imam et des notables du village.
- Délibération et procédure administrative auprès de l'autorité municipale.

Nous disposons de suffisamment de terres pour assurer la réinstallation des personnes et des activités économiques.

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

Les conflits et réclamations sont toujours gérées par le comité villageois qui est composé du chef de village (Président), de l'imam, des notables, des jeunes et des femmes.

Autres instances de gestion des plaintes

- Mairie de Dindéfelo ;
- Police des frontières ;
- Sous-préfecture de Bandafassi.

Les VBG peuvent être discutées d'abord avec les familles ou les entreprises impliquées. Si les négociations n'arrivent pas à une solution, les affaires peuvent être renvoyées aux autorités administratives.

Mesures d'accompagnement social/RSE

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Doter la population de médicaments pour la prise en charge des effets néfastes de la pollution atmosphérique sur la santé humaine ;
- Construire un centre de formation professionnelle et technique dans le village ;
- Offrir au village un meilleur accès à l'eau potable en implantant un nouveau forage ;
- Aménager des périmètres maraichers ;
- Doter le village de AFIA d'un poste de santé ;
- Construire un collège dans le village. Nos enfants fréquentent le collège de Dindéfelo. L'éloignement entre ce collège et notre village explique le taux élevé des abandons scolaires ;
- Doter les femmes d'un moulin ;
- Réhabiliter la mosquée du village ;
- Renforcer la sécurité quand route sera opérationnelle en implantant un poste de gendarmerie.



Image de consultation publique à Afia II/mars 2023

PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Bandafasi / Thiankou Malal

Structure/Acteur rencontré : la population du village de Thiankou Malal

Lieu de la rencontre : Domicile du Chef de village

L'an deux mille vingt-trois, le 24 mars, s'est tenue à Thiankou Malal une (e) consultation publique/rencontre institutionnelle avec les populations dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 16 H 05 Min pour prendre fin à 17H 02 Min.

La séance a été présidée par : Ibrahima Camara, Chef de village

Etaient présents à cette rencontre : 11 participants dont 05 homme (s) et 06 femme (s)

Les échanges ont été faits en Peulh et Wolof

Contacts : 77-473-44-14

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Questions posées

- Savez-vous les personnes impactées par ce projet dans notre village ?

- Si oui, quel est nombre exact ?

Réponses apportées

- Pour ce qui est de cette question nous ne saurions vous dire le nombre. En effet, il y a une équipe du même cabinet qui s'en charge et ce travail ne tardera pas vu que ces personnes censées le faire sont déjà sur le terrain.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

L'absence d'infrastructure routière nous amène à vivre une situation carcérale dans la mesure où nos déplacements sont limités. Sur ce, le projet ne peut qu'être important aux yeux des populations de Thiankou que nous sommes.

Ceci étant dit, le projet participera aussi au développement de la zone dans la mesure où c'est avec une bonne route que nous pourrions évacuer nos malades en cas d'urgence, écouler nos productions dans les grands marchés pour ne citer que ces deux exemples. Bref, les populations environnantes ne pourraient jamais mesurer l'importance de la route.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- L'impraticabilité de la piste en période hivernale ;
- Le frein sur les activités agricoles même si cette dernière reste une activité phare de la zone. Chaque année des centaines de tonnes de mangues sont jetées et tout ceci est lié à l'inaccessibilité de la zone ;
- Le coût élevé du transport, phénomène lié à l'état de la route qui limite la fréquentation des véhicules dans les différents villages de la zone d'intervention du projet ;
- Beaucoup de morts d'hommes sont notés lors de l'évacuation des patients ;
- Des mort-nés dus aux longues distances parcourues par les femmes pour accoucher ;
- L'abandon scolaire, un problème récurrent. En effet après l'élémentaire, rare sont ces élèves qui poursuivent leur cursus scolaire, phénomène lié à la fréquentation faible des moyens de transport.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Accompagner ce projet avec un éclairage public ;
- Aménager des couloirs de passerelles pour le déplacement du cheptel, du bétail ;

- Dans les activités du projet, prévoir des campagnes de sensibilisation pour limiter voire éviter les accidents sur la vie humaine ;
- Privilégier le recrutement de la main d'œuvre locale, une politique pouvant minimiser les conflits ;
- En collaboration avec la commune mettre en place une citerne pour l'arrosage de la piste pendant les travaux pour prévenir les maladies liées au soulèvement de poussière ;
- Aménager des voies de contournement pendant les travaux pour la mobilité des personnes et du bétail ;

Information et communication avec les parties prenantes

L'information peut être véhiculée par les canaux suivants :

- Le maire de la commune ;
- Le chef de village par le biais d'un coup de fil.

Gestion foncière et gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

Interrogé sur la gestion des plaintes, le chef de village dit qu'il n'existe un mécanisme de gestion des plaintes formel même si la plupart des problèmes sont réglés à l'amiable et ces plaintes gérées par le chef de village et les concernés.

Vu l'importance qu'il donne au projet, il aimerait avec l'aide de ce dernier mettre en place un comité élargi avec l'implication de tous les représentants des différentes couches et avec l'appui de ces dernières, ils pourront essayer ensemble de régler tout type de problèmes provenant du village.

Comme composition de ce comité, le chef et ses notables suggèrent l'implication des personnes suivantes :

- Le chef de village et ses conseillers ;
- Le représentant des jeunes ;
- Les différentes présidentes des groupements féminins ;
- Et les Bajenu Gox.

Pour les VBG avant même d'être interrogé sur cette question, un des intervenants a évoqué cette problématique qui est d'actualité. En effet, ils disent ensemble que ce phénomène est lié à l'absence d'infrastructure scolaire et de route aussi dans la mesure où si ces dernières étaient disponibles, leurs enfants regagneraient tous les soirs leurs domiciles. Avec l'absence de l'infrastructure, ils sont obligés de laisser les élèves migrer dans les régions pour continuer leur cursus scolaire et là, leurs enfants sont exposés à d'énormes : des grossesses, viols, etc...

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Formation sur les activités génératrices de revenus à l'exemple du commerce (jeunes et femmes) ;
- Formation sur la transformation et la conservation de fruits et légumes.

Mesures d'accompagnement social/RSE

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Penser à la réhabilitation et l'équipement des infrastructures scolaires et sanitaires des zones d'intervention du projet (à l'exemple du mur de clôture d'école pour la sécurité des élèves) ;
- Ravitailler en eau potable le village avec la construction de forage ;
- Participer si possible au projet de construction y compris l'équipement de la mosquée en cours.

La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Comme vous l'avez vu, nous sommes un village avec des manquements immensurables .Sur ce, il faut en collaboration avec la mairie, trouver forcément des sites proches pour la relocalisation de nos activités.



Image de consultation publique avec les populations de Thiankou Malal, avril 2023

Commune/Village : Dindéfélo

Structure/Acteur rencontré : la population du village de Dindéfélo

Lieu de la rencontre : Place publique

L'an deux mille vingt-trois, le 25 mars, s'est tenue à Dindéfélo une (e) consultation publique/rencontre institutionnelle avec les populations locales dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 10H 20 Min pour prendre fin à 11H 38 Min.

La séance a été présidée par : Bailo Diallo, représentant du chef de village

Etaient présents à cette rencontre : 67participants dont 53 homme (s) et 14 femme (s).

Les échanges ont été faits en Peulh et en français

Contacts : 77-730-34-79

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Questions posées

- Est-ce que pour ce projet au-delà de l'aménagement de l'infrastructure routière, des accompagnements sociaux sont prévus pour les villages traversés par les travaux ?
- A quand la date de démarrage des travaux du projet ?

Réponses apportées

- Pour la première question, notre réponse est oui même si le projet peut ne pas prendre en compte tous les besoins en accompagnement évoqués par les populations bien vrai que dans

la plupart des projets cette thématique est prise en compte d'où la présence de cette question dans l'élaboration du guide d'entretien.

- Vu que nous sommes en phase d'étude et c'est tout un processus nous ne pourrions-nous prononcer sur la date de démarrage des travaux, tout ce que nous pouvons vous dire c'est qu'après nous d'autres équipes vont s'en suivre à l'exemple des enquêtes socioéconomiques .Bref, à chaque étape du projet vous serez informés.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Nous sommes confrontés à d'énormes difficultés liées au transport .Il faut savoir que nous parcourons plus de deux(2) heures de temps pour nous rendre à kédougou .Nous ne pouvons pas se développer dans cet état dans la mesure où nous sommes enclavés ,ce qui ne devait pas être vu une zone touristique que nous sommes .

Sur le plan économique et social ,nous sommes handicapés parce que nos pistes sont impraticables mais avec l'aménagement de l'infrastructure routière ,nous pensons qu'au delà du désenclavement de la zone ,nous aurons de l'électricité continue .En effet ,le projet dans son ensemble pourra nous faire sortir des difficultés que nous vivons depuis des années .

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Après livraison de la piste, il y aura beaucoup d'accidents sur la vie humaine et du bétail, un paramètre à prendre en compte ;
- L'infrastructure fera appel à la délinquance, au vol de bétail ;
- Nous n'existons pas en terme de développement dans la mesure où en cas d'urgence même on ne pourrait pas d'un seul coup déplacer (inaccessibilité de la zone) ;
- Des pertes de vies humaines toutes liées au manque d'infrastructures routières praticables ;
- Potentiels impacts sur beaucoup de parcelles agricoles, concessions et espèces forestières,
- Notre érection en commune nous a conduits à d'énormes difficultés et nous constatons que ce projet est d'actualité qu'en période post électorale.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Prévoir des ralentisseurs et des panneaux de signalisations à l'entrée de chaque village pour prévenir et minimiser les accidents sur le cheptel et surtout sur la vie humaine ;
- Arroser fréquemment la piste abritant les activités du projet ;
- Respecter les promesses tenues .En effet, depuis plus de 25 ans, on nous de ces activités et jusqu'à nos jours nous ne voyons pas naitre ces dernières ;
- Privilégier le recrutement de la main d'œuvre limitant des griefs pouvant subvenir de l'intervention du projet,
- Recruter des agents pour la protection de la nature ;
- Prévoir des campagnes de reboisement après les travaux pour compenser les pertes d'arbres ;
- Communiquer avec les populations de la zone d'intervention du projet sur le délai des travaux.

Information et communication avec les parties prenantes

Pour la diffusion d'information, cette dernière peut être véhiculée par l'administrateur du village : le chef de village.

Gestion foncière et gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

Il existe un comité de gestion des plaintes au niveau local .Il est composé du chef de village, des conseillers, de l'imam et d'un agent ASP .Rarement sont des conflits qui ne peuvent être réglé dans ce comité local .Sur ce, au cas où des plaintes ne sont pas résolus en interne, le maire de la commune est saisi et c'est à son niveau que des solutions sont soit apportées ou remonter à d'autres instances (autorités administratives).

Il faut noter que notre est village est confronté à des litiges fonciers et la gestion de ces derniers entre dans le domaine de la commission domaniale et du chef de village.

Des cas de viols ou de violences, nous n'en avons pas presque mais il y a une structure à part du nom de KEO basée à Kédougou qui se charge de la sensibilisation.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Formation sur les activités agricoles et de l'élevage pour les jeunes ;
- Formation sur la transformation et la conservation des fruits et légumes.

Mesures d'accompagnement social/RSE

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Adduction d'eau ;
- Dotation de forage solaire ;

- Réaménagement des pistes :
 - Dindéfelo-Afia 4km ;
 - Dindéfelo-Peiel 7km ;
 - Dindéfelo-Bouchra 3km ;
 - Dindéfelo-Thianghé.

- Amélioration de l'éducation avec comme participation : la construction de nouvelles salles de classe ; réfection et clôture nouvelle des murs d'écoles ;
- Construction d'une tribune pour le stade municipal ;
- Construction d'un foyer de jeunes pouvant accueillir toute activité ;
- Dotation des cimetières du village d'un mur de clôture ;
- Construction d'un marché pour les activités hebdomadaires.

La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Cette thématique nous préoccupe dans la mesure où de là du village chef-lieu que nous sommes, Dindéfelo est une zone touristique d'où l'exliquation du pourcentage important des activités socioéconomiques menées sur le long de la piste devant accueillir les travaux. Ceci étant dit, il faut un site de recasement proche des potentiels impacts (biens) du projet.



Image de consultation publique avec les populations de Dindéfelo, avril 2023

Commune/Village : Tomboronkoto /Tenkonto

Structure/Acteur rencontré : la population du village de Tenkonto

Lieu de la rencontre : Domicile du chef de village

L'an deux mille vingt-trois, le 24 mars, s'est tenue à Tenkonto une (e) consultation publique/rencontre institutionnelle avec les populations locales dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 12 H 27 Min pour prendre fin à 13H 48 Min.

La séance a été présidée par : Sina Sadiakho, Chef de village

Etaient présents à cette rencontre : 16 participants dont 07 homme (s) et 09 femme (s).

Les échanges ont été faits en Peulh, Mandingue et français

Contacts : 77-570-28-53

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Questions posées

- A quand la date de démarrage des travaux ?
- Est-ce que le projet prévoit un recrutement de la main d'œuvre locale ?

Réponses apportées

- A chaque étape du projet, vous serez informé soit par la mairie soit le chef de village.
- D'habitude oui, et la procédure vous sera communiquée aussi.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Un projet d'une grande importance dans la mesure où il participera à la connexion des différents villages. Mieux, il est pour avoir la fonction de désenclavement des zones rurales. Sur ce, notre devoir ne serait que l'accueillir vu son synonyme de développement même si nous avons des craintes particulières par rapport aux déplacements physiques et impacts sur les biens et équipements communautaires.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Un problème est souligné par rapport aux difficultés que les populations vivent pour l'accès à l'eau à l'entame de la rencontre et ceci est lié à l'absence d'ouvrages hydrauliques ;
- La perturbation de la mobilité humaine et du cheptel pendant les activités du projet, une question en prendre en compte ;
- La naissance de pollution sonore avec la présence des tracteurs et grues ;
- L'émanation de poussières qui peut entraîner la naissance de nouvelles maladies ;
- L'élagage d'un bon nombre d'arbres s'expliquant par le fait que l'infrastructure routière traverserait pour la plupart de forêts ;
- Des accidents prévisibles sur la vie humaine et du bétail avec l'excès de vitesse fréquente avec même l'absence de pistes praticables ;
- Il y a un bon nombre de projets qui sont passés et n'ont pas respecté leurs promesses ni respecter les décisions prises lors des travaux ;
- Un bon nombre d'impacts sera occasionné par les travaux dans la mesure où la plupart des places d'affaire (restaurants et boutiques) et concessions occupent le long du tracé.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Sensibiliser les populations sur les activités du projet pour qu'en phase travaux minimiser voire éviter les accidents ;
- Penser à l'arrosage des pistes abritant les travaux pour éviter les fortes émanations de poussières ;
- Privilégier le recrutement de la main d'œuvre, une politique pouvant permettre d'anticiper voire éviter la naissance de griefs entre porteur de projet et les populations de la zone d'intervention des activités ;

- Mettre en place des campagnes de reboisement pour compenser un peu les pertes d'arbres forestiers et fruitiers occasionnées par le passage de l'infrastructure ;
- Maximiser la construction de dos d'ânes au cas échéant mettre des panneaux de signalisations indiquant les zones à forte mobilité humaine toujours pour prévenir les accidents .

Information et communication avec les parties prenantes

Selon les populations de Tinkoto, l'idéal serait de passer l'information par l'administrateur du village .En deuxième option passer par l'autorité territoriale (le maire) par un courrier physique vu que nous sommes dans une zone ou le réseau est instable.

Ils disent aussi vouloir être informé à chaque étape du projet.

Gestion foncière et gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

Il existe un comité de gestion des plaintes au niveau local .Il est composé du chef de village, des conseillers, de l'imam et des plaignants.

Nous n'avons jamais saisi les autres instances pour intervenir à la gestion et à la résolution des plaintes venant du village. Il faut noter que jusqu'à nos jours nous n'assistons pas à des litiges fonciers et nous rendons grâce au tout puissant.

Pour la question de la disponibilité foncière, le chef de village dit ne pas vouloir avancer là-dessus vu que c'est une affaire ces notables et lui.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Formations des jeunes sur les différentes activités prévues dans le projet pour une intégration facile de la main d'œuvre locale ;
- Former le chef de village et ses conseillers sur les politiques de réinstallation dans la mesure où lors de la mise en œuvre il sera forcément interrogé sur cette question par ses notables d'où l'importance de cette connaissance.

Mesures d'accompagnement social/RSE

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- Réhabilitation des infrastructures sociales de bases ;
- Construction de poste de santé avec un équipement moderne de dernière génération pour les populations de Tinkoto ;
- Financement du groupement féminin pour l'aménagement et l'équipement d'un périmètre maraicher pour booster l'activité agricole ;

La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Pour ce qui est de cette interrogation, il faut tout simplement penser à prévoir des accompagnements sociaux en fonction du revenu journalier.



Image de la consultation publique avec les populations de Tinkoto, avril 2023

PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DU PLAN D'ACTION ET DE REINSTALLATION (PAR) DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE-MALI-KEDOUGOU (220km)

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Bandafassi/Sylla counda Peulh

Structure/Acteur rencontré : la population du village de Sylla counda Peulh

Lieu de la rencontre : Chez le chef de village de Sylla counda peulh

L'an deux mille vingt-trois, le 23 mars s'est tenue à Sylla counda Peulh une consultation publique dans le cadre de la préparation du PAR du Projet d'aménagement de la route Inter Etat Labe-Mali-Kédougou, sections Siling-Ségou-Dindefelo, Segou-Frontiere Guinée ; Tinkoto-Bandafassi et Kedougou-Fongolimbi. La séance a commencé à 10H 24Min pour prendre fin à 11H43Min.

La séance a été présidée par le chef de village de Sylla counda Peulh M. Moussa Diallo

Etaient présents à cette rencontre : 36 participants dont 19 homme (s) et 17 femme (s).

Les échanges ont été faits en français (langue officielle) et en peulh.

Contacts : M. Moussa Diallo, Chef de village 78 632 45 12

Points abordés

Les points abordés avec la population présente à la réunion sont les suivants :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les Préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Les interventions des différents acteurs sont synthétisées comme suit :

Questions posées

- Est-ce que les impactés du projet seront indemnisés?

Réponses et précisions apportées

- Les impactés du projet seront recensés et indemnisés. Tous les biens qui se trouvent dans l'emprise des travaux seront inventoriés.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Nous sommes très content du projet car la difficulté de déplacement dans la zone sera réglée avec l'aménagement de la route. En plus, les habitants ont souvent des difficultés liées à l'évacuation des malades vers kedougou et le cout très élevé du transport.

Préoccupations et craintes

Les craintes et préoccupations soulevées par la population sont les suivantes :

- Les risques d'accidents pour les personnes et le cheptel qui traverse souvent la route pour aller dans la forêt ;
- Lors des travaux, la population aura des difficultés à se déplacer dans la zone du projet et ceci peut impacter l'activité des habitants ;
- Les craintes de la population sont liées aussi à l'absence d'indemnisation des impactés ;
- Le risque de diminution de la fréquence des pluies avec l'abatage des arbres ;
- Le risque d'augmentation de la chaleur et de diminution de l'humidité avec l'abatage des arbres qui se trouvent dans l'emprise du projet ;
- Les difficultés du transport et le coût élevé des tarifs.

Recommandations et attentes

Pour permettre au projet d'atteindre les objectifs fixés, la population a formulé quelques recommandations et attentes :

- Construire impérativement des ralentisseurs (dau d'âne) au niveau du village pour éviter les accidents ;
- Compenser les impactés en espèce et de façon juste et équitable ;
- Faire un recensement exhaustif des biens impactés par le projet ;
- Créer des canalisations pour éviter que l'eau de pluie inonde nos champs agricoles ;
- Créer une relation saine entre le personnel du chantier et la population.

Information et communication avec les parties prenantes

- Informer la population à travers l'affichage au niveau de la mairie ou par téléphone.

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS) /gestion foncière

On retrouve au sein du village de Sylla counda peulh un comité villageois chargé de traiter les plaintes à l'amiable. Ce comité est composé du chef de village, l'imam, le représentant des femmes et le représentant des jeunes. Les plaintes traitées sont souvent liées à l'eau. Il n'existe pas pour le moment des violences basées sur le genre au niveau du village néanmoins lors du démarrage du projet, les femmes vont sensibiliser les jeunes filles pour éviter les incidents.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Les renforcements des capacités souhaités par les habitants ont été exprimés comme suit :

- Les jeunes du village s'activent dans l'agriculture et l'élevage et une formation dans ses filières est importante ;
- Renforcer les jeunes dans le domaine de la maçonnerie et du transport ;
- Former le groupement des femmes dans la transformation des produits alimentaires.

Mesures d'accompagnement social/RSE

Les choix en termes d'accompagnement social exprimés par la population sont les suivants :

- Finaliser la construction de la mosquée du village et fournir des équipements (moquette, micro etc.) ;

- Augmenter la capacité du forage pour permettre de satisfaire les besoins en eau de la population et favoriser l'accès à l'eau ;
- Recruter la main d'œuvre locale dans le projet avec qualification car il y a des jeunes diplômés dans le village et sans qualification (surveillance du chantier, ouvriers etc.) ;
- Construire une école pour les élèves du village qui font 2km à pied pour aller étudier à Thiabidji ;
- Construire un forage pour développer le jardin maraîcher des femmes du village qui ont arrêté leurs activités agricoles à cause du manque d'eau ;
- Clôturer le jardin maraîcher des femmes et réaménager le périmètre de culture ;
- Aménager et clôturer le terrain de foot des jeunes ;
- Créer des bassins de rétention pour conserver l'eau de pluie qui pourra être utilisé en saison sèche ;
- Recruter les femmes pour la restauration du personnel du chantier ;
- Construire une poste de santé pour soulager les femmes qui vont jusqu'à thiabidji pour se soigner ;
- Doter aux femmes des moulins pour alléger les travaux ménagères ;
- Financer le groupement « DJIKE » des femmes du village ;
- Distribuer des semences et pesticides aux agriculteurs.



Images de la consultation du publique à Sylla counda peulh/mars 2023.

PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE-MALI-KEDOUGOU (220km)

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Tomboronkoto /Bagnoba

Structure/Acteur rencontré : la population du village de Bagnoba

Lieu de la rencontre : Place publique du village de Bagnoba

L'an deux mille vingt-trois, le 24 mars s'est tenue à Bagnoba une consultation publique dans le cadre de la préparation d'un plan d'action et de réinstallation(PAR) du Projet d'aménagement de la route Inter Etat Labe-Mali-Kédougou, sections Siling-Ségou-Dindefelo, Segou-Frontiere Guinée ; Tinkoto-Bandafassi et Kedougou-Fongolimbi. La séance a commencé à 10H24Min pour prendre fin à H43Min.

La séance a été présidée par le représentant du village

Etaient présents à cette rencontre : 26 participants dont 15 homme (s) et 11 femme (s).

Les échanges ont été faits en mandingue et wolof.

Contacts : *M. Mahan Camara, représentant du Chef de village 77 664 85 29*

Points abordés

Les points abordés avec la population présente à la réunion sont les suivants :

- Perception/avis par rapport au projet ;
- Préoccupations et craintes qui relèvent du projet ;
- Recommandations et attentes vis-à-vis du projet ;
- Gestion foncière et gestion des plaintes(VBG) ;
- Renforcement des capacités ;
- Réinstallation des PAP ;
- Accompagnement social.

Les interventions des différents acteurs sont synthétisées comme suit :

Questions posées

- Est-ce que les impactés seront indemnisés ?

Réponses et précisions apportées

- Oui il y'aura un recensement des biens et personnes impactés par le projet et qui seront indemnisés à la hauteur des pertes subies.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La route est très utile pour la population qui souffre de l'absence d'infrastructure depuis des décennies. C'est un projet très important et on espere que ça réalisation soit une réalité. Nous sommes très content du projet car le déplacement sera facile jusqu'a kedougou.

Préoccupations et craintes

Les craintes et préoccupations soulevée par la population sont les suivantes :

- Le village est à 10km de la commune de Tomboronkoto et en période hivernale la population a énormément de difficulté à se déplacer. En plus, les fortes pluies enregistrées dans la zone provoquent des inondations avec le débordement des marigots. Cette situation induit l'inaccessibilité du village et l'arrêt de beaucoup d'activités (commerce et transport) ;
- Les craintes liées aux charges de travail des femmes qui font 30mn pour aller chercher de l'eau au niveau du forage dont le débit est très limité ;
- Les craintes liées à l'enclavement du village qui souffre de l'absence de réseau téléphonique et d'électricité ;
- Les risques d'accidents sur la route alors qu'il y'a une école à coté ;
- Le village est confronté en plus de l'absence de route, d'un problème de personnel enseignant et de médecin qualifier pour soigner les malades. Il y'a une case de santé mais pas de médicaments disponibles ;

Recommandations et attentes

Pour permettre au projet d'atteindre les objectifs fixés, la population a formulé quelques recommandations et attentes :

- Lors du démarrage des travaux, il faut réaliser des déviations ou des dégager des couloirs de passage pour faciliter le déplacement du cheptel et de la population ;
- Réaliser des ralentisseurs tels que le dos d'âne après les travaux afin d'éviter les accidents de la route ;
- Sensibiliser la population sur les dangers de la route car il y'a une école tout près et les élèves font beaucoup de déplacement ;
- Prendre en compte de l'état de la montagne qui se trouve à la sortie du village de Bantata car c'est un relief très dangereux ou il ya eu beaucoup d'accidents. Il faut terrasser et niveler avant de commencer les travaux de construction de la route ;
- Placer un surveillant au niveau de la route pour faire traverser les élèves aux heures de sortie et de récréation et que ça soit un jeune du village ;
- Mettre des tableaux de signalisation pour les personnes et le bétail ;
- Respecter les décisions prises en terme de RSE dans le cadre de ce projet ;
- Sensibiliser les filles sur les VBG afin de prévenir les incidents avec le personnel de chantier.

Information et communication avec les parties prenantes

- Partager l'information à travers les groupes WhatsApp du village ou se déplacer au niveau du village.

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS) /gestion foncière

Les conflits sont traités à l'amiable au niveau de Bagnoba. Il existe un comité composé du chef de village, l'imam, le représentant des femmes et le représentant des jeunes qui gère toutes les types de plaintes. Les types de plaintes traitées sont souvent liés aux heures de travail fixé par la communauté et dont les étrangers (dioula) ne respectent pas. Il existe des violences basées sur le genre mais c'est toujours réglé à l'amiable et en secret. Le foncier est gère par le chef de village et la mairie qui formalise les affectations de terrain et il y'a une disponibilité foncière pour la réinstallation des

impactés. Au niveau du village, les filles vont à l'école mais ne continuent pas leur éducation à cause des mariages précoces.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Les renforcements des capacités souhaités par les habitants ont été exprimés comme suit :

- Former et renforcer les jeunes dans les métiers de la construction de la route, en plomberie, électricité et du transport ;
- Former les femmes du village dans le domaine de la maternité afin de permettre aux femmes d'accoucher sur place au lieu d'aller jusqu'à Kédougou.

Mesures d'accompagnement social/RSE

Les choix en termes d'accompagnement social exprimés par la population sont les suivants :

- Construire la piste Bagnoba-Tomborokoto qui est très fréquenté par la population. La commune de Tomborokoto est difficile d'accès alors que la population y va régulièrement pour les services administratives et autres ;
- Faire une extension du réseau d'adduction en eau afin de soulager les difficultés des femmes qui font 5km entre les maisons et le forage pour s'approvisionner en eau ;
- Aménager le terrain de foot pour l'épanouissement des jeunes du village ;
- Clôturer le périmètre maraicher des femmes afin de freiner la divagation et permettre le développement des activités économiques ;
- Clôturer l'école primaire du village pour mieux sécuriser les élèves et rassurer les parents ;
- Electrifier le village et renforcer la sécurité ;
- Doter aux femmes des moulins car elles vont jusqu'à Kédougou pour transformer l'arachide ;
- Construire deux salles de classes et une direction au niveau de l'école et renforcer le personnel enseignant ;
- Fournir à la case de santé des médicaments et affecter un médecin qualifié ;
- Construire la mosquée du village et fournir des équipements (moquettes et micro) ;
- Recruter les femmes dans le projet à travers des tâches telles que la restauration et le nettoyage ;
- Fournir des matériels de cuisines et des équipements pour le maraichage.



Images de la consultation du publique à Bagnoba/mars 2023.

PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE-MALI-KEDOUGOU (220km)

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Dindefelo/Ségou

Structure/Acteur rencontré : la population du village de Ségou

Lieu de la rencontre : Chez le chef de village de Ségou

L'an deux mille vingt-trois, le 25 mars s'est tenue à Ségou une consultation publique dans le cadre de la préparation d'un plan d'action et de réinstallation(PAR) du Projet d'aménagement de la route Inter Etat Labe-Mali-Kédougou, sections Siling-Ségou-Dindefelo, Segou-Frontiere Guinée ; Tinkoto-Bandafassi et Kedougou-Fongolimbi. La séance a commencé à 14H15Min pour prendre fin à 15H38Min.

La séance a été présidée par le chef de village de Ségou M. Mamadou Diallo

Etaient présents à cette rencontre : 87 participants dont 63 homme (s) et 24 femme (s).

Les échanges ont été faits en peulh et wolof.

Contacts : M. Mamadou Diallo, Chef de village de Ségou, 77 9591376

Points abordés

Les points abordés avec la population présente à la réunion sont les suivants :

- Perception/avis par rapport au projet ;
- Préoccupations et craintes qui relèvent du projet ;
- Recommandations et attentes vis-à-vis du projet ;
- Gestion foncière et gestion des plaintes(VBG) ;
- Renforcement des capacités ;
- Réinstallation des PAP ;

Les interventions des différents acteurs sont synthétisées comme suit :

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La population s'est confrontée à beaucoup de problèmes à cause de l'absence de la route dans la zone. C'est un projet très important et d'utilité publique. La population est très impatiente par rapport à la construction de la route. On espère que ce n'est pas de la politique car il ya eu autant de réunion et de passage de topographe dans la zone mais toujours sans suite. Nous croirons à la réalisation de ce projet lors qu'on verra les machines sur le site.

Préoccupations et craintes

Les craintes et préoccupations soulevée par la population sont les suivantes :

- La difficulté de se déplacer jusqu'à Kédougou car le temps de trajet est de 4h pour seulement 24km ;
- L'état de dégradation de la route et l'absence d'ambulance entraine beaucoup de mortalité maternelle dans le village ;

- Le cout élevé du transport et les difficultés d'écoulement des produits alimentaires (mangue) ;
- L'enclavement du village induit un recul des projets de développement et humanitaire ;
- Les risques d'augmentation des accidents dans la zone ;
- Les risques d'insécurité avec la réalisation de la route.

Recommandations et attentes

Pour permettre au projet d'atteindre les objectifs fixés, la population a formulé quelques recommandations et attentes :

- Eviter la saison hivernale pour le démarrage des travaux car la mobilité est très difficile à cette période ;
- Améliorer la sécurité de la zone en renforçant l'infrastructure de la police en équipements et autres ;
- Elargir la largeur de la route car il y'a les gros porteurs qui passent dans le village pour aller à guinée et cela permettra aussi d'éviter les accidents ;
- Construire la route Badiari-frontiere guinée qui a plus d'avantage et plus fréquenté par la population ;
- Sensibiliser les filles avant l'arrivée du personnel de chantier pour prévenir les incidents d'abus ou autres.

Information et communication avec les parties prenantes

- Pour les informations qui concernent le village, il faut passer par le chef de village via un appel téléphonique ou par WhatsApp et au besoin de se déplacer.

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS) /gestion foncière

Les conflits sont traités à l'amiable au niveau de Ségou. Il existe un comité composé du chef de village, l'imam, le représentant des femmes et le représentant des jeunes qui gère toutes les types de plaintes. Il y'a une disponibilité foncière pour la réinstallation des impactés. Au sein du village il existe un comité chargé des plaintes liées aux VBG et un fond de caisse pour appuyer les filles ou femmes victime de violences.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Les renforcements des capacités souhaités par les habitants ont été exprimés comme suit :

- Former les jeunes dans le secteur de l'agriculture, l'élevage et l'entreprenariat ;
- Renforcer les groupements de femme dans le secteur de la transformation des produits locaux (fonio, bouye et tamarin) ;
- Former le comité villageois sur la gestion des plaintes ;

Mesures d'accompagnement social/RSE

Les choix en termes d'accompagnement social exprimés par la population sont les suivants :

- Recruter la main d'œuvre locale car nos jeunes ont du mal à trouver de l'emploi dans les chantiers environnants ;
- Construire un garage à Ségou et participer à la création de l'emploi ;
- Réhabiliter et clôturer la mosquée du village ;
- Construire une poste de santé et une école pour le village ;
- Construire un deuxième forage afin de répondre au besoin en eau de la population ;
- Aménager des espaces de jeux (terrain de foot et basket) pour les jeunes ;

- Construire un foyer des jeunes ;
- Appuyer le groupement des femmes en mini-forage, tracteur et de clôture pour les jardins maraichers et les champs de riz;
- Financer les femmes dans leurs activités économiques ;
- Renforcer le fond de caisse des femmes pour favoriser leurs autonomies et les rendre moins vulnérables ;
- Construire un marché pour faciliter la commercialisation des céréales.

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU
PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE-MALI-KEDOUGOU (220km)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Fongolimbi/Lesfalo/Thiehoun et Walan Kingui

Structure/Acteur rencontré : les populations de Lesfalo, Thiehoun et Walan Kingui

Lieu de la rencontre : Au niveau de l'école de Lesfalo

L'an deux mille vingt-trois, le 26 mars s'est tenue à Lesfalo une consultation publique dans le cadre de la préparation d'un plan d'action et de réinstallation(PAR) du Projet d'aménagement de la route Inter Etat Labe-Mali-Kédougou, sections Siling-Ségou-Dindefelo, Segou-Frontiere Guinée ; Tinkoto-Bandafassi et Kedougou-Fongolimbi. La séance a commencé à 09H38Min pour prendre fin à 12HMin.

La séance a été présidée par le chef de village de Lesfalo M. Alpha Oumar Diallo

Etaient présents à cette rencontre : 102 participants dont 32 homme (s) et 70 femme (s).

Les échanges ont été faits en peulh et wolof.

Contacts : M. Alpha Oumar Diallo, Chef de village Lesfalo, 77

Points abordés

Les points abordés avec la population présente à la réunion sont les suivants :

- Perception/avis par rapport au projet ;
- Préoccupations et craintes qui relèvent du projet ;
- Recommandations et attentes vis-à-vis du projet ;
- Gestion foncière et gestion des plaintes(VBG) ;
- Renforcement des capacités ;
- Réinstallation des PAP ;
- Accompagnement social.

Les interventions des différents acteurs sont synthétisées comme suit :

Questions posées

- Est-ce que les impactés seront indemnisés?

Réponses et précisions apportées

- Oui, il y'aura d'abord un recensement des pertes subies par chaque impactés.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

La population a toujours voulu et attendu cette route dont la construction assure le développement de la zone. La route permet le développement du village et c'est une nécessité pour la population. C'est un projet très important dont la réalisation facilitera la mobilité des personnes et biens. La population gagnera une diminution du temps de trajet pour ses déplacements dans la zone. Ce projet

vient à son heure car la population a beaucoup souffert de l'absence de la route. Ce projet va régler les difficultés de commercialisation des mangues et autres produits qui pourrissaient dans la zone.

Préoccupations et craintes

Les craintes et préoccupations soulevée par la population sont les suivantes :

- L'absence d'électrification du village et les risques d'insécurité avec les travaux ;
- Les craintes liées à la perturbation de nos activités si les travaux démarrent en période hivernale ;
- La difficulté de se déplacer au moment des travaux et l'arrêt de nos activités commerciales et agricoles.

Recommandations et attentes

Pour permettre au projet d'atteindre les objectifs fixés, la population a formulé quelques recommandations et attentes :

- Réaliser les travaux dans les délais afin de soulager la difficulté des habitants ;
- Indemniser les impactés de façon juste et équitable ;
- Réaliser des dos d'âne pour prévenir les accidents et aménager des couloirs de passage pour faciliter la mobilité du bétail et des personnes ;
- Appuyer les femmes des trois villages (Lesfalo, Walan Sinthiourou et Thiehoun) dans les activités économiques en construisant des clôtures des périmètres maraichers et distribuer des équipements agricoles ;
- Informer la population sur le démarrage des travaux pour qu'elle puisse se préparer ;
- Impliquer la population dans les activités du projet.

Information et communication avec les parties prenantes

- Partager l'information en passant par le chef de village, les conseillers municipaux, la mairie, les enseignants et les groupes de femmes.

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS) /gestion foncière

Le foncier est gère par le chef de village et la mairie qui formalise les affectations de terrain et il y'a une disponibilité foncière pour la réinstallation des impactés. Les plaintes sont traitées à l'amiable et par les sages du village et si ce n'est pas résolue, le dossier est transfère au niveau de la mairie ou gendarmerie.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Les renforcements des capacités souhaités par les habitants ont été exprimés comme suit :

- Former les jeunes dans les techniques d'élevage, la conduite de véhicule et le BTP ;
- Renforcer les jeunes dans la gestion de lutte contre les feux de brousse qui sont très fréquent dans la zone.

Mesures d'accompagnement social/RSE

Les choix en termes d'accompagnement social exprimés par la population sont les suivants :

- Electrifier le village pour assurer la sécurité de la population ;
- Construire des forages ou mini-château d'eau pour résoudre le problème d'accès à l'eau potable au niveau de Lesfalo, Walan Sinthiourou;et Thiehoun ;

- Procéder à l'extension du réseau d'adduction d'eau à Lesfalo car les femmes souffrent beaucoup pour aller puiser de l'eau;
- Doter aux groupements de femmes des trois villages des moulins à mil, des machines pour couper le savon fabriqué et des machines à pâte d'arachide ;
- Recruter les jeunes de la localité dont la plupart sont au chômage ;
- Renforcer les cases de santé de Lesfalo, et Walan sinthiourou en médicament et en équipement car les habitants vont jusqu'à fongolimbi pour se soigner ;
- Clôturer les écoles qui sont à côté de la route pour sécuriser les élèves ;
- Recruter les femmes pour certaines taches (restauration et nettoyage) ;
- Construire des édicules (toilette) dans les villages ;
- Construire une mosquée près de la route à Lesfalo et clôturer la mosquée de Walan Sinthiourou ;
- Rénover la mosquée de Thiekhon et fournir la sonorisation et la logistique ;
- Doter aux paysans des tracteurs pour favoriser le développement du secteur agricole ;
- Fournir aux jeunes des équipements de lutte contre les feux de brousse ;
- Construire des puits pour les femmes qui font du maraichage.



Images de la consultation du publique à Lesfalo/mars 2023.

PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE-MALI-KEDOUGOU (220km)

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Dimboli/Velingara

Structure/Acteur rencontré : la population du village de Vélingara

Lieu de la rencontre : Chez le chef de village de Velingara

L'an deux mille vingt-trois, le 27 mars s'est tenue à Velingara une consultation publique dans le cadre de la préparation d'un plan d'action et de réinstallation(PAR) du Projet d'aménagement de la route Inter Etat Labe-Mali-Kédougou, sections Siling-Ségou-Dindefelo, Segou-Frontiere Guinée ; Tinkoto-Bandafassi et Kedougou-Fongolimbi. La séance a commencé à 10H05Min pour prendre fin à 11H31Min.

La séance a été présidée par le chef de village de Velingara M. Souleymane Diallo

Etaient présents à cette rencontre : 37 participants dont 26 homme (s) et 11femme (s).

Les échanges ont été faits en peulh et wolof.

Contacts : M. Souleymane Diallo, Chef de village de Velingara, 76 803 22 18

Points abordés

Les points abordés avec la population présente à la réunion sont les suivants :

- Perception/avis par rapport au projet ;
- Préoccupations et craintes qui relèvent du projet ;
- Recommandations et attentes vis-à-vis du projet ;
- Gestion foncière et gestion des plaintes(VBG) ;
- Renforcement des capacités ;
- Réinstallation des PAP ;
- Accompagnement social.

Les interventions des différents acteurs sont synthétisées comme suit :

Questions posées

- Est-ce que ceux qui sont déplacés auront un autre site pour continuer nos activités ?

Réponses et précisions apportées

- Lors des travaux, tous les biens qui se trouvent dans l'emprise du projet seront déplacés soit de façon temporaire ou définitive.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Nous sommes très content du projet et remercions l'état du senegal pour sa decision de realiser la route. C'est un projet d'une grande utilité pour la popuation car la route permettra de régler les problèmes de mobilité, d'écoulement de nos produits et de commercialisation vers d'autres localités.

La route est une nécessité pour nous développer et améliorer notre cadre de vie. Ce projet permettra de résoudre les difficultés liées à l'évacuation des malades vers fongolimbi ou kedougou.

Préoccupations et craintes

Les craintes et préoccupations soulevées par la population sont les suivantes :

- Les difficultés liées à la mobilité des personnes et du cheptel ;
- Le risque de frein des activités commerciales qui sont à l'abord de la route ;
- Le risque de respirer plus de poussière avec les travaux ;
- Les risques d'accidents avec les machines et les tas de sable sur le site alors qu'il y'a des élevés qui vont à l'école qui est à l'abord de la route ;
- Les craintes liées à la réduction de l'espace de culture, la destruction des concessions ou place d'affaire ;
- Les pertes de revenus lors des travaux causés par l'arrêt temporaire de nos activités.

Recommandations et attentes

Pour permettre au projet d'atteindre les objectifs fixés, la population a formulé quelques recommandations et attentes :

- Informer et sensibiliser la population lors du démarrage des travaux ;
- Arroser régulièrement le chantier pour atténuer l'impact de la poussière sur la population ;
- Aménager des couloirs de passage pour faciliter le déplacement des personnes et le bétail ;
- Appliquer la limitation des vitesses et mettez des panneaux de signaler pour avertir les passants ;
- Aménager un site de recasement provisoire pour les commerçants au moment des travaux afin qu'il puisse continuer leurs activités ;
- Sensibiliser le personnel du chantier mais aussi la population sur les VBG ;
- Passer par le chef de village pour le recrutement de la main d'œuvre locale.

Information et communication avec les parties prenantes

- Il faut informer la population à travers le chef de village et par téléphone, la mairie ou la sous-préfecture.

Gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS) /gestion foncière

Le foncier est géré par le chef de village qui identifie la parcelle et puis le dossier est remonté à la mairie pour formaliser. C'est une gestion commune et il y'a une disponibilité foncière dans le village. Il existe des litiges fonciers mais c'est traité par le comité villageois (chef de village, imam et notables) et à l'amiable. Le comité villageois traite tous les types de plaintes mais a besoin de ressources financières et matériels dans le cadre de ce projet. Les violences basées sur le genre existaient dans le village mais avec les séances de sensibilisation le comité reçoit moins de plaintes sensibles.

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

Les renforcements des capacités souhaités par les habitants ont été exprimés comme suit :

- Former les agents de santé du village afin d'améliorer la santé des populations ;
- Former les jeunes dans les techniques de secourisme et de lutte contre les feux de brousse qui ont récemment fait des victimes dans le village ;
- Former les femmes dans les techniques culturelles du maraichage ;
- Former les jeunes dans les métiers de l'électricité, l'aviculture, BTP et l'informatique.

Mesures d'accompagnement social/RSE

Les choix en termes d'accompagnement social exprimés par la population sont les suivants :

- Construire des cantines pour les femmes qui s'activent dans le commerce après la construction de la route ;
- Recruter la main d'œuvre locale car il y'a beaucoup de chômeur dans le village ;
- Renforcer la capacité en volume d'eau du forage afin de satisfaire la demande en eau de la population ;
- Construire un marché pour les femmes du village qui sont sous le soleil pour vendre leur produits ;
- Reconstruire la mosquée du village qui est en banco ;
- Doter à la case de santé des médicaments et renforcer le personnel soignant ;
- Fournir une ambulance pour évacuer les malades vers Kédougou et d'éviter de transporter les femmes enceinte en moto ;
- Distribuer des équipements de lutte contre les feux de brousse ;
- Fournir aux femmes des moulins à pate d'arachide et des équipements de cuisine (fourneaux et ustensiles) ;
- Doter aux jeunes des machines apicoles pour mieux extraire le miel sans difficulté ;
- Doter aux paysans des équipements agricoles et pesticides ;
- Construire un magasin de stockage des produits agricoles.



Image de la consultation publique à Velingara, mars 2023

PROCES VERBAL DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DU PAR ET DE L'EIES DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE INTER ETATS LABE-MALI-KEDUGOU

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Bandafassi/Thiabédji

Structure/Acteur rencontré : la population du village de Thiabédji

Lieu de la rencontre : Place publique

L'an deux mille vingt-trois, le 23 Mars s'est tenue à une rencontre publique avec la population du village de Thiabédji dans le cadre de la préparation du PAR et de L'EIES du projet de construction de la route inter Etats LABE-MALI-KEDUGOU.

La séance a commencé à 10H50 mn pour prendre fin à 12H12 mn.

Elle a été présidée par : Monsieur Assane Ba, chef de village de Thiabédji

Etaient présents à la rencontre 89 participant (s) dont 64 homme (s) et 25 femme (s).

Les échanges se sont déroulés en poular

Contact : 77-706-88-77

Les points discutés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Ci-dessous, la synthèse des résultats de la consultation axée sur ces différents thèmes :

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Selon la population consultée « le Projet est une chance pour le village car il permettra de réduire les longs trajets, de faciliter la circulation des personnes et les échanges entre les communautés. Il permettra aussi de développer l'agriculture grâce à son volet accompagnement social ». Toujours selon la population consultée « la construction d'une route peut nécessiter parfois la destruction de quelques biens juste pour l'intérêt commun de la population ».

Préoccupations et craintes liées au projet

Les préoccupations soulevées par la population sont les suivantes :

- Le soulèvement de la poussière qui peut causer des maladies pulmonaires très sévères ;
- Les risques d'entrave à la circulation si les déviations sont mal faites ;
- La divagation des animaux qui peut être source d'accident pendant et après les travaux de construction de la route ;
- Les risques de perturbation de l'alimentation en eau potable du village car les conduites d'eau peuvent être affectées par les travaux ;
- Les risques d'inondations qui peuvent être causés par le blocage des voies d'écoulement des eaux de pluie ;
- La surélévation de la piste qui peut être dangereux pour la circulation des véhicules.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la population a formulé les recommandations ci-après :

- Arroser systématiquement la piste avant de démarrer les travaux ;
- Prévoir des dos d'âne pour éviter les accidents ;
- Prévoir l'éclairage de la route au niveau du village ;
- Impliquer la main d'œuvre locale dans les travaux de construction de la route ;
- Prévoir des panneaux de signalisation pour amoindrir les accidents de tout genre ;
- Discuter avec les personnes impactées et faire une évaluation exhaustive de tous les biens impactés par le projet ;
- Dédommager toutes les personnes affectées par le projet à la hauteur du préjudice subi ;
- Sensibiliser les travailleurs et la population sur les risques de contamination de maladies sexuellement transmissibles ;
- Passer par le chef du village pour l'identification des personnes vulnérables ;
- Aplatir si possible certaines montagnes pendant la construction de la route pour faciliter la circulation et éviter en même temps les accidents.

Information et communication avec les parties prenantes

Mettre en place un comité qui va regrouper un représentant de chaque village impacté et les acteurs municipaux pour le partage d'informations relatives au projet. Le projet peut aussi informer directement, par téléphone, les chefs de villages.

Gestion foncière et des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

La gestion des terres est coutumière. Toutefois le chef de village est informé de tout ce qui se fait. Il est témoin et donne son approbation si la situation est régulière. Le village dispose assez d'espaces qui peuvent servir de recasement aux personnes qui vont perdre leurs maisons ou leurs activités.

Il n'existe pas de comité de gestion de conflits dans le village. Dans le cadre de ce projet, la population voudrait, avec l'aide des autorités municipales, mettre en place un comité formel de gestion des plaintes. La plupart des conflits sont entre agriculteurs et éleveurs. La gestion des plaintes se fait souvent à l'amiable par les principales personnes concernées, même s'il s'agit de violences basées sur le genre. Le chef du village intervient lorsque le problème n'est pas résolu. Les conflits sont transférés aux autorités municipales en cas de non résolution au niveau villageois.

Besoins de renforcement des capacités/Appui institutionnel

La population consultée souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Formation en gestion des feux de brousse ;
- Formation des délégués en gestion foncière et en gestion des conflits.

Accompagnement social

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la population sont :

- Un appui médical pour le dispensaire du village ;
- L'aménagement d'un petit marché pour les femmes ;
- Une dotation en matériel de transformation de produits locaux et d'allègement de travaux domestique ;
- L'aménagement de bassins pastoraux ;
- L'aménagement d'un bloc maraicher pour les femmes de la localité ;
- La construction d'un forage dans le périmètre maraicher ;
- Une formation des jeunes du village en technique d'élevage et en technique agricole ;
- La clôture du cimetière du village ;
- Une fourniture en logistique pour la mosquée du village (micros, haut-parleur etc..).

La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques

Selon la population, il serait préférable de trouver un emplacement stratégique pour permettre la continuité des activités socio-économiques.

Photo de la rencontre



Rencontre avec la population locale du village de Thibédji, Mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES DANS LE CADRE DE LA
PREPARATION DU PAR ET DE L'EIES DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE INTER ETATS
LABE-MALI-KEDOUGOU**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Bandafassi/Baraboy

Structure/Acteur rencontré : la population du village de Baraboy

Lieu de la rencontre : Place publique

L'an deux mille vingt-trois, le 23 Mars s'est tenue à Baraboy une rencontre publique avec la population locale dans le cadre de la préparation du PAR et de L'EIES du projet de construction de la route inter Etats LABE-MALI-KEDUGOU.

La séance a commencé à 13H05 mn pour prendre fin à 14H15 mn.

Elle a été présidée par : Monsieur Kaly Sadiakhou, chef de village de Baraboy

Etaient présents à la rencontre 50 participant (s) dont 29 homme (s) et 21 femme (s).

Les échanges se sont déroulés en français (langue officielle)

Contact : 77-824-07-31

Les points discutés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Ci-dessous, la synthèse des résultats de la consultation axée sur ces différents thèmes :

Perception/Avantages et enjeux majeurs

Selon la population consultée, le Projet est très important car sa réalisation permettra :

- De désenclaver la zone ;
- D'écouler rapidement la production ;
- De faciliter l'évacuation des malades dans de brefs délais.

Préoccupations et craintes liées au projet

Les préoccupations soulevées par la population sont les suivantes :

- La pollution atmosphérique et sonore dues aux engins de travaux ;
- Les accidents pendant la construction de la route dus aux excès de vitesse des engins de travaux ;
- La nature accidentée des pistes qui ne favorise pas la circulation ;
- L'absence de panneaux de signalisation pendant les travaux et à la fin des Travaux ;
- La non implication de la main d'œuvre locale pendant les travaux ;
- Les omissions de personnes impactées par le projet.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la population a formulé les recommandations ci-après :

- Prévoir des infrastructures résilientes ;
- Informer très tôt la population de la date de démarrage des travaux pour minimiser les impacts négatifs du projet ;
- Arroser systématiquement la piste pour réduire la pollution atmosphérique ;
- Prendre en compte, pendant la construction de la route, du relief de la zone du projet ;
- Réduire les virages, si possible afin d'éviter les accidents ;
- Faire les déviations nécessaires pour faciliter la circulation pendant toute la période des travaux ;
- Impliquer la main d'œuvre locale pour faire profiter le projet aux populations locales ;
- Installer des panneaux de signalisation pendant les travaux et après les travaux pour faciliter la circulation et éviter les accidents de tout genre ;
- Construire la route en tenant compte du parcours du bétail ;
- Faire les travaux durant le mois de Novembre au mois de Mai ;
- Sensibiliser l'entreprise concessionnaire des réalités socio-culturelles des différentes zones d'intervention du projet ;
- Faire une évaluation méticuleuse des biens impactés pour assurer une bonne indemnisation.

Information et communication avec les parties prenantes

La population propose de passer par le chef de village pour communiquer avec elle. S'il n'est pas joignable, le maire peut être saisi pour relayer les informations.

Gestion foncière et des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

Au niveau villageois, les terres sont gérées par le chef de village. La mairie est chargée de faire les délibérations nécessaires. Le village dispose d'une assiette foncière suffisante pour les activités du projet.

Selon la population, il arrive souvent que des conflits surviennent dans le village. Les conflits sont souvent liés à la divagation des animaux, au vol d'animaux et aussi aux VBG. Le règlement des conflits se fait à l'amiable. Il existe un comité informel de gestion des conflits composé du chef de village, de l'imam, des sages du village et des conseillers du chef de village. Les plaintes sont transférées vers les autorités administratives compétentes si nécessaire.

Besoins de renforcement des capacités/Appui institutionnel

La population consultée souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Formation en techniques agricoles et en élevage des agriculteurs et des éleveurs ;
- Formation de la population en gestion des feux de brousses.
- Formation du chef de quartier et des délégués en gestion foncière et en gestion environnementale et sociale ;

Accompagnement social

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la population prenante sont :

- La clôture de l'école du village ;
- Le remblayage du trou qui est au niveau de l'école et qui servait jusque-là de bassin ;
- Une fourniture en matériels d'allègement des travaux domestiques ;
- Une fourniture en machines de transformation de produits locaux ;
- La dotation d'un haut-parleur pour le village ;
- Un appui financier pour les activités économiques des GIE et des associations ;
- La construction d'un forage pour les blocs maraichers ;
- Une dotation en matériels de lutte contre les feux de brousses.

La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques

Permettre à chaque personne impactée de reprendre ses activités. Le projet doit trouver un site adéquat qui réunira tous les avantages nécessaires au développement des activités socio-économiques.

Photo de la rencontre



Rencontre avec la population du village de Baraboy, Mars 2023

PROCES VERBAL DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DU PAR ET DE L'EIES DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE INTER ETATS LABE-MALI-KEDUGOU

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Bandafassi/Bandafassi

Structure/Acteur rencontré : la population du village de Bandafassi

Lieu de la rencontre : Place publique

L'an deux mille vingt-trois, le 23 Mars s'est tenue à Bandafassi une rencontre publique avec la population locale dans le cadre de la préparation du PAR et de L'EIES du projet de construction de la route inter Etats LABE-MALI-KEDUGOU.

La séance a commencé à 17H15 mn pour prendre fin à 18H05 mn.

Elle a été présidée par : Monsieur Moussa Diallo, chef de village

Etaient présents à la rencontre 51 participant (s) dont 31 homme (s) et 20 femme (s).

Les échanges se sont déroulés en français et en poular

Contact : 77-156-99-68

Les points discutés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Ci-dessous, la synthèse des résultats de la consultation axée sur ces différents thèmes :

Connaissance du projet et perception de la partie prenante

Selon la population consultée « le développement passe nécessairement par la construction de routes, nous nous réjouissons de la venue de ce projet car sa réalisation permettra :

- De rendre fluide la circulation ;
- D'avoir accès facilement à de meilleurs soins ;
- Et de développer les différentes communes traversées par le projet. »

Préoccupations et craintes liées au projet

Les préoccupations soulevées par la population sont les suivantes :

- Les conséquences de la poussière sur la santé des êtres vivants et de la végétation ;
- Le non recrutement de la main d'œuvre locale ;
- Le non-respect des clauses des contrats de travail entre employeurs et employés ;
- Les accidents de la route pendant et après les travaux et les pertes d'animaux causées les accidents ;
- La coupe d'arbres ;
- Le non-respect des dimensions réglementaires d'aménagement de la route ;

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la population a formulé les recommandations ci-après :

- Prévoir un reboisement compensatoire à la fin des travaux ;
- Respecter les dimensions réglementaires d'aménagement prévues ;
- Recenser tous les biens impactés par le projet ;
- Prévoir une bonne compensation ;
- Prévoir des panneaux de signalisation ;
- Construire des dos d'âne à l'entrée, à la sortie du village et au niveau des infrastructures sociales de base ;
- Prévoir dans certains endroits des ponts au lieu de dos d'âne ;
- Arroser la piste avant le démarrage des travaux ;
- Bâcher les camions pour minimiser la chute de pierres et l'envol de la poussière ;
- Recruter la main d'œuvre locale ;
- Prévoir des passages piétons.

Information et communication avec les parties prenantes

La population propose de passer par le chef de village pour le partage des informations. Le projet peut aussi passer par la mairie pour faire passer les informations au cas où le chef de village serait injoignable.

Gestion foncière et des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

La mairie est chargée de la gestion foncière, c'est elle qui fait la délibération. Néanmoins le chef de village est toujours consulté avant la délibération. La terre est suffisamment disponible pour les besoins du projet.

Il existe un comité villageois de gestion des plaintes. Le règlement à l'amiable est le mode de gestion le plus priorisé cependant les plaintes liées aux viols sur des mineurs sont directement transférées à la gendarmerie.

Besoins de renforcement des capacités/Appui institutionnel

La population consultée souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Formation des jeunes en mécanique, en conduite d'engins lourds et en BRP ;
- Formation des femmes en techniques de transformation de produits locaux ;
- Formation en gestion foncière et en gestion des feux de brousses.

Accompagnement social

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :

- La construction de latrines dans les écoles ;
- La construction d'une ferme communale ;
- La clôture du bloc maraîcher et la construction d'un puits ou d'un forage ;
- La construction d'un terrain municipal ;
- Un renforcement en bornes fontaines pour faciliter l'accès à l'eau à toute la population ;
- La réhabilitation de la route Bandafassi-Daka.

La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques

Selon la population il est important de respecter le choix des personnes qui doivent être déplacées. Le projet doit favoriser, pour cela, la concertation.

Photo de la rencontre



Rencontre avec la population du village de Bandafassi, Mars 2023

PROCES VERBAL DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DU PAR ET DE L'EIES DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE INTER ETATS LABE-MALI-KEDOUGOU

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Tomboronkoto/Bantata

Structure/Acteur rencontré : la population du village de Bantata

Lieu de la rencontre : Maison du chef de village

L'an deux mille vingt-trois, le 24 Mars s'est tenue à Bantata une rencontre publique avec la population locale dans le cadre de la préparation du PAR et de L'EIES du projet de construction de la route inter Etats LABE-MALI-KEDUGOU.

La séance a commencé à 10H10 mn pour prendre fin à 11H10 mn.

Elle a été présidée par : Monsieur Moussa Camara, deuxième adjoint au Maire

Etaient présents à la rencontre 26 participant (s) dont 19 homme (s) et 7 femme (s).

Les échanges se sont déroulés en français et en manding

Contact : 77-033-16-47

Les points discutés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Ci-dessous, la synthèse des résultats de la consultation axée sur ces différents thèmes :

Connaissance du projet et perception de la partie prenante

Selon la population consultée, le Projet est une bonne initiative car le développement passe par la construction de routes. Ainsi la réalisation du projet permettra :

- De rendre fluide le transport.

Préoccupations et craintes liées au projet

Les préoccupations soulevées par la population sont les suivantes :

- Le démarrage brusque des travaux qui pourrait impacter négativement les activités socioéconomiques ;
- Les risques de maladies pulmonaires causées par la pollution atmosphérique ;
- Les accidents de la circulation causés par les excès de vitesse et l'absence de ralentisseurs et de panneaux de signalisations ;
- La non-prise en compte de la main d'œuvre locale pendant le recrutement des employés ;
- La non-prise en compte de tous les biens impactés par le projet pendant le recensement ;
- Le manque d'information par rapport au projet.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la population a formulé les recommandations ci-après :

- Informer les personnes qui seront impactées de la date butoir de déguerpissement avant le démarrage des travaux, afin d'éviter d'impacter les activités socioéconomiques ;
- Recenser tous les biens impactés par le projet ;
- Arroser la piste régulièrement pour réduire le soulèvement de la poussière ;
- Mettre des dos d'âne et des panneaux de signalisation dans les endroits jugés nécessaires pour éviter les accidents de tout genre ;
- Aplatir certaines montagnes et réduire au maximum les virages brusques pour faciliter la circulation et en même temps pour éviter les accidents de tout genre ;
- Tenir compte, pendant les travaux, du site culturel qui est près du terrain de football ;
- Recruter la main d'œuvre locale pour faciliter l'acceptabilité du projet ;
- Mettre en place une atmosphère conviviale entre les populations et les entreprises concessionnaire en partageant les bonnes informations.

Information et communication avec les parties prenantes.

Dans le cadre du projet, faire passer les informations via le chef de village ou via le maire de la commune.

Gestion foncière et des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

La gestion des terres est familiale. Cependant le chef de village est l'administrateur, il assure la bonne gestion des terres. Toutefois dans certains cas (implantation d'un projet etc.), il faut consulter la municipalité qui doit à son tour consulter le chef de village.

Dans le cadre des activités du projet, le village dispose d'un espace suffisant pour le recasement des personnes et des activités impactées.

Toutes les plaintes sont gérées de la même manière, dans le village, par un comité informel composé du chef de village et de ses conseillers. Le règlement à l'amiable est le plus priorisé.

Besoins de renforcement des capacités/Appui institutionnel

La population consultée souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Formation de la population en gestion des feux de brousse ;
- Formation des femmes en technique de transformation de produits locaux.

Accompagnement social

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la population sont :

- L'aménagement d'un bloc maraicher pour les femmes de la localité ;
- Une dotation en médicaments pour la case de santé du village ;
- La réhabilitation des forages du village ;
- Un renforcement en matériels agricoles et en intrants ;
- La réhabilitation du périmètre maraicher des femmes et la construction d'un puits ou d'un forage ;
- L'électrification du village et celle des infrastructures sociales de base ;
- La construction d'une école franco-arabe et l'affectation d'un professeur ;
- La construction de la clôture de l'école et d'une salle de classe supplémentaire ;
- La réhabilitation de la mosquée du village.

La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques

Pour une bonne réinstallation des personnes et des activités socio-économiques, le projet doit discuter avec toutes les personnes qui seront déplacées pour identifier leurs préférences.

Photo de la rencontre



Rencontre avec la population du village de Bantata, Mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES DANS LE CADRE DE LA
PREPARATION DU PAR ET DE L'EIES DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE INTER ETATS
LABE-MALI-KEDOUGOU**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Tomboronkoto/Barafouté

Structure/Acteur rencontré : la population du village de Barafouté

Lieu de la rencontre : Maison du chef de village

L'an deux mille vingt-trois, le 24 Mars s'est tenue à Barafouté une rencontre publique avec la population locale dans le cadre de la préparation du PAR et de L'EIES du projet de construction de la route inter Etats LABE-MALI-KEDUGOU.

La séance a commencé à 11H38 mn pour prendre fin à 12H40 mn.

Elle a été présidée par : Monsieur Nombo Keita, chef de village

Etaient présents à la rencontre 20 participant (s) dont 16 homme (s) et 4 femme (s).

Les échanges se sont déroulés en français et en malinké

Contact : 77-087-22-44

Les points discutés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Ci-dessous, la synthèse des résultats de la consultation axée sur ces différents thèmes :

Connaissance du projet et perception de la partie prenante

Selon la population consultée « l'arrivée de cette route est une bonne opportunité pour nous car sa réalisation permettra de réduire la poussière qui s'élève actuellement après le passage des véhicules, d'établir des conditions saines du transport, de faciliter l'accès et l'évacuation des malades ».

Préoccupations et craintes liées au projet

Les préoccupations soulevées par la population sont les suivantes :

- La pollution atmosphérique et sonore ;
- Le non-respect des normes de qualité pendant la construction de la route ;
- Les pertes d'arbres, de concessions et de champs ;
- La présence de sites sacrés et culturels à côté de la piste ;
- La lenteur du démarrage du projet et des travaux de construction de la route ;
- L'impact négatif que pourrait entraîner le projet sur les activités socioéconomiques si la période de démarrage est mal choisie ;
- Les omissions de personnes impactées par le projet ;
- La faiblesse et la lenteur des indemnisations ;
- Le manque d'information relative au projet.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Prévoir des dos d'âne ;
- Prévoir un bon éclairage le long de la piste ;
- Prévoir des passages piétons et des panneaux de signalisation ;
- Recruter la main d'œuvre locale ;
- Dédommager les convenablement les pertes de biens et d'activités ;
- Dédommager les personnes impactées avant leur délocalisation et avant le début des travaux ;
- Faire les travaux durant le mois de Décembre jusqu'au mois de Mai ;
- Aviser les habitants bien avant le démarrage des travaux ;
- Construire la route Thiobo-barafouté qui permet à la population de rallier la case de santé qui se trouve à Thiobo ;
- Construire une école dans le village pour éviter la circulation des enfants sur la route.

Information et communication avec les parties prenantes

La communication avec la population peut se faire à travers deux canaux :

- Informer directement le chef de village qui se chargera directement de relayer l'information à la population ;
- Ou passer par les autorités administratives comme le maire, le sous-préfet ou le préfet pour le partage de l'information.

Gestion foncière et des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

La gestion des terres est familiale au niveau du village. Cependant, le chef de village supervise tout ce qui concerne le foncier. Les terres ne se vendent pas. Lorsqu'il s'agit de projets publics, le maire peut consulter le chef de village ou vis versa pour trouver une solution par rapport à la mise en place de ce projet. Il y a suffisamment de terres dans le village pour la délocalisation des activités ou des biens affectés par le projet.

Le village enregistre plusieurs sortes de plaintes, cependant les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont les plus récurrentes. Il existe un comité informel de gestion des conflits qui regroupe le chef de village et quelques notables. La gestion des plaintes à l'amiable est privilégiée. Néanmoins certaines plaintes, ne pouvant être résolues, sont transférées à la mairie pour leur résolution.

Dans le cadre de ce projet, mettre en place un comité de gestion des plaintes formel qui regroupera tous les acteurs (chef de village, imam, un représentant de la jeunesse, un représentant des handicapés, un représentant des agriculteurs et des éleveurs etc.)

Besoins de renforcement des capacités/Appui institutionnel

La population consultée souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Formation des groupements et des associations en technique agricole et en élevage ;
- Formation des jeunes en conduite d'engins lourds ;
- Formation des femmes en technique de transformation de produits locaux.

Accompagnement social

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la population sont :

- La construction d'un forage au niveau du périmètre maraîcher des femmes ;
- Une dotation en matériel d'allègement de travaux domestiques (moulins etc.) ;
- Fourniture en matériel agricole ;
- Construction d'un forage au niveau du périmètre maraîcher qui se trouve à Thiobo ;
- La construction d'un foyer des jeunes et d'un terrain de football ;
- La construction d'une chapelle.

La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques

La population voudrait que la réinstallation des personnes et des activités se fassent dans le respect des choix de chaque personne concernée. Une alternative devrait être trouver pour permettre la continuité des activités socio-économiques impactées par le projet, pendant les travaux.

Photo de la rencontre



Rencontre avec la population du village de Barafouté, Mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES DANS LE CADRE DE LA
PREPARATION DU PAR ET DE L'EIES DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE INTER ETATS
LABE-MALI-KEDOUGOU**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Bandafassi/Itato

Structure/Acteur rencontré : la population du village d'Itato

Lieu de la rencontre : Place publique

L'an deux mille vingt-trois, le 24 Mars s'est tenue à Itato une rencontre publique avec la population locale dans le cadre de la préparation du PAR et de L'EIES du projet de construction de la route inter Etats LABE-MALI-KEDUGOU.

La séance a commencé à 15H12 mn pour prendre fin à 16H20 mn.

Elle a été présidée par : Monsieur Yéro Diallo, chef de village

Etaient présents à la rencontre 41 participant (s) dont 22 homme (s) et 19 femme (s).

Les échanges se sont déroulés en français et en poular

Contact : 77-709-45-37

Les points discutés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Ci-dessous, la synthèse des résultats de la consultation axée sur ces différents thèmes :

Connaissance du projet et perception de la partie prenante

Selon la population consultée, le Projet est une bonne chose car sa réalisation permettra :

- De faciliter la circulation ;
- De diminuer le taux de mortalité des femmes, pendant l'accouchement, dû au long trajet.

Préoccupations et craintes liées au projet

Les préoccupations soulevées par la population sont les suivantes :

- Les pertes de biens et la perturbation des activités socioéconomiques du milieu ;
- La pollution atmosphérique et sonore pendant les travaux ;
- Les accidents de la route pendant et après la réhabilitation de route ;
- L'absence de dos d'âne au niveau des endroits sensibles ;
- Le non recrutement de la main d'œuvre locale ;
- L'absence de barrières de sécurité le long des chantiers.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la population a formulé les recommandations ci-après :

- Arroser la piste systématiquement avant les travaux ;
- Prévoir de bonnes déviations pour la continuité de la circulation ;
- Privilégier la main d'œuvre locale pendant les recrutements ;
- Prévoir des barrières le long des chantiers ;
- Installer des panneaux de signalisation et prévoir une électrification de la piste ;
- Reboiser après les travaux ;
- Faire un bon recensement et assurer une bonne évaluation des biens perdus ;
- Prévoir une bonne compensation des pertes subies ;
- Construire des infrastructures résilientes.

Information et communication avec les parties prenantes

La communication avec la population peut se faire à travers deux canaux :

- Informer directement le chef de village qui se chargera de relayer l'information à la population ;
- Passer par les autorités administratives comme le maire, le sous-préfet ou le préfet pour le partage de l'information.

Gestion foncière et des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

La gestion des terres est coutumière. Toutefois le chef de village est toujours consulté pour l'acquisition d'une terre. Pour être en règle il faut cependant une délibération de la mairie.

Le village dispose assez d'espace pour les besoins du projet.

Il existe un comité informel de gestion des conflits qui privilégie la gestion à l'amiable. Ce comité est composé du chef de village et des sages du village. La plupart des plaintes sont liées à la divagation des animaux sur les périmètres agricoles. Les VBG sont directement transférées à la gendarmerie.

Besoins de renforcement des capacités/Appui institutionnel

La population consultée souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Formation des jeunes en BTP et en mécanique générale ;
- Formation des acteurs en entrepreneuriat, en agriculture, en maraichage et en aviculture ;
- Formation des femmes en technique de transformation de produits locaux ;
- Formation en gestion des feux de brousse ;

Accompagnement social

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la population sont :

- Un renforcement en équipement agricole ;
- La construction d'une case de santé ;
- Une dotation en panneau solaire ou une extension du réseau électrique ;
- Une dotation en matériel d'allégement de travaux domestiques ;
- Une dotation en matériel et ustensile de cuisine pour le groupement de femmes ;
- La construction d'un forage dans le village.

Photo de la rencontre



Rencontre avec la population du village de Itato, Mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES DANS LE CADRE DE LA
PREPARATION DU PAR ET DE L'EIES DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE INTER ETATS
LABE-MALI-KEDOUGOU**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Dimboli/Afia Dandé Mayo

Structure/Acteur rencontré : la population du village d’Afia Dandé Mayo

Lieu de la rencontre : Place publique

L’an deux mille vingt-trois, le 25 Mars s’est tenue à Afia Dandé Mayo une rencontre publique avec la population locale dans le cadre de la préparation du PAR et de L’EIES du projet de construction de la route inter Etats LABE-MALI-KEDOUGOU.

La séance a commencé à 10H00 mn pour prendre fin à 11H17 mn.

Elle a été présidée par : Monsieur Diamboye Diallo, chef de village

Etaient présents à la rencontre 61 participant (s) dont 57 homme (s) et 4 femme (s).

Les échanges se sont déroulés en français et en poular

Contact : 77-870-29-53

1. Les points discutés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l’acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d’accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Ci-dessous, la synthèse des résultats de la consultation axée sur ces différents thèmes :

2. Connaissance du projet et perception de la partie prenante

Selon la population consultée, le Projet est très important pour le développement de la localité car sa réalisation permettra :

- De faciliter les échanges économiques inter-régionaux ;
- De réduire la durée des parcours ;
- Et de faciliter les déplacements.

Préoccupations et craintes liées au projet

Les préoccupations soulevées par la population sont les suivantes :

- Les nombreux virages qui peuvent rendre difficile la circulation ;
- L'étroitesse de la chaussée qui peut occasionner plusieurs accidents ;
- Les pertes de biens et la perturbation des activités socioéconomiques pendant les travaux ;
- Le soulèvement de la poussière pendant les travaux ;
- L'ouverture de carrière sur un domaine privé sans avis du propriétaire ;
- L'absence de dos d'âne et de panneaux de signalisation ;
- Les frustrations créées par le non recrutement de la main d'œuvre locale ;
- Les nombreuses omissions pendant le recensement des biens impactés ;
- L'inefficacité des radiers pendant la saison des pluies.

3. Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la population a formulé les recommandations ci-après :

- Arroser la route avant le début des travaux ;
- Faire un recensement exhaustif des biens impactés ;
- Indemniser convenablement toutes les personnes impactées ;
- Réduire les frustrations en recrutant la main d'œuvre locale ;
- Installer des dos d'âne et des panneaux de signalisation ;
- Prévoir des rampes d'accès pour les places d'affaires qui sont sur la route ;
- Construire une route très large avec moins de virages pour amoindrir les accidents ;
- Construire des infrastructures résilientes ;
- Prévoir un bon éclairage de la route ;
- Prévoir des voies d'écoulement des eaux de pluie de part et d'autre de la chaussée ;
- Construire de petits ponts à la place des radiers submersibles, si la route est en hauteur ;
- Faire très tôt une expression des besoins en emploi, pour permettre à la population de se préparer.

Information et communication avec les parties prenantes

La communication avec la population peut se faire à travers deux canaux :

- Informer directement par téléphone ou par courrier le chef de village qui se chargera de relayer l'information à la population ;
- Ou passer par la mairie qui se chargera d'informer le chef de village.

Gestion foncière et des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

Les terres du village sont gérées par le chef de village. Cependant tout morcellement et toute construction accordée par la chefferie du village demande au préalable un contrôle des autorités étatiques avant la réalisation.

Au niveau du village, il n'existe pas de comité formel de gestion de plaintes. Le chef de village avec l'aide des chefs coutumiers, règlent en général les conflits, y compris ceux liés aux VBG, à l'amiable.

Dans le cadre de ce projet la population souhaiterait la création d'un comité pour la gestion des plaintes qui pourraient naître pendant la réalisation du projet. Elle souhaiterait aussi la création d'un registre de plaintes qui sera déposé à la mairie.

Besoins de renforcement des capacités/Appui institutionnel

La population consultée souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Formation des délégués de quartiers en gestion des conflits et en gestion environnementale et sociale ;
- Formation des jeunes en électricité et en conduite d'engins lourds ;
- Formation des femmes en technique de transformation de produits locaux ;
- Formation de la population en gestion des feux de brousse ;

4. Accompagnement social

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la population sont :

- La construction d'un local pour les GPF du village ;
- Un renforcement en équipement agricole ;
- L'aménagement d'un marché pour les commerçants ;
- Une dotation en matériel d'allègement de travaux domestiques ;
- La construction d'une case de santé ;
- La clôture du périmètre maraîcher des hommes du village ;
- Une dotation en matériel d'allègement de travaux domestiques ;
- La construction d'une école coranique.

La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques

Selon la population, le projet doit tout faire pour minimiser les pertes d'activités car la zone est dépourvue de tout. La population voudrait que le projet fasse un bon accompagnement et un bon suivi des personnes et des activités socio-économiques après la réinstallation.

Photo de la rencontre



Rencontre avec la population du village de Afia dandé Mayo, Mars 2023

**PROCES VERBAL DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES DANS LE CADRE DE LA
PREPARATION DU PAR ET DE L'EIES DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE INTER ETATS
LABE-MALI-KEDOUGOU**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Dimboli/Thiangoul Yaya

Structure/Acteur rencontré : la population du village de Thiangoul Yaya

Lieu de la rencontre : Place publique

L'an deux mille vingt-trois, le 25 Mars s'est tenue à Thiangoul Yaya une rencontre publique avec la population locale dans le cadre de la préparation du PAR et de L'EIES du projet de construction de la route inter LABE-MALI-KEDOUGOU.

La séance a commencé à 11 H 50 mn pour prendre fin à 12H58 mn.

Elle a été présidée par : Monsieur Souty Niakhasso, chef de village

Etaient présents à la rencontre 33 participant (s) dont 15 homme (s) et 18 femme (s).

Les échanges se sont déroulés en français et en poular

Contact : 77-365-59-18

5. Les points discutés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Ci-dessous, la synthèse des résultats de la consultation axée sur ces différents thèmes :

6. Connaissance du projet et perception de la partie prenante

Selon la population consultée, le Projet est accueilli avec joie car l'eau, le transport et la sécurité sont les piliers du développement et personne ne peut s'en passer.

Préoccupations et craintes liées au projet

Les préoccupations soulevées par la population sont les suivantes :

- La proximité de la piste par rapport aux habitations ;
- La lenteur des travaux qui risquerait d'impacter négativement les activités socio-économiques du milieu ;
- Les pertes de biens et la perturbation de la circulation pendant les travaux ;
- La pollution atmosphérique et sonore ;
- Les accidents de la route de tout genre.

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la population a formulé les recommandations ci-après :

- Prendre les mesures nécessaires pour la continuité de la circulation et des activités socio-culturelles ;
- Prévoir des barrières le long des chantiers pour protéger la population ;
- Arroser la piste avant le démarrage des travaux ;
- Construire des dos d'âne pour réduire les risques d'accidents ;
- Privilégier la main d'œuvre locale pendant les recrutements ;
- Installer des panneaux de signalisation et prévoir une électrification de la piste ;
- Recenser tous les biens et identifier toutes les personnes impactées par le projet ;
- Etablir un bon barème d'indemnisation des personnes impactées ;
- Prévoir un reboisement après les travaux ;
- Impliquer le chef de village, ainsi que toute la population, dans toutes les étapes du projet ;
- Favoriser la concertation entre les différentes parties prenantes pour une bonne synergie d'action.

Information et communication avec les parties prenantes

Pour qu'elle puisse contribuer à la réussite du projet, la population voudrait être informée du début à la fin du projet. Et pour cela, elle propose de mettre en place une commission qui se chargera de partager les informations avec toutes les parties prenantes du projet. Cette commission doit être composée de tous les représentants des parties prenantes du projet.

Gestion foncière et des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

La gestion des terres est coutumière. Le chef de village et le maire sont les garants légaux du foncier. Ils travaillent en étroite collaboration pour une bonne gestion de la terre. Pour faciliter l'acquisition d'une parcelle, il faut passer par ces derniers.

Il n'existe pas de comité formel de gestion des plaintes dans le village. Le chef de village tente toujours de régler les conflits à l'amiable en confrontant les personnes concernées. Dans la plupart des cas, les conflits sont résolus à ce niveau sans être transférés à la mairie.

Besoins de renforcement des capacités/Appui institutionnel

La population consultée souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Formation des délégués en gestion foncière et en gestion environnementale et sociale ;
- Formation de la population en gestion des feux de brousse ;
- Formation des jeunes en conduite d'engins lourds ;
- Formation des femmes en technique de transformation de produits locaux ;
- Formation des femmes et des jeunes en techniques agricoles.

Accompagnement social

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la population sont :

- La construction de forages ;
- Un renforcement en équipement agricole ;
- La construction d'une case de santé et des salles de classes ;
- Une dotation en ustensiles de cuisine pour la cantine scolaire ;
- La construction d'un local pour les activités des GPF ;
- L'aménagement d'un périmètre maraîcher ;
- Une dotation en intrants agricoles
- Une dotation en matériel d'allègement de travaux domestiques ;
- Une fourniture en matériel de lutte contre les feux de brousse.

Photo de la rencontre



Rencontre avec la population du village de Thiangoul Yaya, Mars 2023

PV signés

- Un renforcement de capacité des agents forestiers sur l'impact carbone des routes ;
- Formation sur les nouvelles technologies ;
- Un renforcement de capacité sur le suivi de la faune ;



Image de la rencontre avec la Direction des Eaux et Forêts, Avril 2023.

**PROCES VERBAL DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES
INSTITUTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DU PAR DU
PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS LABE – MALI –
KEDOUGOU (220 KM)**

Région : Kédougou

Département : Kédougou

Commune/Village : Kédougou

Structure/Acteur rencontré : Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF)

Lieu de la rencontre : bureau de l'IREF

L'an deux mille vingt-trois, le 20 mars s'est tenue à Vélingara une rencontre institutionnelle avec l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts dans le cadre de la préparation du PAR du projet d'aménagement de la route inter-Etats LABE – MALI – KEDOUGOU. La séance a commencé à 11 H 15 Min pour prendre fin à 11 H 52 Min.

La séance a été présidée par l'Inspecteur Régional des Eaux et Forêts.

Etaient présents à cette rencontre : 14 participants dont 05 homme (s) et 09 femme (s).

Les échanges ont été faits en français, langue officielle.

Contacts :

M. Mamadou Badji, IREF Kédougou 77 538 47 20

Points abordés

Plusieurs points ont été abordés avec la partie prenante à savoir :

- La perception de l'acteur/les avantages et enjeux majeurs du projet ;
- Les préoccupations et craintes ;
- Les suggestions et attentes ;
- La gestion des plaintes et conflits ;
- Les renforcements des capacités et mesures d'accompagnement social ;
- La réinstallation des personnes et des activités socio-économiques.

Perception/Avantages et enjeux majeurs

C'est un projet très intéressant. Il permettra :

- La facilitation de la mobilité des populations ;
- Le raffermissement des relations entre les deux pays, à savoir la Guinée et le Sénégal
- La facilitation de la circulation des biens et des personnes.

Préoccupations et contraintes

Les préoccupations soulevées par l'acteur sont les suivantes :

- Risques de destruction de la biodiversité, Faunique et Floristique ;
- Existence d'un couloir de migration pour les chimpanzés ;
- Risques d'abattage des arbres le long du tracé de la route ;
- Perturbations de l'habitat naturel des animaux avec le bruit des machines ;

Recommandations et attentes

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, la partie prenante a formulé les recommandations ci-après :

- Payer les taxes d'abattage des arbres ;
- Mettre en œuvre des mesures de compensation des arbres coupés dans le cadre du projet;
- Mettre en œuvre des mesures de défense et restauration des sols ;
- Faire un reboisement compensatoire le long de la route, mais aussi à l'intérieur du village, au niveau des édifices publics pour faciliter leur entretien ;
- Accompagner des réserves communautaires comme celle de Dindéfelo ;
- Accompagner Bandafassi et Fongolimbi pour la création de réserves communautaires.
- Accompagner l'association de protection des chimpanzés dans ses activités ;
- Mettre en place des ouvrages de défense et restauration des sols si nécessaire.

Gestion foncière et gestion des plaintes (y compris celles liées aux VBG/EAS/HS)

Besoins en renforcement de capacités/appui institutionnel

L'acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Renforcement des capacités en cartographie, gestion de la Faune (inventaire dénombrement Faunique, anthologie.
- Formation en :
 - ✚ Création de base de données,
 - ✚ Inventaire des espèces ;
 - ✚ Cartographie
- Appui en matériel informatique, mobilier de bureau logistique ;

Mesures d'accompagnement social et restauration de moyens de subsistance

Les mesures d'accompagnement social souhaitées par la partie prenante sont :



- Mettre en place des réserves naturelles communautaire à Bandafassi et Fongolimbi.

Mamadou BADJI



ANNEXE 3 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

SERVICES TECHNIQUES ET ACTEURS CENTRAUX






EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS LABE-Mali-KEDOUGOU

FEUILLE DE PRESENCE

Catégories d'acteurs : Sources Techniques Nationales

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
13.04.2023	Capitaine Mouhamadou Bobo BIALLO	chef de division prévention BNSP	775291487 mouhabok@bnsp.mali	X		[Signature]
13/04/2023	El-Houdji Madiou NDIOP	chef de dtpt en v suite c	77813-54-21 madiou.ndiop@sonas.mali	X		[Signature]
13/04/2023	Thou Diallo Oumou Khairiy TRAORE	chef service sauvegarde SONAS	476690508	X	X	[Signature]
13/04/2023	Assane SIUF	Assistant environnement SONAS	773420057	X		[Signature]
17/						

EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER-ETATS LABE-Mali-KEDOUGOU

FEUILLE DE PRESENCE

Catégories d'acteurs : Sources Techniques Nationales

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
31/03/23	Siri BADJI	Environnementaliste AGEROUTE	77186 21 43 sbadi@ageroute.sn		X	[Signature]
11-04-23	Ibrahima SENHUR	Commissaire de Police	776560738 ibrahim@yahoo.fr	X		[Signature]
13/04/23	Alla DIACK	Environnementaliste DGIR / ANEQ	77178 8833 alladiack@dgir.mali	X		[Signature]

SERVICES TECHNIQUES ET AUTRES ACTEURS REGIONUX ET DEPARTEMENTAUX

Services techniques et autres acteurs institutionnels.



IES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES / Information et Communication

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Kedougou

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
16/03/23	Thierno Dialymane	Préfet Kedougou	775290570	X		
"	Fays DIENG	Sub. Préfet Fongolimbi	775250705	X		
"	Bocar Goulibaly	Adjt/sous. Préfet Fongou	775290875	X		
"	Samba CAMARA	Maire Fongolimbi	773611812	X		
17/03/23	Samane Diop	Sub. Préf Bandafassi	775290704	X		
"	Alassane Kanté	Secrétaire Municipal Bandafassi	774962676	X		
20/03/23	Sidy DANSOKHO	Adj. Chef DRECC	775250303	X		
20/03/23	Daoudz HANE	DPDR Kedougou	777205915	X		
20/03/23	Mamadou BASSI	IREF Kedougou	775384720	X		
20/03/23	Bois Gnanou MAHE	UPBaniome/ Chef DRUH	775403193	X		



IES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Kedougou

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
20/03/23	Mamadou DIAO	Chef Service départemental de l'enseignement technique	775744180 madouyelli@cedp.mil.ci	X		
21/03/23	Mamadou Samane Sow	Inspecteur IRTSS	77335070 samaneow@cedp.com	X		
21/03/23	Mamadou Lamine Diatta	Chef du SDGPA	775778312	X		
21/03/23	Sekou Baldé	chef SDR	773077401	X		
21/03/23	Fadi Kita	Maire comm. Mimbali	774175592	X		
"	Fatou Traoré	Coordinatrice Santé	776479536		X	
"	Pallie DIOLF	Adj. chef Service régional commerce	775466030	M		
"	Albert Bernard Samba	chef SRPST	774393795	M		
22/03/23	Elhadji SOXI	chef SRECPA	774476192	H		
22/03/23	Elhadji Fall	chef DRA	773222726	M		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kédougou Commune/village : Kédougou

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
22/03/23	Modou D. SAMBE	Directeur CAOSP	Sambamodou.dien@gmail.com 77372727	X		[Signature]
22/03/23	Raoul D. TABAR	Psychologue - Conseiller CAOSP	raoul.tabar@protonmail.com / 770362735	X		[Signature]
22-03-23	Arianta SANKHE	Psy-Lavo CAOSP	sankhe.aria@hot-mail.fr 775564435		X	[Signature]
22/03/23	Cherif Melouga	Esy-consul/CAOSP	Cherif.melouga@gmail.com	X		[Signature]
22/03/23	Albert SAMBOU	Psychologue Conseiller CAOSP	albertsambou98@gmail.com 771491618	X		[Signature]
22/03/23	Boubacar Cissé	Conseil SG Départemental Kdg	771675543	X		[Signature]
22/03/23	Baka Mbebkhaté	ASEF/CDK	de.fyati.chate@gmail.com 777628723		X	[Signature]
22/03/23	Amadou Seyou KEITA	1 ^{er} Vice Président Rep ^l KDG	776302617	X		[Signature]
22/03/23	Mady Derbels	Rapporteur pour Mairie	madyderbels1704@gmail.com	X		[Signature]
22/03/23	Fodé Gylla	P. de Commission communale	Silva.fode301@gmail.com	X		[Signature]



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kédougou Commune/village : Kédougou

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
22/03/2023	Suleymane Gamaro	Membre	777048140	X		[Signature]
22/03/2023	Fatoumata Bintou Soumaré	Membre	775509064		X	[Signature]
22/03/2023	Kolila SAMOUEA	Secrétaire Municipal Maire	777218876	X		[Signature]
22/03/2023	Mbatima Diarra	Gestionnaire / Maire	775533314	X		[Signature]
22/03/2023	Papa Birama Faye	Commandant de la CC	775201668	X		[Signature]
23/03/2023	Ibrahima BH	chef SARG	773544963	X		[Signature]
23/03/2023	Kalidou Cissokho	Directeur ARD	775345763	X		[Signature]
24/03/2023	Moussa HASSIB	Président de l'association des commerçants	775150175	X		[Signature]
25/03/2023	Paul Amadou FALL	Chf Division Régionale	778077205	X		[Signature]
26/03/2023	N Faly Coumba	Maire Commune Kédougou	771083390	X		[Signature]

Consultation des communautés affectées



ETIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

Consultation Publique

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : *Kedougou*

Commune/village : *Jirichiffa (Thiou)*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
<i>27/07/23</i>	<i>Diabou Diallo</i>	<i>ménage</i>	<i>773056879</i>		<i>x</i>	<i>[Signature]</i>
	<i>Mamadou Diallo</i>	<i>magas</i>	<i>782020703</i>	<i>x</i>		<i>[Signature]</i>
	<i>Mamadou Diouli Diallo</i>	<i>cultivateur</i>	<i>778400197</i>	<i>x</i>		<i>[Signature]</i>
	<i>Amara Camara</i>	<i>cultivateur</i>	<i>784185402</i>	<i>x</i>		<i>[Signature]</i>
	<i>Sony Diallo</i>	<i>Élève</i>	<i>779756774</i>	<i>x</i>		<i>[Signature]</i>
	<i>Mariama Diallo</i>	<i>ménage</i>			<i>x</i>	<i>[Signature]</i>
	<i>Mariama Diallo</i>	<i>ménage</i>			<i>x</i>	<i>[Signature]</i>
	<i>Haoulata Diallo</i>	<i>ménage</i>			<i>x</i>	<i>[Signature]</i>
	<i>Rouquiyata Diallo</i>	<i>ménage</i>	<i>775135236</i>		<i>x</i>	<i>[Signature]</i>
	<i>Fatoumata Diallo</i>	<i>ménage</i>	<i>775780335</i>		<i>x</i>	<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

Consultation Publique

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou

Commune/village : Jirichiffalo (Attva)

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
27/03/23	Diabou Diallo	ménage	773056879		X	[Signature]
"	Mamadou Diallo	magasin	782020703	X		[Signature]
"	Mamadou Diouldi Diallo	cultivateur	778400197	X		[Signature]
"	Amara Camara	cultivateur	784185402	X		[Signature]
"	Sory Diallo	Elève	779956774	X		[Signature]
"	Mariama Diallo	ménage			X	[Signature]
"	Mariama Diallo	ménage			X	[Signature]
"	Haroula Tou Diallo	ménage			X	[Signature]
"	Rougniyato Diallo	ménage	775135236	X		[Signature]
"	Fatoumata Diallo	ménage	775280335		X	[Signature]



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

Consultation Publique

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou

Commune/village : Jirichiffalo (Attva)

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
27/03/23	Mariama Camara	ménage			X	[Signature]
"	Cina Toussi	ménage			X	[Signature]
"	Mariama Diouldi	Elève			X	[Signature]
"	Mariama Diallo	ménage			X	[Signature]
"	Saoudatou Diallo	(ménage) Elève			X	[Signature]
"	Ramatou Boubly	ménage			X	[Signature]
"	Fatoumata Diallo	ménage			X	[Signature]
"	Diarye Diallo	ménage			X	[Signature]
"	Ramatoulaye Diallo	ménage			X	[Signature]
"	Younoussa Diallo	Elève	777562661		X	[Signature]



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : *Kédougou*

Commune/village : *Dumouffala (Attara)*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
27/03/23	Aissaton Camara	ménage			x	/
	Faton Diallo	ménage	771238801		x	<i>[Signature]</i>
	Adama Awa Keita	ménage			x	<i>[Signature]</i>
	Fatomata Diallo	ménage			x	<i>[Signature]</i>
	Fatomata Diallo	Eleve			x	<i>[Signature]</i>
	Ramatoulay Diallo	Eleve			x	<i>[Signature]</i>
	Idiatou Souare	ménage			x	<i>[Signature]</i>
	Karimaton Diallo	ménage			x	<i>[Signature]</i>
	Oumou Diallo	ménage			x	<i>[Signature]</i>
	Aminata Diallo	ménage			x	<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : *Kédougou*

Commune/village : *Dumouffala (Attara)*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
27/03/23	Kouta Diallo	ménage			x	<i>[Signature]</i>
	Mariama Diallo	ménage			x	<i>[Signature]</i>
	Tanon Diallo	Forgeron		x		<i>[Signature]</i>
	Bailo Traoré	Cultivateur	77193-3132	x		<i>[Signature]</i>
	Mamadou Aliba Diallo	Cultivateur	784508048	x		<i>[Signature]</i>
	Assane Diallo	Cultivateur	779161908	x		<i>[Signature]</i>
	Mamadou Fily Diallo	Chauffeur	783869230	x		<i>[Signature]</i>
	Mamadou Califou Diallo	Cultivateur	775881767	x		<i>[Signature]</i>
	Kadiatou Diallo	ménage			x	<i>[Signature]</i>
	Batonly Diallo	ménage			x	<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

Consultation
Publ. Fine

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kédougou.....

Commune/village : Dindiafela.....(A.F.V.A. #)

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
27/03/2013	Dinkarrou Diallo	Chauffeur	78 501 77 21	x		
	Samba Diallo	cultivateur	775456087	x		
	Manadou Gando Diallo	Cultivateur	776544144	x		
	Diouma Diallo	ménage	781573150	(x)	x	
	Kadidiatou Diallo	ménage	785017093	(x)	x	
	Manadou Labe Diallo	Commerçant	775606377	x	(x)	
	Kdiandry Diallo	Cultivateur	782376276	x		
	Mamadou Diallo	Cultivateur	772969680	x		
	Mamadou Alpha Diallo	Guide touristique	779985171	x		
	Binta Diallo	ménage			x	



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

Consultation
Publ. Fine

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kédougou.....

Commune/village : Dindiafela.....(A.F.V.A. #)

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
27/03/2013	Samba Tein Barry	Chauffeur	776227416	x		
	Sory Bano Diallo	cultivateur	779262941	x		
	Fode' Diallo	cultivateur	772714827	x		
	Cire' Diallo	cultivateur		x		
	ISSA Diallo	cultivateur	778570692	x		
	Maimouna Diallo	ménage			x	
	Manvama Soumay	ménage			x	
	Halimaton Diallo	ménage			x	
	Dalanda Diallo	ménage			x	
	Sira Diallo	ménage			x	



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département :
Commune/village :

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
27/03/23						
"	Abdoul Salame Diello	Élève		x		
"	Dimwayatou Diello	Élève			x	
"	Ibrahima Tely Diello	Élève		x		
"	Ragnwayatou Diello	Élève			x	
"	Dimwayatou Diello	Élève			x	
"						
"						
"						
"						



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département :
Commune/village :

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/2023	Aliou Diello	Fils du chef de village	783904578	x		
23/03/2023	Moussa Diello	chef de village	783324512	x		
23/03/2023	Abdoulaye Diello	Imam	776165483	x		
23/03/2023	Salion Diello	Notable	770791326	x		
23/03/2023	Mamadou Diame	Notables	784553122	x		
23/03/2023	Mamadou Diello	"	783151536	x		
23/03/2023	Mamadou Toukara	"	771559687	x		
23/03/2023	Boubacar Semara	"	770330635	x		
23/03/2023	Naby BA	"		x		
23/03/2023	Hassane Diello	"	782189960	x		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou

Commune/village : Pandaïgnon / Githaoundo

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/2023	Mariama BA	Cultivatrice			X	
23/03/2023	Oulaye BA	U	78326 0277		X	
23/03/2023	Aminata Diallo	U	77 011 25 00		X	
23/03/2023	Maliatou Diallo	U	77 011 25 90		X	
23/03/2023	Aïouna Souaré	U			X	
23/03/2023	Fatoumata Diallo	U	77 213 3475		X	G
23/03/2023	Kadiatou Tourkara					



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou

Commune/village : Banmatagasi / Githaoundo

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/2023	Amadou Diallo	Notable	78412 3089	X		
23/03/2023	Balla Diallo	Notable	78633 78 66	X		
23/03/2023	Thiongy BA	Notable	78479 0817	X		
23/03/2023	Amadou Ndourou Diallo	Notable	77934 4297	X		
23/03/2023	Salion Diallo	Notable	77920 2646	X		
23/03/2023	Agassimou Diallo	Notable		X		
23/03/2023	Bocar Diallo	Notable	78517 5170	X		
23/03/2023	Adama Diallo	Notable	77573 1172	X		
23/03/2023	Ibrahima BA	Notable		X		
23/03/2023	Hawa BA	Notable	78287 5681		X	



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou / Bamako Commune/village : Damougou / Gylla Coumba Pouch

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/23	Kadiatou Diallo	chefs de village			X	
23/03/23	Mariastou Diallo	U	785534301		X	
23/03/23	Halimatou BA	'unigere U			X	
23/03/23	Tabara Diallo	U			X	
23/03/23	Dimona Diallo	U	785250086		X	
23/03/23	Djénaba Diallo				X	
23/03/23	Fatou Diallo	U			X	
23/03/23	Aminata Diallo	U	777093622		X	
23/03/23	Woury Diallo	U	770691238		X	
23/03/23	Ramata BA	U			X	



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou / Kedougou Commune/village : Tomboukto / Baguiba

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
24/03/23	Bana Sadio	chefs de village	-		X	
24/03/23	Toukto Camara	-	-		X	
24/03/23	Gabo Camara	-	-		X	
24/03/23	Noro Camara	-	-		X	
24/03/23	Koutanding Keita	-	-		X	
24/03/23	Nanata Camara	-	-		X	
24/03/23	Fatouma Camara	-	-		X	
24/03/23	Sending Camara	-	-		X	
24/03/23	Sokhna Camara	-	-		X	
24/03/23	Koutanding Sadio	-	-		X	
24/03/23	Siba Camara	-	-		X	



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Tambonkoto / Bagroba

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
24/03/23	Moussa Camara	Cultivateur / informaticien	77-357-71-06	✓		
24/03/23	Kourou Camara	Cultivateur		✓		
24/03/23	Bakary Camara	Eleveur		✓		
24/03/23	Issa Camara	Cultivateur		✓		
24/03/23	Yonkou Camara	Menuisier	772694521	✓		
24/03/23	Lampa Keita	Cultivateur		✓		
24/03/23	Issa Camara	U	779121773	✓		
24/03/23	Mouhamadou Sidiaka	Maître Coanique	781217568	✓		
24/03/23	Kekeita Camara	Cultivateur	776178026	✓		
24/03/23	Mamoudou Camara	U		✓		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Lamba on Koto / Bagroba

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
24/03/23	Kakfa Camara	Cultivateur	776648592	✓		
24/03/23	Toumany Camara	U		✓		
24/03/23	Lampa Camara	U	782332588	✓		
24/03/23	Diba Camara	U		✓		
24/03/23	Karfa Camara	U		✓		
24/03/23	Mady Camara	U		✓		
24/03/23	Yera Keita	U		✓		
24/03/23	Mamoudou Camara	Cultivateur	779988260	✓		
24/03/23	Malick Camara	Cultivateur	778296349	✓		
24/03/23	Modou Camara	Cultivateur	770731176	✓		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Tomboukoto / Bogobci

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
24/03/2023	Sekou Camara	Cultivateur		X		
24/03/2023	Diba Camara	Cultivateur		X		
24/03/2023	Niang Camara	7782273025	77 882 73 62	X		
24/03/2023	Dionkounda Camara	"		X		
24/03/2023	Ibrahima Camara	Sardinage -	777174070	X		
24/03/2023	Kerfa Camara	Apprenti chauffeur	77 899 95 24	X		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Tomboukoto / Bogobci

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
24/03/23	Sina Sadiakho	chef de village	775702853	X		
24/03/23	Faly Camara	Cultivateur	783228055	X		
24/03/23	Balla Camara	cultivateur	77-0920576			
24/03/23	Yonka Camara	"	783395276	X		
24/03/23	Diba Camara	"	777426398	X		
24/03/23	Moussa Sadiakho	Cultivateur		X		
24/03/23	Sara Samoura	Cultivateur	775772342	X		
24/03/23	Diba Camara	tenagere l'activite			X	
24/03/23	Coumba Sadiaw	"				
24/03/23	Sira Camara	"	784802740		X	



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Koulikoro Commune/village : Tombouctou, KEDOUGOU

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
24/03/2023	Mbambo Camara	Cultivatrice	783914900		X	
24/03/2023	Sira camara	cultivatrice	-		X	
24/03/2023	Diba Sadio	cultivatrice	-		X	
24/03/2023	Diba Camara	cultivatrice	-		X	
24/03/2023	Fa-la Camara	cultivatrice	-		X	
24/03/2023	Tbstanting Sadio	cultivatrice	-		X	



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou/Kedougou Commune/village : Tombouctou, KEDOUGOU

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
24/03/2023	Boubacar Ba	Imam		✓		
24/03/23	Ibrahim S. Camara	chef de village	77773 66 16	✓		
24/03/23	Boubacar Camara	Notable	787681652	✓		
24/03/23	Hamadou Elou Diallo	Notable	77183 84 26	✓		
24/03/23	Boubacar Badiou	Notable	77293 04 85	✓		
24/03/23	Mariam B. Kante				✓	
24/03/23	Aminata Sow				✓	
24/03/23	Aissaton w. Diallo				✓	
24/03/23	Assaraton Sow				✓	
24/03/23	Cambara Kante				✓	
24/03/23	Aissatou Camara				✓	



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou/Kedougou

Commune/village : Diandefala/Sagna

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/03/23	Assiatou Peltie Diallo	Enseignante	77 267 60 51		x	
25/03/23	Safie Diallo	Menagère	-		x	
25/03/23	Kamissa Diallo	Menagère	-		x	
25/03/23	Fidou Dausse Kba	Menagère	78 352 11 21		x	
25/03/23	Mariama Cissokba	Ménagère	-		x	
25/03/23	Diouma Woury Diallo	Ménagère	78 207 43 33		x	
25/03/23	Hawka Ba	Menagère	-		x	
25/03/23	Mouminy Touré	Menagère	-		x	
25/03/23	Assiatou Baïlo Keita	Menagère	-		x	
25/03/23	Adama Camara	Menagère	-		x	



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou/Kedougou

Commune/village : Diandefala/Sagna

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/03/23	Abdoulaye Diallo	Président Union agricole	77 045 23 37	x		
25/03/23	Aly Diallo	retalab	77 439 48 00	x		
25/03/23	Samba Diallo	1 ^{er} adjoint au maire	77 233 76 50	x		
25/03/23	Mamadou Diallo	chef de village	77 959 13 76	x		
25/03/23	Doumane Sagna	S.R.R.G	77 500 68 52	x		
25/03/23	Souaïbou Diallo	jeune	77 432 36 28	x		
25/03/23	Mamadou Keita	Cultivateur	78 599 57 32	x		
25/03/23	Samba Diallo	Petit cultivateur coton	77 678 22 83	x		
25/03/23	Amadou Touré	Cultivateur	77 437 58 32	x		
25/03/23	Amadou Coulibaly	Cultivateur	77 271 10 74	x		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou/Kedougou

Commune/village : Dindeyeto/Sagou

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/03/23	Lanka Diallo	Militaire en retraite	77-424-11-28	<input checked="" type="checkbox"/>		
25/03/23	Boubacar Coulibaly	cultivateur	78-408-27-16	<input checked="" type="checkbox"/>		
25/03/23	Manga Neque Diallo	Talibe	77-785-81-55	<input checked="" type="checkbox"/>		
25/03/23	Samba Sidibe	cultivateur	77-685-66-29	<input checked="" type="checkbox"/>		
25/03/23	Mamadou Diallo	Agent municipal	77-086-86-56	<input checked="" type="checkbox"/>		
25/03/23	Balla Touré	cultivateur	77 443 46 24	<input checked="" type="checkbox"/>		
25/03/23	Ousmane Diallo	cultivateur	77-521-5239	<input checked="" type="checkbox"/>		
25/03/23	Younoussa Ba	"	-	<input checked="" type="checkbox"/>		
25/03/23	Saidou Diallo	cultivateur	-	<input checked="" type="checkbox"/>		
25/03/23	Manga Diallo	cultivateur	78-458-9653	<input checked="" type="checkbox"/>		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou

Commune/village : Dindeyeto/Sagou

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/3/23	Doucou Diallo	cultivateur	77 020 66 99	<input checked="" type="checkbox"/>		
25/3/23	Ibrahima Diallo	cultivateur	77 328 54 14	<input checked="" type="checkbox"/>		
25/3/23	Doucou Diallo	cultivateur	77 820 72 58	<input checked="" type="checkbox"/>		
25/3/23	Samba Diallo	cultivateur	78 216 73 95	<input checked="" type="checkbox"/>		
25/3/23	Doucou Diallo	cultivateur	77 719 75 00	<input checked="" type="checkbox"/>		
25/3/23	Ousmane Diallo	cultivateur	78 221 80 85	<input checked="" type="checkbox"/>		
25/3/23	Boubacar Diallo	Pst du 3 ^{em} âge	77 101 52 56	<input checked="" type="checkbox"/>		
25/3/23	Alpha Oumar Diallo	enseignant	77 556 32 53	<input checked="" type="checkbox"/>		
25/3/23	Samba Souma Keita	cultivateur	77 090 90 05	<input checked="" type="checkbox"/>		
25/3/23	Mamadou Salieu Keita	Magen	77 059 41 95	<input checked="" type="checkbox"/>		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou

Commune/village : Andy/Sir/Segou

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/3/23	Kadiatou Diallo	Ménagère			X	
25/3/23	Bala Kanta	Étudiante	78 250 36 89	X		
25/3/23	Aissatou Kanta	Ménagère	78 582 20 23		X	
25/3/23	Bineta Kanta	Ménagère	78 453 7072		X	
25/3/23	Moumini Ndiaye	Pôle G.P.F	77 599 16 21		X	
25/3/23	Marie Souaré Diallo	Conseillère ménagère	77 773 44 16		X	
25/3/23	Lama Souaré	Ménagère	-		X	
25/3/23	Bineta Diallo	Ménagère	78 341 03 45		X	
25/3/23	Kadiatou Diallo	Ménagère			X	
25/3/23	Camara Camara	Ménagère			X	



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Diaougou / Kédougou

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/03/23	Tamba Nisum	Cultivateur	-	X		
25/03/23	Mamadou Diallo	Imam	77 215 19 18	X		
25/03/23	Moussa Toussé	Notable	77 677 99 47	X		
25/03/23	Kenda Camara	Notable		X		
25/03/23	Daby Diallo	Notable		X		
25/03/23	Sara Diallo	notable		X		
25/03/23	Prakima Sylla	notable		X		
25/03/23	Houdy Toussé	notable		X		
25/03/23	Malang Kéta	notable		X		
25/03/23	Daby Kéta	notable		X		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Diakéba / Kédougou

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/03/23	Mamadou Roye Diallo	Éleveur	78 215 31 52	X		
25/03/23	Samba Diallo	Enseignant	77 559 37 93	X		
27/03/23	Yoro Diallo	Cultivateur	77 948 78 80	X		
25/03/23	Abdoulaye Diallo	Jeune	78 275 30 08	X		
25/03/23	Kenda Diallo	Cultivateur	78 201 45 35	X		
25/03/23	Oumar Toussé	"	-	X		
25/03/23	Thierno Sadiou Diallo	Imam	77 453 30 12	X		
25/03/23	Thimpy Diaby	Cultivateur	78 138 59 80	X		
25/03/23	Barouda Diallo	Cultivateur	78 271 38 56	X		
25/03/23						



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Dindiafela / Sagna

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/03/23	Hamidou Sane'	cultivateur	-	x		wa
25/03/23	Moussa Ba	Éleve	77-287-55-25	x		[Signature]
25/03/23	Samba Diallo	cultivateur	77-163-87-94	x		[Signature]
25/03/23	Thierno Gali' Diallo	Talibe'	78-120-58-29	x		[Signature]
25/03/23	Amadou Ka	cultivateur	78-287-53-63	x		[Signature]
25/03/23	Moussa Diallo	cultivateur	77-127-50-13	x		[Signature]
25/03/23	Wouye Ba	"	77-028-43-61	x		[Signature]
25/03/23	Soumayé Diallo	cultivateur	77-010-54-27	x		[Signature]
25/03/23	Sara Wouye Diallo	cultivateur	77-152-03-90	x		[Signature]
25/03/23	Diouldé Camara	"	77-292-26-48	x		[Signature]



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou/Kedougou Commune/village : Dindiafela/Sagna

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/03/23	Mari Diallo	Ménagère	-		x	[Signature]
25/03/23	Koumba Diallo	Ménagère	-		x	[Signature]
25/03/23	Marissa Mariama Diallo	Ménagère	-		x	[Signature]
25/03/23	Salimatou Diallo	Consillère	77-424-16-14		x	[Signature]
25/03/23	Baïco Touré	Ménagère	77-557-05-42		x	[Signature]
25/03/23	Alimou Keita	cultivateur	78-458-73-45	x		[Signature]
25/03/23	Ibour Diallo	cultivateur	78-426-54-21	x		[Signature]
25/03/23	Ibrahima Ba	Mécanicien	77-317-51-50	x		[Signature]



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Dindogala

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/03/23	Aïkatorou Touré	ménager	78 109 27 96		X	[Signature]
25/03/23	Diaryatou Diabé	Commerçante	77 288 59 15		X	[Signature]
25/03/23	Fissa Diabé	Commerçante	78 596 07 40		X	[Signature]
25/03/23	Hawa Diabé	cultivateur	78 440 67 13		X	[Signature]
25/03/23	Fatoumata Diabé	Commerçante	77 572 72 14		X	[Signature]
25/03/23	Mariama Diabé	ménagère	78 438 72 78		X	[Signature]
25/03/23	Mariama Sani	commerçante	77 837 43 62		X	[Signature]
25/03/23	Mamadou Aliou Diabé	enseignant	77 102 13 88	X		[Signature]
25/03/23	Oumar Tanou Diabé	notable	77 345 80 33	X		[Signature]
25/03/23	Samba Coulibaly	notable	7 - -	X		[Signature]



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Commune/village : Dindogala

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/3/23	Emadou Gassé Diabé	Cultivateur	77 193 28 06	X		[Signature]
25/3/23	Samba Coulibaly			X	X	
25/3/23	Hasana Diabé			X		
25/3/23	Mamadou Camara	Cultivateur		X		[Signature]
25/3/23	Amadou Camara	Cultivateur	77 476 20 20	X		[Signature]
25/3/23	Kebo Sylla	Notable	77 176 40 16	X		[Signature]
25/3/23	Mamadou Alimou Diabé	Commerçant	77 534 57 59	X		[Signature]
25/3/23	Abdul Karim Diabé	Maçon	77 232 67 87	X		[Signature]
25/3/23	Amadou Diabé	Maçon	77 824 30 14	X		[Signature]
25/3/23	Bassirata Diabé	Technicien surface	78 109 32 02		X	[Signature]



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Mindéyako

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/03/23	Baïlo Diallo	CV	777303479	X		
25/03/23	Diébril Camara	Président RNCI	774358540	X		
25/03/23	Gueladio Camara	A S P	782534350	X		
25/03/23	Oumar Diallo	Chauffeur	771871872	X		
25/03/23	Mamadou Bastien Diallo	Magasin	774127305	X		
25/03/23	Houdy Iouankara	Chauffeur	778183250	X		
25/03/23	Mamadou Sylla	Commerçant	771641522	X		
25/03/23	Elhadji Bou	Collecteur	775487037	X		
25/03/23	Ibrahima Souaré	Boulangier	774541753	X		
25/03/23	Abdoul Karim Diallo	Cultivateur	772812343	X		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Mindéyako

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/03/23	Coumba Ba	Menagère	772233610		X	
25/03/23	Fatoumata Iouankara	Menagère	774141162		X	
25/03/23	Fatoumata Cissé	enseignante	777893447		X	



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Diandegoko -

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/03/23	Bon					
25/03/23	Oumar Toukara	Enseignant	771790432	x		<i>[Signature]</i>
25/03/23	PATHE	Enseignant local	772632139	x		<i>[Signature]</i>
25/03/23	Aliou Camara	Boulangier	784575988	x		<i>[Signature]</i>
25/03/23	Issahima Camara	Boulangier	782042061	x		<i>[Signature]</i>
25/03/23	Boubacar Diabé	enseignant agricole	774119517	x		<i>[Signature]</i>
25/03/23	Mamadou Diabé	cultivateur	773548775	x		<i>[Signature]</i>
25/03/23	Sahou Hani Kouté	commerçante	773944660		x	<i>[Signature]</i>
25/03/23	Alpha Diabé	Guide touristique	776226450	x		<i>[Signature]</i>
25/03/23	Sina Kouté	commerçante	773944477		x	<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Diandegoko -





Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/03/23	Amalama Diabé	cultivateur	773026136	x		<i>[Signature]</i>
25/03/23	Mouminy Toukara	handicape	7 -	x		<i>[Signature]</i>
25/03/23	Mariama Diabé Kouté	ménagère	771689799		x	<i>[Signature]</i>
25/03/23	Coumba Diabé				x	<i>[Signature]</i>
25/03/23	Gusmane Diabé	commerçant	773551666	x		<i>[Signature]</i>

EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Sindolabo / Niakhal







Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/03/23	Armane Diallo	cultivateur	77 480 9497	x		
25/03/23	Hamady Diallo	Boucher	77 963 6967	x		
25/03/23	Alpha Dumar Touré	chauffeur	77 806 8386	x		
25/03/23	Abdoullahi Diallo	cultivateur	77 520 0981	x		
25/3/23	Amadou Moustar Diallo	commerçant	77 654 7229	x		
25/3/23	Boubacar Sy	cultivateur	77 606 0538	x		
25/3/23	El-Hadj Aliou	Tailleur	28 602 4307	x		
25/3/23	Mamadou & Sakho	mécanicien	77 234 4174	x		
25/3/23	Soty Touré	cultivateur	77 302 4155	x		
25/03/23	Abdoulaye Samouel	cultivateur	77 604 5441	x		

EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Sindolabo / Niakhal

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/3/23	Pathe Diallo	Imam de Sindolabo	77 808 5349	x		
25/3/23	Fadike Tourkara	Cordogne	77 166 9043	x		
25/3/23	Nette Angna Diallo	Tailleur	78 427 7069	x		
25/3/23	Abraham Diallo	Bouche	77 154 8230	x		
25/3/23	Thierno Abdoulaye Pathe Diallo	Tailleur	77 662 5104	x		
25/3/23	Mamadou Camara	Cultivateur	78 920 1927	x		
25/3/23	Mamadou Diallo	Tailleur	78 634 7051	x		
25/3/23	Sakho Diallo	cultivateur	77 413 7894	x		
25/3/23	Thammaré Sambou Diallo	végétariste	77-141-110-52	x		
25/3/23	Abdoulhamane Camara	Tailleur	77 256 951	x		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Sindofela

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25-03-2020	Sékou Sylla	Adj Maire Sindofela	77 511 97 11 fellostar@gmail.com	X		
25/03/20	Joumane Diello	Secrétaire municipal	77 573 93 32 joumanebis@gmail.com	X		
25/03/20	Boubacar Sadio Diello	S.G Maire	77 357 07 82 sindofela2017@gmail.com	X		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Sindofela

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/03/20	Abdou Agis Diello	Chauffeur	77 649 22 22	X		
25/03/20	Amadou Diello	Chauffeur	77 552 38 56	X		
25/03/20	Foula Camara	Cultivateur	77 704 96 66	X		
25/03/20	Abdoul Karim Camara	A.S.P	77 664 51 22	X		
25/03/20	Aissata Diello	Ménagère	77 153 07 75		X	
25-03-20	Diouma Diello	Ménagère	77 354 88 74		X	
25-03-20	Ilina tou Barry	Ménagère	77 730 35 76		X	
25-03-20	Salouman Camara	Ménagère	77 033 31 02		X	
25-03-20	Mariama Sow	Ménagère	77 467 93 40		X	
25-03-20	CIRA Diello	Ménagère	78 191 57 33		X	



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : ...Kedougou.....

Commune/village : ...Wallan, Sathiouou...

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
26/03/23	Yallaing Camara	Cultivateur	78 222 55 10	M		
26/03/23	Ouseynou Diallo	Eleve	78 497 61 48	M		
26/03/23	Fadio Souaré	Eleve	78 248 8283	M		
26/03/23	Moussa K. Diallo	Cultivateur	77 505 30 09	M		
26/03/23	Oumou Souaré	Cultivateur	77 427 95 13		F	
26/03/23	Aliou Souaré	Eleve	78 492 83 36	M		
26/03/23	Fatoumata B. Diallo	Eleve	77 921 18 08		F	
26/03/23	Rouby Souaré	eleve	78 413 27 39		F	
26/03/23	Aissatou Diallo	n°2 Cultivateur	78 318 44 94		F	
26/03/23	Kadidia Diallo	Cultivateur	77 088 73 11		F	



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : ...Kedougou.....

Commune/village : ...Wallan, Sathiouou...

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
26/03/23	Yallaing Camara	Cultivateur	78 222 55 10	M		
26/03/23	Ouseynou Diallo	Eleve	78 497 61 48	M		
26/03/23	Fadio Souaré	Eleve	78 248 8283	M		
26/03/23	Moussa K. Diallo	Cultivateur	77 505 30 09	M		
26/03/23	Oumou Souaré	Cultivateur	77 427 95 13		F	
26/03/23	Aliou Souaré	Eleve	78 492 83 36	M		
26/03/23	Fatoumata B. Diallo	Eleve	77 921 18 08		F	
26/03/23	Rouby Souaré	eleve	78 413 27 39		F	
26/03/23	Aissatou Diallo	n°2 Cultivateur	78 318 44 94		F	
26/03/23	Kadidia Diallo	Cultivateur	77 088 73 11		F	



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kédougou

Commune/village : Kallan Sankhianou

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
26/03/23	Djibré Souaré	cultivateur	77475.83.10	M		<i>[Signature]</i>
26/03/23	Hassouma Souaré	Cultivateur	77978.79.48	M		<i>[Signature]</i>
26/03/23	Alpha Oumar Souaré	AAC.S.	777192400	M		<i>[Signature]</i>
26/03/23	Fallou Souaré	Cultivateur	781813326	M		<i>[Signature]</i>
26/03/23	Moussa Diallo	Cultivateur	78527.15.25	M		<i>[Signature]</i>
26/03/23	Amadou W. Souaré	Cultivateur	775913611	M		<i>[Signature]</i>
26/03/23	Amadou W Diallo	Cultivateur	775913611	M		<i>[Signature]</i>
26/03/23	Ousmane Souaré	Cultivateur	776364219	M		<i>[Signature]</i>
26/03/23	Ousmane Diallo	Eleveur	77033.38.19	M		<i>[Signature]</i>
26/03/23	Aïssatou Diallo N	Cultivateur	778803196		F	<i>[Signature]</i>

Fongo 2



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kédougou

Commune/village : Fongolimbé

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
26/03/2023	Falou Bobo Diallo	cv fongolimbé	776060515	x		<i>[Signature]</i>
26/03/2023	Mamadou Salif Sow	Maraicher Eleveur	772933930	x		<i>[Signature]</i>
26/03/2023	Assama Kante	Fongolon	784081700	x		<i>[Signature]</i>
26/03/2023	Gokoy Diallo	cultivateur	770428845	x		<i>[Signature]</i>
26/03/2023	Alpha Oumar Coulibaly	Etudiant	777254849	x		<i>[Signature]</i>
26/03/2023	Binta Souaré	Ménagère	782145928		x	<i>[Signature]</i>
26/03/2023	Kalidou Souaré	IMAM	778045019	x		<i>[Signature]</i>
26/03/2023	Ramata Diallo	Ménagère	783955029		x	<i>[Signature]</i>
26/03/2023	Boubacar Diallo	Tailleur	7836170-20	x		<i>[Signature]</i>
26/03/2023	Mamadou Cissoko	cultivateur	774679310	x		<i>[Signature]</i>

Fongo 2



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou, Fongolimbi Commune/village : Fongolimbi I

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
26/03/2023	Toupe Ba	Ménagère			x	
26/03/2023	Manedian Diallo	Cultivateur	77670 2045	x		
26/03/2023	Amadou Niouré Diallo	Cultivateur	78358 78 55	x		
26/03/2023	Mainana Diallo	Ménagère	78459 11 21		x	
26/03/2023	Sadio Diallo	Cultivateur	77433 12 56	x		
26/03/2023	Amadou Niouré Camara	Boulangère	77055 58 34	x		
26/03/2023	Amadou Niouré Diallo	Boulangère	77453 35 08	x		
26/03/2023	Satimé Sylla	Enseignant	77317 77 28	x		
26/03/2023	Coumba Koya Diallo	Ménagère	77993 22 84		x	
26/03/2023	Amadou Lamine Diallo	Étudiant	78610 75 29	x		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Fongolimbi I

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
01/26/03/2023	Sakaly Niakharo	C.V Fongolimbi I	77350 07 14	x		
02/26/03/2023	Khamissa Camara	GPF	78531 77 03		x	
03/26/03/2023	Wende Camara	GPF	77072 06 68		x	
04/26/03/2023	Sagagne Niakharo	Notable	77074 53 11	x		
05/26/03/2023	Amourane Niakharo	Notable	78233 05 22	x		
06/26/03/2023	Bana Cissa	GPF	77089 47 77		x	
07/26/03/2023	Naye Camara	GPF	78552 37 09		x	
08/26/03/2023	Sayon Camara	GPF	77369 08 23		x	
09/26/03/2023	Sa Khoubé Camara	IMPAM	77822 90 15	x		
10/26/03/2023	Bocarany Camara	Notable	77183 67 46	x		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Fangolinko I

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
26/03/23 11	Simbe Camara	Présidente GPF	782718028		X	
26/03/23 12	Sassie Camara	Notable	774325913	X		
26/03/23 13	youma Camara	GPF	784522266		X	
26/03/23 14	Sakoumbe Camara	Président Jeunesse	784450937	X		
26/03/23 15	Amadou Jambou	Jeunesse	775199122	X		
26/03/23 16	Seydou Keita	Jeunesse	783184495	X		
26/03/23 17	Sassimily Niakhasso	Jeunesse	777116006	X		
26/03/23 18	Adama Camara	GPF	784948087		X	
26/03/23 19	Namba camara	Jeunesse	776817147	X		
26/03/23 20	Niama Keita	GPF	777511742		X	



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou/Kedougou Commune/village : Dahoulou

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
27/03/23	Saltening Camara	Mason	76516.75.62	X		
27/03/23	Ousmane Camara		775601418			
27/03/23	Yibys Camara	766190155	766190155			
27/03/23	Samba Keita	bourlonen	778031365	X		
27/03/23	Mariamou Salimou Souare	76349448	76349448		X	
27/03/23	Nadioula Souare		771721297		X	
27/03/23	Fatouma Diallo					



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : ...Kedougou.../...Kedougou...

Commune/village : ...Din-baki.../...Vélingara

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
27-03-23	Salé Camara	mère de filles	776475853		X	
27/03/23	Samba Souare	Agriculteur	776614495	X		
27/03/23	Sina Camara	mère de filles			X	
27/03/23	Satenin Camara	Agriculteur	779966194	X		
27/03/23	Molon Kieta	mère de filles	775016050		X	
27/03/23	Ablaye Camara	Agriculteur	773614554	X		
27/03/23	Micoula Diallo	Présidente des femmes	775494816		X	
27/03/23	Simiti Camara	mère de filles	77808478871		X	
27/03/23	Ouman Souare	Agriculteur		X		
27/03/23	Namadou Siliou Diallo	Souare Agriculteur	779984653	X		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE – MALI – KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

La population locale

Région/Département : ...Kedougou.../...Kedougou...

Commune/village : ...Din-baki.../...Vélingara

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
27-03-23	Soulayemane Diallo	chef de village	76 803 29 18	X		
27/03/23	Soulayeme Souare	Agriculteur		X		
27/03/23	Boubacar Diallo	Imame	785658608	X		
27/03/23	Jessa Diallo	Agriculteur	771657627	X		
27/03/23	Jdrissa Diallo	Agriculteur	782032844	X		
27/03/23	Samba Camara	Agriculteur	77226-7231			
27/03/23	Namadou Alica Diallo	élève	768173978	X		
27/03/23	Jdrissa Souare	Agriculteur	771258491	X		
27/03/23	Amahimassou Diallo	Agriculteur	782534162	X		
27/03/23	Yono Camara	Commerçant	764615564	X		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE *La population locale*

Région/Département : *Kédougou / Kédougou* Commune/village : *Dionkoto / Valinguera*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
27-03-23	Namadiou Camara	mécanicien	77 099 87 63	X		<i>[Signature]</i>
29-03-23	Ablaye Souare	maçon	78 434 54 35	X		<i>[Signature]</i>
27-03-23	Boubacar Diallo	Agriculteur	78 419 12 04	X		<i>[Signature]</i>
27-03-23	HASSANA Camara	Agriculteur		X		<i>[Signature]</i>
22-03-23	Diaby Camara	Agriculteur	77 551 59 92	X		<i>[Signature]</i>
27-03-23	Fatoumata Camara	commerçante	77 561 77 75		X	<i>[Signature]</i>
24-03-23	Djombou Camara	Agriculteur	77 599 05 17	X		<i>[Signature]</i>
27-03-23	Mawouca Diallo	mère de famille	76 199 68 85		X	<i>[Signature]</i>
26-03-23	Salsouma Diallo	Agriculteur	77 285 38 06	X		<i>[Signature]</i>
27-03-23	Diouniatou Diallo	mère de famille	46 803 29 13		X	<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE *La population locale de Labé via les Koro, Thiékoro*

Région/Département : *Kédougou / Kédougou* Commune/village : *Labé / Thiékoro*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
26-03-23	Moukoko Diallo	Adjoint ou Maire	78 336 33 10		X	<i>[Signature]</i>
"	Boubacar Diallo	Cultivateur	77 847 89 55	X		<i>[Signature]</i>
"	Kadiou Diallo	ménagère			X	<i>[Signature]</i>
"	Houlayatou Diallo	ménagère	78 504 43 06		X	<i>[Signature]</i>
"	Houlayatou Diallo	ménagère	78 642 03 87		X	<i>[Signature]</i>
"	Hardiataou Diallo	ménagère			X	<i>[Signature]</i>
"	Diouma Diallo	Cultivateur	77 977 09 27		X	<i>[Signature]</i>
"	Issa Diallo	Jeune enseignant	78 253 41 74	X		<i>[Signature]</i>
"	Abdoulo Adjiou Diallo	élève	78 364 94 81	X		<i>[Signature]</i>
"	Houma Sadio Diallo	ménagère	77 994 19 99		X	<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE Les populations locales de Lesfalo, village Kirigui, Thiéba

Région/Département : *Koulikoro / Koulikoro*

Commune/village : *Lesfalo / Lesfalo*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
26-03-23	Haby Diallo	ménagère	783466075		X	<i>[Signature]</i>
"	Daba Keita	ménagère	778231992		X	<i>[Signature]</i>
"	Aissata Diallo	ménagère	-		X	<i>[Signature]</i>
"	Fatou Diallo	ménagère	-		X	<i>[Signature]</i>
"	Maimouna Souaré	ménagère	-		X	<i>[Signature]</i>
"	Haby Wany Diallo	ménagère	-		X	<i>[Signature]</i>
"	Mariam Diallo	ménagère	779642633		X	<i>[Signature]</i>
"	Féné Souaré	ménagère	-		X	<i>[Signature]</i>
"	Mariam Kouka Diallo	ménagère	-		X	<i>[Signature]</i>
"	Alpha Ouman Diallo	chef de village Lesfalo	-	X		<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE Les populations locales de Lesfalo, village Kirigui, Thiéba

Région/Département : *Koulikoro / Koulikoro*

Commune/village : *Lesfalo / Lesfalo*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
26/03/23	Mariam Diallo	Cultivateur	783243072		X	<i>[Signature]</i>
"	Koumba Diallo	Cultivateur	783870445 / 783871073		X	<i>[Signature]</i>
"	Hadjiratu Diallo	Cultivateur	783870445		X	<i>[Signature]</i>
"	Salimata Diallo	Cultivateur	785598826		X	<i>[Signature]</i>
"	Fatou Diallo	Cultivateur	785060478		X	<i>[Signature]</i>
"	Dienabou Diallo	Cultivateur	-		X	<i>[Signature]</i>
"	Binta Diallo	Cultivateur	-		X	<i>[Signature]</i>
"	Mariam Seidy	Cultivateur	776947820		X	<i>[Signature]</i>
"	Aminata Diallo	Cultivateur	772632463		X	<i>[Signature]</i>
"	Fatoumata Kalinin	ménagère	-		X	<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

les populations locales de la zone, notamment Kinéga, Thiéba
 Région/Département : *Kédougou / Kédougou* Commune/village : *Fouyabara / Fouyabara*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
26/03/23	Mamadou Diallo	Cultivateur	7741214286	x		
"	Ibrahima Siss' Diallo	Cultivateur	783566689	x		
"	Mariana Diallo	Cultivateur	-		x	
"	Helena Halla Diallo	Cultivateur	-		x	
"	Mamadou Nhou Diallo	Cultivateur	782378704	x		
"	Mariana Siss' toure	Cultivateur	782030693		x	
"	Mariana Naba Diallo	Cultivateur	720758839		x	
"	Halimatou Diallo	Vendeuse	723432517		x	
"	Mariana Siss' Diallo	Cultivateur	728648409		x	
"	Harimatou Diallo	ménagère			x	



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

les populations locales de la zone, notamment Kinéga, Thiéba
 Région/Département : *Kédougou / Kédougou* Commune/village : *Fouyabara / Fouyabara*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
26/03/23	Rissatou Diallo	Cultivateur	723419206		x	
"	Rissatou Diallo	Cultivateur	720452463		x	
"	Kadiatou Diallo	Cultivateur	785094303		x	
"	Kadiatou Soumaly Diallo	Cultivateur	782721947		x	
"	Mama Haba Diallo	Cultivateur	782847353		x	
"	Kady niaye	Cultivateur			x	
"	Kadiatou Diallo	Cultivateur	785131608		x	
"						
"						



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE Les populations locales de Lofala, walen Kingji, Thiéhou

Région/Département : *Kédougou / Kédougou*.....

Commune/village : *Lofala, Fongolobal, Lofala*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
26/03/23	Ousmane Diallo	Cultivateur	-	X		<i>[Signature]</i>
"	Nouma wani Diallo	Cultivateur	-		X	<i>[Signature]</i>
"	Kadidia Diallo	Cultivateur	784702875		X	<i>[Signature]</i>
"	Kadidia Diallo	Cultivateur	784493284		X	<i>[Signature]</i>
"	Ramatou Diallo	Cultivateur	-		X	<i>[Signature]</i>
"	Fanta toure	Cultivateur	775990625		X	<i>[Signature]</i>
"	Aminata Diallo	Cultivateur	790467592		X	<i>[Signature]</i>
"	Hanna Diallo	Cultivateur	775990658		X	<i>[Signature]</i>
"	Diagnanbou soire	Cultivateur	-		X	<i>[Signature]</i>
"	A Maïnouna Diallo	Cultivateur	784945525		X	<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE Les populations locales de Lofala, walen Kingji, Thiéhou

Région/Département : *Kédougou / Kédougou*.....

Commune/village : *Lofala, Fongolobal, Lofala*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
26-03-23	Hadyatou Diallo	ménagère	-		X	<i>[Signature]</i>
"	Mariam a Diallo	ménagère	783665897		X	<i>[Signature]</i>
"	Kadidia Diallo	ménagère	-		X	<i>[Signature]</i>
"	Mary Diallo	ménagère	783905940		X	<i>[Signature]</i>
"	Sabou Dian Diallo	ménagère	-		X	<i>[Signature]</i>
"						
"						
"						
"						



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE *Population locale de Thiéngoul Yaya*

Région/Département : *Kedougou / Kedougou* Commune/village : *Thiéngoul Yaya*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/03/23	Souty Niakharro	chef de village	773655918	X		<i>[Signature]</i>
"	Mamadou Diallo	Enseignant	77955.98.61	X		<i>[Signature]</i>
"	Salama Camara	Cultivateur		X		<i>[Signature]</i>
"	Moussa Diallo	Chauffeur	782253411	X		<i>[Signature]</i>
"	Amadou Wouli Coulibaly	Mécanicien	779170878	X		<i>[Signature]</i>
"	Sadio Diallo	Carreleur	782734676	X		<i>[Signature]</i>
"	Abdoukhalimane Diallo	Cultivateur	783310959	X		<i>[Signature]</i>
"	Seydou Diallo	Eleve	770340613	X		<i>[Signature]</i>
"	Aliou Tamba Diallo			X		
"	Hanissa Coulibaly	Cultivateur et Muejir	778068342	X		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE *La population locale de Thiéngoul Yaya*

Région/Département : *Kedougou / Kedougou* Commune/village : *Thiéngoul Yaya*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/03/23	Combe Dramé	Ménagère	78-250.23-09		X	<i>[Signature]</i>
"	Rogui Sonare	Ménagère			X	<i>[Signature]</i>
"	Kenda Diallo	Ménagère	77-066.8057		X	<i>[Signature]</i>
"	Houssay Diallo	Ménagère			X	<i>[Signature]</i>
"	Aïda Coulibaly	Ménagère	77-012.71-22		X	<i>[Signature]</i>
"	Fanta Diallo	Ménagère	78-876.96-24		X	<i>[Signature]</i>
"	Oumou Diallo	Ménagère	77-600.35-05		X	<i>[Signature]</i>
"	Hasiane Diallo	Ménagère			X	<i>[Signature]</i>
"	Toupe Sonare	Ménagère	77-873.88-83		X	<i>[Signature]</i>
"	Aissatou Kante	Ménagère			X	<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE Population locale de Thiéngoul Yaya

Région/Département :Kedougou/.....Kedougou Commune/village :Thiéngoul.....Yaya.....

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/03/23	Hamadou ^{Siadibi} Bassirou	Cultivateur	779333160	X		
"	Mouctar Diallo	Imam	779692067	X		
"	Yaya Toure	Cultivateur	77 107 65 60	X		UM
"	Mika Diallo	Cultivateur	77298096	X		
"	Sara Baïlo Diallo	Élève		X		
"	Harbinou Diallo	Cultivateur	78-284-99-11	X		
"	Penda Camara	négoce	78-272-76-75		X	☉
"	Sadio Camara	négoce	78-369-29-83		X	☉
"	Mariam Sidaye	négoce	77-497-77-64		X	☉
"	Djénobou Kanté	négoce			X	☉



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE Population locale de Thiéngoul Yaya

Région/Département :Kedougou/.....Kedougou Commune/village :Thiéngoul.....Yaya.....

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/03/23	Demba Diaw	Chef/Éleveur	77 212 08 09	X		☉
"	Fulcoumata Coulibaly	négoce			X	☉
"	Keemiso Diallo	négoce			X	☉



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE *Population locale*

Région/Département : *Kedougou / Kedougou* Commune/village : *Afina, Douk' Kaya*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/03/23	Hamis Salimou diallo	cultivateur		X		<i>[Signature]</i>
"	Amadou Sadio Souare	cultivateur	78 214 58-21	X		<i>[Signature]</i>
"	Abdoulaye diallo	cultivateur		X		<i>[Signature]</i>
"	Adama Hamane diallo	coranique	77-267-56-62	X		<i>[Signature]</i>
"	yaya camara	cultivateur	77-446-67-62	X		<i>[Signature]</i>
"	yoro baylo diallo	cultivateur	77755.05.10	X		<i>[Signature]</i>
"	Diamboye diallo	chef de village	77-870-29-53	X		<i>[Signature]</i>
"	Mamadou Diallo	Enseignant	77404 23 48	X		<i>[Signature]</i>
"	yéro Kante	Notable	7777958-32	X		<i>[Signature]</i>
"	Ousmane Souare	Agent FRce	767928856	X		<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE *Population locale*

Région/Département : *Kedougou / Kedougou* Commune/village : *A.F.A.A. Douk' Kaya*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/23	Fambatoua Coumbaly	Soudanais	78-370-70-65	X		<i>[Signature]</i>
"	Bacar diallo	cultivateur	77-089-66-68	X		<i>[Signature]</i>
"	Hamadou baillio diallo	cultivateur	77-096-20-13	X		<i>[Signature]</i>
"	Abdoulaye camara	cultivateur	77-097-03-45	X		<i>[Signature]</i>
"	Hamadou camara	cultivateur		X		<i>[Signature]</i>
"	Soulage Coumbaly	maçon	78-426-29-60	X		<i>[Signature]</i>
"	Koko camara	cultivateur		X		<i>[Signature]</i>
"	Bacar Souare	cultivateur	77-602-94-73	X		<i>[Signature]</i>
"	Abdoulaye Diallo	Gestonnaire	770720794	X		<i>[Signature]</i>
"	Sayelou diallo	cultivateur	77-069-27-66	X		<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE Population locale

Région/Département : ...Kedougou / Kedougou... Commune/village : ...A.F.A... Dande' Mayo

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/23						
"	Josou Diallo	cultrateur	77-087-33-46	X		[Signature]
"	Yous diallo	cultrateur	77-358-35-76	X		[Signature]
"	oumar kamara	cultrateur	77-307-7259	X		[Signature]
"	Ramane diallo	cultrateur	77-653-96-77	X		[Signature]
"	Amedou diallo	maçon	78-509-00-21	X		[Signature]
"	Hamedou diallo	maçon	77-666-57-45	X		[Signature]
"	Mamoudou diallo	manœuvre	77-087-97-77	X		[Signature]
"	Boubacar Sidi BA	Boulangier	77-755-85-19	X		[Signature]



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE Population locale

Région/Département : ...Kedougou / Kedougou... Commune/village : ...A.F.A... Dande' Mayo

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/2023						
"	Kamissa Coulibaly	Gardienn	77-050-64-98	X		[Signature]
"	Djiby Coulibaly	cultrateur	77-978-24-34	X		[Signature]
"	Yousouf BA	peinture	77-625-43-20	X		[Signature]
"	Abdoulaye Couss diallo	maçon	78-405-83-50	X		[Signature]
"	Brakima BA	cultrateur	78-160-27-13	X		[Signature]
"	Diakaricou diallo	cultrateur		X		[Signature]
"	Felice Coussatsho	cultrateur	77-755-92-67	X		[Signature]
"	Fodé Coulibaly	cultrateur	78-405-69-81	X		[Signature]
"	Samba Diouma Coulibaly	mécanicien	77-087-87-00	X		[Signature]



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE Répétition locale

Région/Département : ...Kedougou.../...Kedougou...

Commune/village :A.S.A. Abédi Mayo

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25/02/23						
"	Harima rboye diallo	ménager	78-569-69-07		X	⊙
"	Eusmane diallo	ménager	78-426-77-54		X	⊙
"	Kedidia diallo	ménager	77-270-87-38		X	⊙
"	Howé diallo	ménager	77-743-51-12		X	⊙
"	Hamadou Bayo diallo	cultivateur	77-264-74-24	X		⊙
"	Saydou diallo	maçon	77-357-150	X		⊙
"	Hamadou rboye	cultivateur	78-571-02-66	X		⊙
"	Dioulde diallo	cultivateur	77-822-24-87	X		⊙
"	Yaya Souare	Commerce	77-544-40-66	X		⊙



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE Répétition locale

Région/Département : ...Kedougou.../...Kedougou...

Commune/village :A.S.A. Abédi Mayo

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
25-02-23						
"	Boubacar diallo	cultivateur	78-137-05-71	X		⊙
"	Amadou W Souare	cultivateur	78-346-69-0	X		⊙
"	Alpha rboye Souare	coranique	77-718-39-89	X		⊙
"	Alice diallo	cultivateur	77-943-51-63	X		⊙
"	Tchissa diallo	coranique	78-143-55-37	X		⊙
"	Fawaara Coulibaly	cultivateur	77-663-98-29	X		⊙
"	Balla diallo	cultivateur	77-777-73-54	X		⊙
"	Saroumou Khante	chauffeur	77-391-90-95	X		⊙
"	Ousmane BTA	cultivateur	76-946-75-21	X		⊙



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE Population locale

Région/Département : Kidalouga / Kidalouga Commune/village : Atte, Souda, Kaye

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/23	Omar diallo	cultivateur	77.35078.90	X		[Signature]
"	Mouctar Diallo	commerce	77994.32.67	X		[Signature]
"	Ibrahim diallo	maçon	78.568.70.65	X		[Signature]
"	Boubacar Camara	cultivateur	77.497.22.87	X		[Signature]
"	Hamadou alieu diallo	cultivateur	78.54577.39	X		[Signature]
"	Souleymane diallo	cultivateur	77.342.11.19	X		[Signature]
"						
"						
"						
"						



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE Population locale

Région/Département : Kidalouga / Kidalouga Commune/village : Damfani

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
24/03/23	Nembo Keita	chef de village	77 057 22 44	M		[Signature]
"	Kaly camara	chef religieux	-	M		[Signature]
"	Souley Keita	cultivateur	-	M		[Signature]
"	Didamoune Sadio	cultivateur	-	M		[Signature]
"	François Sadiakhou	Président des Jeunes	77 893 92 06	M		[Signature]
"	Dondo Keita	cultivateur	-	M		[Signature]
"	Tamba Samoura	cultivateur	-	M		[Signature]
"	Gomis camara	ouvrière	783309386	M		[Signature]
"	Charo Sadiakhou	cultivateur	-	M		[Signature]
"	Sira Sadiakhou	ménagère	-	F	F	[Signature]



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE *Population locale*

Région/Département : *Kouloukou...* Commune/village : *Sarabonta*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
24/03/23	Caumba Camara	ménagère	-		F	
"	Sara Sadiakhou	cultivatrice	-	M		
"	Joseph T Keita	Etudiant	784793648	M		<i>[Signature]</i>
"	Tulbert Sadiakhou	cultivatrice	-	M		<i>[Signature]</i>
"	Thiagoumoune Camara	cultivatrice	-	M		<i>[Signature]</i>
"	Michel Camara	Gicle	772261448	M		<i>[Signature]</i>
"	Marcel Camara	Marchand	979435003	M		<i>[Signature]</i>
"	Ramata Kanté	ménagère	-		F	
"	Denise Caumba Sdkha	ménagère	-		F	<i>[Signature]</i>
"	Sara Camara	Opacilleuse	-	M		<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE *Population locale*

Région/Département : *Kouloukou...* Commune/village : *Norbonata/Bonata...*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
24/03/23	Diba CAMARA	cultivateur	77 955 9673	x		<i>[Signature]</i>
"	SAMBAU CAMARA	cultivateur	-			<i>[Signature]</i>
"	Yonko CAMARA	cultivateur	78 594 81 50	x		<i>[Signature]</i>
"	Kouf Sadiakhou	cultivateur	78 458 5742	x		<i>[Signature]</i>
"	SABA CAMARA	cultivateur	-	x		<i>[Signature]</i>
"	Diba CAMARA	cultivateur	-	x		<i>[Signature]</i>
"	Diarra Sadiakhou	cultivateur	770775822	x	x	<i>[Signature]</i>
"	Dialla CAMARA	cultivateur	-		x	<i>[Signature]</i>
"	SANOU Sadiakhou	cultivateur	-		x	<i>[Signature]</i>
"	HANKOU CAMARA	cultivateur	77730 09 86	x		<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE *La population locale*

Région/Département : *Kidalongou...Kidalongou* Commune/village : *Bobo-satou...Bantata*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
24/03/23	Amy CAMARA	cultivateur	77676 58 15		+	<i>a</i>
"	Tiguenda CAMARA	cultivateur	77340 43 07		+	<i>f</i>
"	Tombon Sadiakhou	cultivateur			+	<i>UJ</i>
"	SABA CAMARA	chauffeur	77 650 32 91	+		<i>Saba</i>
"	Amy WAGUE	cultivateur	77 389 0306		+	<i>F</i>
"	SABA Sadiakhou	cultivateur	77 223 52 39	+		<i>SBA</i>
"						
"						
"						
"						



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE *Population locale de Bantata*

Région/Département : *Kidalongou...Kidalongou* Commune/village : *Bobo-satou...Bantata*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
24/03/23	Moussa CAMARA	2 ^e Adjoint Maire	77 03516 67	x		<i>Moussa</i>
"	Touanko CAMARA	cultivateur	77 566 38 25	+		<i>TU</i>
"	Sava CAMARA	cultivateur	77 645 64 43	+		<i>Sava</i>
"	Sektou CAMARA	cultivateur	77 239 81 91	+		<i>Sektou</i>
"	Sadio CAMARA	cultivateur	-	+		<i>Sadio</i>
"	Almany Sadiakhou	Cultivateur	78 283 09 15	x		<i>AS</i>
"	Manikhou camara	cultivateur	77 322 32 22	+		<i>Manikhou</i>
"	Andoumane Sadiakhou	cultivateur	77 721 27 85	+		<i>Andoumane</i>
"	Diba CAMARA	cultivateur	77 028 9308	+		<i>Diba</i>
"	Moussa CAMARA	cultivateur	77 16753 03	+		<i>Moussa</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE Population locale

Région/Département : ...Kedougou.../...Kedougou...

Commune/village : ...Bantafant.../...Thiébédji...

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23.03.23	Comba Diallo	ménagère	-		x	C
"	Mariama Diallo	ménagère	78225 38 81		x	.0
"	Abdoulaye Diallo	cultivateur	78531 45 85	x		[Signature]
"	Seydou Diallo	cultivateur	7734246 46	x		[Signature]
"	Souley Diallo	éleveur	77267 31 93	x		.W
"	Alieu Diallo	cultivateur	78183615	x		.C
"	Oussema Ba	cultivateur	74085 2013	x		[Signature]
"	Salisa Diallo	cultivateur	774480313	x		[Signature]
"						
"						



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE Population locale

Région/Département : ...Kedougou.../...Kedougou...

Commune/village : ...Bantafant.../...Thiébédji...

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23.03.23	Boubacar Ba	cultivateur	78632 23 31	x		. [Signature]
"	Seydou Diallo	éleveur	7850137 00	x		[Signature]
"	Boubacar Diallo	cultivateur	78500 70 76	x		[Signature]
"	Souleymane Ba	éleveur	7795118 67	x		[Signature]
"	Aminata Diallo	Ménagère	78501 37 51	x	x	A
"	Fatoumata Diallo	Ménagère	78215 22 70		x	[Signature]
"	giro Camara	Cultivateur	7850902 04	x		[Signature]
"	Maimouna Diallo	ménagère	78389 87 02		x	.0
"	Foussi Kante	ménagère	7701018 84		x	C
"	Kadidia Ba	ménagère	78212 08 10		x	[Signature]



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE Population locale

Région/Département : ...Kédougou.../Kédougou Commune/village : ...Bambafassi.../Thiébédji

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23-03-23	Aminata Diallo	ménagère	77063 40 88		x	↓
11	Tabara Camara	ménagère	-		x	↓
11	Fatou Cissakho	ménagère	77 450 33 01		x	↓
11	Hawa Diallo	ménagère	77 381 05 85		x	↓
11	Khadida Sylla	ménagère	78 166 30 60		x	↓
11	Mariama Kanti	ménagère			x	↓
11	Allabou Diallo	ménagère	77 263 44 13		x	↓
11	Hawa Camara	ménagère	-		x	↓
11	Ramata Diallo	ménagère	-		x	X
11	Mariama Diallo	ménagère	78 281 13 69		x	↓



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE Population locale

Région/Département : ...Kédougou.../Kédougou Commune/village : ...Bambafassi.../Thiébédji

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23-03-23	Hawa Ba	ménagère	-		x	+
11	Hawa Diallo	ménagère	-		x	↓
11	Mariama Souare	ménagère	-		x	↓
11	Amadou Camara	mapon	77 210 17 18	x		↓
11	Fatoumata Diallo	ménagère	78 241 61 51		x	↓
11	Alphadiam Diallo	Cultivateur	78 631 18 56	x		↓
11	Assy Diallo	ménagère			x	↓
11	Mariama Diallo	ménagère			x	↓
11	Sylla Diallo	ménagère	78 203 54 63		x	↓
11	Binta Diallo	ménagère	77 932 30 01		x	↓



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Population locale

Région/Département : ...Kédougou.../Kédougou...

Commune/village : Bandojama.../T. Niabadi

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/23	Assame Bâ	chef de village	77 706 88 77	X		E
"	Amadou Golo Diallo	cultivateur	78 273 90 18	x		[Signature]
"	Mamadou Bâ	cultivateur	77 527 84 81	x		[Signature]
"	Harouna Diallo	cultivateur	77 157 36 08	x		FD
"	Assame Diallo	cultivateur	-	x		[Signature]
"	Amadou Kouanda Ba	Éleveur	-	x		[Signature]
"	Ilouyasse Barry	cultivateur	-	x		[Signature]
"	Sory Barry	Éleveur	-	x		[Signature]
"	Tamba Camara	cultivateur	77 904 36 71	x		[Signature]
"	Amoussou Diallo	Éleveur	77 936 26 05	x		[Signature]



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Population locale

Région/Département : Kédougou.../Kédougou.....

Commune/village : Bandojama.../Niabadi

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/23	Doucou Koko	cultivateur	78 501 25 35	x		[Signature]
"	Younoussa Diallo	Maçon	77 223 32 07	x		[Signature]
"	Gueldadio Diallo	cultivateur	-	x		[Signature]
"	Moussa Diallo	cultivateur	-	x		[Signature]
"	Diby Camara	cultivateur	77 019 81 75	x		[Signature]
"	Talibi Samama	cultivateur	77 475 81 70	x		[Signature]
"	Ousy Diallo	cultivateur	78 501 25 76	x		[Signature]
"	Beccar Samama	cultivateur	78 236 49 74	x		[Signature]
"	Samali Couroko	Gestionnaire GPC	77 059 32 76	x		[Signature]
"	Jassa Ba	Jardinier	77 730 22 44	x		[Signature]



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE Population locale

Région/Département : ...Kedougou.../...Kedougou...

Commune/village : ...Bandaouari.../...Kimbédji

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/07/23	Diouma Coumou	Producteur	773733074	X		
"	Boubacar Diallo	cultivateur	770835383	x		
"	Diamé Drame'	cultivateur	776065314	x		
"	Malal Diallo	cultivateur	783254624	x		
"	Tambacoum Diallo	cultivateur		x		
"	Mbamba Diallo	cultivateur	771865544	x		
"	Yésou Bâ	cultivateur	783262704	x		
"	Mamadou Sirif Diallo	Elèveur	770113437	x		
"	Ibrahima Diallo	Commerçant	770535301	x		
"	Moussa Diallo	Mécanicien	784948683	x		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE Population locale

Région/Département : ...Kedougou.../...Kedougou...

Commune/village : ...Bandaouari.../...Kimbédji

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/07/23	Abdourahmane Ba	Cultivateur	-	x		
"	Dioury Diallo	cultivateur	770900138	x		
"	Issa Diallo	cultivateur	781133358	x		
"	Mamadou Houdi Ba	Commerçant	771674834	x		
"	Bilaly Cissoko	cultivateur	-	x		
"	Moumoussa Ba	cultivateur	-	x		
"	Moussa Samoura	Conseiller	781742947	x		
"	Bacar Kanté'	cultivateur	-	x		
"	Moussa Samoura	Elèveur	775381317	x		
"	Salouma Diallo	cultivateur	779228252	x		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou / Kedougou Commune/village : Bandafara / Thiébé

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/23	<u>coucou</u>	<u>is-ti</u>	17 078 15 31	x		<u>[Signature]</u>
H/H	<u>Moussa Niako</u>	<u>Double cultivateur</u>	77 737 15 31	x		<u>[Signature]</u>
H/H	<u>Abdoulaye kamara</u>	<u>cultivateur</u>	77 303 68 25	x		<u>[Signature]</u>
H/H	<u>Boubacar Niako</u>	<u>cultivateur</u>	77 818 23 50	x		<u>[Signature]</u>
H/H	<u>Yero Niako</u>	<u>cultivateur</u>		x		<u>[Signature]</u>
H/H	<u>Amadou Niako</u>	<u>cultivateur</u>	77 961 35 52	x		<u>[Signature]</u>
H/H	<u>Mansour Niako</u>	<u>Eleveur</u>		x		<u>[Signature]</u>
H/H	<u>Yby Niako</u>	<u>cultivateur</u>	78 82 62 60	x		<u>[Signature]</u>
H/H	<u>Seydou Niako</u>	<u>cultivateur</u>		x		<u>[Signature]</u>
H/H	<u>Babacar Ba</u>	<u>cultivateur</u>	77 035 64 63	x		<u>[Signature]</u>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE Population locale

Région/Département : Kedougou / Kedougou Commune/village : Bandafara / Barakoua

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/23	<u>Karfa Sadiakhou</u>	<u>Ménage</u>	-		x	<u>[Signature]</u>
x	<u>Sialla Kamara</u>	"	-		x	<u>[Signature]</u>
x	<u>Siba Kamara</u>	"	-		x	<u>[Signature]</u>
x	<u>Aïla Kamara</u>	"	-		x	<u>[Signature]</u>
x	<u>Mama Sadiakhou</u>	"	-		x	<u>[Signature]</u>
"	<u>Fouzi Keita</u>	"	-		x	<u>[Signature]</u>
x	<u>Siba Kamara</u>	"	-		x	<u>[Signature]</u>
"	<u>Sialla Sadiakhou</u>	"	-		x	<u>[Signature]</u>
"	<u>Sadio Kamara</u>	"	-		x	<u>[Signature]</u>
x	<u>Siba Sadiakhou</u>	"	-		x	<u>[Signature]</u>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE *Population locale*

Région/Département :*Kédougou*.../...*Kédougou*....

Commune/village : ...*Sandjani*.../...*Saraboye*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/23	<i>Kecanta Kamara</i>	<i>Cultivateur</i>		<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>
"	<i>Siba Sansouba</i>	"	<i>9782934644</i>	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>
"	<i>Wouy Sadiakha</i>	"	-	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>
"	<i>Famara Sadiakha</i>	"	-	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>
"	<i>Seydou Kamara</i>	"	-	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>
"	<i>Mahamadou Sadiakha</i>	"	-	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>
"	<i>Youso Kamara</i>	"	-	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>
"	<i>Lamine Sadiakha</i>	"	-	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>
"	<i>Koumba Kamara</i>	<i>Ménagère</i>	-		<input checked="" type="checkbox"/>	<i>[Signature]</i>
"	<i>Sacary Sansouba</i>	<i>Cultivateur</i>	<i>983652458</i>	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE *Population locale*

Région/Département :*Kédougou*.../...*Kédougou*....

Commune/village : ...*Sandjani*.../...*Saraboye*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/23	<i>Sate Sadiakha</i>	<i>Ménagère</i>	-		<input checked="" type="checkbox"/>	<i>[Signature]</i>
	<i>Nessa Sadiakha</i>	<i>Y</i>	-		<input checked="" type="checkbox"/>	<i>[Signature]</i>
	<i>Siba Sadiakha</i>	<i>Y</i>	-		<input checked="" type="checkbox"/>	<i>[Signature]</i>
	<i>Adama Kamara</i>	<i>Y</i>	-		<input checked="" type="checkbox"/>	<i>[Signature]</i>
	<i>Sékouba Kamara</i>	<i>Y</i>	-		<input checked="" type="checkbox"/>	<i>[Signature]</i>
	<i>Sian Coumba Kamara</i>	<i>Y</i>	-		<input checked="" type="checkbox"/>	<i>[Signature]</i>
	<i>Mata Sadiakha</i>	<i>Y</i>	-		<input checked="" type="checkbox"/>	<i>[Signature]</i>
	<i>Tamba Kamara</i>	<i>Cultivateur</i>	-	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>
	<i>Satta Sadiakha</i>	<i>Y</i>	-	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>
	<i>Kecanta Sadiakha</i>	"	<i>98 437 8852</i>	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE *Population locale*

Région/Département : *Kedougou / Kedougou* Commune/village : *Boudoum / Saraboye*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/23	Kady Sadiakhou	chef de Village	77 821 0231	X		<i>[Signature]</i>
"	Moussa Sadiakhou	ASC du Village	77 361 63 20	"		<i>[Signature]</i>
"	Habibou Sadiakhou	Coopérative	77 088 06 74	X		<i>[Signature]</i>
"	Kouba Kou Sadiakhou	président des jeunes	77 312 3255	X		<i>[Signature]</i>
"	Karfa Kamara	Cultivateur	77 14 97609	"		<i>[Signature]</i>
"	Filye Dansouba	"	-	X		<i>[Signature]</i>
"	Namba Sadiakhou	"	-	X		<i>[Signature]</i>
"	Mouzy Keita	"	773078607	"		<i>[Signature]</i>
"	Mamadou Kamara	"	-	X		<i>[Signature]</i>
"	Haké Sadiakhou	"	-	X		<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE *Population locale*

Région/Département : *Kedougou / Kedougou* Commune/village : *Boudoum / Saraboye*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/23	Hakhou Sadiakhou	Conseiller du Village	78 365 26 21	X		<i>[Signature]</i>
"	Socery Kamara	Imam du Village		X		<i>[Signature]</i>
"	Roussouby Kamara	Cultivateur	77 061 77 05	X		<i>[Signature]</i>
"	Siba Sadiakhou	"	-	X		<i>[Signature]</i>
"	Hady Kamara	"	-	X		<i>[Signature]</i>
"	Quinnou Sadiakhou	Maitre d'œuvre	-	"	X	<i>[Signature]</i>
"	Siba Kamara	Manager	-	"	X	<i>[Signature]</i>
"	Fanta Sadiakhou	Manager	-	"	X	<i>[Signature]</i>
"	Kady Danfakha	"	77 252 06 10	X		<i>[Signature]</i>
"	Albert Keita Kamara	Cultivateur	78 27 13 664	X		<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE *La population locale*

Région/Département : *Kédougou / Kédougou*

Commune/village : *Boudjani / Boudjani*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/23	Mamadou Sidibe	Artisan	777297728	X		<i>[Signature]</i>
"	Moussa Diallo	Chef de village	771569968	X		<i>[Signature]</i>
"	Abdoulaye Sidibe	Membre	782712090	X		<i>[Signature]</i>
"	Soulemane Sidibe	Membre	775872166	X		<i>[Signature]</i>
"	Assane Diallo	Mécanicien	777653610	X		<i>[Signature]</i>
"	Abdoul Kaim Sidibe	Membre	976801169	X		<i>[Signature]</i>
"	Boubacar Sanokho	Membre	770387340	X		<i>[Signature]</i>
"	Kindy Camara	Membre	256658927	X		<i>[Signature]</i>
"	Coumbane Diallo	Membre	778915438	X		<i>[Signature]</i>
"	Cire Diakité	Agent foncier	770720279	X		<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE *La population locale*

Région/Département : *Kédougou / Kédougou*

Commune/village : *Boudjani / Boudjani*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/2023	Binta Keita	GPF	-		X	<i>[Signature]</i>
"	Hawa Diallo	GPF	-		X	<i>[Signature]</i>
"	Wouy Bella Diallo	GPF	-		X	<i>[Signature]</i>
"	Adama Diallo	GPF	-		X	<i>[Signature]</i>
"	Adama Diang Diallo	GPF	783837078		X	<i>[Signature]</i>
"	Penda Diallo	GPF	782262789		X	<i>[Signature]</i>
"	Kadidiatou Diallo	GPF	-		X	<i>[Signature]</i>
"	Amadou Wouy Diallo	Agriculteur	770945252	X		<i>[Signature]</i>
"	Diouma Diallo	Agriculteur	-	X		<i>[Signature]</i>
"	Mamadou Konde	Boulangier	785038107	X		<i>[Signature]</i>
"	Halal Barry	Conseiller	771073853	X		<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE *La population locale*

Région/Département : ...*Kédougou*.../...*Kédougou*.....

Commune/village : ...*Sandafani*.../...*Sandafani*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/2023	Bacar Sidibo	Membre	785057398	X		<i>[Signature]</i>
"	Abou Bidjar	Maçon	772182646	X		<i>[Signature]</i>
"	Ibrahima Diallo	Cultivateur	776583762	X		<i>[Signature]</i>
"	Amadou Keita	Agriculteur	776107039	X		<i>[Signature]</i>
"	Adama Keita	Badiene Gokh	772183822		X	<i>[Signature]</i>
"	Hassane Diallo	Président GIE	773849527		X	<i>[Signature]</i>
"	Babaly Diallo	Membre	777553367		X	<i>[Signature]</i>
"	Faloumata Diallo	GPF	771724232		X	<i>[Signature]</i>
"	Sdrissa Ba	Electricien	776338355	X		<i>[Signature]</i>
"	Aminata Toure	GPF	782849174		X	<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE *La population locale*

Région/Département : ...*Kédougou*.../...*Kédougou*

Commune/village : ...*Sandafani*.../...*Sandafani*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/2023	Amadou Hady Diallo	Commerçant	773828375	X		<i>[Signature]</i>
"	Alpha Camara	Vigil	778068138	X		<i>[Signature]</i>
"	Coulibaly Camara	Managere	770624627		X	<i>[Signature]</i>
"	Fatou Diallo	Managere	770635495		X	<i>[Signature]</i>
"	Faloumata Ba	Agriculteur	770239967		X	<i>[Signature]</i>
"	Faloumat Hadio Camara	Managere	770689202		X	<i>[Signature]</i>
"	Cou Coulibaly	Membre	771737392		X	<i>[Signature]</i>
"	Peuda Keita	Membre	772718182		X	<i>[Signature]</i>
"	Fatou Diallo	Membre	770648261		X	<i>[Signature]</i>
"	Aye Diallo	Membre	771693349		X	<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE *La population locale*

Région/Département : *Kedougou.../Kedougou...*

Commune/village : *Boudafane.../Boudafane*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/23	<i>Ouomane Sidibé</i>	<i>Maçon</i>	<i>77 634 15 17</i>	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>
"	<i>Rachid Diallo</i>	<i>Agriculteur</i>	<i>77 912 29 36</i>	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>
"	<i>Ibrahima Ndioum</i>	<i>Ima</i>	<i>77 098 69 92</i>	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>
"	<i>Balla Diakité</i>	<i>Agriculteur</i>	<i>77 866 80 05</i>	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>
"	<i>Samba Diallo</i>	<i>Agriculteur</i>	-	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>
"	<i>Thierno Diallo</i>	<i>Agriculteur</i>	<i>77 215 26 95</i>	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>
"	<i>Sinliany Diallo</i>	<i>Marchand</i>	<i>78 514 68 99</i>	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>
"	<i>Alimou Barry</i>	<i>Agriculteur</i>	-	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>
"	<i>Amadou Boy Diallo</i>	<i>Agriculteur</i>	<i>77 218 80 38</i>	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>
"	<i>Amadou wally Diallo</i>	<i>Maçon</i>	<i>77 263 15 84</i>	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : *Kedougou.../Kedougou...*

Commune/village : *Boudafane*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/23	<i>Mamadou Yero Ba</i>	<i>Maire de Boudafane</i>	<i>77 725 71 62</i>	<input checked="" type="checkbox"/>		<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Population locale

Région/Département :Kedougou...../Kedougou

Commune/village : Boudjama...../.....Tata.....

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
26-03-23	Ramatoulaye Diallo	Ménagère	773527036		X	
=	Coumba T. Sidibe	Ménagère	-		X	
=	Fatoumata Coulibaly	Ménagère	-		X	
=	Adiana Boubou	Ménagère	-		X	
=	Mariama Diallo	Ménagère	-		X	
=	Habibatou Diallo	Ménagère	771333553		X	
=	Kadiatou Souare	Ménagère	78 4693988		X	
=	Halimatou Diallo	Ménagère	78 5936046		X	
=	Amadou Diallo	Technicien	78 2665712	X		
=	Alpha Oumar Diallo	Agriculteur		X		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Population locale

Région/Département :Kedougou...../Kedougou

Commune/village : Boudjama...../.....Tata.....

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
26-03-23	Kadiatou Camara	Ménagère	78 3930384		X	
=	Bintou Coulibaly	Ménagère	77 039 21 40		X	
=	Diouma Diallo	Présidente GF			X	
=	Coumba Gambo Sed	Ménagère			X	
=	Toko Barry	Ménagère	78 2694956		X	
=	Alarba Camara	Ménagère			X	
=	Hawa Diallo	Ménagère	78 151 9632		X	
=	Amnata Diallo	Ménagère	7		X	
=	Adama Hawa Diallo	Ménagère	76 4444718		X	
=	Ramatoulaye Barry	Ménagère	78 408 1710		X	



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE *La Population locale*

Région/Département : *Koulikoro / Koulikoro* Commune/village : *Bordafani / Fata*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
24/03/23	Aldjuma Coulibaly	Agriculteur	78 356 6725	X		<i>[Signature]</i>
"	Ibrahima Diallo	Agriculteur	78 496 8988	X		<i>[Signature]</i>
"	Mamadou Doye Gouma	Technicien	77 071 6908	X		<i>[Signature]</i>
"	Adjidion Diallo	Agriculteur	78 613 5949	X		<i>[Signature]</i>
"	Mamadou S Diallo	Agriculteur	78 160 4583	X		<i>[Signature]</i>
"	Thierno Diallo	Agriculteur	77 751 5104	X		<i>[Signature]</i>
"	Abdourahmane Diallo	Agriculteur	77 078 7424	X		<i>[Signature]</i>
"	Nalal Touré	Agriculteur	77 327 9299	X		<i>[Signature]</i>
"	Noussa Camara	Agriculteur		X		<i>[Signature]</i>
"	Aissatou L. Ba	Menagère	78 298 9313		X	<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE *La Population locale*

Région/Département : *Koulikoro / Koulikoro* Commune/village : *Bordafani / Fata*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
24/03/23	Yéro Diallo	Chef de village	77 709 4537	X		<i>[Signature]</i>
"	Woury Diallo	Agriculteur	77 698 6463	X		<i>[Signature]</i>
"	Noussa Kindi Diallo	Technicien	77 193 3897	X		<i>[Signature]</i>
"	Sadiouma Diallo	Imame	77 317 3951	X		<i>[Signature]</i>
"	Abdoulaye D. Barry	Paraicheur	77 986 5306	X		<i>[Signature]</i>
"	Abdoul Dabo	Agriculteur	78 217 5380	X		<i>[Signature]</i>
"	Fodé Kita	Agriculteur		X		<i>[Signature]</i>
"	Abdoul Aziz Ka	Agriculteur	77 259 9037	X		<i>[Signature]</i>
"	Yéro Souma Dabo	Agriculteur	77 069 9591	X		<i>[Signature]</i>
"	Hamady Camara	Agriculteur	78 611 0655	X		<i>[Signature]</i>



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE Population locale

Région/Département : ...Kedougou / Kedougou

Commune/village : ...Bandyfani / Jata

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
24-03-23	Samba Biouma Diallo	Commerçant	7	X		<i>[Signature]</i>

ETES et PAR sur projet d'aménagement de la route
Laké - Mali - Kédougou (220km).

Consultations publiques et Rencontres Institutionnelles :
Consultation des PAP.

Département: Kédougou

Commune/village: Dimbéli/Velingara

Date	Prenom(s) et Nom	Fonction	Téléphone	Sexe F H	Signature
23-03-2015	Souleye Diallo	Cultivateur	76 803.22.16	X	
-1-1-	Baïning Camara	Travailleur/cultivateur	7651675-67	X	
-1-1-	Mamadou Salieu Camara	Cultivateur	76-80328-77	X	
-1-1-	Mamadou Salieu Camara	Cultivateur/chauffeur	77991-6735	X	
-11-	Ousmane Camara	Cultivateur	77.911-67-38	X	
-11-	ISSA Diallo	chauffeur	77165-76-27	X	
-11-	Blanchina Bando Sararé	Commerçant	77 046-55-82	X	
-11-	Djibrilou Camara	Cultivateur	77551-53-32	X	
-11-	Yoro Camara	Co Soudier	764526-5504	X	
-11-	Boussy Diallo	Commerçant	76803-29-13	X	
-11-	Haly Camara	Commerçant	78 359-27-61	X	
11-1-	Mariam Sylla	Commerçant	78 265-16-68	X	

PAP.

Kédougou (Dimbéli/Velingara)

Date	Prenom(s) et Nom	Fonction	Téléphone	Sexe F H	Signature
23-03-2015	Salé Camara	Commerçant	77647-56-53	X	
-1-	Dioula Diallo	Commerçant	77549-68-16	X	
-11-					
-11-					
-11-					
-11-					
-11-					
-11-					
-11-					
-11-					



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES / Consultation des PAP

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou

Commune/village : Fingou

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/03/23	Saliou Koko Niako	Chef de village II	776060525	X		
"	Saliou Niakharo	Chef de village I	7773507-66	X		
"	Saliou Silla	enseignant	778177728	X		
"	Amadou Niako	Menageur	784591192		X	
"	Souleymane Niako	Menageur	782267575		X	
"	Nicoma Niako	Menageur	782302133		X	
"	Fatoumata Binta Bôh	menageur	785706007		X	
"	Amadou Niako	Menageur	784591192		X	
"	Adama Coucou	Menageur	784965857		X	
"	Alissantou Niako	Menageur	7728122525		X	
"	Yacouba Niako	Boulangier	784999374	X		
"	Adama Souare	Boulangier	781568995	X		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES / Consultation des PAP

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou

Commune/village : Fingou

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
	Amadou W Niako	Boulangier	781533508			
29/03/23	Amadou Saliou Sow	Agriculture - Nerveux	772933930	X		
"	Amadou CAMARA	ASP.	776817147	X		
"	Amadou Niakharo	Enseignant	776093317	X		
"	Ecumaye Keita	Menageur	783853121	X	X	
"	Saminuti Niakharo	Soudier métallier	777111606	X		
"	Baba Keita	Mécanicien	770597161	X		
"	Doufane Danfakha	Commerçant	775199792	X		
"	Fady Niako	Chauffeur	775770452	X		
"	Amadou Saliou Niako	Maçon	779770060	X		
"	Seydou Keita	Maçon	773884455	X		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES / Consultation des PAP

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Koulikoro Commune/village : Fingha

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
20/03/23	Haridjo Diello	Commerçant	774093322	X		[Signature]
	Keidou Ndiaye	Commerçant	770260521	X		[Signature]
	Faguigui Samara	Agent de sécurité	771776889	F		[Signature]
	Comoune Souare	Cultivateur	776366249	X		[Signature]
	Sirina Keita	Cultivateur	778367845	F		[Signature]
	Samoua Niandjissa	Ponpi	7714262709	M		[Signature]
	Hassama Souare	Cultivateur	7777879.48	M		[Signature]
	Alpha Pamar Souare	ASC	777192600	M		[Signature]
	Comoune Diello	Eleve	771496668	M		[Signature]
	Comoune Souare	Eleve	7719488223	F		[Signature]
	Keidou Ba	Commerçant	7781796695	F		[Signature]
	Cherif Diello	Enseignant	774633023	M		[Signature]



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES / Consultation des PAP

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Koulikoro Commune/village : Fingha

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
20/03/23	Diabi Souare	Agriculteur	774758340	X		[Signature]
	Diadou Souare	Agriculteur	772913671	X		[Signature]



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

Consultation des PAP

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kédougou

Commune/village : Fomboloboko

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
23/01/2023	Hamba Keita	Chef de village	77 087 22 46	X		CV
"	Hamba Camara	Agriculteur	78 221 88 30	X		B
"	Moussa Camara	Chauffeur	"	X		MB
"	Daniel Camara	Agriculteur	77 010 41 57	✓	1	DB
"	Samba-moussa Samoussa	"	77 590 78 60	X		SS
"	Sory Keita	"	~	X		+
"	Pascal Samoussa	"	~	X		U
"	Coulibaly Keita	"		X		B
"	Kali Camara	"	77 087 87 57	X		A

PAP



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kédougou

Commune/village : Fomboloboko

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
27/01/2023	Simma Sadiakou	Chef de village	77 570 28 53	X		LS
	Chédi Camara	Imam	77 120 25 09	X		M
	Mamadou Yaya Bâ	Commerçant	78 331 07 43			2
	Tamba Camara	Cultivateur		X		U
	Maimouna Camara	Commerçante			X	U
	Abdoulaye Djibil Diallo	Commerçant	78 366 63 80	X		SS
	Christine Sadiakou	Commerçante	77 339 96 80		X	✓
	Marie Louise	Commerçante	78 254 25 06		X	+
	Chaly Camara	Commerçant	77 081 27 61	X		DB
	Kaly Keita	Cultivateur	77 523 97 18	X		X

PAP



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Ton Garambata / Tonkofo

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
24/05/2011	Sira Libo Sadiou	Cultivateur	771943151	X		
	Mamadou Aliou Diallo	Commerçant	783995833	X		
	Idriss Diallo	Commerçant	774742038	X		
	Souleymane Diallo	Commerçant	777838602	X		
	Baba Barry	Commerçant	776675562	X		
	Sara Camara	Cultivateur	785002181	X		
	Banté Amado	Moulin	786032015	X		
	Mamady Camara	Cultivateur	781654569	X		
	Kafayi Diourthe	Technicien Bâtiement	784826366	X		
	Alghanimou Ba	Commerçant	785639187	X		

PAP



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Ton Garambata / Tonkofo

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
24/05/2011	Amadou Gury Ba	Commerçant	774762947	X		
	Lanciné Soumaré	Commerçant	772050394			
	Alpha Omar Diallo	Coffeur	78-237-88-89	X		
	Elle Keita	Commerçante			X	

PAP



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kedougou Commune/village : Tombouctou / Poutaka

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
30/05/20	Sergue Ollacké O'diaye	Enseignant	77-804-64-35	x		[Signature]
	Aoumar Sadiakhou		77-721-27-85	x		[Signature]
	Sara Camara	Boulangier	77 645 64 113	x		[Signature]
	Moussa Camara	Boutiquier	77-962-97-33	x		[Signature]
	Sara Sadiakhou	Gerant Case de sante	77-393-52-39	x		[Signature]
	Sara Sadiakhou		78-335-31-48	x		[Signature]
	Diourra Sadiakhou		775 36 34 44		x	[Signature]
	Sambou Camara		78-261-64-66	x		[Signature]
	Tamba Camara		77 766 52 50			[Signature]

PAP



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Commune/village : Poutaka / Tombouctou / Telenkoko

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
31/05/20	Samadon Niello	Cultivateur	77 875 55 30	x		[Signature]
	Diourra Camara	Cultivateur	77 378 30 74	x		[Signature]
	Toussaint Niello	Cultivateur		x		[Signature]
	Samadon Sa Hadi	Commerçant	77-1672856	x		[Signature]
	Diourra Samara	Cultivateur	77 53 81 347	x		[Signature]
	Diourra Ba	Maitre Coran	77 22 28 28	x		[Signature]
	Diourra Niello	Commerçant	77 960 88 45	x		[Signature]
	Diourra Niello	Cultivateur	78 501 25 35	x		[Signature]
	Diourra Niello	Mason	78 223 32 07	x		[Signature]
	Diourra Niello	Maitre michein	78 694 80 85	x		[Signature]

PAP



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : *Kédougou*

Commune/village : *Bandakara / T. Ma. b. dji*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
<i>21/02/20</i>	<i>Aliou Ba</i>	<i>Cultivateur</i>	<i>774495829</i>	<i>x</i>		<i>[Signature]</i>
	<i>Illmer Ba</i>	<i>Cultivateur</i>	<i>770352015</i>	<i>x</i>		<i>[Signature]</i>
	<i>Fissa Diallo</i>	<i>Cultivateur</i>	<i>78113958</i>	<i>x</i>		<i>[Signature]</i>
	<i>Samba Diallo Diallo</i>	<i>Cultivateur</i>		<i>x</i>		<i>[Signature]</i>
	<i>Silly Cissoko</i>	<i>Cultivateur</i>		<i>x</i>		<i>[Signature]</i>
	<i>Wawendo Ba</i>	<i>Cultivateur</i>		<i>x</i>		<i>[Signature]</i>
	<i>Siphodiam Diallo</i>	<i>Cultivateur</i>	<i>785511356</i>	<i>x</i>		<i>[Signature]</i>
	<i>Tamina Comara</i>	<i>Cultivateur</i>	<i>779065071</i>	<i>x</i>		<i>[Signature]</i>
	<i>ASSANS Ba</i>	<i>chef de village</i>	<i>777062877</i>	<i>x</i>		<i>[Signature]</i>
	<i>Harouna Diallo</i>	<i>Cultivateur</i>	<i>771573609</i>	<i>x</i>		<i>[Signature]</i>

PAP



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)
CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : *Kédougou*

Commune/village : *Bandakara / T. Ma. b. dji*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
<i>31-08-2020</i>	<i>Amadou gale</i>	<i>Cultivateur</i>	<i>782333018</i>	<i>x</i>		<i>[Signature]</i>
	<i>Ba Ba</i>	<i>Cultivateur</i>	<i>777302211</i>	<i>x</i>		<i>[Signature]</i>
	<i>Sidouramane Diallo</i>	<i>Cultivateur</i>	<i>7723008700</i>	<i>x</i>		<i>[Signature]</i>



PAP

EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : ...Kedougou...

Commune/village : ...Pantafani / ...T.tra b'aji

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
31/03/22	Guiladio Diallo	Cultivateur		x		
"	Aliou Diallo	Election	78 690 65 78	x		
"	Samadou Diallo	Cultivateur	78 515 75 31	x		
"	Saliou Diallo	Cultivateur	77 078 13 21	x		
"	Bouissan Sidi Diallo	Cultivateur	77 718 97 04	x		SD
"	Yaba Coussa	Cultivateur	78 503 08 04	x		
"	Seydou Diallo	Cultivateur	78 502 57 00	x		SDD
"	Abdourahmane Diallo	Cultivateur	78 534 45 85	x		
"	Alpha Diallo	Cultivateur	77 052 23 88	x		
"	Guadri Ba	Cultivateur		x		



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : ...Kedougou...

Commune/village : ...Sondoussa / ...Danda ass

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
31-03-22	Alimou Barry	Agriculteur	77 676 71 50	x		
-	Alpha Coussa	Gardienn	77 806 81 98	x		
-	Amadou Vicita	Gardienn	77 610 70 88	x		
-	Amadou Diallo	Mécanicien/éto	77 653 61 10	x		
-	Amadou Sidi Diallo	Commerçant	77 393 66 88	x	x	
-	Alpha Diallo	Restauratrice	78 451 63 67		x	
-	Païa Diallo	Agriculteur	77 806 80 01	x		
-	Isidore Massaly Diallo	Bouffier	77 695 01 88	x		
-	Alpha Diallo	Agriculteur	77 670 95 86	x		
-						

PAP



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : *Kedougou*

Commune/village : *Frankou Fiala*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
01/02/23	Iboukchima Camara	Cultivateur CV	777736646	X		<i>[Signature]</i>
"	Tallatou Kante'		- - - -	X		<i>[Signature]</i>
"	Sani Diallo		- - - -	X		<i>[Signature]</i>
"	Boubacar Boura		779990685	X		<i>[Signature]</i>
"	Aboubacbe Diallo		770929402	X		<i>[Signature]</i>
"	Ella Diallo		- - - -	X		<i>[Signature]</i>
"	Boubacar Camara		781681652	X		
"	Moustaf Diallo		781635870	X		<i>[Signature]</i>
"	Moussi Toure'		771059262	X		<i>[Signature]</i>
"	Hassanataou Saw		- - - -	X		<i>[Signature]</i>

PAP



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : *Kedougou*

Commune/village : *Frankou Fiala*

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
01/02/23	Fissata Moussi Diallo		- - - -		X	<i>[Signature]</i>
"	Imousta Saw		783386039		X	<i>[Signature]</i>
"	Moussa Billo Kante		777736646		X	<i>[Signature]</i>
"	Billo Diallo		286362338		X	<i>[Signature]</i>
"	Fissata Camara		285265556		X	<i>[Signature]</i>
"	Fissataou Sylla		777202272		X	<i>[Signature]</i>
"	Sakimataou Toure'		772323444		X	<i>[Signature]</i>



PAP

EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kédougou

Commune/village : Diakhal / Ségou

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
01/11/23	A. Diallo	Chauffeur	77 433 45 00	x		[Signature]
	S. Diallo	Commerçant		x		[Signature]
	Za	Cultivateur	77 028 43 61	-		[Signature]
	Abdou Diallo	Président Union des agricultrices	77 045 83 87	-		[Signature]
	M. Diallo	Cultivateur	77 948 78 00	-		[Signature]
	Saidou Diallo	Cultivateur		-		[Signature]
	Sofa Diallo	Ménagère			-	[Signature]
01	Brigitte Camara	Commerçante	77 091 37 67		-	[Signature]
01	Mamoussa Sow	Commerçant	75 425 05 30		-	[Signature]
	Ayba Sadie Diallo	Commerçante	77 424 16 14		-	[Signature]



PAP

EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Kédougou

Commune/village : Diakhal / Ségou

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
31-04-23	Adama Diallo	Président CEM Ségou	77 093 18 94	x		[Signature]
01/11/23	Fatoumata BA	Commerçante	77 063 39 77		x	[Signature]
	Dioko Diallo	élève	78 160 83 47	x		[Signature]
	Sadio Camara	Commerçant	77 920 77 93	-		[Signature]
	Mamadou Camara	Commerçant	77 034 22 01	-		[Signature]
	Adama Souaré	Commerçant	77 555 30 67		-	[Signature]
	Barbara Coulibaly	Commerçant	78 165 00 72	-		[Signature]
	Amadou Diallo	Cultivateur		x		[Signature]
	Mamoussa Diallo	Cultivateur		-		[Signature]
	Haroun Touré	Cultivateur	77 902 49 50	-		[Signature]

PAR



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Koulikoro Commune/village : Dougoula / Fougoula

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
01-04-23	Amadou Ka	cultivateur	78 287 59 63	✓		
	Amadou Touré	Cultivateur	77 037 55 33	✓		
	Barthelemy Ba	Mecanicien	773.175.150	✓		
	Bara Dialle	Quercier	77 463 91 05	+		
	Mamadou Niello	Cultivateur	77 086 86 56	✓		
	Mamadou Saliou Dialle	Imam	77453 30 12	✓		
	Dassala Dialle	Cultivateur	77 024 66 99	✓		
	Kinda Dialle	Cultivateur	78 201 45 35	✓		
	Samba Kadia Dialle	Cultivateur	77 673 22 83	+		
	Mamadou Gamara	Cultivateur	78 449 06 09	✓		

Consultation des PAR



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Koulikoro Commune/village : Dougoula / Fougoula

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
	Toussaint Kanti	forgeron	770506488			
01/04/23	Koussou Dialle	Cultivateur	772812343	✓		
01/04/23	Bara Fankhité	Secrétaire exécutif PS	777256312	x		
	Dassala Dialle	Cultivateur	776665802	x		
	Guissou Camara	ASP	789534350	x		
	Dassala Dialle	Placon	78481216	✓		
	Thamadou Alou Camara	Boulangier	784815535	x		
	Dassala Dialle		77 505 98 86	+		
	Ousmane Banti	Forgeron		+		
	Abdoulaye Sanoukhou	74604545604	746045455	+		
	Djabril CAMARA	Président RNCJ	770296703	x		
	Ousmane Banti	Commerçant	77 505 10 60	x		

PAP



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES

FEUILLE DE PRESENCE

Région/Département : Koulikoro

Commune/village : Arakofita, Dandakofita

Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
11/06/23	Eubene Traoré	Soudain	784386522	<		[Signature]
"	Abdou Thierno Camara	Tailleur	7827576937	X		[Signature]
"	Aboua Foua	Cultivateur	784412571	X		[Signature]
"	Yoro Traoré	Cultivateur	784574653	X		[Signature]
"	Soumana Kanti	Commerçant	783564460		X	[Signature]
"	Mamadou Diouly	femme de ménage	77681517		X	[Signature]
"	Fatah Koné Bourouy Diouly	femme de ménage	78373643		X	[Signature]
"	Aboulaye Soumaré	femme de ménage	783020519		X	[Signature]
"	Zoumana Diouly	commerçant boulanger	789049067	X		[Signature]
"	Issamini Ba	Boulangère	77953336	X		[Signature]

PAP



EIES ET PAR DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE INTER ETAT LABE - MALI - KEDOUGOU (220 KM)

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES INSTITUTIONNELLES





FEUILLE DE PRESENCE





Région/Département : Koulikoro





Commune/village : Arakofita, Dandakofita





Date	Prénom (s) et Nom	Fonction/structure	Téléphone et e-mail	sexe		Signature
				M	F	
11/06/23	Maïstoupha Traoré	Technicien-enseignant	775721620	X		[Signature]
11/06/23	Boïlo Diallo	Représentant C.V	777303479	X		[Signature]
11/06/23	Abdou Karim Comara	A.S.P	776625122	X		[Signature]
"	Ibrahima Diallo	Boucher	771545230	X		[Signature]
"	Oumar Diallo	chauffeur	771871872	X		[Signature]
"	Mamadou Dan Sylla	Commerçant	771644522	X		[Signature]
"	Abdoulaye Nabil SYLLA	Commerçant	775738852	X		[Signature]
"	Mamadou Samba SYLLA		771414052	X		[Signature]
"	Oumar Toukara	Instituteur Hygiène	771790432	X		[Signature]
"	El Anouar Diallo	chauffeur	771868367	X		[Signature]

ANNEXE 4 : TRANSECTS DES SECTIONS DE ROUTES A AMENAGER

Transect linéaire des contraintes environnementales et socio-économiques de la section Kédougou-Fongolimbi			
TRANS ECT	LOCALITE	OCCUPATION DES EMPRISES	ILLUSTRATIONS(source: mission du 12 au 20 Mars 2023, HPR-ANKH)
PK0-5	Kédougou	Début de la route à construire	 <p>La route PK0</p>
		Individus de flore identifiés de part et d'autre dans l'emprise	 <p>Flore impacté de part et d'autre</p>
		Mur de clôture d'un verger identifié à proximité de la route à aménager	 <p>Mur de clôture</p>
		Présence de termitières dans l'emprise	 <p>Termitière</p>

		<p>Piste vers la carrière identifié à proximité de l'emprise</p>	 <p>Piste vers carrière</p>
		<p>Présence de concessions et de Maisons dans l'emprise de la route à aménager</p>	 <p>Maison en dur, en paye et en crintins</p>
		<p>Ecole Affia Dandé mayo identifié à proximité de l'emprise de la route à aménager</p>	 <p>Ecole Affia Dandé mayo</p>
		<p>Gargote identifié à la limite de l'emprise</p>	 <p>Gargote</p>

		<p>Une pharmacie identifié à proximité de la route à aménager à Afia Dandé Mayo</p>	
		<p>Présence de places d'affaire (boutiques, étals, gargotes, etc) identifiées à proximité de l'emprise de part et d'autre du tracé</p>	
		<p>hopital à proximité de la route à aménager</p>	
		<p>Présence de la piste vers le village de yogoya</p>	





		Zone de chasse autorisée identifiée dans le village de Nogoya	
		Présence de radier dans l'emprise de la route à aménagée	
PK5-10		Présence de place d'affaires sur la limite de la route à aménager (boutiques, étals etc.)	
		Terrain de foot du village de Samba Ndiaye identifié à proximité du tracé	

Zone de chasse à Nogoya

Radier

Places d'affaires

Terrain de football





		Présence de la piste vers le village de Samba Ndiaye	
		Clôture d'un terrain impacté dans le village de Samba Ndiaye	
		Présence de végétaux de part et d'autre de la route à aménager dans le village de Samba Ndiaye	
		Présence de termitière dans l'emprise	





Piste vers le village de Samba Ndiaye





Terrain cloturé





Végétaux identifié de part et d'autre

Termitière dans l'emprise

		Piste vers carrière identifié dans l'emprise	 <p>Piste vers carrière</p>
		Zone de chasse autorisée dentifiée dans l'emprise	 <p>Zone amodier</p>
		Présence de radier dans l'emprise	 <p>Radier</p>
PK10-15		Présence d'individus de flore de part et d'autre de la route à aménager	 <p>Individus de flore</p>

		Présence d'une piste d'accès	 <p>Piste d'accès</p>
		Présence de dalots dans l'emprise de la route	 <p>Dalot double</p>
		Présence de parcelles agricoles (champs, espace maraichers, vergers, etc)	 <p>Champ de culture</p>
		Parcours de bétail identifié dans l'emprise	 <p>Parcours de bétail</p>

PK15-20		Présence des individus de la flore de part et d'autre de l'emprise de la route à aménager	 <p data-bbox="890 595 1406 629">Individus de flore de part et d'autre</p>
	Vélingara	Enclos de bétail identifié dans l'emprise	 <p data-bbox="890 1016 1406 1050">Enclo de bétail</p>
		École élémentaire identifiée à la limite de la route à aménager	 <p data-bbox="890 1438 1406 1471">École élémentaire de Vélingara</p>
		Habitation de part et d'autre identifié au niveau du hameau de Vélingara	 <p data-bbox="890 1906 1406 2018">Habitation de part et d'autre hameau de Vélingara</p>





		Clôture de champ et hangar impactés	
		Etals de légume dans l'emprise	
		Présence de boutique à proximité l'emprise de la route	
		Extension d'une mosquée identifiée dans l'emprise	

Champ et Hangar

Etals de condiment

Boutique

Extension d'une mosquée





		<p>Piste vers Dimboli identifiée sur la limite de la route à aménager</p>	
		<p>Atelier mécanique identifié sur la limite de l'emprise de la route</p>	
		<p>Le tracé empiète sur les habitations de part et d'autre (Concessions en paille et en crintins)</p>	
		<p>Case de santé identifiée à proximité de l'emprise de la route à aménager</p>	




Piste vers Dimboli





Atelier mécanique





Concessions en paille et en crintins




Case de santé

		Présence de dalot double dans l'emprise	 <p>Dalot double</p>
		L'emprise de la route à aménager est traversée par des lignes moyenne tension (MT)	 <p>Ligne MT</p>
		Présence de radier dans l'emprise de la route	 <p>Radier</p>
PK20-25	Lesfalo	Poste de garde gendarmerie identifiée dans l'emprise	

			Poste de garde gendarmerie
		Présence de la piste vers Thiéwoune	 <p>Piste vers Thiéwoune</p>
		Le tracé empiète sur une Mare temporaire dans le village de Lesfalo	 <p>Mare temporaire</p>
		Une ligne moyenne tension identifiée à Walan kingui	 <p>Ligne moyenne tension</p>

	<p>walan sinthiour ou</p>	<p>Hangar impacté à walan sinthiourou</p>	 <p>Hangar à walan sinthiourou</p>
		<p>Terrain de foot identifiée dans l'emprise à walan sinthiourou</p>	 <p>Terrain de foot</p>
		<p>Enclos de bétail impacté à walan sinthiourou</p>	 <p>Enclos de bétail</p>
		<p>Boulangerie traditionnelle identifiée dans l'emprise à walan sinthiourou</p>	 <p>Boulangerie traditionnelle</p>




		<p>Ancienne cimeti�re des enfants � walan sinthiourou</p>	 <p>Ancienne cimeti�re des enfants</p>
		<p>Puits et borne fontaine � proximit� de la route � am�nager � walan sinthiourou</p>	 <p>Puits et borne fontaine</p>
		<p>Cl�ture du nouveau cimeti�re identifi�e dans l'�mprise � walan sinthiourou</p>	 <p>Cimeti�re du village de walan sinthiourou</p>
		<p>Pr�sence de places d'affaires (boutiques, �tals etc.)</p>	 <p>Boutique walan sinthiourou</p>




		<p>Le tracé empiète sur deux (02) baobab à Fongolimbi</p>	
		<p>Présence de concessions et de Maisons dans l'emprise de la route à aménager</p>	
		<p>Présence de parcelles agricoles (champs, espace maraichers, vergers etc)</p>	

Deux individus de Baobab

Batiment en dur, concession en crintins et en paille

Vergier de manguier



		<p>Tuyau AEP identifié dans l'emprise</p>	 <p>Tuyau AEP</p>
		<p>Clôture de l' école élémentaire dans l'emprise à Fongolimbi</p>	 <p>Ecole élémentaire</p>
		<p>Le tracé empiète sur un forage à Fongolimbi</p>	 <p>Forage</p>





		<p>Ligne basse tension impacté à Fongolimbi</p>	
		<p>Gendarmerie de Fongolimbi identifié à proximité de l'emprise de la route à aménager</p>	
		<p>Tombe identifiée dans l'emprise de la route à aménager à Fongolimbi</p>	





Basse tension





Gendarmerie de Fongolimbi





Tombe





		<p>Mosquée dans l'emprise de la route à aménager à Fongolimbi</p>	
			<p>Mosquée</p>
		<p>Mur du lycée de Fongolimbi identifié à proximité de la route à aménager</p>	
			<p>Lycée de Fongolimbi</p>





Transect linéaire des contraintes environnementales et socio-économiques Sily-Ségou-Dindifelo			
TRANSECT	LOCALITE	OCCUPATION DES EMPRISES	ILLUSTRATIONS(source: mission du 12 au 20 Mars 2023, HPR-ANKH)
PK0-PK5		Présence de la route Kédougou-Bandafassi à la limite de l'emprise au PK0	 <p>Route vers Kédougou Bandafassi</p>
		Présence de cases à proximité de l'emprise	 <p>Case</p>
		Présence de regard AEP dans l'emprise	 <p>Regard AEP</p>
		Présence de Radier dans l'emprise	 <p>Radier</p>





		Présence d'individus de la flore de part et d'autre	 <p>Individus de la flore</p>
		Présence de tapis herbacé sec dans l'emprise	 <p>Tapis herbacé</p>
		Présence de puits à proximité de l'emprise	 <p>Puits</p>
		Présence de carrière à proximité de la route à aménager	 <p>Carrière</p>





		Présence de verger à proximité de la route à aménager	 <p>Verger à proximité</p>
		Le tracé empiète sur un dalot double	 <p>Dalot double</p>
		Buse identifiée dans l'emprise	 <p>Buse</p>
		Zone de pâturage et mare temporaire à la limite de la route à aménager	 <p>Zone de pâturage</p>





		<p>L'emprise de la route est longée par des lignes moyennes tension et est traversé par des lignes Hautes tension</p>	 <p>Lignes haute et moyenne tension</p>
		<p>Piste vers Darou Salam identifiée à proximité de l'emprise</p>	 <p>Piste vers Darou Salam</p>
		<p>Présence de piste d'accès dans l'emprise</p>	 <p>Piste d'accès du projet prodac</p>
		<p>Termitières identifiées dans l'emprise</p>	 <p>Termitière</p>





PK5-PK10		Regard AEP identifié à 1m de l'emprise	 <p data-bbox="775 589 1406 622">Regard AEP</p>
	ITATO	Piste vers le village d' Itato identifié	 <p data-bbox="775 987 1406 1025">Piste vers village d'Itato</p>
		Présence de lignes moyennes tensions à la limite de l'emprise	 <p data-bbox="775 1391 1406 1429">Lignes moyenne tension</p>
		Magasin identifié à Itato à proximité de la route à aménager	 <p data-bbox="775 1794 1406 1839">Magasin</p>





		<p>Puits identifié à 4m du tracé</p>	 <p>Puits</p>
		<p>Terrain à usage d'habitation dans l'emprise de la route à aménager</p>	 <p>Terrain à usage d'habitation</p>
		<p>Pompe à eau identifiée à 6 m de l'emprise</p>	 <p>Pompe à eau</p>
		<p>Présence de Radier</p>	 <p>Radier</p>





		Mare temporaire identifiée à 25m de la route à aménager	 <p>Mare temporaire</p>
		Présence de carrière à 2,5m de l'emprise de la route	 <p>Carrière</p>
		Présence d'individus de la flore de part et d'autre	 <p>Individus de flore</p>
		Dalot double identifié	 <p>Dalot double</p>
		Clôture d'un verger impactée à Thiankou Malang	





			 <p>Clôture verger</p>
		Tracé empiète sur les clôtures de maison (pailles et crintins) dans le village Thiankou Malang	 <p>Clôture de maison</p>
		2 Tombes identifiées dans l'emprise à Thiankou Malang	 <p>Tombes</p>
PK10- PK15	Thiankou Malang	Case de santé identifiée à 5m de l'emprise dans le village de Thiankou Malang	 <p>Case de santé à Thiankou Malang</p>





		Clôture verger impactée	 <p>Clôture verger</p>
PK15- PK20		Présence d'individus de la flore de part et d'autre	 <p>Individus de la flore</p>
		Zone amodiée identifiée dans l'emprise	 <p>Zone amodiée</p>
		Clôture de verger impactée	 <p>Verger</p>




		Présence de maisons et concessions dans l'emprise	 <p>Concession en pailles et en crintins</p>
		Clôture d'un enclos identifié dans l'emprise	 <p>Enclos</p>
		Compteur SENELEC et pylône de ligne basse tension	 <p>Compteur SENELEC et pylônes de ligne basse tension</p>
		Police des frontières à la limite de l'emprise	 <p>Police des frontières</p>





		<p>Puits à la limite de l'emprise (à 2m)</p>	 <p>Puits</p>
		<p>Monument impacté dans le village de Ségou</p>	 <p>Monument</p>
		<p>Case des tous petits à 5 m de l'emprise</p>	 <p>Case de santé</p>
		<p>Présence de ligne à basse tension</p>	 <p>Ligne basse tension</p>






		<p>Présence de places d'affaire (boutiques, étals, atelier tailleur , etc) identifiées dans l'emprise de part et d'autre du tracé</p>	 <p>Atelier tailleur</p>
		<p>Présence d'individus de flore de part et d'autre</p>	 <p>Individus de flore</p>
		<p>Zone amodiée impactée</p>	 <p>Zone amodiée</p>
<p>PK20-PK fin</p>		<p>Présence d'individus de flore de part et d'autre</p>	 <p>Individus de flore</p>






		Tapis herbacé sec identifié	 <p>Tapis herbacé sec</p>
		Piste cyclable, accès de la zone 1 de la RNCN identifiée dans l'emprise	 <p>Piste d'accès à la zone 1</p>
		Présence de panneau indiquant la réserve naturelle de Dindéfelo dans l'emprise	 <p>tableau indiquant la réserve de Dindéfelo</p>
		Carrière identifiée la limite de l'emprise de la route à aménager	 <p>Carrière</p>






		L'emprise de la route empiète sur un accès vers des bâtiments	 <p>Accès vers des bâtiments</p>
		Un dalot double identifié dans l'emprise	 <p>Dalot double</p>
		L'emprise de la route à aménager empiète sur le mur de clôture de la mairie de Dindéfélo	 <p>Mairie Dindéfélo</p>
		Centre d'accueil identifié à la limite de l'emprise à Dindéfélo	 <p>Centre d'accueil de Dindéfélo</p>
		Présence de garage de clando à Dindéfélo	






			 <p>Garage clando à Dindéfelo</p>
		Présence de marché à Dindéfelo (gargotes, boutiques, étals, restaurants etc)	 <p>Marché à Dindéfelo</p>
		Mur école primaire de Dindéfelo identifié dans l'emprise de la route à aménager	 <p>Mur de l'école primaire de Dindéfelo</p>






Transect linéaire des contraintes environnementales et socio-économiques Tinkoto-Bandafassi			
TRANSECT	LOCALITES	OCCUPATION DES EMPRISES	ILLUSTRATIONS (source: mission du 12 au 20 Mars 2023, HPR-ANKH)
PK0-PK5	Tenkoto	Présence de la route Kédougou-Tamba à la limite de l'emprise au PK0	 <p>Route Kédougou-Tamba</p>
		Présence d'une route latéritique	 <p>Piste à aménager au PK0</p>
		Maison abandonnée identifiée dans l'emprise	 <p>Maison abandonnée</p>
		Présence d'une borne fontaine dans l'emprise	 <p>Borne fontaine du village de Tenkoto</p>






		Réseau AEP et vanne dans l'emprise	 <p>Vanne AEP</p>
		Présence de boutiques et de gargotes dans l'emprise	 <p>Boutique et gargote</p>
		Présence de places d'affaire (boutiques, étals, gargotes, etc) identifiées dans l'emprise de part et d'autre du tracé	 <p>Places d'affaire</p>
		Présence d'ateliers orpaillage (5 ateliers) dans l'emprise	 <p>Atelier d'orpailleur</p>
		Présence de concessions et de Maisons dans l'emprise de la route à aménager	 <p>Maison en dur et concession en crintings</p>






		<p>Ecole élémentaire du village de Tenkoto identifiée à proximité de l'emprise de la route à aménager</p>	 <p>Ecole élémentaire de Tenkoto</p>
		<p>Présence de parcelles agricoles (champs, espace maraichers, etc) dans l'emprise de la route</p>	 <p>Champs à Tenkoto</p>
		<p>Un atelier mécanique moto identifié dans l'emprise de la route</p>	 <p>Atelier mécanique moto</p>
		<p>Présence de dalots dans l'emprise de la route</p>	 <p>Dalot simple sur la route</p>
Barafoute		<p>Zone de chasse amodiée identifiée à la limite de l'emprise</p>	 <p>Zone de chasse amodiée</p>






		Eglise du village de Barafoute à la limite de l'emprise de la route à aménager	
		Des concessions identifiées dans l'emprise et à proximité de la route	
PK5-10		Termitières identifiées dans et à proximité de l'emprise	
		Individus de flore identifiés dans l'emprise	
PK15-20		Dalot simple dans l'emprise de la route à aménager	





		Présence de tapis herbacé sec dans l'emprise	 <p>Tapis herbacé sec</p>
PK20-25		Puits identifié à proximité de la route à aménager	 <p>Puits</p>
		Zone de pâturage identifiée dans l'emprise de la route	 <p>Zone de pâturage</p>
		Présence de tapis herbacé sec dans l'emprise du tracé	 <p>Tapis herbacé sec</p>
PK25-30		Présence d'un parcours de bétail dans l'emprise du tracé	 <p>Parcours de bétail</p>





		Dalot à 4 ouvertures dans l'emprise	
			Dalot à 4 ouvertures
		Présence de tapis herbacé sec et des individus de la flore de part et d'autre du tracé	
			Tapis herbacé sec et individus de la flore
	Thiabedji	Radier identifié dans l'emprise de la route à aménager	
			Radier
		Clôture de champ impacté par le tracé à Thiabédji	
			Clôture de champ à Thiabédji
		Concession de part et d'autre du tracé à Thhiabédji	
			Concession de part et d'autre du tracé





		<p>Ligne basse tension impactée dans le village de Thabédji</p>	 <p>Ligne basse tension</p>
		<p>Clôture d'enclos impactée dans le village de Thabédji</p>	 <p>Enclos</p>
		<p>Présence de verger clôturé à proximité de la route à aménager</p>	 <p>Verger</p>
		<p>Case des tous petits identifiés à la limite de l'emprise</p>	 <p>Case des tous petits</p>
		<p>Abris provisoire identifié à la limite du tracé</p>	 <p>Abris provisoire</p>





		<p>Borne fontaine identifiée à proximité du tracé</p>	 <p>Borne fontaine</p>
		<p>Magasin de stockage de pépinière de coton identifié dans l'emprise de la route à aménager</p>	 <p>Magasin de stockage de pépinière de coton</p>
		<p>Excroissance d'une place d'affaire identifiée sur la limite du tracé</p>	 <p>Place d'affaire</p>
		<p>Présence de la piste vers Kourou Ngoto</p>	 <p>Piste vers Kourou Ngoto</p>
		<p>Poste de santé de Thiabédji impactée par le tracé</p>	 <p>Poste de Sante de Thabédji</p>





	<p>Excroissance d'un atelier de mécanicien moto impacté par le tracé</p>	 <p>Excroissance d'un atelier de mécanicien moto</p>
	<p>Regard AEP identifié sur le tracé</p>	 <p>Regard AEP</p>
	<p>Borne fontaine identifiée à proximité du tracé</p>	 <p>Borne fontaine et regard AEP</p>
	<p>Présence d'une clôture de maison et d'une ligne basse tension à dans l'emprise</p>	 <p>Clôture maison et ligne basse tension</p>
<p>PK30-35</p>	<p>Borne fontaine dans l'emprise</p>	 <p>Borne fontaine</p>





		<p>Maisons impactées par la route à aménager</p>	 <p>Concession en paille</p>
		<p>Forage et château d'eau à proximité de l'emprise de la route à aménager</p>	 <p>Forage et château d'eau</p>
		<p>Le tracé empiète sur un radier</p>	 <p>Radier</p>
		<p>L'emprise de la route à aménager empiète sur un tuyau AEP</p>	 <p>Tuyau AEP</p>
		<p>Présence de places d'affaires (boutiques, étals, etc.) de</p>	




		part et d'autre du tracé à Silla Conda Peulh	 <p>Places d'affaire de part et d'autre du tracé</p>
		Individus de flore identifiés dans l'emprise du tracé	Individus de flore de part et d'autre du tracé
PK35-42	Bandafassi	Tapis herbacé sec identifié dans l'emprise	 <p>Tapis herbacé sec</p>
		Présence d'individus de la flore dans l'emprise	 <p>Individus de la flore</p>
		Présence de vergers et de parcelles agricoles dans l'emprise	 <p>Vergers</p>
		Présence de concessions de part et d'autre dans l'emprise	






		de la route à aménager	 <p>Concessions</p>
		Présence de places d'affaire (boutiques, étals, gargotes, moulin, etc) identifiées dans l'emprise dans l'emprise	 <p>Boutiques</p>
		Présence de dalots dans l'emprises	 <p>Dalot simple</p>
		Présence d'un atelier orpaillage	 <p>Atelier orpaillage</p>
		Enclos identifié dans l'emprise de la route à aménager	







			 <p>Enclos</p>
		Le tracé empiète sur une buse	 <p>Buse</p>
		Présence d'une ligne à basse tension dans l'emprise du tracé	 <p>Ligne à basse tension</p>
		Poulailler identifié dans le tracé	 <p>Poulailler</p>
		Abreuvoir identifié dans l'emprise du tracé	



			
		<p>Présence de borne fontaine dans l'emprise du tracé</p>	
		<p>Piste vers Gningue identifiée dans l'emprise du tracé</p>	
		<p>Magasin stockage de céréales identifié dans l'emprise</p>	
		<p>Le tracé empiète sur un Compteur électrique</p>	

			 <p>Compteur électrique</p>
		Présence de poste dans l'emprise à Bandafassi	 <p>Poste de santé</p>
		Présence du logement de préfet dans le tracé	 <p>Logement Préfet</p>
		Bâtiment en construction identifié dans l'emprise	 <p>Bâtiment en construction</p>
		Atelier menuiserie métallique identifié dans le tracé	

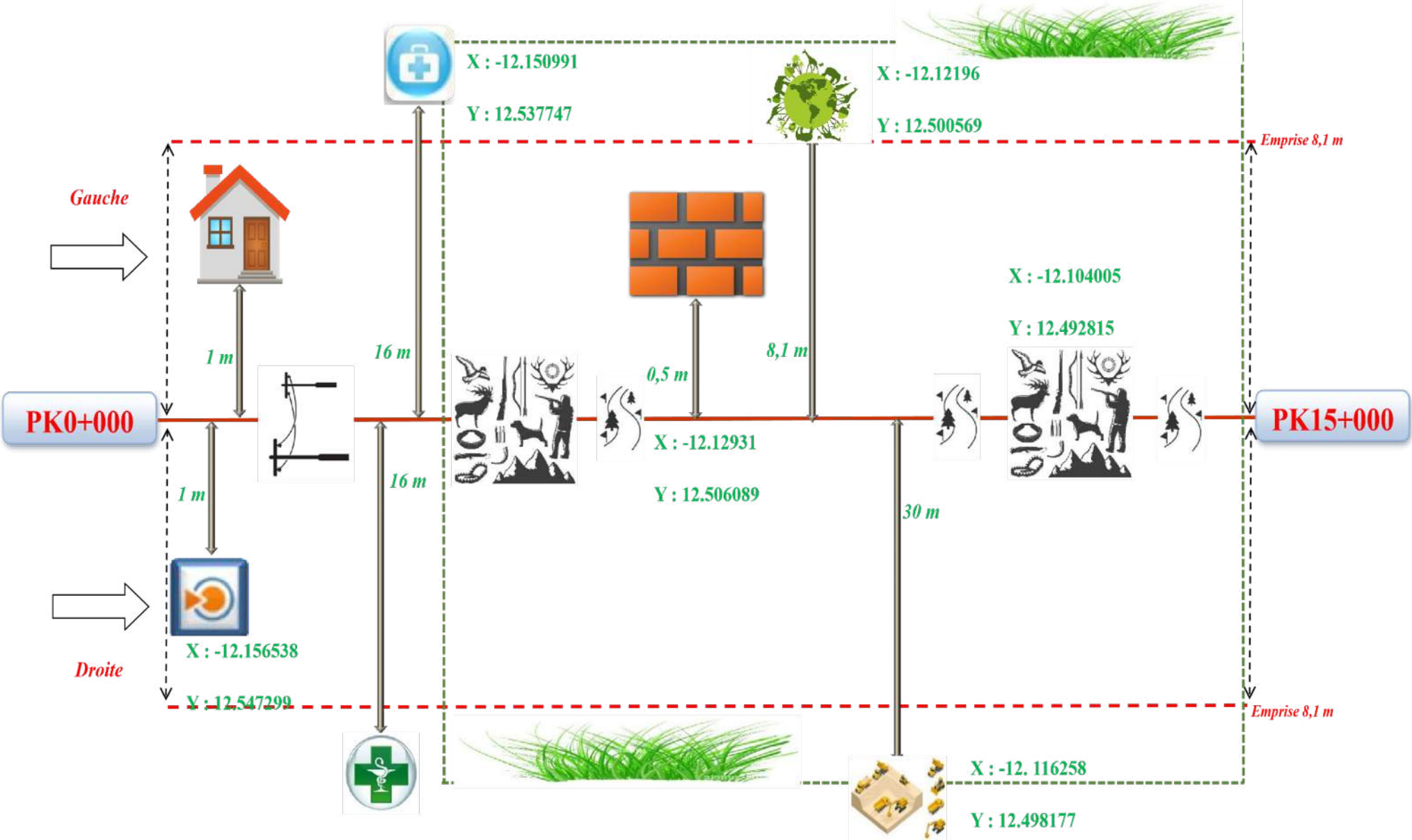
			 <p data-bbox="847 539 1401 607">Atelier menuiserie Métallique</p>
		<p data-bbox="596 607 839 1032">Ancienne poste électrique impactée à Bandafassi</p>	 <p data-bbox="847 992 1401 1032">Ancienne poste électrique</p>
		<p data-bbox="596 1032 839 1449">Poste de transformation identifié à proximité du de la route à aménager</p>	 <p data-bbox="847 1417 1401 1449">Poste de transformation</p>

Transect linéaire des contraintes environnementales et socio-économiques Ségou-Badiari-Frontière Guinée			
TRANSECT	LOCALITES	OCCUPATIONS DES EMPRISES	ILLUSTRATIONS (source : mission du 28 Avril au 03 Mai 2023, HPR-ANKH)
PK0-PK5	SEGOU	Présence de végétation dans l'emprise du tracé	 Végétation de part et d'autre
		Individus de flore identifiés dans l'emprise	 Individu de baobab
		Des concessions (30) et un (01) terrain nu identifiées dans l'emprise et à proximité de la route	 Concessions en crintins à Ségou
			 Terrain nu avec une zone de ruissellement
		Borne fontaine, citerne et abreuvoir dans l'emprise du tracé	 Borne fontaine, citerne et abreuvoir

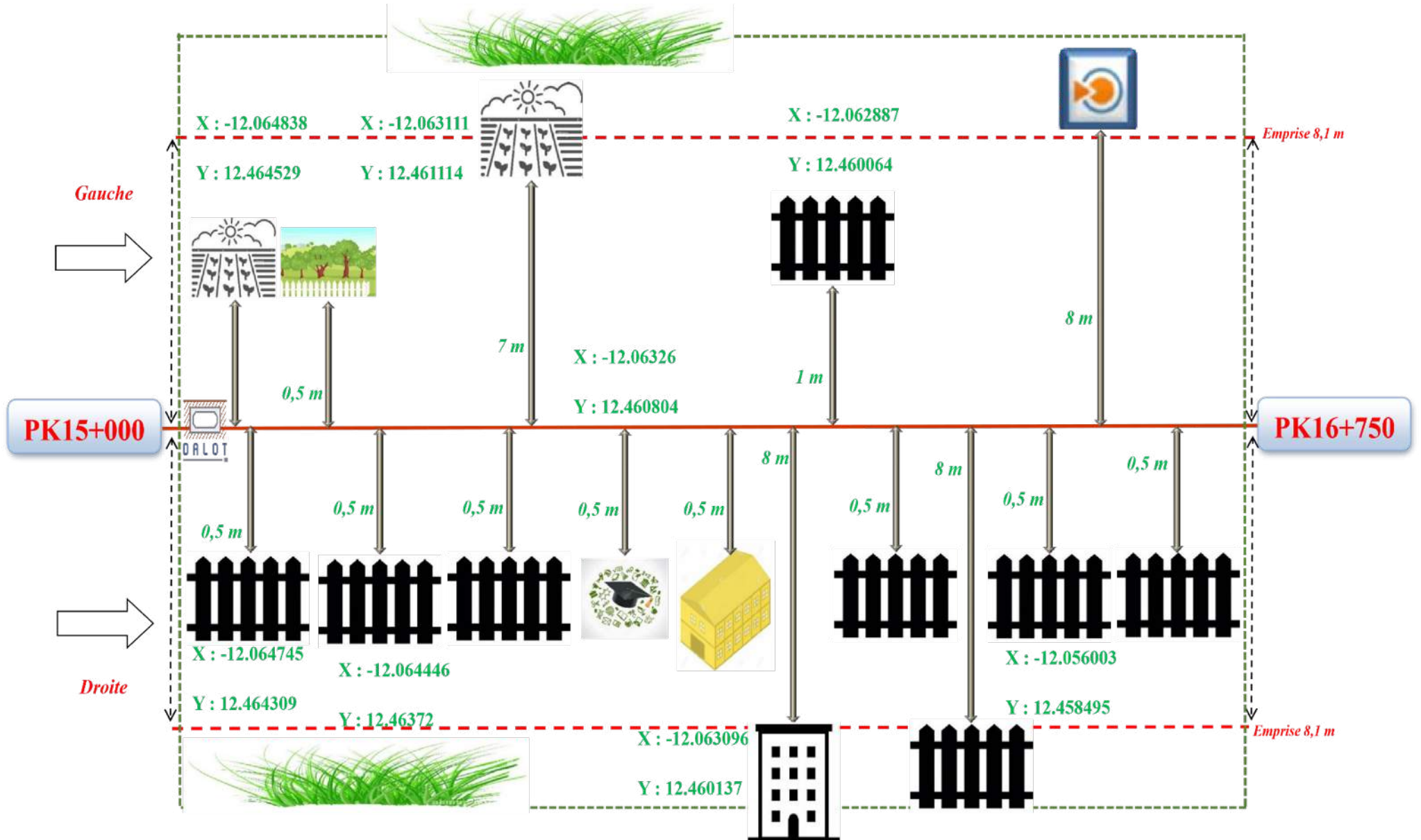
		Présence de forage à proximité de la route	 <p>Forage à Ségou</p>
PK5-PK9+100	BADIARI	Montagne traversée par la route	 <p>Relief accidenté montagne à Badiari</p>
		Présence de parcelles agricoles (champs) dans l'emprise de la route	 <p>Parcelles agricoles à Badiari</p>
		Présence d'une route latéritique et ravins	 <p>Piste à aménager</p>
		Termitières identifiées dans et à proximité de l'emprise	 <p>Termitière à Badiari</p>
		Des concessions (05) identifiées dans l'emprise et à proximité de la route	 <p>Concessions en crintins</p>

	<p>Présence de places d'affaire (atelier de fabrication de bancs en bambous) identifiées à proximité de l'emprise du tracé</p>	 <p>Atelier de fabrication de bancs en bambous</p>
	<p>Atelier mécanique moto identifié dans l'emprise de la route à aménager</p>	 <p>Atelier mécanique moto</p>

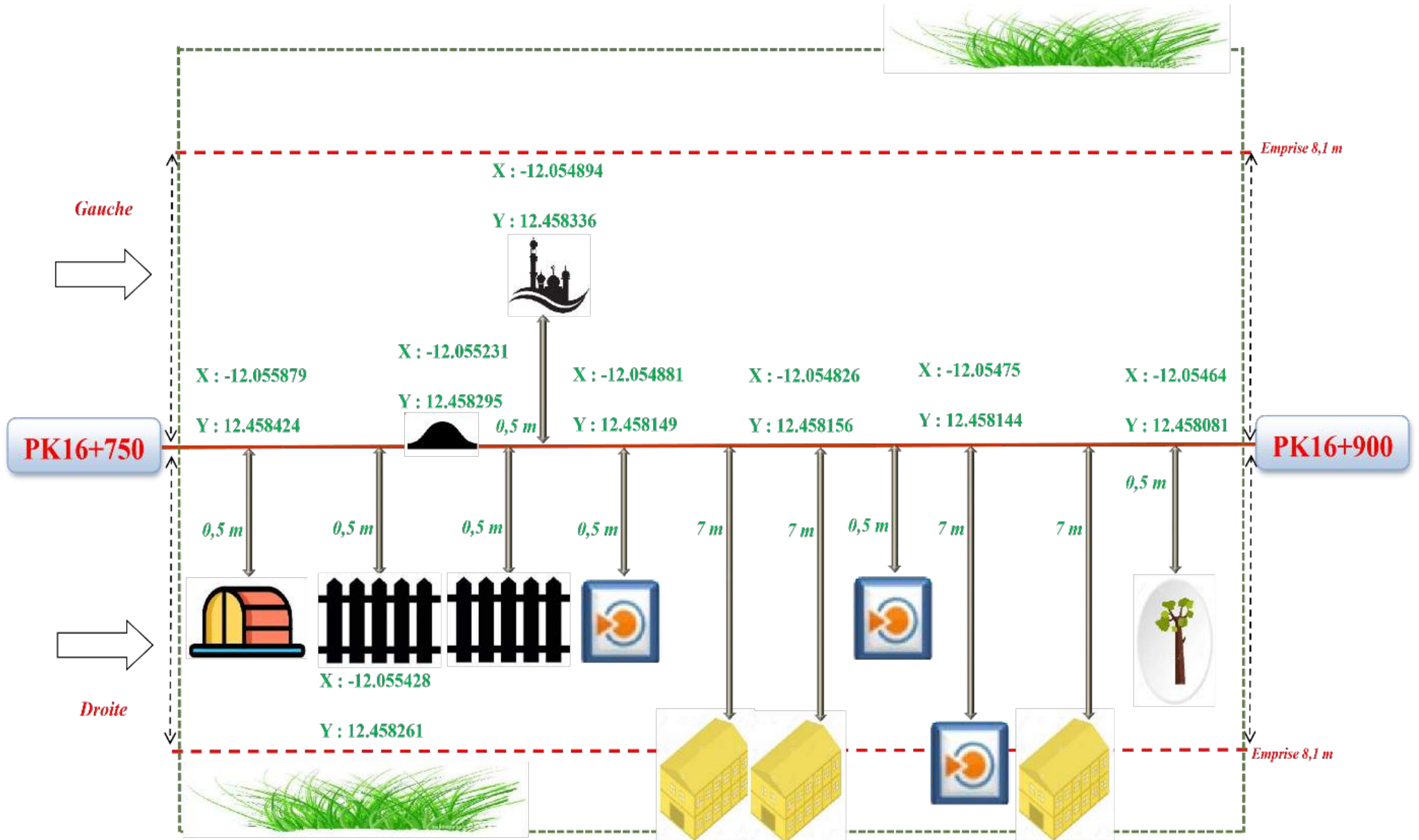
Coupe transversale des contraintes environnementales et socio-économiques Tracé Kédougou-Fongolimbi (PK0 / PK28+000)



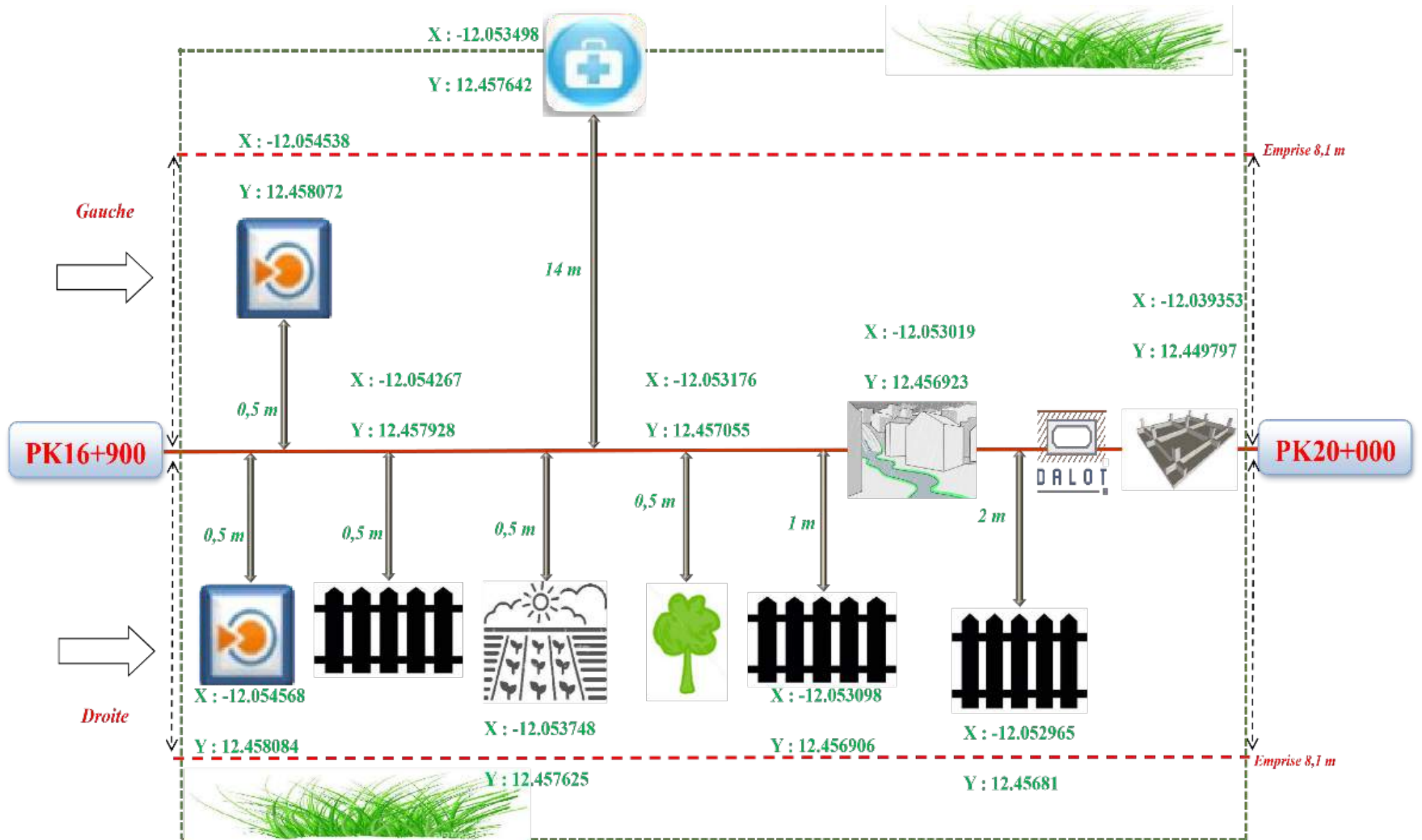
Coupe transversale des contraintes environnementales et socio-économiques Tracé Kédougou-Fongolimbi (PK0 / PK28+000)



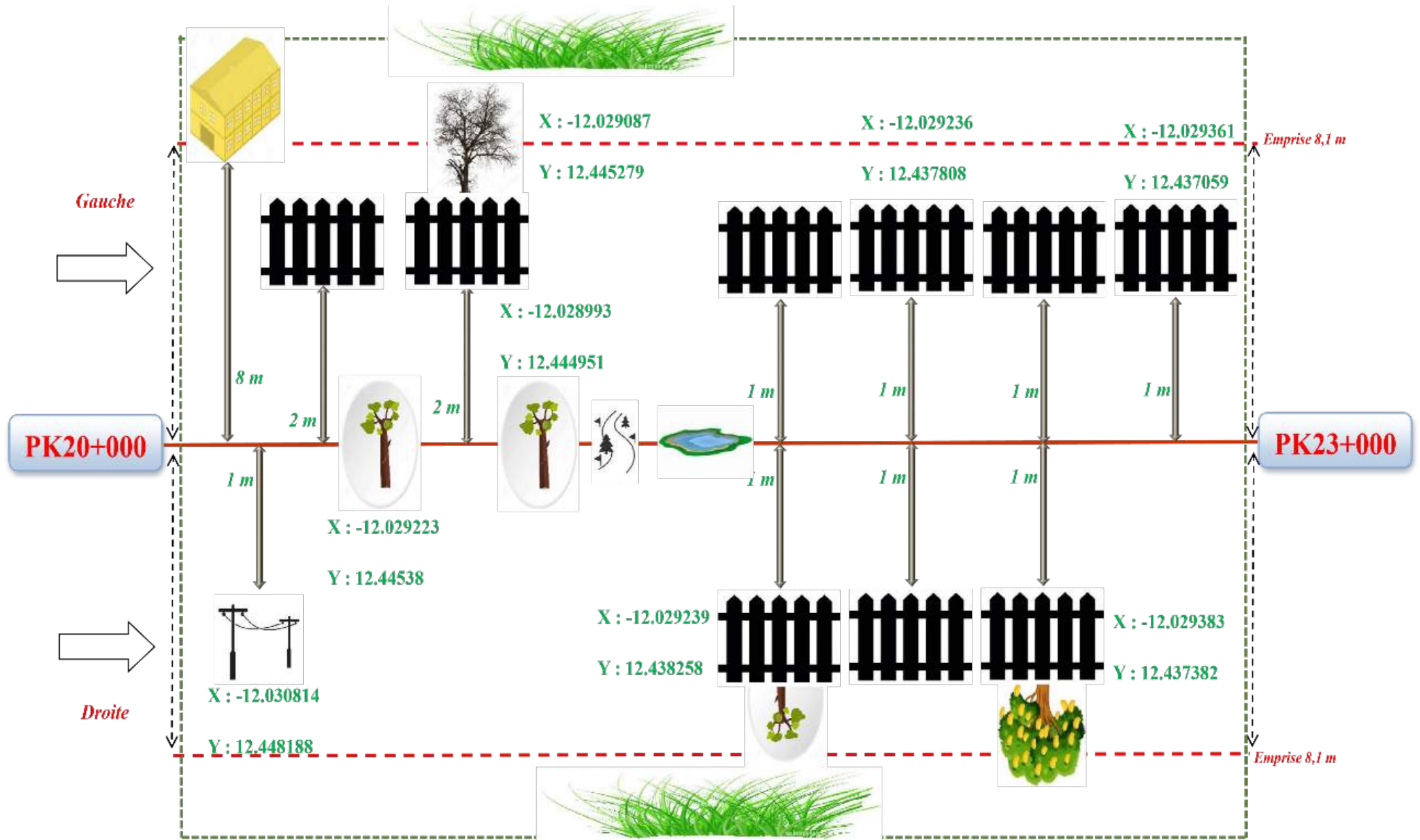
Coupe transversale des contraintes environnementales et socio-économiques Tracé Kédougou-Fongolimbi (PK0 / PK28+000)



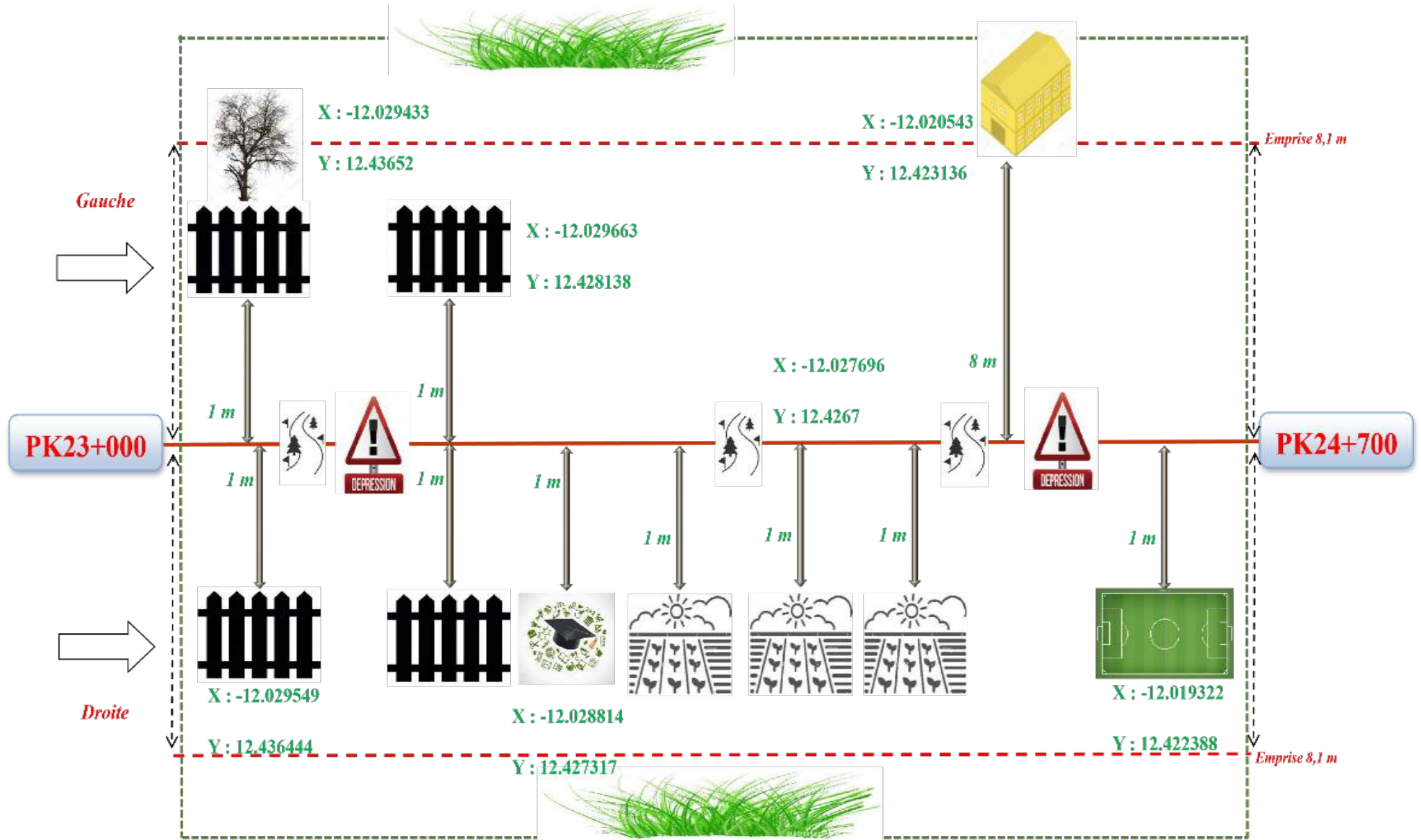
Coupe transversale des contraintes environnementales et socio-économiques Tracé Kédougou-Fongolimbi (PK0 / PK28+000)



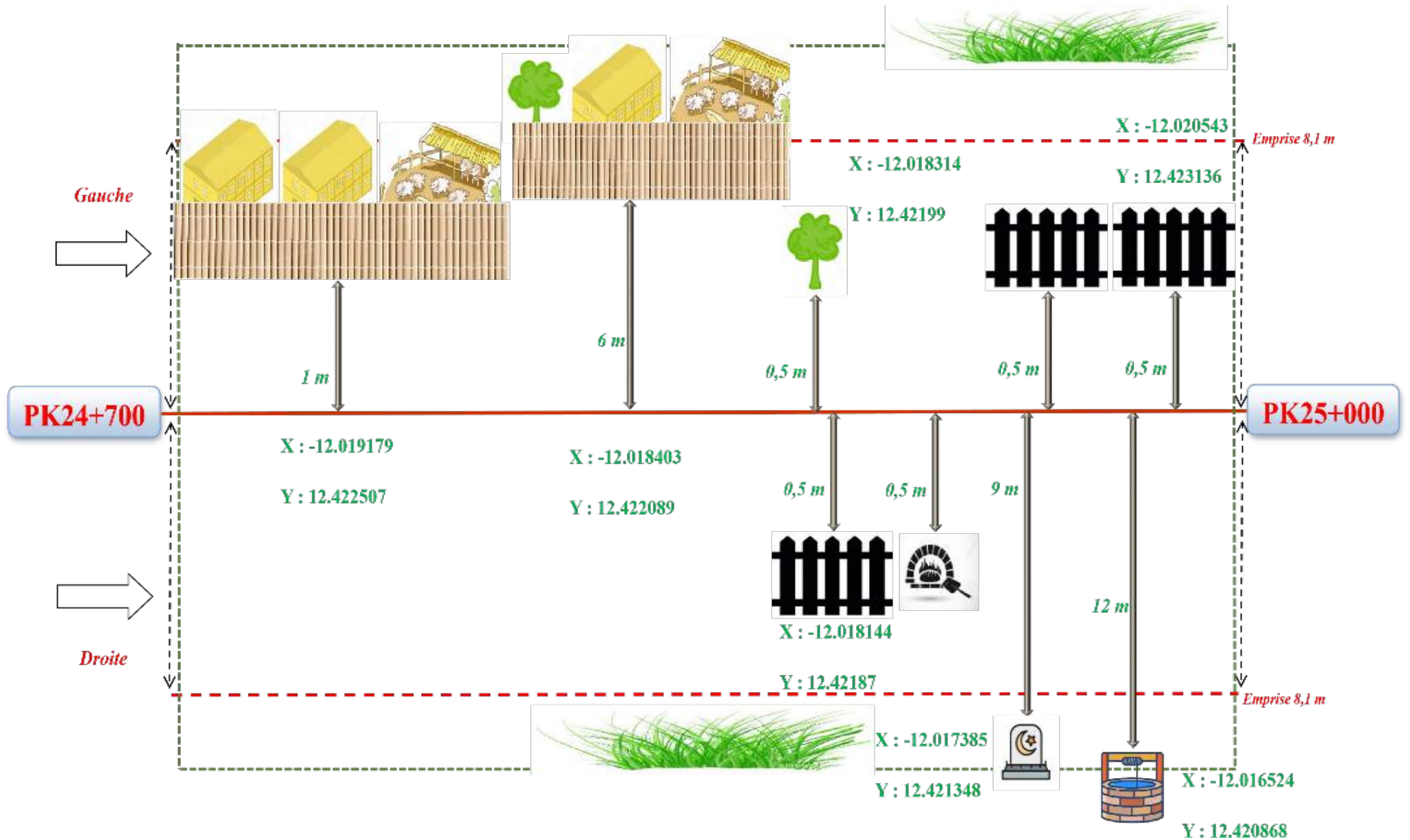
Coupe transversale des contraintes environnementales et socio-économiques Tracé Kédougou-Fongolimbi (PK0 / PK28+000)



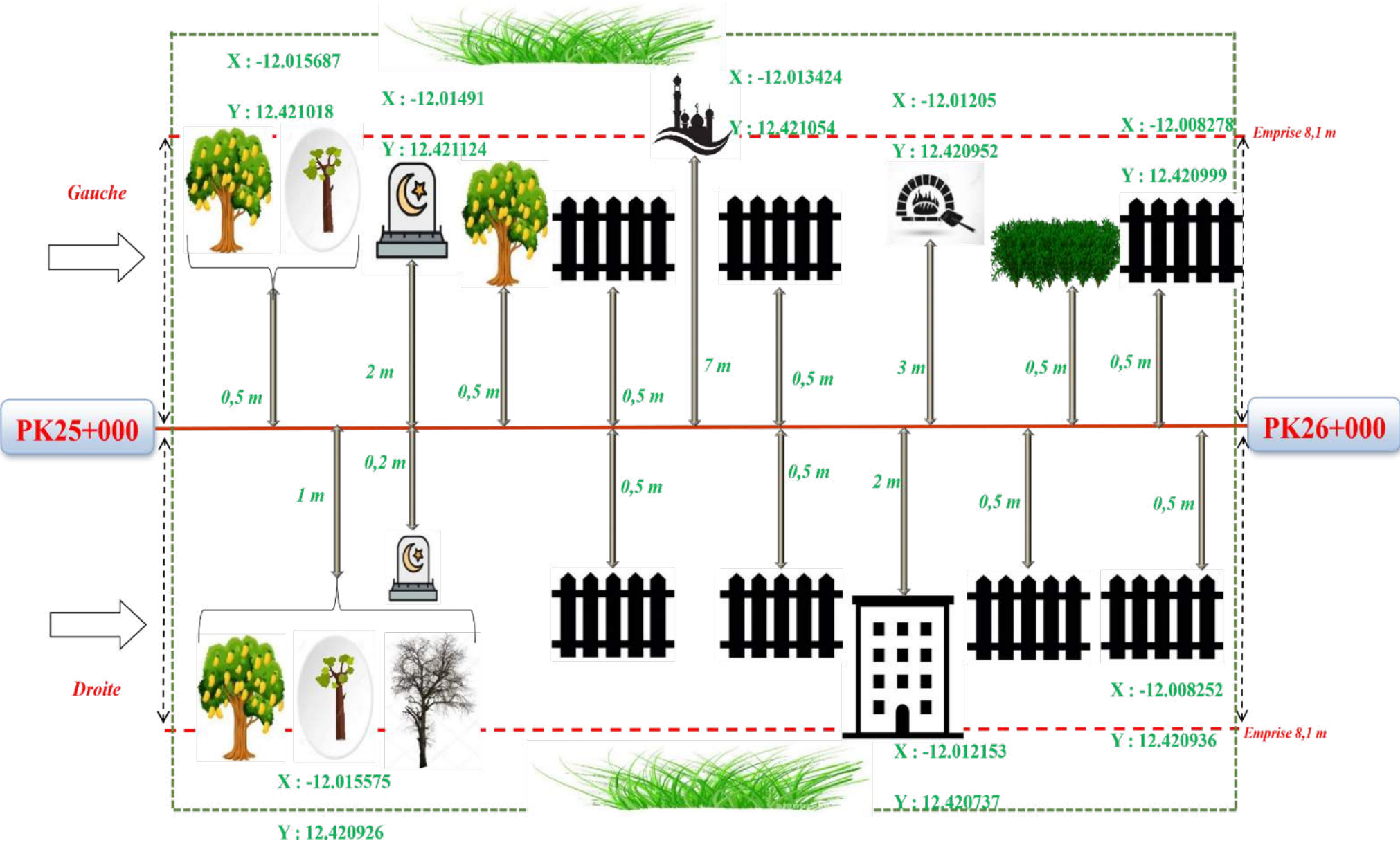
Coupe transversale des contraintes environnementales et socio-économiques Tracé Kédougou-Fongolimbi (PK0 / PK28+000)



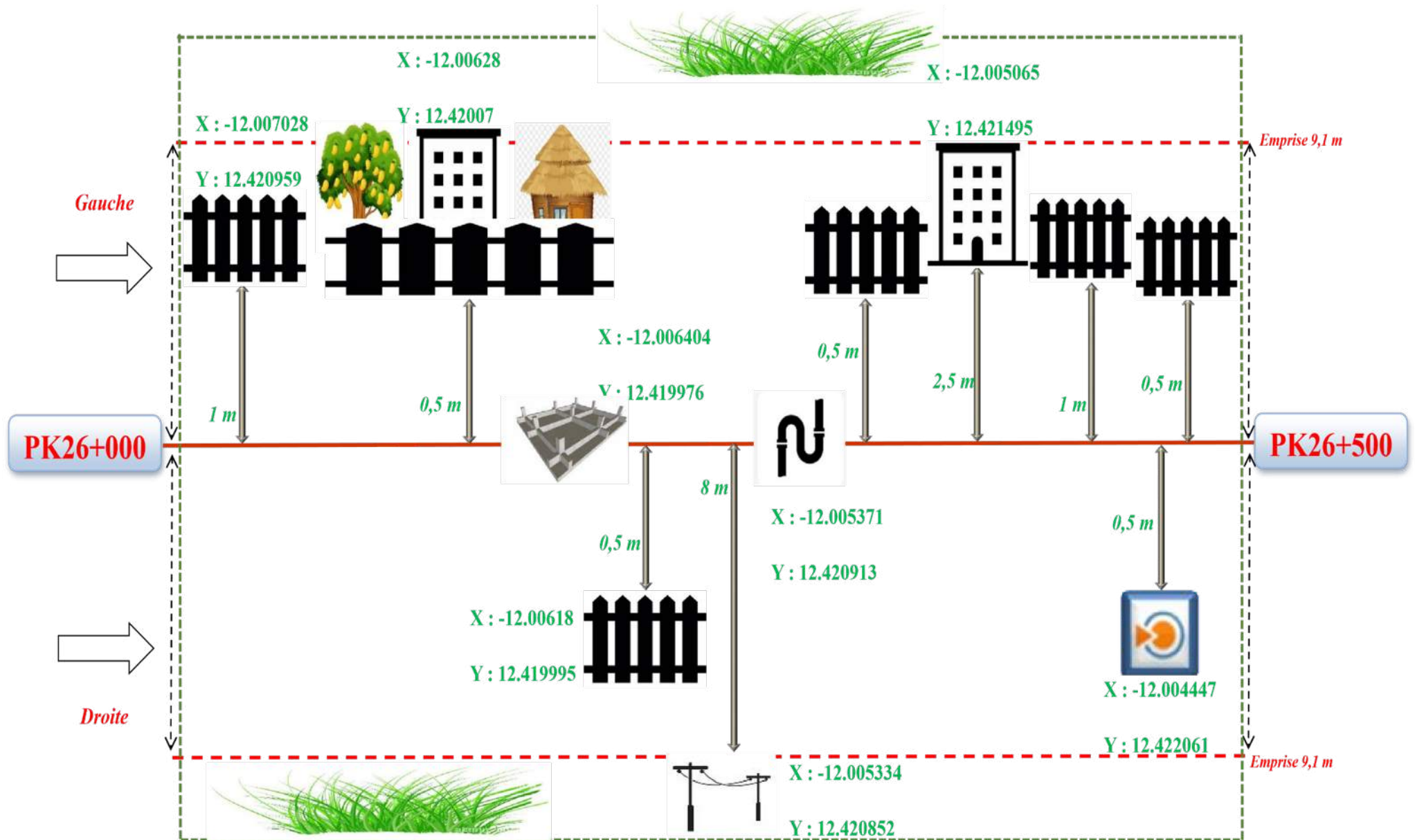
Coupe transversale des contraintes environnementales et socio-économiques Tracé Kédougou-Fongolimbi (PK0 / PK28+000)



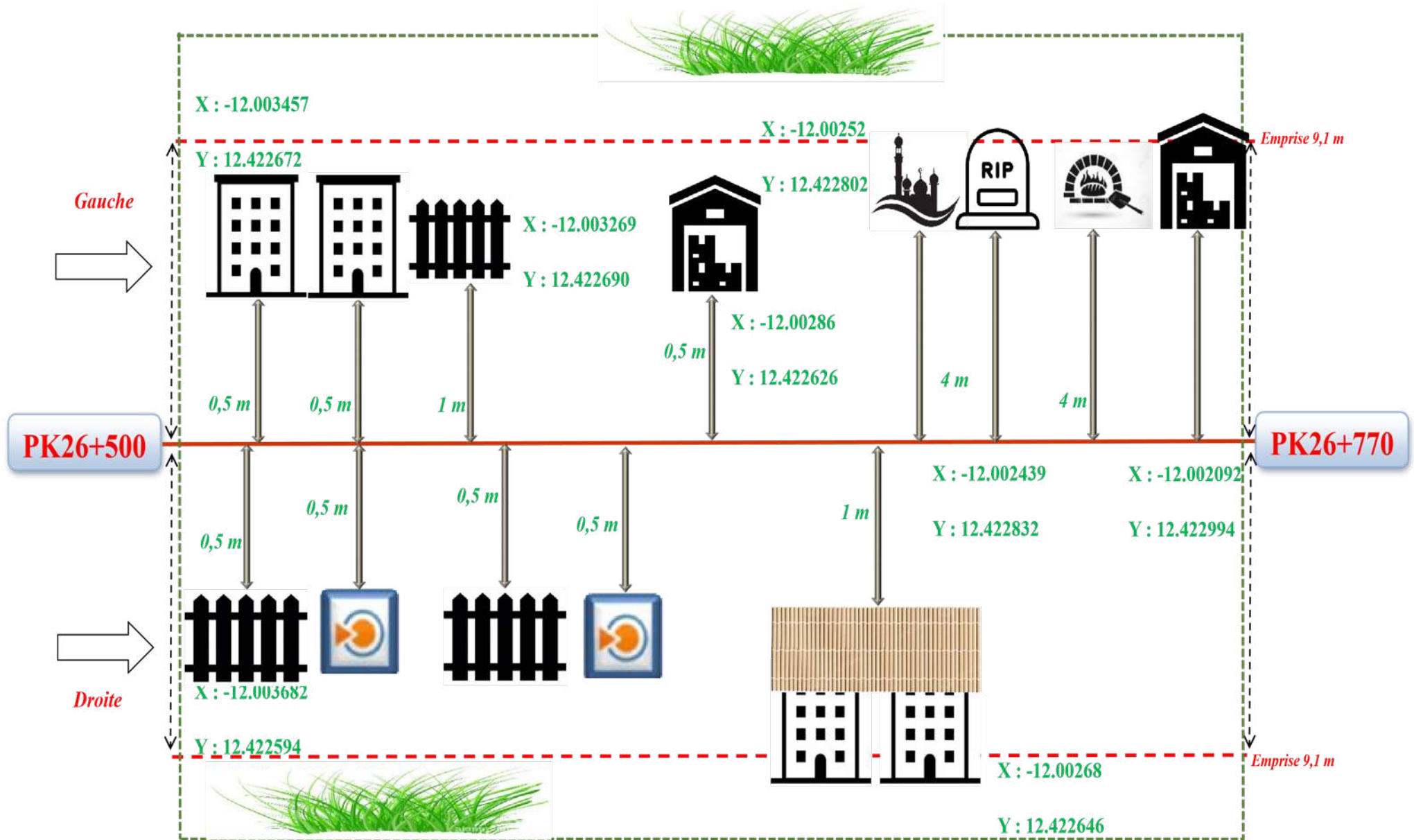
Coupe transversale des contraintes environnementales et socio-économiques Tracé Kédougou-Fongolimbi (PK0 / PK28+000)



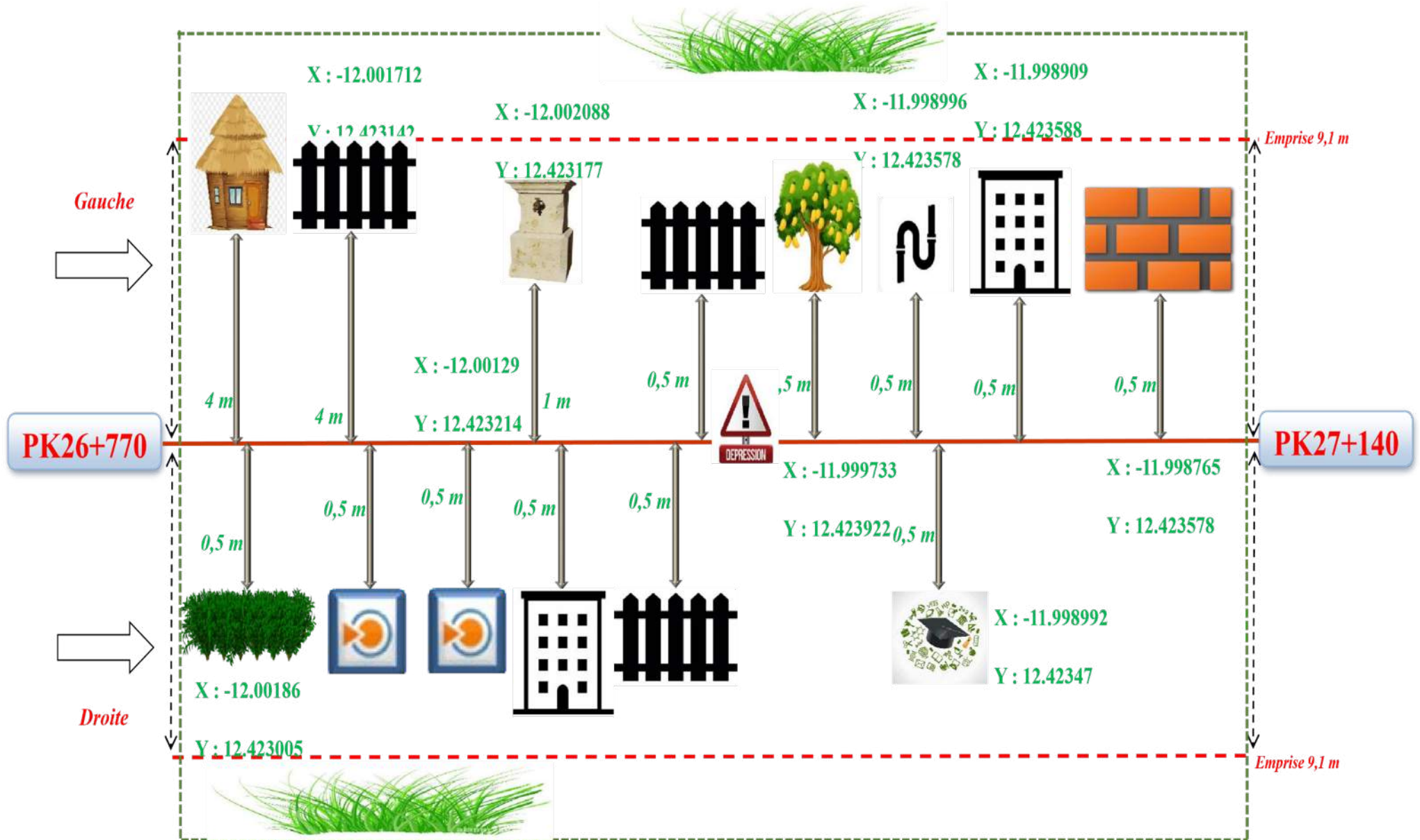
Coupe transversale des contraintes environnementales et socio-économiques Tracé Kédougou-Fongolimbi (PK0 / PK28+000)



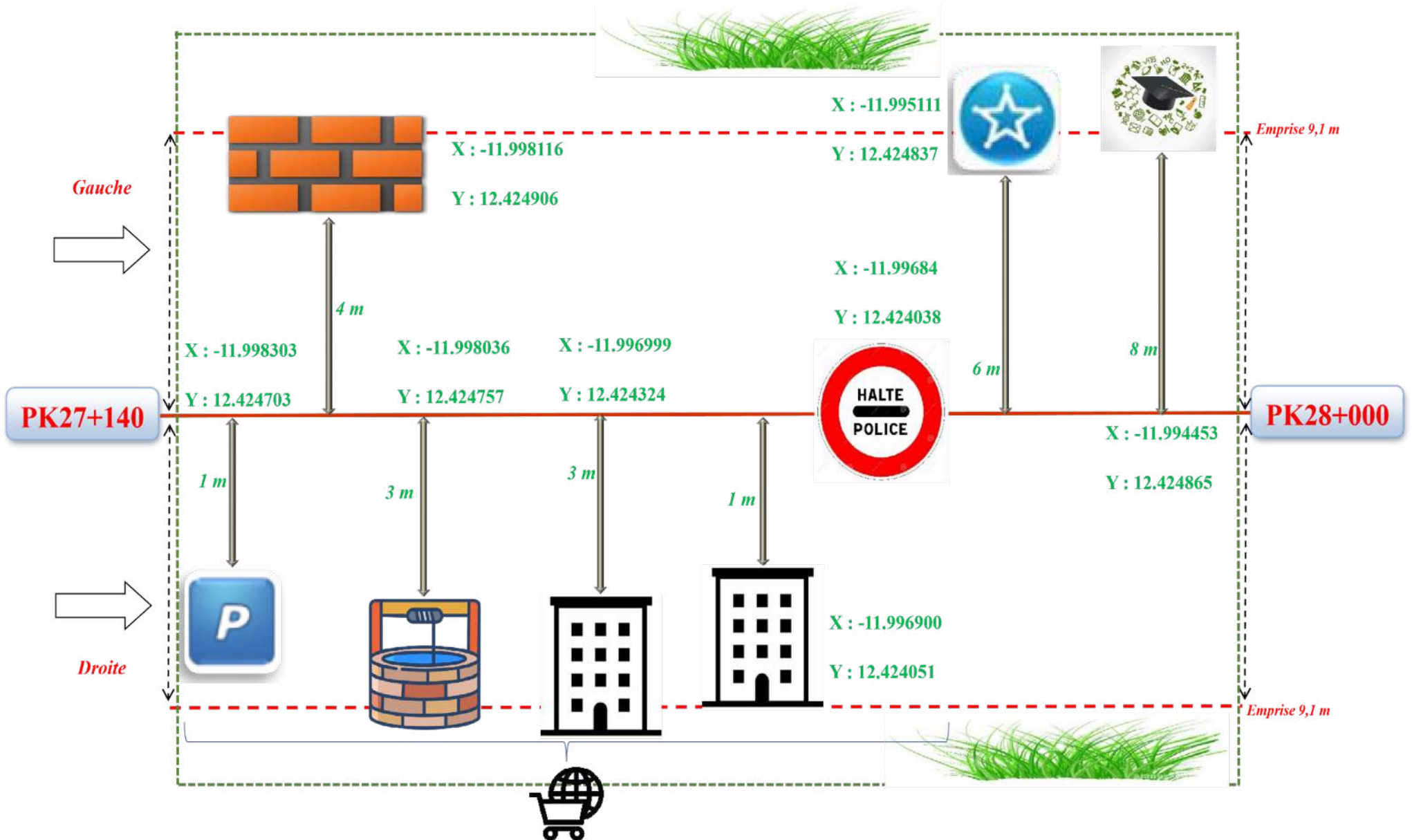
Coupe transversale des contraintes environnementales et socio-économiques Tracé Kédougou-Fongolimbi (PK0 / PK28+000)
























Coupe transversale des contraintes environnementales et socio-économiques Tracé Kédougou-Fongolimbi (PK0 / PK28+000)



Coupe transversale des contraintes environnementales et socio-économiques Tracé Kédougou-Fongolimbi (PK0 / PK28+000)



LEGENDE

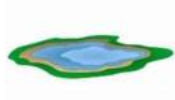
 <p>MAISON</p>	 <p>BT</p>
 <p>PLACES D'AFFAIRES</p>	 <p>PHARMACIE</p>
 <p>ZONE AMODIEE</p>	 <p>INFRASTRUCTURE SANITAIRE</p>
 <p>HABITAT FAUNIQUE</p>	 <p>MUR</p>
 <p>PISTE</p>	 <p>CARRIERE</p>
 <p>CHAMP</p>	 <p>TAPIS HERBACE</p>
 <p>VERGER</p>	 <p>CLOTURE BOIS</p>
 <p>HANGAR</p>	 <p>INFRASTRUCTURE SCOLAIRE</p>
 <p>ABRIS</p>	 <p>BATIMENT</p>
 <p>BAOBAB</p>	 <p>DOS D'ANE</p>
	 <p>MOSQUEE</p>



RUISSELLEMENT



DALOT



EAU DE SURFACE



DEPRESSION



TERRAIN DE FOOTBALL



FOUR A PAIN



CIMETIERE



CLOTURE HAIE VIVVE



TUYAU



TOMBE



FORAGE



VEGETATION



RADIER



TAMARINIER



MANGUIER



CLOTURE BAMBOU



ENCLOS



PUIT



CASE



MAGASIN

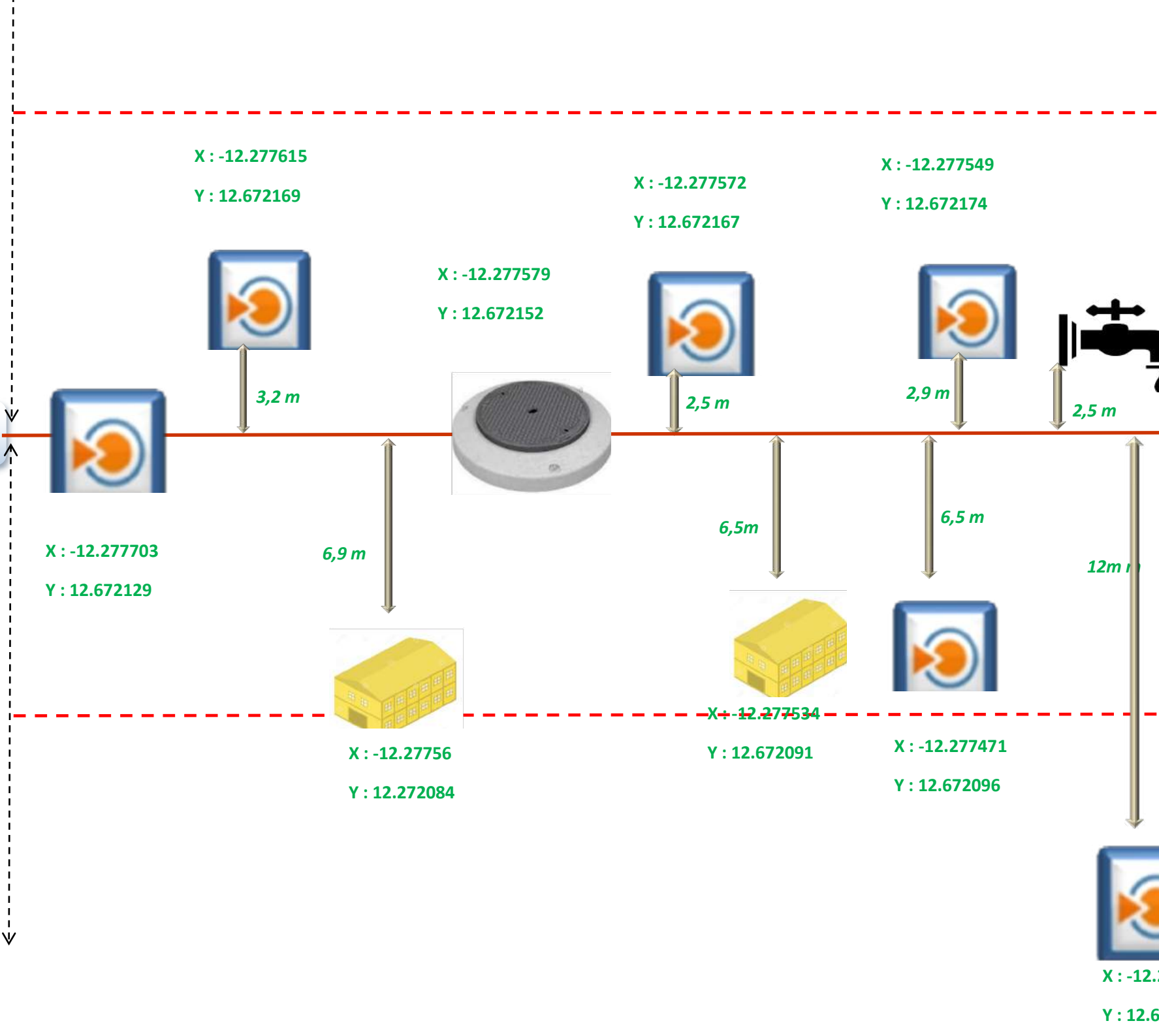


BORNE FONTAINE



POLICE / GENDARMERIE

PK0+058



X : -12.277534
Y : 12.672091



8 m

X : -12.27817
Y : 12.672106



3,5 m

X : -12.278029
Y : 12.672116



2.3 m

X : -12.2779
Y : 12.6721



1,8m

PK0+137

1,5 m

X : -12.278305
Y : 12.672019



3 m



4,5 m



X : -12.278239
Y : 12.672018

X : -12.27837
Y : 12.672022

8,35 m

7,4 m

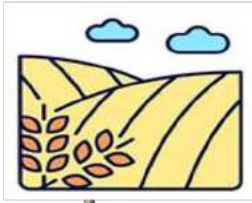
X : -12.
Y : 12.

X : -12.278042
Y : 12.67203



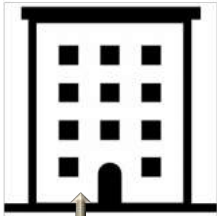
PK0+290

X : -12.279712
Y : 12.671749



13,7 m

X : -12.278871
Y : 12.672041



4,3 m

X : -12.279247
Y : 12.671809

7,2 m



15 m



3,5 m

X : -12.278866
Y : 12.671782

X : -12 279005



X : -12.278747
Y : 12.672027



9 m

10 m

X : -12 278737

X : -12.278718
Y : 12.672034



9 m

X : -12.278615

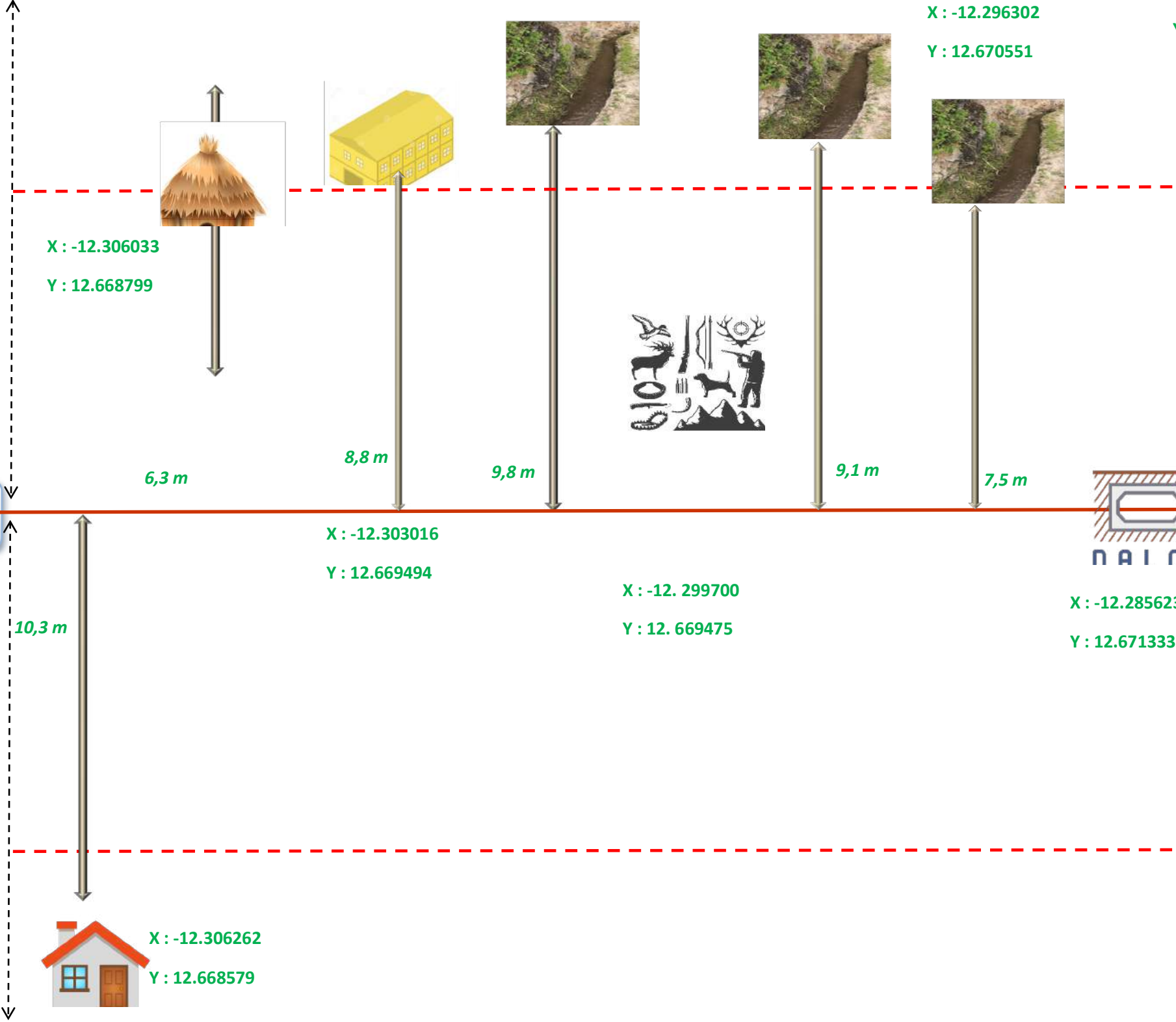
Y : 12.671921



6,3 m

X : -12.
Y : 12.

PK3+266



X : -12.306033
Y : 12.668799

6,3 m

X : -12.303016
Y : 12.669494

8,8 m

9,8 m

X : -12. 299700
Y : 12. 669475

9,1 m

X : -12.296302
Y : 12.670551

7,5 m

10,3 m

X : -12.306262
Y : 12.668579

X : -12.285623
Y : 12.671333



PK3+465

Emprise 8,1 m

X : -12.307567

Y : 12.66818

X : -12.307379

Y : 12.668262

X : -12.307938

Y : 12.667928

X : -12.307965

Y : 12.667995

2,5 m

1,6 m

9,1 m

8,2 m

8,8 m

18,8 m

2 m

Emprise 8,1 m

X : -12

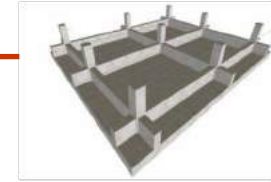
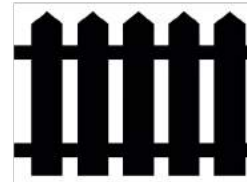
Y : 12.

X : -12.307965

Y : 12.668044

X : -12.307442

Y : 12.668134



PK5+000

X : -12.322832
Y : 12.671645



X : -12.322989
Y : 12.671994

X : -12.322193
Y : 12.671058



X : -12.321263
Y : 12.669463

X : -12.319189
Y : 12.668118



3,2 m

X : -12.309915
Y : 12.666775



3,8 m

3,7 m



X : -12.319115

Y : 12.668051

6,0 m



X : -12.308

Y : 12.6671

Emprise 8,1 m

X : -12.334278
Y : 12.680452

Y : 12.680261



X : -12.3341
Y : 12.680204



X : -12.334278
Y : 12.679501

X : -12.333632
Y : 12.679168



4,8 m



PK6+625

9,1 m

13,6 m

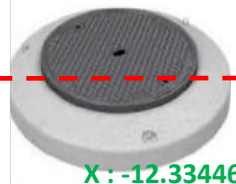
4,6 m

5,6 m

7,5 m

7,3 m

7,4 m



X : -12.33446
Y : 12.680472



X : -12.333764
Y : 12.679157

Emprise 8,1 m

X : -12.3

Y : 12.68

Emprise 8,1 m

X : -12.321263

Y : 12.669463

X : -12.343057

Y : 12.686123

PK 10+000



X : -12.322989

Y : 12.671994



X : -12.309915

Y : 12.666775



Emprise 8,1 m



X : -12.360175

Y : 12.711092

9,1 m

X : -12.350809

Y : 12.70129

PK12+300

X : -12.358818
Y : 12.709181

X : -12.355657
Y : 12.705219

X : -12.351293
Y : 12.701711

2,1 m



3,6 m



X : -12.351829
Y : 12.7024

X : -12.348409
Y : 12.698789

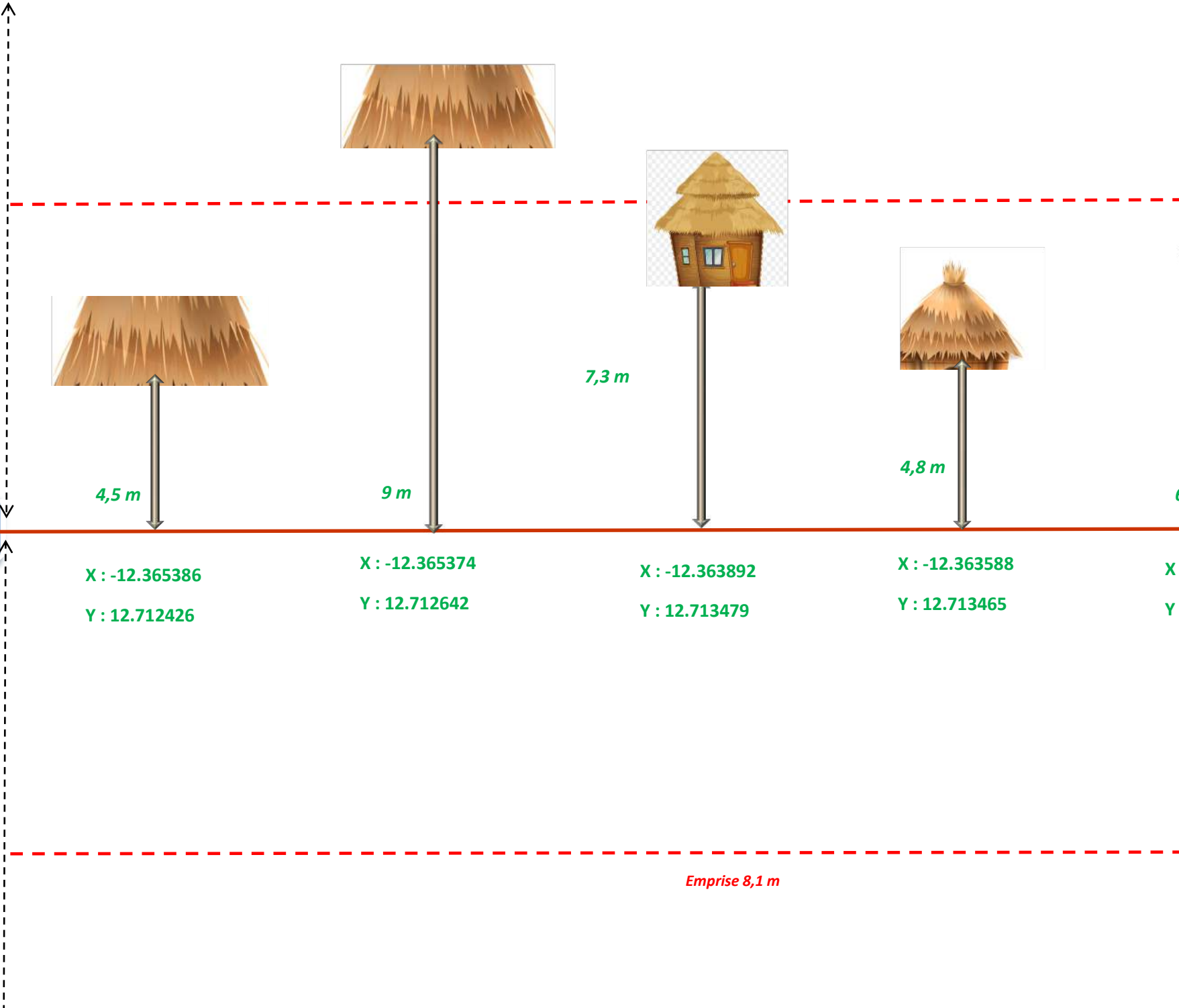


X : -12.356398
Y : 12.706075

Emprise 8,1 m



PK15+000



X : -12.365386
Y : 12.712426

X : -12.365374
Y : 12.712642

X : -12.363892
Y : 12.713479

X : -12.363588
Y : 12.713465

Emprise 8,1 m

PK20+000

Emprise 8,1 m

X : -12.410918
Y : 12.684554

X : -12.410873
Y : 12.684572

X : -12.410858
Y : 12.684829

9 m

13 m

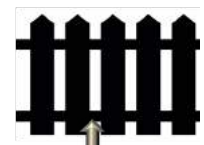
8,4 m



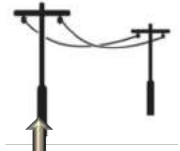
Y : 12.639374

X : -12.414584

Y : 12.638332



Emprise 8,1 m



5,6 m

10,7m

9,1m

10,2 m

X : -12.412422

Y : 12.652612

X : -12.40936

Y : 12.658641

PK24+300

X : -12.41459

Y : 12.638427

X : -12.413669

Y : 12.641514

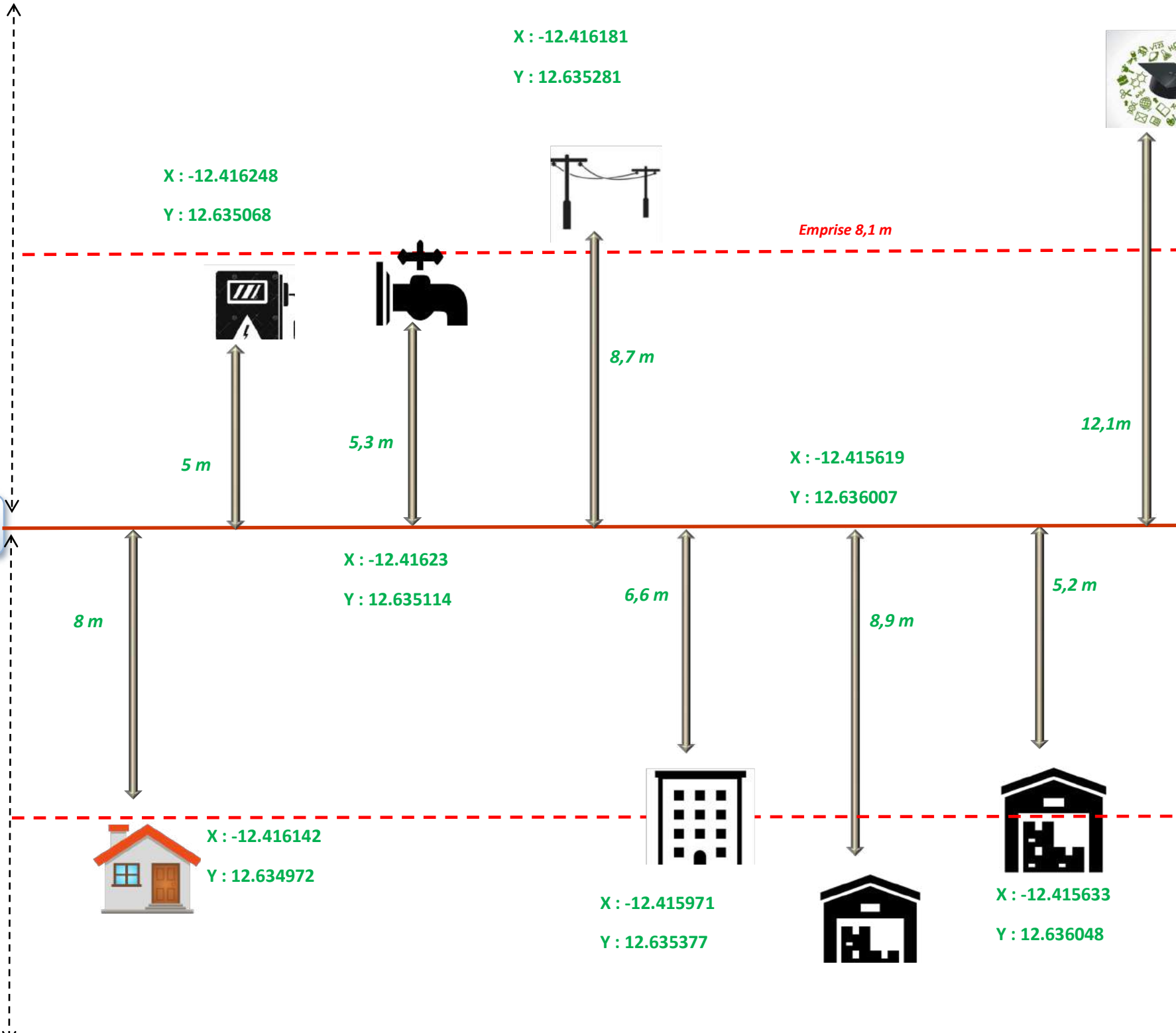
X : -12.410103

Y : 12.657713

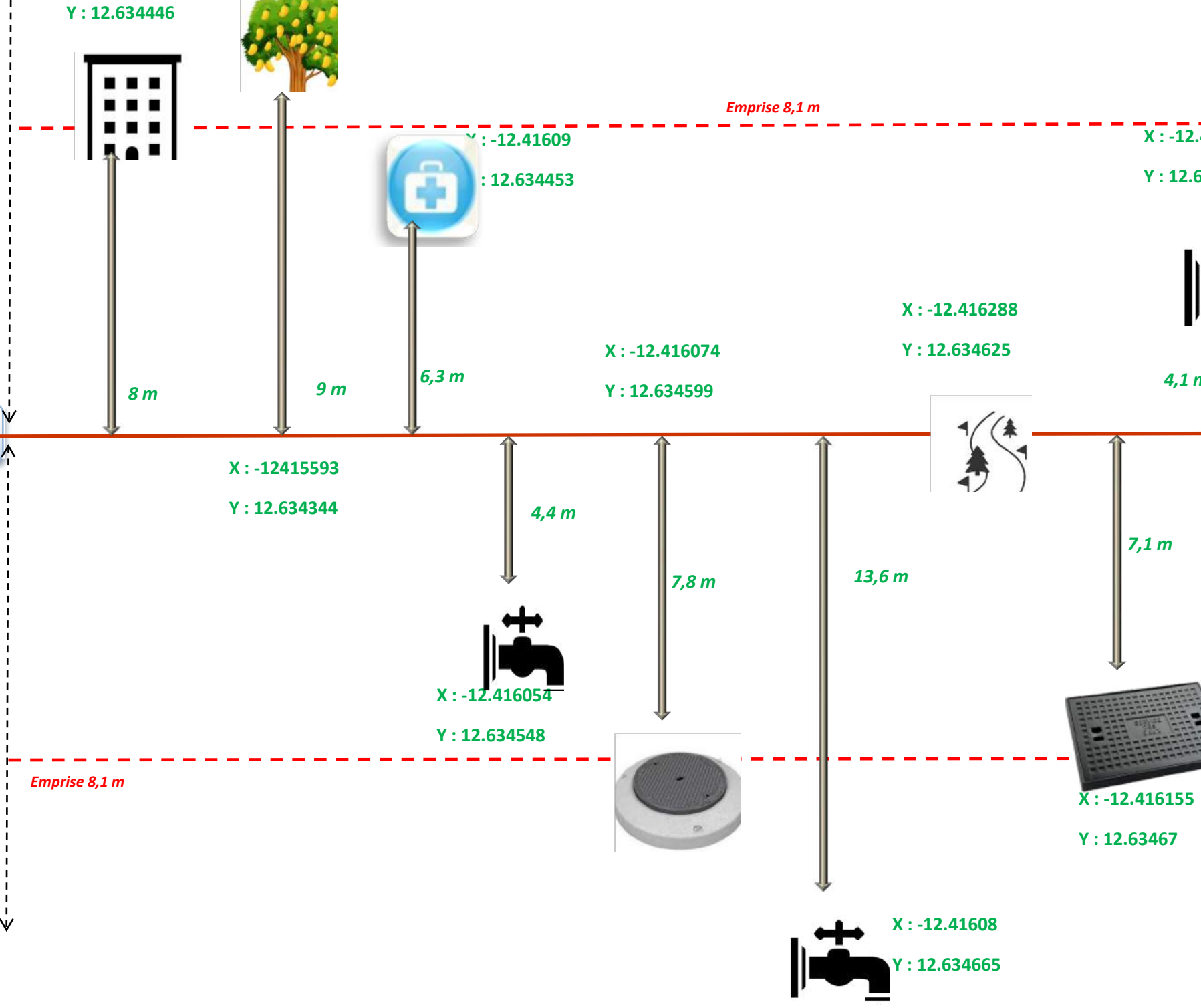
Emprise 8,1 m



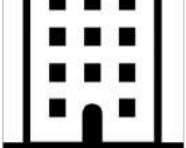
PK24+400



PK25+000



X : -12.412301
Y : 12.632779



X : -12.412741
Y : 12.63279



Emprise 8,1 m

10,4m

8,4 m

X : -12.414249
Y : 12.633575

PK25+500

4,3m

7,9m

7,3 m

X : -12.412596
Y : 12.632848



Emprise 8,1 m

X : -12.412603
Y : 12.63289



X : -12.412502
Y : 12.63286



X : -12.414822
Y : 12.633967



PK30+000

Emprise 8,1 m

X : -12.400125
Y : 12.622439

X : -12.392416
Y : 12.611015

X : -12.393595
Y : 12.613245

X : -12.39907
Y : 12.61478

X : -12.386589
Y : 12.603291

X : -12.388196
Y : 12.605463

X : -12.39286
Y : 12.12611753

X : -12.398565
Y : 12.620848



Emprise 8,1 m

16,

Emprise 8,1 m

X : -12.376884
Y : 12.583348

X : -12.378038
Y : 12.586832

X : -12.379202
Y : 12.588063

PK32+750



X : -12.378986
Y : 12.587792

X : -12.379526
Y : 12.672116

10,1m

X : -12.375235
Y : 12.580865



X : -12.374862

Y : 12.579833

Emprise 8,1 m



6,4 m

X : -12.367924

Y : 12.56196

X : -12.36978

Y : 12.568406

X : -12.370963

Y : 12.57302

X : -12.37314

Y : 12.579739

PK35+000



X : -12.368425

Y : 12.563845

X : -12.370263

Y : 12.570553

X : -12.371615

Y : 12.574289

Emprise 8,1 m

Emprise 9,1 m

PK40+000



X : -12.334378
Y : 12.553427

X : -12.339834
Y : 12.555104

X : -12.362292
Y : 12.559425

X : -12.323912
Y : 12.550348

X : -12.33287
Y : 12.552824



X : -12.36572
Y : 12.56013

4,1 m



DEPRESSION
X : -12.336956
Y : 12.554316

Emprise 9,1 m

X : -12.311354
Y : 12.540359



Emprise 9,1 m

9,4m

X : -12.311636
Y : 12.540916



X : -12.311501
Y : 12.540701



X : -12.312786
Y : 12.54261



X : -12.314049
Y : 12.544865



3,9 m



X : -12.314033
Y : 12.544917

X : -12.315004
Y : 12.546017

6,5 m



6,5 m



X : -12.3157
Y : 12.5466

Emprise 9,1 m

PK41+825



Emprise 9,1 m

PK42+000

X : -12.310599
Y : 12.539001



6,4 m

X : -12.310595
Y : 12.539046



5,6 m

X : -12.310626
Y : 12.539291



7,9m



10 m

12,3 m

9,2 m

X : -12.310497
Y : 12.538942

5 m



6,5 m

X : -12.310472
Y : 12.539118



4 m



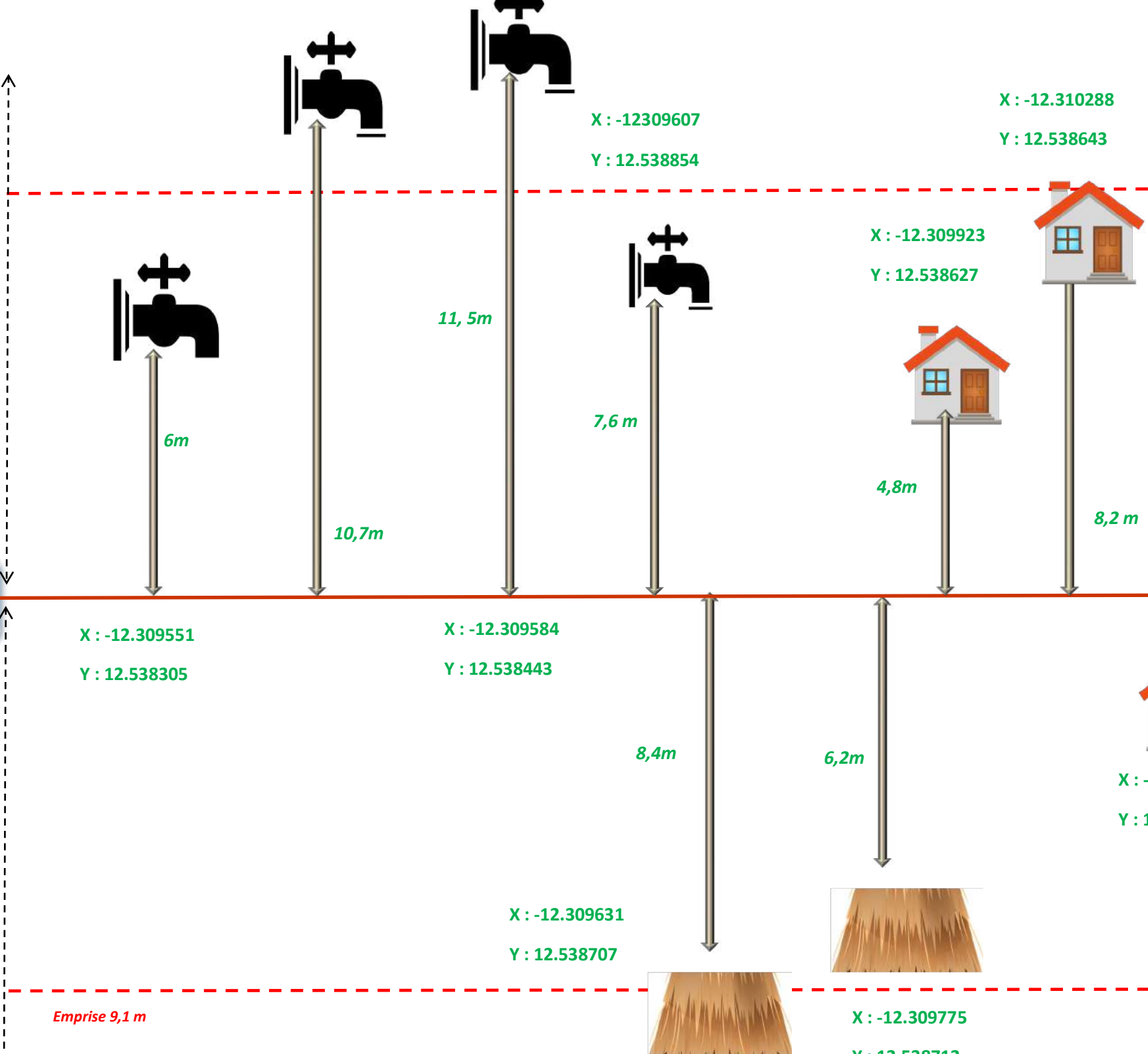
X : -12.310775
Y : 12.539762

X : -12.311085
Y : 12.539944

Emprise 9,1 m

PK42+170

Emprise 9,1 m



Emprise 9,1 m

X : -12.309551
Y : 12.538305

X : -12.309584
Y : 12.538443

X : -12309607
Y : 12.538854

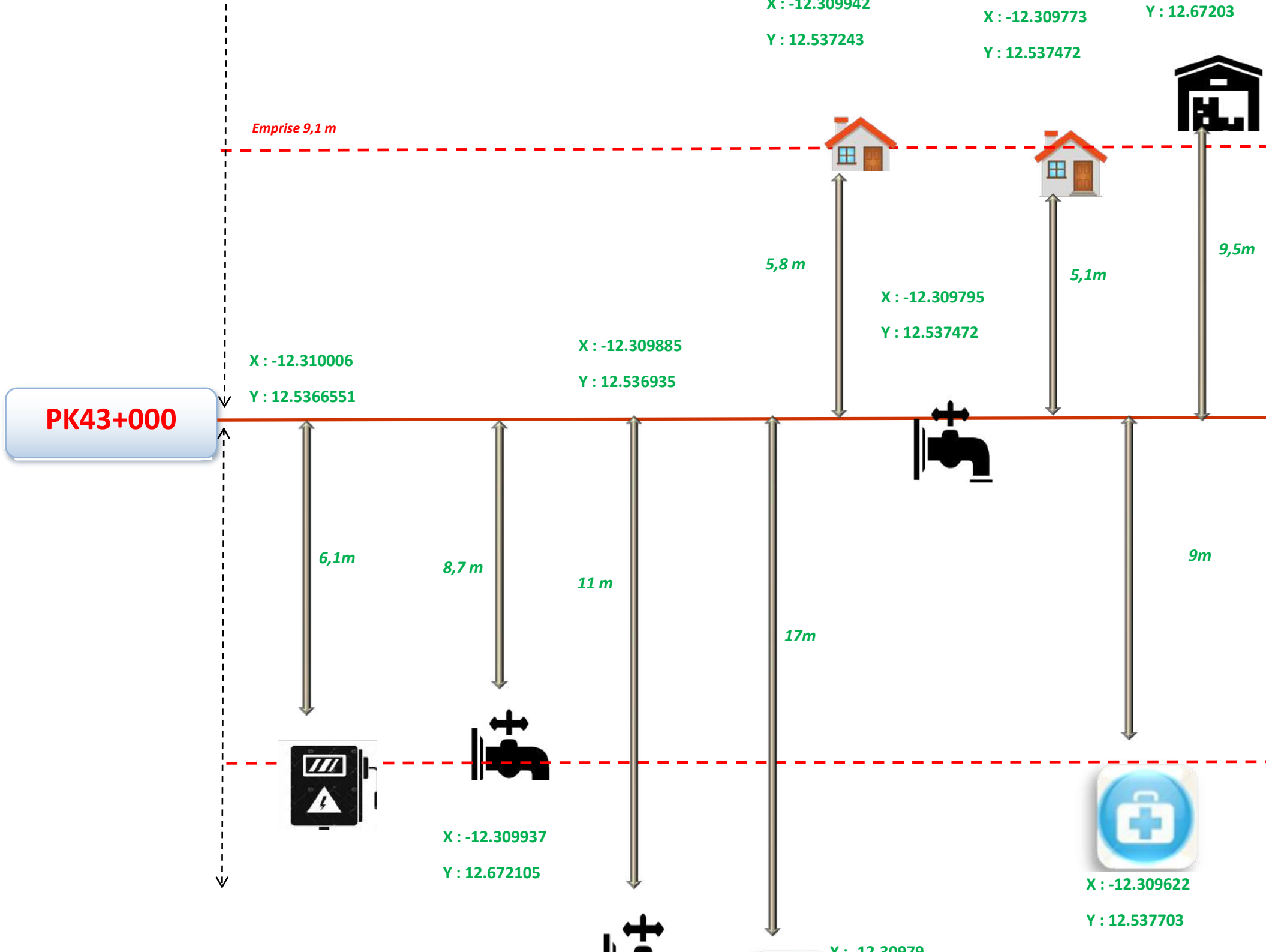
X : -12.309923
Y : 12.538627

X : -12.310288
Y : 12.538643




















X : -12.309631
Y : 12.538707

X : -12.309775

Y : 12.538713



LEGENDE

	
PLACE D'AFFAIRE	HANGAR
	
REGARD	ROBINET
	
CLOTURE EN BOIS	CHAMP
	
JACHERE	MAGASIN
	
MAISON	BATIMENT
	
RIGOLE	CLOTURE EN CRINTINS
	
DALOT	ZONE AMODIEE
	
RADIER	INFRASTRUCTURE SCOLAIRE
	
RAVIN	PANNEAU PUBLICITAIRE
	
	ABRIS



MARAICHAGE



ENCLOS



PISTE



BT



TRANSFORMATEUR



INFRASTRUCTURE SANITAIRE



REGARD AEP



CARRIERE



CHAMP



CLOTURE HAIE VIVE



PUIT



VERGER



RUE



CASE



LAITERIE



MANGUIER



FORAGE



PONT



DEPRESSION



POULAILLER



BUSE



RAVIN



BASSIN



MOULIN



MAIRIE

ANNEXE 5 : PROJETS DE COMPENSATION DES PERTES FORESTIERES LIGNEUSES, DECOULANT DE L'EXECUTION DU PROJET D'AMENAGEMENT DES ROUTES (TENKOTO - BANDAFASSI ; KEDOUGOU - FONGOLIMBI ; SILY - SEGOU - DINDEFELO; SEGOU - BADIARI -FRONTIERE GUINEE)

Le projet d'aménagement des routes (Tenko – Bandafassi ; Kédougou – Fongolimbi ; Sily - Ségou – Dindéfelo; Ségou – Badiari - Frontière Guinée), s'inscrit dans le vaste programme routier du Gouvernement du Sénégal à travers le Plan Sénégal Emergent. Ce projet va traverser des forêts du domaine protégé, des Réserves Naturelles Communautaires (RNC) de Thiabédji et Dindéfelo et zones agricoles, des établissements humains, des patrimoines culturels et cultuels, des cours d'eau et plans d'eaux temporaires, etc...

L'analyse de l'ampleur des impacts négatifs du tracé des routes sur les zones précitées révèle l'impératif de résoudre la contradiction entre les besoins de libération de l'emprise par l'abattage des arbres pour cause d'utilité publique et la demande sans cesse croissante en produits forestiers ligneux et non ligneux de la population afin de maintenir les forêts aptes à remplir de façon pérenne leurs multiples fonctions de, protection, production, récréation, de tourisme cynégétique, etc, ainsi que les zones agricoles.

Dans ce cadre, et eu égard, aux conclusions de l'Etude d'Impact Environnemental et sociale (EIES) et aux mesures proposées pour atténuer ces impacts, des conventions de partenariat peuvent être envisagées avec les acteurs concernés.


I. MESURES D'ATTENUATION


En vue de résorber les impacts négatifs, bonifier les impacts positifs et renforcer l'adhésion des populations au projet, le cabinet ankh hpr a eu à organiser une rencontre institutionnelle avec l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kédougou dans le cadre de la préparation du PAR du projet des routes à aménager.

Pour une mise en œuvre réussie du projet et une prise en compte adéquate des impacts et risques environnementaux et sociaux, l'inspecteur des Eaux et Forêts de Kédougou recommande de:

- Payer les taxes d'abattage des arbres ;
- Mettre en œuvre des mesures de compensation des arbres coupés dans le cadre du projet;
- Mettre en œuvre des mesures de défense et restauration des sols ;
- Faire un reboisement compensatoire le long de la route, mais aussi à l'intérieur du village, au niveau des édifices publics pour faciliter leur entretien ;
- Accompagner des réserves communautaires comme celle de Dindéfelo ;
- Accompagner Bandafassi et Fongolimbi pour la création de réserves communautaires.
- Accompagner l'association de protection des chimpanzés dans ses activités ;

Il a également souhaité un renforcement de capacités des agents des Eaux et Forêts sur les thématiques ci - dessous:

 Création de base de données,

 Inventaire des espèces ;

 Cartographie

Et un appui en matériel informatique, mobilier de bureau logistique ;

Les mesures compensatoires vont principalement concernées les sites qui subissent directement les impacts en tenant compte de leur spécificité et des problématiques environnementales. Ce plan de mise en valeur prendra est une réponse aux préoccupations du service des Eaux et Forêts qui a la mission régaliennne de mettre en œuvre la politique forestière du Sénégal. Le type d'écosystème rencontré le long des tracés des routes à aménager sont:

- (1) La RNC de Thiabédji ;
- (2) La RNC de Dindéfelo;
- (3) Les forêts du domaine protégé cumulativement zone pastorale ;

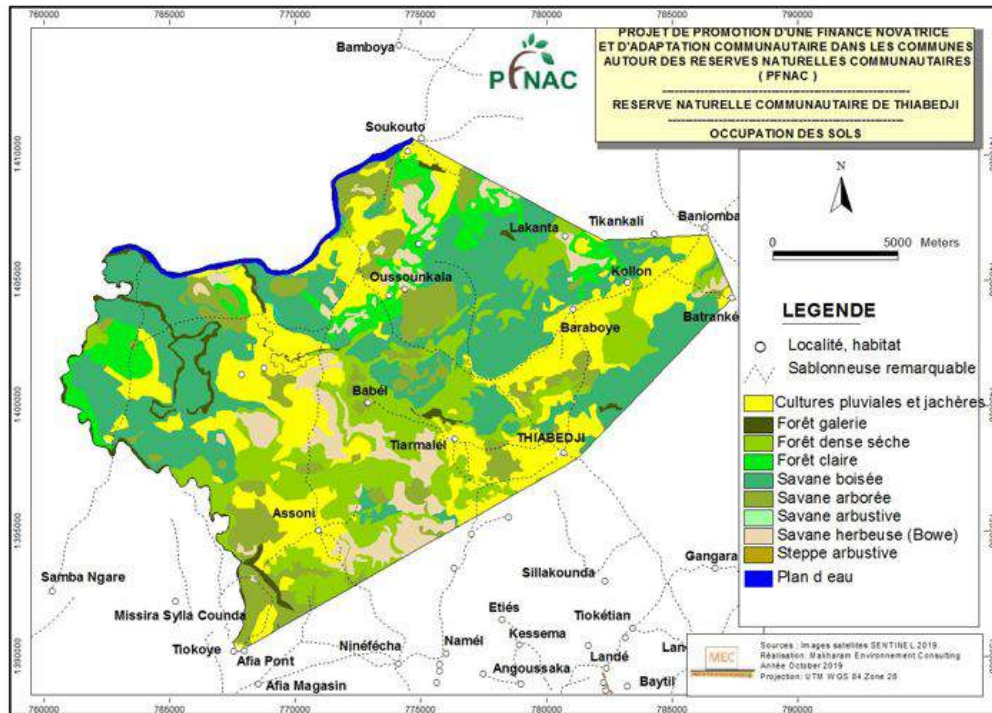
1.1 Mesures sur les Réserves Naturelles Communautaires (RNC)

RNC de Thiabédji

La mise en œuvre du projet de la route Tenkoto – Bandafassi nécessitera la coupe de **185** arbres et **134** arbustes sur un linéaire de **13 021** mètres et une superficie de **8,073** ha. Les impenses des ressources ligneuses évaluées sur la base du décret n° 2001 – 217 portant révision de l'article 3 du décret n° 96 – 572 du 09/07/1996 fixant les taxes et redevances en matière d'exploitation forestière, s'élève à **1 901 000** FCFA.

La Réserve Naturelle Communautaire (RNC) de Thiabédji couvre une superficie de **27 757** ha. Au plan administratif, la RNC de Thiabedji, bénéficie de la délibération n° 001 du Conseil rural de Bandafassy en sa séance du 30 décembre 2007 avec approbation du Sous-Préfet de Bandafassy. Du point de vue juridique, la RNC fait partie du domaine forestier non classé appelé communément domaine protégé. La loi 96-07 portant transfert des compétences, en son article 30, donne aux Communautés rurales (devenues Communes en 2008), les prérogatives de (i) création de bois et d'aires protégées et (ii) de gestion des forêts sises en zones de terroir sur la base d'un plan d'aménagement approuvé par l'autorité compétente de l'Etat. La loi 2018 - 25 du 12 novembre 2018 portant code forestier reconnaît la RNC comme " un site naturel d'intérêt local, en vue de la conservation, créé par la Commune en dehors du domaine forestier classé et compris dans ses limites administratives".

La RNC est située au Sud-Est du Parc National du Niokolo Koba (PNNK), elle regroupe les villages de Thiabédji, Thiarmalal, Soucouta, Syllacounda, Samal, Babel, Oussoukalang, Suikhougrougui, Landiéri, Mamakhono, Assoni, Bara Boye, Kroungoto. L'ensemble de ces villages sont situés dans la commune de Bandafassi (Arrondissement de Bandafassi, Département de Kédougou, Région de Kédougou).



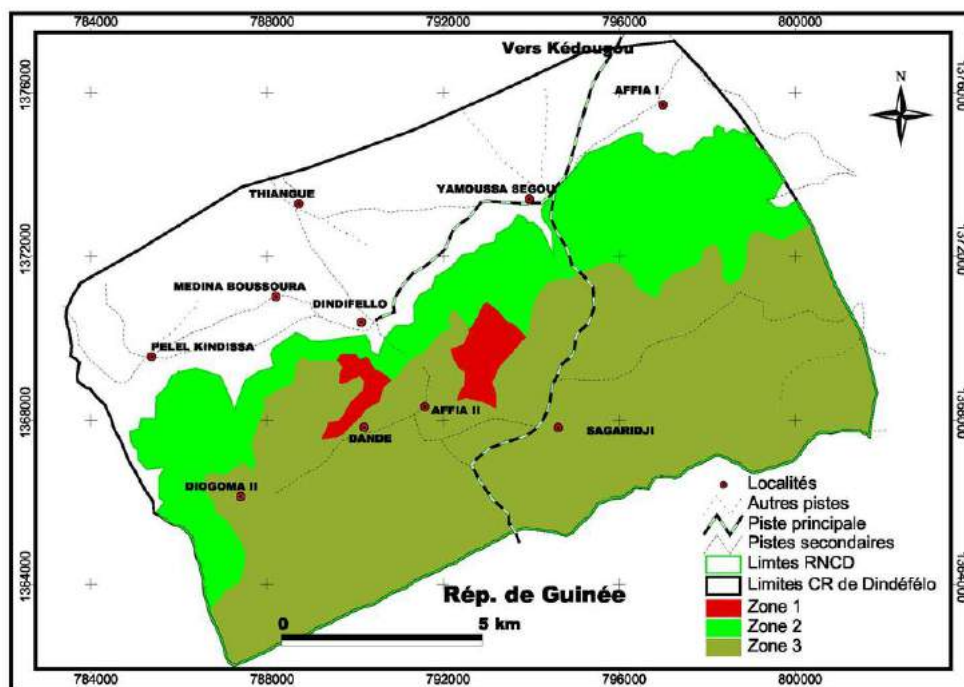
. Elle bénéficie d'un plan d'aménagement élaboré en novembre 2021 par le cabinet MEC avec l'appui du PFnac. C'est un document de gestion forestière qui récapitule l'ensemble des analyses, les synthèses, la définition des objectifs assignés à la RNC et à l'aménagement, la durée d'aménagement, les modalités de gestion et le suivi – évaluation. L'entretien téléphonique que nous avons eu avec le directeur du PFnac, montre que le projet est dans une phase de recherche de financement pour sa réalisation et il souhaite que la compensation puisse être un appui allant dans le sens de la réalisation du plan d'aménagement et de gestion de la RNC de Thiabédji.

RNC de Dindéfelo

La mise en œuvre du projet de la route Ségou – Frontière Guinée nécessitera la coupe de **985** arbres et arbustes réparties comme suit : **977** arbres et **08** arbustes, sur un linéaire de **09** kilomètres soit une superficie moyenne de **9,5** ha. Les impenses des ressources ligneuses évaluées sur la base du décret n° 2001 – 217 portant révision de l'article 3 du décret n° 96 –

572 du 09/07/1996 fixant les taxes et redevances en matière d'exploitation forestière, s'élève à **25 561 500 FCFA**.

La Réserve Naturelle Communautaire de Dindéfélo couvre une superficie de 13 300 ha, elle est située, au sud-est du Sénégal à la frontière avec la Guinée, dans la commune de Dindéfélo, arrondissement de Bandafassi, département de Kédougou. Elle est l'une des dernières zones de grande faune du pays. La présence de cascades, grottes, falaises et de forêts galerie en fait un endroit unique au Sénégal, fréquenté par environ 3000 touristes/an, toutefois menacée par le braconnage, la surexploitation des ressources, le défrichement non contrôlé. Suite aux études scientifiques menées par l'Institut Jane Goodall depuis 2008 sur le suivi des chimpanzés, auxquelles a contribué l'ONG Neene Ladde, le Conseil Rural a décidé en 2010 de créer la réserve (légalement reconnue par l'Etat) avec un objectif clair de protection du chimpanzé et le développement de l'écotourisme.



Un plan de gestion a été élaboré pour la période 2012-2016, grâce à des fonds de la Fondation Biodiversidad et de l'USAID, qui ont également permis de commencer l'habituance des chimpanzés et de réaliser un inventaire.

. Elle bénéficie d'un nouveau plan de gestion pour la période 2021 – 2026 dont le principal objectif de gestion est de faire de la réserve naturelle communautaire de Dindéfélo un site attrayant et sécurisé, offrant des opportunités de développement socio-économique et une référence en matière d'engagement des populations locales pour la conservation et la

préservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles et culturelles en 2025.

Les informations issues des enquêteurs montrent que le projet est dans une phase continue de recherche de financement pour réaliser toutes les activités planifiées dans le plan de gestion de la RNC. Les gestionnaires de la réserve souhaitent que la compensation puisse être un appui financier allant dans le cadre de la réalisation du plan de gestion de la dite RNC.

1.2 Mesures sur les formations forestières du domaine protégé

Réduction de la capacité de séquestration du carbone des arbres à abattre


L'abattage des arbres situés dans l'aire d'étude restreinte des routes à aménager (Tenko – Bandafassi ; Kédougou – Fongolimbi ; Sily - Ségou – Dindéfélo; Ségou – Badiari - Frontière Guinée).va engendrer une libération totale **176, 236** tonnes de carbone séquestré. Ce qui équivaut à **549, 8688** tonnes équivalent dioxyde de carbone (téq.CO2).


Les tableaux suivants donnent la répartition de l'évaluation de la quantité de carbone séquestrée dans l'aire d'étude restreinte des routes à aménager.

1.3 Besoins en formation des agents des Eaux et Forêts de la région de Kédougou

La consultation acteur consulté souhaiterait bénéficier des renforcements de capacités ci-après :

- Renforcement des capacités en cartographie, gestion de la Faune (inventaire dénombrement Faunique, anthologie).
- Formation en :

 Création de base de données,

 Inventaire des espèces ;

 Cartographie

Trois sessions de formation vont être organisées pour renforcer les capacités techniques des agents des Eaux et Forêts et des gestionnaires des RNC de Thiabédji et Dindéfélo. Chaque session est planifiée sur une durée de cinq (05) jours et va toucher quinze (15) agents par session.

Le service des Eaux et Forêts va également bénéficier d'un appui en matériel de bureau.

- Appui en matériel informatique, mobilier de bureau logistique ;

Route Tenkoto - Bandafassi

Espèces	Nombre arbres	Volume total	Biomasse totale	Carbone séquestré	téq.CO2
TOTAUX	589	124,492	47,0581	23,0585	71,9424

La libération de l'emprise Tenkoto – Bandafassi va engendrer la libération de **23,0585** tonnes de carbone séquestrées par les arbres et **0,252** tonne séquestrée par arbustes soit au total **23,230** tonnes. Soit en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (téq.CO2) de **72,728** tonnes.

Route Kédougou – Fongolimbi

Espèces	Nombre arbres	Volume moyen	Biomasse totale	Carbone séquestré	téq.CO2
TOTAUX	914	175,2005	66,225788	32,450636	101,24598

La libération de l'emprise Kédougou – Fongolimbi va engendrer la libération de **32,450** tonnes de carbone séquestrées par les arbres et **0,184** tonne séquestrée par arbustes soit au total **32,634** tonnes. Soit en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (téq.CO2) de **101,821** tonnes.

Ségou – Badiari - Frontière Guinée

Espèces	Nombre arbres	Volume moyen	Biomasse totale	Carbone séquestré	téq.CO2
TOTAUX	9 69	238,822	90,275	44,235	138,012

Les résultats de l'analyse du tableau donnent au total de **44,235** tonnes de carbone séquestrés par la flore à abattre dans l'aire d'étude restreinte de la route Ségou – Badiari - Frontière Guinée. Soit en tonnes équivalent de dioxyde de carbone (téq.CO2) de **138,012** tonnes.

Sily – Ségou – Frontière Guinée

Espèces	Nombre arbres	Volume moyen	Biomasse totale	Carbone séquestré	téq.CO2
TOTAUX	1 784	409,360	154,738	75,822	236,564

La libération de l'emprise Sily – Ségou – Frontière Guinée va engendrer la libération de **75,822** tonnes de carbone séquestrées par les arbres et **0,319** tonne séquestrée par arbustes soit au total **76,141** tonnes. Soit en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (téq.CO2) de **237,558** tonnes.

Les résultats globaux montrent qu'une biomasse de **0,49** tonne séquestre une **(01)** tonne de carbone, ce qui équivaut à **3,12** tonnes équivalent dioxyde de carbone. Ainsi pour réduire la

quantité de carbone totale qui va être libérée **176, 236** tonnes lors de la libération des emprises des routes à aménager, il faut appuyer l'économie d'énergie avec les foyers améliorés pour **6 260** personnes pendant un an, soit doter un fourneau amélioré à **1252** familles de taille moyenne **5** personnes.

Répartition des fourneaux améliorés en fonction de la population des routes impactées

Routes	Biomasse totale	Carbone séquestré	Nombre de fourneaux améliorés
Tenkoto – Bandafassi	47,0581	23,0585	161
Kédou – Fongolimbi	66,225788	32,450636	227
Ségou – Badiari - Frontière Guinée	90,275	51,256	334
Sily – Ségou - Dindéfelo	154,738	75,822	530
TOTAUX			1 252

II. CONVENTION DE PARTENARIAT

Pour mettre en œuvre les mesures d'atténuation, des conventions de partenariat peuvent être envisagées entre.

- l'AGERROUTE et la Direction des Eaux et Forêts, Chasses et Conservation des Sols (DEFCCS) pour sensibiliser la population sur les impacts des coupes illicites et des feux de brousse sur les ressources naturelles ;
- l'AGERROUTE et la Direction des Parc Nationaux (DPN) pour la mise en œuvre des plan d'aménagement et de gestion des RNC de DE Thiabédji et Dindéfelo.
- l'AGERROUTE et les collectivités territoriales impactées (communes) dans un programme d'accompagnement social et technique des Personnes Affectées par le Projet (PAP) pour la reconstitution et la poursuite de leurs activités.

III. BUDGET ESTIMATIF DES MESURES D'ATTENUATION

Le budget estimatif de compensation des pertes de ressources forestières ligneuses et sous ligneuses découlant de l'exécution du projet d'aménagement des routes routes (Tenko – Bandafassi ; Kédougou – Fongolimbi ; Sily - Ségou – Dindéfelo; Ségou – Badiari - Frontière Guinée).

Tableau résumé du budget

RUBRIQUES	Nombre	Prix unitaire (fcfa)	Montant (cfa)
RNC DE THIABEDJI			
• Appui plan d'aménagement et de gestion de la RNC de Thiabédji			19 001 000
• Restauration de la RNC de Thiabédji par la mise en défens sur une parcelle rectangulaire de 10 hectares (dimensions 500 m x 200 m), protégée par un grillage ferlo sur un linéaire de.	1 400 m	2 800	3 920 000
Sous total			22 921 000
RNC DE DINDEFELO			
• Appui plan d'aménagement et de gestion de la RNC de Dindéfelo			25 561 500
• Restauration de la RNC de Dindéfelo par la mise en défens sur une parcelle rectangulaire de 10 hectares (dimensions 500 m x 200 m), protégée par un grillage ferlo sur un linéaire de;	1400 m	2 800	3 920 000
Sous total			29 481 500
LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES			
• Planter massivement des arbres dans le paysage agraire sur une superficie totale de 60 ha, pour renforcer les pratiques agroforestières et combler la réduction des potentialités en PNFL.	6 000	500	3 000 000
• Plantation linéaire des routes 31 km avec une ligne d'arbres de part et d'autre sur un écartement de 10 mètre entre les plants, protection et entretien	3 100	2 500	7 750 000
• Planter 2 fois le nombre d'arbres à couper dans les parcelles agricoles impactées à savoir 1418 arbres protégés par les clôtures des parcelles agricoles;	1418	2500	3.545.000
• Production de plants pour assurer les plantations et regarnis évalués à 10%	452	500	226 000

<p><u>Lutter contre la destruction de l'habitat et l'éloignement de la faune</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Plantation massive de espèces d'<i>Adansonia digitata</i>, <i>Saba senegalensis</i>, <i>Pterocarpus erinaceus</i>, <i>Parkia biglobosa</i>, <i>Anogeissus leiocarpus</i>; <i>Diospyros mespiliformis</i>; <i>Cola cordifolia</i> et <i>Hexalobus monopetalus</i>, etc. importants pour l'alimentation et la nidification des chimpanzés ; 	1536	2 500	3 840 000
<p>Lutter contre le risque de destruction de nids de chimpanzé</p> <ul style="list-style-type: none"> reboiser 2 fois plus le nombre d'arbres à abattre sur cette route soit des arbres constitués d'<i>Adansonia digitata</i>, <i>Saba senegalensis</i>, <i>Pterocarpus erinaceus</i>, <i>Parkia biglobosa</i>, <i>Anogeissus leiocarpus</i>; <i>Diospyros mespiliformis</i>; <i>Cola cordifolia</i> et <i>Hexalobus monopetalus</i>, etc. importants pour l'alimentation et la nidification des chimpanzés ; 	286	2500	715 000
<ul style="list-style-type: none"> Organiser 8 séances de sensibilisation sur l'importance de ces arbres dans la vie des chimpanzés, et l'usage de foyers améliorés 	8	150 000	1 200 000
<ul style="list-style-type: none"> Suivi – évaluation du plan de reboisement 	3	2 000 000	6 000 000
Sous total			26.276.000
APPUI INSTITUTIONNEL AU SERVICE DES EAUX ET FORETS			
<ul style="list-style-type: none"> Fourniture de matériel de bureau 	Forfait		5 000 000
<ul style="list-style-type: none"> Matériel informatique 	Forait		5 000 000
<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de capacités des agents 	3 sessions	5 000 000	15 000 000
Sous total			25 000 000
TOTAUX			103.678.500

ANNEXE 6 : METHODOLOGIE D'INVENTAIRE DES RESSOURCES LIGNEUSES

L'inventaire des ressources ligneuses sur le long des routes (Tenkoto – Bandafassi ; Kédougou – Fongolembi ; Sily - Ségou – Dindéfélo; Ségou – Badiari -Frontière Guinée),

A été réalisé durant la période du 12 au 20 mars et du 28 avril au 04 mai 2023. La méthode de comptage directe a été utilisée de part et d'autre de chaque route. Le fichier KMZ de chaque route a servi comme outil de vérification des limites de l'aire restreinte de la zone inventoriée. Le comptage s'est effectué d'une part à bord d'un véhicule à allure lente dans les zones dégagées et à pieds dans les zones denses.

Le dénombrement en véhicule

Trois personnes ont participées dont le spécialiste en biodiversité végétale devant à côté du chauffeur et deux assistants derrière le chauffeur. Chaque compteur selon sa position dans le véhicule (devant, du côté gauche ou du côté droit), décompte le nombre de pied (arbres et arbustes) pour chaque espèce identifiée.

Dans cette phase le véhicule route très lentement pour permettre à l'équipe d'identifier et de dénombrer les arbres et arbustes. A chaque fois que la position d'un arbre est litigieuse par rapport à la limite de l'aire d'étude restreinte, le véhicule s'arrête et l'expert en SIG confirme ou infirme son appartenance à l'aire d'étude restreinte ou non.

Le dénombrement à pieds

Il est fait par l'équipe, pour chaque espèce identifiée et dénombrée, le spécialiste en biodiversité effectue des mesures dendrométriques (hauteur et circonférence) par échantillonnage. Une hauteur et circonférence moyennes sont calculées par espèce selon le stade de développement arbre et arbuste.




Ces paramètres dendrométriques et le coefficient de forme (f) égal à 0,65 ont permis de calculer le volume de chaque arbre et arbuste sur la base de la formule :

$$Volume = \frac{1}{4\pi} f C^2 HT ; f = 0,65 \text{ (coefficient de forme)} ; HT = \text{hauteur totale.}$$

Schémas des routes



Légende :

-  Axe principal de l'autoroute ;
-  L'emprise actuelle de la piste de dimensions variables dénudée ;
-  Bande à dénombrer pour les arbres et arbustes par espèce.

ANNEXE 7: classification et Statut de protection de la faune

TABEAU 1 : classification et statut de protection de certaines espèces

CLASSES	FAMILLES	NOMS VERNACULAIRES	NOMS SCIENTIFIQUES	UICN	CITES	NATIONAL
Insectes	Termitidae	Termites	<i>Macrotermes bellicosus</i>			
Poissons	Cichlidae	Tilapia du Nil	<i>Oreochromis niloticus</i>	LC		
	Latidae	Perche du Nil (Capitaine)	<i>Lates niloticus</i>	LC		
	Clariidae	Silure du Sénégal	<i>Clarias anguilaris</i>	LC		
	Gymnarchidae	Gymnarque du Nil	<i>Gymnarchus niloticus</i>	LC		
	Cithariniidae	Poisson lune, Poisson feuille de sable (Mbête)	<i>Citharinus citharus</i>	LC		
Reptiles	Boidae	Boa	<i>Eryx muelleri (Gongylophis muelleri)</i>	LC		
	Elapidae	Cobra	<i>Naja nigricollis</i>	LC		
	Lamprophiidae	Couleuvre sifflante	<i>Psammophis sibilans</i>			
	Pythonidae	Python royal	<i>Python regius</i>	NT	II	PP
		Python de Séba	<i>Python sebae</i>	NT	II	PP
	Varanidae	Varan du Nil	<i>Varanus niloticus</i>	LC	II	PP
		Varan des savanes africaines	<i>Varanus exanthematicus</i>	LC	II	PP
	Viperidae	Vipère heurtante	<i>Bitis arietans</i>	LC		
Oiseaux	Accipitridae	Autour sombre	<i>Melierax metabates</i>	LC	II	
		Milan à bec jaune	<i>Milvus aegyptius</i>	LC		
		Bateleur des savanes	<i>Terathopius ecaudatus</i>	EN	II	
	Apodidae	Martinet des palmes	<i>Cypsiurus parvus</i>	LC		

CLASSES	FAMILLES	NOMS VERNACULAIRES	NOMS SCIENTIFIQUES	UICN	CITES	NATIONAL
	Ardeidae	Héron garde-bœuf	<i>Bubulcus ibis</i>	LC		IP
	Bucerotidae	Calao à bec rouge	<i>Tockus erythrorhynchus</i>	LC		IP
	Bucorvidae	Bucorve d'abyssinie	<i>Bucorvus abyssinicus</i>	VU		
	Columbidae	Tourterelle maillée	<i>Spilopelia senegalensis</i>	LC		
		Tourterelle masquée	<i>Oena capensis</i>	LC		
		Colombar à front nu	<i>Treron calvus</i>	LC		
		Tourterelle améthystine	<i>Turtur afer</i>	LC		
	Coraciidae	Rollier à ventre bleu	<i>Coracias cyanogaster</i>	LC		
	Corvidae	Corbeau pie	<i>Corvus albus</i>	LC		
	Lybiidae	Barbion à croupion jaune	<i>Pogoniulus bilineatus</i>	LC		
	Malaconotidae	Gonolek de barbarie	<i>Laniarius barbarus</i>	LC		
	Meropidae	Guêpier à gorge rouge	<i>Merops bulocki</i>	LC		
	Musophagidae	Touraco gris	<i>Crinifer piscator</i>	LC		
		Touraco vert	<i>Tauraco persa</i>	LC	II	
	Nectariniidae	Souimanga à tête verte	<i>Cyanomitra verticalis</i>	LC		
		Souimanga à poitrine rouge	<i>Chalcomitra senegalensis</i>	LC		
	Passeridae	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	LC		
	Phasianidae	Francolin à double éperons	<i>Pternistis bicalcaratus</i>	LC		
	Ploceidae	Tisserin gendarme	<i>Ploceus cucullatus</i>	LC		
	Psittacidae	Perroquet youyou	<i>Poicephalus senegalus</i>	LC	II	PP
	Psittaculidae	Perruche à collier	<i>Psittacula krameri</i>	LC		
	Pycnonotidae	Bulbul des jardins	<i>Pycnonotus barbatus</i>	LC		
	Sturnidae	Choucador à oreillons bleus	<i>Lamprotornis chalybaeus</i>	LC		
		Choucador à longue queue	<i>Lamprotornis caudatus</i>	LC		
Mammifères	Bovidae	Céphalophe à flanc roux	<i>Cephalophus rufilatus</i>	LC		PP
		Guib harnaché	<i>Tragelaphus scriptus</i>	LC		PP

CLASSES	FAMILLES	NOMS VERNACULAIRES	NOMS SCIENTIFIQUES	UICN	CITES	NATIONAL
		Hippotrague ou antilope	<i>Hippotragus equinus</i>	LC		PP
		Buffle de savane	<i>Syncerus caffer</i>	NT		PP
	Canidae	Chacal doré	<i>Canis aureus</i>	LC		
	Cercopithecidae	Babouin de guinée	<i>Papio papio</i>	NT	II	
		Singe vert	<i>Chlorocebus sabaeus</i>	LC	II	
		Singe rouge	<i>Erythrocebus patas</i>	NT	II	
	Felidae	Panthère	<i>Panthera pardus</i>	VU	I	IP
		Lion	<i>Panthera leo</i>	VU	I	PP
		Serval	<i>Leptailurus serval</i>	LC	II	PP
	Galagidae	Galago du Sénégal	<i>Galago senegalensis</i>	LC	II	IP
	Herpestidae	Mangouste baguée	<i>Mungos mungo</i>	LC		PP
	Hominidae	Chimpanzé	<i>Pan troglodytes</i>	EN	I	IP
	Hyaenidae	Hyène tachetée	<i>Crocuta crocuta</i>	LC		
	Hystricidae	Porcs épic	<i>Hystrix cristata</i>	LC		
	Leporidae	Lièvre	<i>Lepus sp</i>			
	Mustelidae	Loutre sans griffes d'Afrique	<i>Aonyx capensis</i>	NT	II	PP
		Blaireau à miel/Ratel	<i>Mellivora capensis</i>	LC	III	
	Nesomyidae	Rat à poche gambien	<i>Cricetomys gambianus</i>	LC		
	Procaviidae	Hyrax de roche	<i>Procavia capensis</i>	LC		
	Sciuridae	Rat palmiste	<i>Xerus erythropus</i>	LC		
		Ecureuil terrestre rayé	<i>Tamias striatus</i>	LC		
	Suidae	Phacochère	<i>Phacochoerus africanus</i>	LC		
	Viverridae	Civette africaine	<i>Civettictis civetta</i>	LC	III	PP
		Genette	<i>Genetta genetta</i>	LC		PP